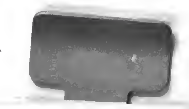



B 5
12·
1
92
IOTECA NAZIONALE
TRALE - FIRENZE





HISTOIRE

DE

LA SAINT-BARTHÉLEMY.

Sous Presse, du même Auteur.

Essai sur les Poètes qui ont vécu avant Homère, 1 vol. in-8°.

IMPRIMERIE DE A. HENRY,
RUE GÎT-LE-COEUR, N° 8.

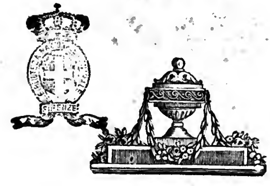
HISTOIRE

DE

LA SAINT-BARTHÉLEMY.

D'APRÈS LES CHRONIQUES, MÉMOIRES ET MANUSCRITS DU XVIe SIÈCLE;

PAR M. AUDIN.



PARIS,

AUDIN, QUAI DES AUGUSTINS, N° 25.

LEVAVASSEUR, AU PALAIS-ROYAL.

1829.

NOUS avons essayé dans cet ouvrage, de prouver que la Saint-Barthélemy fut un crime tout politique,

dont Catherine de Médicis fut seule coupable. C'est l'opinion qu'un des plus grands historiens de l'Angleterre, sir John Lingard, a soutenue depuis, en s'appuyant souvent des documens que nous avions laborieusement recueillis dans les manuscrits du tems. C'est aussi le système qu'a adopté le docte Allemand qui a traduit notre livre. Nous avons profité, en publiant cette seconde édition, des lumières nouvelles que l'un et l'autre ont répandues sur cette question historique.

« Je crains bien, dit l'auteur latin de la vie de Henri III, que la succession des mêmes tableaux ne jette une certaine monotonie dans

mon récit; mais est-ce ma faute ou celle de l'histoire ? » Du reste, ajoute-t-il, ce n'est point aux nerfs, mais à la conscience que j'ai voulu m'adresser : *non nervis, sed conscientiæ.*

Nous croyons trouver dans ces lignes du vieil historien notre excuse et notre justification.

HISTOIRE

DE

LA SAINT-BARTHÉLEMY.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction.— Portrait de Catherine de Médicis.—État des esprits avant la Saint-Barthélemy. — Attitude des deux cultes. — Les délateurs à la cour de Catherine. — Charles IX.

Les annales des peuples anciens ou modernes n'offrent aucune époque aussi dramatique que celle de notre histoire nationale sous la domination de Catherine de Médicis. Des guerres civiles, plus cruelles que les guerres étrangères; les mers couvertes de proscrits, le sang des citoyens coulant dans les rues et sur les places publiques, les cendres des morts jetées aux vents; au même signal, d'insidieuses clartés inondant la capitale pour

éclairer le meurtre des protestans; tout un peuple qui célèbre comme une fête la mort de ses frères; des rois qui passent sur le trône aussi vite que des ombres, sans même qu'on ait le tems de retenir les traits de leur figure ou de demander leur nom; l'un expirant avec tous les signes du poison, l'autre dans un délire qui a quelque chose de surnaturel, et tous deux à la fleur de l'âge; une reine qui meurt en aspirant des parfums, la veille même de l'hymen de son fils; les symboles de la royauté lacérés et brûlés publiquement; un monarque arraché de son palais et fuyant devant un soldat rebelle qui entreprend de transférer l'empire, et qui manque de cœur au moment où il ne lui reste qu'un parricide à commettre; et ce grand coupable qui va livrer lui-même sa tête au Valois qu'il veut détrôner: voilà quelques-uns des spectacles auxquels on peut assister en lisant l'Histoire de Catherine de Médicis.

Parmi les évènemens dont cette épo-

que fut témoin, aucun ne laissera de plus longs souvenirs que le massacre de la Saint-Barthélemy.

On a trop long-tems accusé la religion de cette horrible journée; il faut que le sang retombe sur qui l'a répandu; la religion n'en versa pas une goutte. Si le signal du meurtre fut donné par la cloche qui avait coutume d'appeler les catholiques à la prière; si les assassins parèrent leurs vêtemens d'une croix; si presque tous invoquèrent le nom de Dieu, avant et après le crime, c'est que Catherine fut bien aise de couvrir de voiles sacrés cet attentat politique. Elle seule le médita et l'accomplit, Charles même ne fut que l'instrument de cette femme étrangère. Ce fut pour sauver quelques lambeaux d'un pouvoir expirant qu'elle eut recours à ces sacrifices humains; que, pendant près de deux mois, les places publiques, les foyers domestiques, les palais et les monumens de nos ancêtres furent à toute heure de la nuit et du jour trempés du sang de

nos concitoyens. Charles n'en avait pas besoin pour régner ; que faisait à Henri de Guise la mort d'un vieillard comme l'amiral? C'était plus haut qu'il portait ses regards. Le roi était trop jeune encore pour que le duc d'Anjou songeât si longtems d'avance aux tourmens que pourraient lui donner tôt ou tard les réformés : les destins, il est vrai, et sa mère lui avaient promis le trône avant le tems; toutefois on ne lui avait point annoncé l'heure où il y monterait, et le trépas des protestans ne pouvait l'avancer. Mais une fois le drame commencé, chacun d'eux voulut y jouer un rôle : Charles IX, impatient de sa mère, parce qu'il croyait que le sang donne du courage ; Henri de Guise, pour indiquer au fer des assassins ceux des réformés qui auraient pu pressentir ses secrets; le duc d'Anjou, pour montrer que, s'il manquait de ce génie qui combine un attentat, il avait toute la force d'âme nécessaire pour l'exécuter. Tous trois et quelques autres encore dont

les noms ne seront point oubliés, ne furent que les auxiliaires et les jouets d'une femme qui les fit agir et mouvoir, mais tous trois furent coupables autant qu'elle-même, parce que le crime, dit un ancien (1), rend égaux tous ceux qu'il associe.

Ni Charles, ni ses frères, ni le duc de Guise, ne gagnèrent à la Saint-Barthélemy. Catherine seule en retira, pour le moment, le salaire qu'elle en attendait : deux ou trois nuits qui suivirent le crime, exemptes d'insomnies et de songes pénibles à son ambition; et ce fut tout.

Être extraordinaire que cette femme, qui n'a qu'une passion, comme Agrippine, celle de régner; qui lit, ainsi que Tibère, sur la figure des hommes et jusque dans les ténèbres de l'avenir; ambiguë dans ses paroles, impénétrable à l'œil et à la pensée; qui regarde comme des instrumens de pouvoir, le fer et le poison; à qui chaque heure du jour ap-

(1) TACITE, Annales.

porte de nouvelles sensations, un mode nouveau d'existence; pour qui agir, c'est régner; changer, c'est être; à qui toute perpétuité dans le bien ou dans le mal serait funeste, en la détachant de ces âmes qui vivent de l'ordre ou du désordre de la monarchie, et dont elle a un égal besoin pour soutenir son pouvoir monstrueux.

Née sous le ciel d'Italie, elle est, comme ceux qui l'habitent, voluptueuse et cruelle, superstitieuse et incrédule. Elle aime les jouissances qui naissent de l'intelligence, et dédaigne la gloire qu'elles donnent. Un jour on la voit entourée d'un essaim de jeunes beautés dont elle se sert pour séduire et amollir ceux que n'ont pu vaincre son or ou ses menaces; un autre jour, d'un peuple de statuaires qu'elle interroge familièrement, aux yeux desquels elle laissait autrefois tomber des voiles qui cachaient des formes que le Primatice peignit avec un charme ravissant, et dont les jeunes seigneurs de la

cour s'entretenaient sans mystère. Quelquefois elle appelle des parfumeurs, hommes importans sous les mauvais princes, et qu'elle consulte la nuit, ou des astrologues avec qui elle trace des cercles magiques. Souvent son fils la surprend qui suspend dans un verre une bague attachée à un cheveu, et dont elle compte les balancemens, pour savoir combien de jours encore sont accordés à celui qui la tourmente.

Avant de décrire cette nuit funèbre, qu'on nomme la Saint-Barthélemy, il convient de jeter un coup d'œil rapide sur l'état des esprits en France à cette époque.

Il n'entre pas dans la nature de cet ouvrage de remonter à l'origine du protestantisme; de suivre ses progrès et ses conquêtes sous François II et Charles IX; de raconter cette lutte aussi longue qu'opiniâtre de deux cultes rivaux dont l'un, le catholicisme, avait retiré le monde des ombres du paganisme, et dont l'au-

tre, la réforme, s'annonçait parmi les hommes, pour fonder un nouveau règne de lumière. On sait que le pouvoir se crut obligé de défendre la religion du pouvoir, d'abord par les menaces, ensuite par la force ouverte. La lutte n'était pas égale. Vaincus sur les champs de bataille, poursuivis, chassés comme des pestiférés dans la vie civile, les réformés se réfugièrent quelquefois dans les souterrains pour échapper au glaive; et jusque dans ces honteux réduits où les empereurs romains allaient cacher leur majesté déchue, et d'où le fer d'un vil centurion les faisait sortir par d'ingénieuses barbaries. Alors les réformés tendaient la gorge ou marchaient au supplice en chantant des cantiques. Mais le destin ne les trahissait pas toujours. Souvent ils se rassemblaient devant un fleuve, comme le Rhône ou le Rhin, appelaient à leur secours des étrangers ou des nationaux, et la lutte recommençait. Vainqueurs, ils ne pardonnaient pas comme

les chrétiens de la primitive Église, mais rendaient oppression pour oppression et demandaient en expiation le sang des catholiques. Tantôt ils abattaient les images des saints et brisaient les représentations matérielles de la science et des arts dont ils se disaient les envoyés; tantôt ils fouillaient la terre pour y chercher les cendres de nos évêques, de nos monarques qu'ils jetaient au vent, comme à Lyon, à Angoulême, à Nîmes, à Tours; tantôt ils renversaient nos autels et dispersaient les hosties consacrées. C'était la plupart du tems des réfugiés de Genève ou de l'Allemagne méridionale, qui vengeaient ainsi, par d'horribles représailles, les excès des catholiques. Ces catholiques, de leur côté, déchiraient la mémoire de Luther ou de Calvin dans des chants populaires, tournaient leurs frères en dérision jusque sur le lieu du supplice, brisaient leurs prêches à coups de hache, et brûlaient au milieu des cris de joie et des danses, leurs livres de prières. Ainsi dès

crimes réciproques élevaient entre les deux partis une éternelle séparation.

Pourtant, par intervalles, les haines semblaient s'éteindre avec les bûchers. On ne heurtait plus dans les rues des instrumens de mort : les bannis étaient rappelés ; les prisons s'ouvraient ; on accordait aux religionnaires la liberté de se rassembler pour prier, et le peuple passait sans troubler les cantiques qu'ils chantaient dans l'idiôme national. L'éloquence de l'Hospital ou le silence hardi de quelques conseillers du prince, la lassitude des mêmes spectacles, peut-être aussi l'avancement graduel des lumières, amenaient cette heureuse révolution dans les esprits. Alors la face de la nation semblait changée : elle reprenait ses goûts, ses habitudes, son ardeur pour les spectacles, pour les fêtes, les danses et les jeux que le pouvoir prodiguait ; et le passé était oublié.

Mais ce repos ne pouvait pas durer : l'étincelle de la réforme avait lui, et

toutes les intelligences s'étaient subitement senties tourmentées du désir de goûter à l'arbre du bien et du mal ; tourmens que le calme même du passé rendait plus vifs et plus exigeans.

A peine Martin Luther eut-il proclamé à la face du soleil ce que d'autres esprits inquiets, mais moins hardis, avaient pensé sans le dire, que ses paroles, portées de royaume en royaume, retentissent dans le sanctuaire, pénètrent dans la demeure des princes, se glissent jusqu'à l'oreille des peuples, et vont, sur les bancs de l'école, troubler le sommeil de ces âmes paresseuses qui croient de la même foi aux révélations d'Aristote qu'aux dogmes de l'Église catholique. Pressée autour des portiques de la sagesse, la multitude entend répéter que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de tout ce qui procède de la bouche de Dieu, et repoussée jusqu'à ce jour des jeux de l'intelligence, elle ne veut plus ressembler à ces idoles qui ont des yeux et ne voient point. Elle

demande, avec l'opiniâtre énergie du besoin, à être initiée aux mystères de la science qu'on lui a soigneusement cachés. Pour être reçue en France et attirer le monde à elle, la réformation ne lisait pas seulement dans les livres inspirés, mais elle avait étudié l'antiquité, les moralistes, les poëtes de Rome et d'Athènes. A son tour le vieux culte sentit la nécessité de puiser aux mêmes sources, d'appeler à son secours les mêmes enchantemens, d'opposer artifices à artifices, séductions à séductions. De là cette lutte entre les deux communions, suspendue pendant les débats des champs de bataille, et reprise aussitôt qu'on avait déposé les armes; de là cette ardeur de directions et de voies nouvelles dont elles sont agitées l'une et l'autre, et ces désirs d'associer à leurs triomphes les masses populaires, jusque là spectatrices indifférentes des événemens qui ont troublé le monde moral.

Jamais ce réveil de la pensée ne parut

plus tumulteux qu'à la paix de 1563, où l'on vit les réformés, accoutumés, depuis plusieurs années, à la vie orageuse des camps, se jeter avec avidité sur ces livres qu'avaient publiés leurs ministres, pour défendre des croyances qui leur avaient à tous coûté tant de sang et de larmes! Aveugles instrumens du destin, qui ne comprenaient pas qu'en dévorant ces livres de controverse religieuse, ils exerçaient ou fécondaient leur entendement, et préparaient ainsi l'émancipation de la raison humaine, comme ces gardes du Prétoire, qui souvent cachaient sous une bure grossière l'épée du maître du monde.

Ces intervalles de repos, si dangereux pour l'imagination, étaient encore remplis, d'abord par le mouvement des partis qu'on voyait se rallier au premier moment de calme, étudier leurs forces, et s'organiser ensuite par les froissemens de l'amour-propre de ces hommes qui, séparés de toute la distance d'un

camp, se retrouvaient sans armes, sans distinction de couleur, dans le même palais, sous les yeux d'un prince qu'ils devaient flatter chacun à sa manière. Qu'on se figure ces réformés qui, depuis plusieurs années, n'avaient pas quitté leur habit de guerre, vivant au milieu des champs, de racines, de légumes et de fruits, traînant après eux leurs femmes, leurs enfans et leurs ministres; qu'on se les représente transportés tout-à-coup dans les appartemens de la voluptueuse Catherine! Et quel spectacle pour cette cour de Médicis, que ces hommes simples, endurcis aux fatigues, brûlés par le soleil; demi-sauvages vêtus comme dans la vieille cour de François I[er], qui n'entendaient rien à ce jargon moitié italien, moitié français, que les courtisans bégayaient devant la reine! Pour ces hôtes nouveaux des demeures royales, quelles jouissances que celles dont la reine mère cherchait à les enivrer! C'étaient des fêtes d'une galanterie passionnée, une musique molle

et efféminée, des festins où ce peuple de cuisiniers, qu'elle avait amené avec elle de Florence, tourmente son génie à flatter le palais d'hommes qui souvent manquèrent de pain. C'étaient des danses, où de jeunes Italiennes, nées sur les bords de l'Arno et élèves de Catherine, s'excitaient, par tout le manége de la coquetterie la plus raffinée, à émouvoir les sens de soldats qui, dans leur camp, n'auraient osé lever les yeux sur une femme; des chants lascifs, toutes les voluptés de la cour la plus libertine du siècle. Catherine avait perverti les mœurs de la nation. Elle avait mis à la mode l'astrologie, les incantations, la chiromancie, la divination; elle avait donné le goût des vêtemens transparens, des fleurs artificielles, des parfums, des odeurs, des cosmétiques de Florence, sa ville natale; elle avait changé cette vie nationale si vive, si turbulente, en une sorte de sommeil. Les jeunes seigneurs, les femmes de la cour, dorment jusqu'au milieu du jour,

dorment au sortir de table, dorment après chaque repas, pour plaire à la reine mère. Même au milieu de ses plus grands tourmens de corps et d'esprit, Catherine n'a pu renoncer à cette paresse délieuse que goûtent si bien les Florentins.

Insouciant de son naturel, débauché et libertin, le jeune favori de Charles IX avait pris de Catherine l'amour pour le merveilleux, la foi aux rêves de l'astrologie, et à toutes les fables de la religion des Grecs. On le voit passer des bras de sa maîtresse à l'église, où il joint les mains, et va placer, devant l'image de la Vierge, un cierge qu'il regarde brûler avec anxiété, et dont la durée ou les scintillemens lui révèlent le nombre d'heures qu'il doit attendre pour triompher de la pudeur d'une jeune fille ou de la femme de l'un de ses amis. A peine a-t-il quitté le temple, qu'il court chez un devin demander si les astres sont d'accord avec les signes qu'il est venu chercher dans le

saint lieu, ou chez une de ces Locustes que Catherine, comme Agrippine, nourrit à grands frais pour arranger l'avenir. Par une pente naturelle, ces folles superstitions ont passé de la cour au peuple. Parmi les marchandes d'herbes du marché des Innocens, plus d'une femme, pour quelques caroli, lit dans les astres toute la vie future d'un jeune et beau courtisan qui ne craint pas de l'appeler tout haut, de la suivre, de monter dans son misérable observatoire pour interroger avec elle les constellations. Il y a même de vieux seigneurs ruinés qui gagnent leur vie à ce métier. Il n'est pas étonnant que, dans un monde semblable, les réformés, hommes des anciens tems, se trouvassent gênés, et cherchassent à s'échapper. Heureux, quand leurs regards ne trahissaient pas trop promptement les peines qu'ils éprouvaient intérieurement! Ne reposant ni le jour ni la nuit, et passant dans la méditation des livres sacrés le tems qu'ils n'employaient

pas à défendre ou leur culte ou leurs proches, ils ne pouvaient aimer la société d'êtres qui usaient leur corps et leur esprit dans la mollesse et les voluptés. Aussi les voit-on jeter autour d'eux des regards curieux, donner la main et livrer tous leurs secrets à ceux qui les ont compris. Ils ne cherchent pas long-tems; car dans cette cour abondent les mécontens. Il en est de plusieurs sortes. Les plus importuns pour Catherine sont ceux qui ont vu François I[er]; louangeurs du passé qu'ils vantent à tous ceux qui les interrogent, et dont ils font un parallèle insolent avec ce présent que Catherine voudrait qu'on oubliât. Vous en voyez d'autres qui arrêtent tous les étrangers pour leur dire les honteuses complaisances dont ils se sont souillés afin de flatter la reine, et qui s'étonnent que le pouvoir les délaisse quand ils seraient prêts à renouveler, au premier signe, un bail de servitude qu'ils jugeaient éternel. D'autres, et tous les contemporains avouent cet excès de de-

gradation morale, n'en veulent à la reine mère que parce que ces spectacles répétés d'agonies et de meurtres troublent leur sommeil. Plusieurs maudissent Catherine, parce que Catherine se cache à eux et leur cache le prince. Enfin il en est, mais en petit nombre, que le pouvoir tenterait en vain de gagner, parce qu'ils rêvent ce que le pouvoir n'accordera jamais : la fraternité des sectes, la tolérance politique et religieuse, la tenue fréquente des États, le rappel des bannis, l'indépendance des corps parlementaires, la réforme ecclésiastique : âmes nobles qui voudraient voir s'accomplir les méditations des l'Hospital, des Montluc et des Paul de Foix.

Ceux-là allaient rarement au palais, ne demandaient et n'obtenaient ni faveurs ni grâces. Ils étaient traités par les courtisans de rêveurs, par Catherine de séditieux, par le prince de suspects, par le peuple d'impies et d'athées. C'étaient ces hommes, nés un siècle trop tôt, que les

protestans cherchaient de préférence au retour des camps. Il y avait des réunions dans la maison de quelques seigneurs réformés, et là se rassemblaient tous les mécontens; le luthérien qui admettait la présence réelle, le calviniste qui la rejetait, le catholique qui les regardait l'un et l'autre comme hérétiques, les partisans de Condé, qui croyaient qu'en cas de vacance le trône devait appartenir au plus digne, les créatures des Montmorency; tout ce qui avait à se plaindre du gouvernement. On s'entretenait du passé, de l'avenir, du présent surtout : on déchirait les Guises, on s'apitoyait sur le sort du prince, on maudissait le génie de Catherine, on blâmait l'intolérance et la politique cruelle du pouvoir; et on se séparait ensuite comme on s'était rencontré, dans l'obscurité.

Mais aucune de leurs paroles n'avait été perdue ! elles étaient rapportées à Catherine, quelquefois le soir même, par des délateurs qui se glissaient dans ces

réunions, et pour un peu d'or ou les faveurs de quelqu'une des beautés vénales dont Catherine leur abandonnait les charmes, livraient les secrets de ceux dont ils venaient de serrer la main et de recevoir le baiser fraternel. Ce fut une des plaies de ce siècle, que le règne des délateurs. Jusqu'aux foyers domestiques, tout en fut infesté. Comme au tems de Tibère, on vit des hommes de famille patricienne briguer cet infâme emploi, et l'exercer comme s'ils eussent été les descendans des Suilius. Ils pénétraient dans l'intérieur des familles, dans les tribunaux, à la cour, dans les conseils du prince, sous la tente du soldat; notaient un geste équivoque, un mot imprudent, un signe muet, un léger sourire, pour les rapporter à la reine mère.

C'est par ces délateurs qu'elle sait jusqu'aux moindres paroles échappées aux protestans; leurs craintes, leurs illusions de chaque jour, et les voeux indiscrets que quelques-uns d'entre eux, aigris par

la persécution, faisaient pour le fils de Condé et la délivrance du monarque qu'ils regardaient comme prisonnier de sa mère. Nul signe toutefois ne trahit ce qui se passe dans l'âme de cette femme : sa figure, depuis ces délations, n'a pas plus changé que son langage : elle continue de fêter les réformés, de leur parler de combats et de gloire militaire. Si elle s'enveloppe parfois de demi-ténèbres, c'est pour soulever mystérieusement un coin du voile dont est caché cet avenir qui sera bientôt troublé par des guerres étrangères. Si elle suspend, comme à dessein, des révélations commencées, c'est pour s'arrêter avec un enthousiasme qui n'a rien d'apprêté sur le nom de Coligny, appelé à de grandes destinées, qu'elle explique confusément, mais d'une manière assez claire toutefois, pour laisser entrevoir qu'il s'agit de la guerre de Flandre dont l'attente seule réchauffe le vieux sang de l'amiral.

CHAPITRE II.

Prévision des réformés. — Manœuvres de Catherine pour les tromper. — Une audience de la reine mère et de Charles IX. — Les députés protestants répandent leurs espérances dans les provinces, et contribuent ainsi à séduire leurs frères.

Coligny s'était retiré à la Rochelle près de la reine de Navarre, frappé, comme le reste de ses frères, de vagues terreurs que Catherine cherchait à dissiper de tout son pouvoir. Les réformés estimaient tous que cette femme roulait dans sa tête quelque projet sinistre, et que le moment n'était pas loin où les promesses qu'elle avait faites au duc d'Albe dans l'entrevue de Bayonne, recevraient leur accomplissement. Comme toutes les grandes calamités, on dit que la Saint-Barthélemy avait été prédite long-tems d'avance. Le ciel, pendant l'automne de 1569, fut couvert de nuages livides, le soleil san-

glant ; le Rhône emporta ses digues et inonda Lyon ; Les fleuves en France, grossis par les pluies, roulèrent des corps d'hommes et d'animaux ; Ferrare trembla dans ses fondemens ; Anvers fut submergé : les peuples étaient dans l'attente.

On peut suivre dans les récits du tems ce mouvement des esprits ; les livres sont là, ils existent encore : on verra si Dieu laissa manquer les peuples d'avertissemens. On pense bien que nous ne parlons pas ici de ces perturbations du monde physique, qui n'expliquent jamais rien : c'est dans cette agitation du monde moral, dans ces craintes, dans ces pressentimens de tout un peuple, que nous voyons une sorte d'action divine qu'il nous semble impossible de nier.

C'était parmi les protestans une croyance généralement reçue, que leur sang devait être versé pour le repos et le salut de Catherine. Mais quand, par qui, à quelle heure ? c'est ce qu'ils expli-

quaient diversement. Les uns assignaient pour ce crime, la tenue prochaine des États, d'après quelques paroles de Médicis à Bayonne devant le fils de Jeanne d'Albret, encore enfant, qui les avait recueillies fidèlement, pour les répandre ensuite avec une indiscrétion qui en retarda peut-être l'accomplissement. Aussi les réformés qui demandaient si énergiquement la tenue fréquente de ces assemblées nationales, où quelques rayons d'une liberté trompeuse étaient montrés à l'opprimé, évitaient-ils de s'y présenter ou n'y paraissaient qu'armés. Quelques-uns d'entre eux renvoyaient ce sacrifice au jour de l'hymen de l'un de ses enfans, croyant trouver dans ce mélange de fêtes nuptiales et de funérailles quelque chose qui pouvait plaire aux goûts de Catherine. D'autres pensaient que le signal du meurtre serait donné à Paris dans une solennité religieuse, afin que la reine pût invoquer les ordres d'en haut contre les cris des victimes ou les plaintes de l'étranger.

Les ministres réformés commentaient les paroles prophétiques où le fils de Dieu annonce sa venue à la fin des siècles, et y cherchaient des allusions à l'état futur de la réforme et de ses disciples. Tous, comme des hommes dont les jours auraient été promis à l'assassin, étaient pleins de troubles et de chagrin, regardaient en marchant autour d'eux, dormaient peu, se réveillaient en sursaut, et ne touchaient qu'avec crainte aux alimens qu'on leur servait à table. Ils épiaient Catherine; ils la suivaient dans le temple, dans les jardins de son palais, dans ses promenades, et jusqu'aux portes de cet observatoire où elle se rend de nuit, sans garde, sans appareil, suivie d'un astrologue qui marche près d'elle, éclairant sa fuite mystérieuse à l'aide d'un flambeau, autre oracle dont la lumière pâle ou brillante aide Médicis à interpréter l'avenir.

Et ce n'étaient pas seulement les protestans de la capitale, qui suivaient avec cette active anxiété les mouvemens de Mé-

dicis. A Meaux, à Nîmes, à La Rochelle, à Lyon, partout où la réformation a pénétré; à Genève et dans les gouvernemens étrangers où elle s'est mêlée à la religion dominante, on s'occupe de cette femme qui a changé la face de la plus puissante monarchie de l'Europe : on cherche à connaître ce qu'elle fait, ce qu'elle dit, ce qu'elle pense. On comprend de quelle adresse la reine mère a besoin pour tromper ce peuple d'espions qui rôde sans cesse autour d'elle, pour se dérober à cette inquisition vivante, pour endormir des êtres qui s'entendent et se répondent d'un point de la France à l'autre, et qui pressentent leur sort futur comme s'ils étaient en commerce avec la divinité. Jouets du pouvoir, malheureux dans la paix comme dans la guerre, ils ont cessé de croire aux paroles des rois, et délaissés, même de la Providence, ils ne comptent plus que sur ce fer qu'ils ont acheté souvent au prix de leur dernier vêtement, du dernier morceau de

pain que leur jeta la pitié des hommes, et qu'ils gardent soigneusement comme l'instrument de leur salut à venir.

La reine mère n'était pas femme à reculer, ni à s'affecter des frayeurs dont elle remplissait les autres. Résolue d'asservir l'empire, elle marche droit à son but sans regarder autour d'elle, affectant en public de la sévérité, quelquefois même des hauteurs; car le pouvoir a des joies et des colères également trompeuses. On ne la voit presque plus dans les temples; rarement dans les rues de la capitale. Plus d'astrologues; elle a chassé ces baladins, ces parfumeurs, ces histrions, cortége accoutumé qui annonce de loin au peuple l'apparition de la nièce de Léon X. Elle a renoncé aux mœurs de son sexe pour prendre des mœurs toutes viriles. Elle monte à cheval, elle visite les arsenaux, elle touche les enseignes militaires et les armes de guerre; elle parle de combats, de siéges, d'assauts. La France est dans l'étonnement; on se demande l'explica-

tion de cette soudaine interruption des habitudes de la reine mère, de ce changement opéré dans son langage, dans sa parure, dans ses goûts et dans ses amusemens. Elle ne reçoit qu'une fois la semaine, et presque toujours des rebelles ; même avec eux elle garde ce front soucieux qu'elle a pris subitement, leur adresse quelques paroles brèves, obscures, entrecoupées, et les congédie avec une sorte de brusquerie qu'on pardonne facilement, parce qu'elle semble venir d'une àme préoccupée.

Tout à coup le bruit se répand que l'ombrageuse Catherine, irritée du trop vif éclat de la puissance de Philippe II, veut lui arracher les provinces de Flandre que le duc d'Albe a remplies d'échafauds, les réunir à la France, ou les donner au jeune duc d'Anjou, qui commence à s'ennuyer de son obscurité. On dit même que ce projet de Catherine plaît à Charles qui, las de sa mère, espère trouver, dans cette guerre étrangère, un prétexte ou une oc-

casion de secouer les langes où la main d'une femme tient la royauté captive. On ajoute que cette femme, qui a relégué son fils dans le fond du palais, où elle s'étudie à éteindre son intelligence naissante à force de voluptés, l'en a retiré subitement; qu'elle lui parle un langage mâle et austère auquel le prince semble prendre goût, et que Charles enfin, d'accord avec Médicis, a choisi pour cette expédition le capitaine le plus renommé de la monarchie. Ce n'est pas une vague rumeur de cour; car les familiers du pouvoir raillent déjà hautement la figure de Philippe II, se moquent du duc d'Albe, et appellent cruauté ce qui, dans leur bouche, n'était quelques jours avant qu'une indispensable rigueur; oppression, ce qu'on nommait révolte; résistance légitime, ce qu'ils regardaient hier encore comme un crime de lèse-majesté. Les muses mêmes font comme les courtisans; elles interrompent des chants commencés, pour flétrir ce qu'elles allaient célé-

brer. Les protestans embrassèrent avec ivresse ces trompeuses espérances, et entrevirent dans l'expédition lointaine que Coligny dirigerait, le rapprochement des opinions politiques, l'assoupissement des querelles religieuses, l'interruption des haines civiles, un avenir meilleur enfin, promis après la conquête de la Flandre, à des hommes qui aimaient avec passion leur patrie.

La gloire seule avait le pouvoir de suspendre en France les supplices et les persécutions. C'est un beau spectacle que cette alliance des disciples de deux cultes rivaux, le jour où l'étranger nous menace. La France le donna plus d'une fois dans nos guerres de religion. Alors toutes les haines sont interrompues; on marche sous les mêmes enseignes; on dort sous la même tente; on salue le prince des mêmes cris; et c'est dans cette langue romaine que le protestant a repoussée pour ne rien avoir de commun avec Rome, qu'on prie le ciel après la victoire.

Si l'on veut étudier l'état des esprits en France pendant une guerre nationale, on verra le réformé et le catholique prier l'un dans son temple, l'autre dans son église. Plus de bûchers, d'échafauds ni de chaînes; les délateurs et les bourreaux se reposent; les noms de Luther et de Calvin ne sont pas même prononcés; on ne s'entretient que de l'étranger. Mais à peine ses bannières ont-elles disparu de nos frontières, que les espions se montrent au grand jour; que les affranchis se précipitent de nouveau dans la servitude; que les valets du pouvoir reprennent leurs tablettes pour enregistrer le soir ce qu'ils ont entendu dans la journée; que les bourreaux joyeux viennent redemander leur emploi et leur salaire accoutumé. Alors les vieilles haines se raniment avec une énergie nouvelle; le pouvoir reprend ses anciennes rigueurs; les protestans, leurs méfiances; les catholiques, leur intolérance : c'est un autre peuple, ce sont d'autres mœurs; c'est une autre

France. Catherine avait étudié cette mobilité du caractère national, et elle en profita avec un rare discernement dans le cours de sa longue domination.

Au seul bruit de guerre, les réformés viennent se rassembler en foule autour de celle qui tient en ses mains les destinées de la France. A quelque heure que vous pénétriez dans le palais de la reine mère, vous le trouvez rempli de ces huguenots qui, neufs dans l'art de la flatterie, ont revêtu pour flatter Catherine des armes brillantes, de beaux habits; ont loué de superbes chevaux, et affectent le langage hardi et fier des camps. C'est un artifice que Médicis comprend à merveille et auquel elle se prête, en vantant la figure martiale des jeunes seigneurs, la mine brûlée des vieux militaires, la bravoure des soldats de Coligny, et les espérances que le prince fonde sur leur épée et leur courage. Les appartemens de Médicis, qui n'offraient la veille qu'un assemblage bizarre de statues et de ta-

bleaux dérobés à Florence, d'images matérielles de l'art et d'anneaux magiques, de philtres amoureux et de figures astrologiques, autour desquelles se promenaient de jeunes filles et des courtisans parfumés, resplendissent aujourd'hui de l'éclat d'armes guerrières, ressemblent à un camp, et sont tumultueux comme une place de guerre.

Toutes les leçons du passé sont perdues pour ces malheureux réformés. Devenus confians, comme si le passé ne leur avait rien enseigné, ils croient à tout ce que dit Catherine, ornent son cortége quand elle paraît en public, sont ses courtisans les plus assidus dans l'intérieur du palais, entrent à toute heure pour la saluer, et jurent enfin sur sa fortune. Elle, déridant son front, s'entretient familièrement avec eux, les flatte, les caresse, leur promet des garanties pour l'avenir; et dans toutes ses allocutions, leur montre la conquête de la Flandre comme imminente. Ses paroles, répétées au sortir du palais, volent

bientôt de bouche en bouche, et, portées jusqu'au fond des provinces, vont agiter ces âmes nonchalantes qui croient aussi difficilement au mal qu'au bien, et dont l'intelligence paresseuse, une fois mise en mouvement, est plus ardente que les autres à se jeter sur cette ombre d'espérance, qu'on fait flotter devant elles.

Sorties de leur assoupissement, elles ne doutent plus que la situation morale de la France n'ait été changée par l'influence de Catherine, et vont en plein jour au prêche, chanter à haute voix des cantiques proscrits. Le peuple qui n'entend rien à la politique de la reine mère, trouble d'abord, par ses clameurs, les chants sacrés, puis en vient aux voies de fait, brise la chaire du ministre réformé, frappe les protestans, les poursuit dans les rues, et brûle les images de leurs réformateurs. Nîmes, Orléans, Lyon, Meaux, Rouen et beaucoup d'autres villes, sont en même tems le théâtre de graves désordres où le sang hérétique n'est pas

toujours épargné. Les édits du prince existent, mais les magistrats, trop faibles, n'oseraient réprimer ces mouvemens populaires que quelques-uns d'eux-mêmes provoquent et dirigent.

Cependant ces courts intervalles de calme n'ont point été inutiles à la cause de la réformation, qui, aux moindres lueurs de repos, répand à l'aide de l'imprimerie ses croyances, tantôt dans des ouvrages pleins d'une érudition biblique, qui étonne même les docteurs catholiques; tantôt dans des allégories amères et railleuses, mais de cette raillerie qui blesse jusqu'au cœur, parce qu'elle est comme le jeu d'une supériorité intellectuelle qu'on ne peut malheureusement pas méconnaître; tantôt dans des livres plus sérieux, mais plus dangereux peut-être, parce que la lutte des deux cultes y est envisagée moins comme une question de foi religieuse, que comme la question de l'ignorance contre le savoir, des ténèbres contre les lumières, de la

liberté contre la servitude. Ce langage était plus puissant qu'on ne le croit communément sur les esprits du dix-septième siècle, qui avaient tous vu quelques rayons de cette clarté qui s'était levée sur l'Allemagne et l'Italie, et qui n'attendaient que le moment de marcher à sa lueur.

Étonnés que le peuple ne comprenne pas les mystères de la politique de Catherine, et continue ses cruautés quand le pouvoir a suspendu les siennes, les réformés quittent leurs provinces, courent à Paris et demandent une audience à Catherine. Ils sont introduits. La figure de la reine est riante; des flots de huguenots circulent à ses côtés dans un salon tendu de riches tapisseries, et tout brillant d'or. Elle est à sa toilette, entourée de jeunes filles qui répandent des parfums sur ses cheveux.

C'est un historien latin de l'époque, qui nous a conservé le récit de cette entrevue.

Ils se plaignent que des catholiques se

sont portés à de graves excès contre les réformés, à Rouen et dans d'autres villes du royaume.

— Ils seront punis, je vous le promets, dit Catherine.

Un maréchal de France, chargé des vengeances de la reine mère, part pour Rouen, et trois cents catholiques portent leur tête sur l'échafaud.

— Pourquoi, demandent les députés, le jeune prince de Navarre ne choisirait-il pas lui-même un gouverneur pour administrer la Guienne? Villars, que Sa Majesté a nommé, est un esprit remuant et inquiet, qui trouble cette malheureuse province.

— On rappelera Villars, dit la reine mère.

Le jour même, l'ordre de rappel est signé et expédié.

— Jeanne d'Albret, ajoutent les envoyés, les a chargés de faire valoir ses prétentions sur le comté d'Armagnac.

— Qu'elle en soit investie : aussi bien,

elle le mérite; on dit qu'elle a peur de moi, mais je ne crois pas que je fasse peur à personne, n'est-il pas vrai, Messieurs?

— Une pyramide a été élevée à Paris sur les ruines de la maison d'un réformé dont la populace a déchiré les membres; et sur ces ruines on lit une inscription offensante pour la religion de cent mille Français.

— Eh bien, cette pyramide que je n'aime pas beaucoup plus que vous, sera rasée; êtes-vous contens?

Des ouvriers, armés de marteaux, partirent aussitôt pour abattre ce monument; mais la populace qui se laisse arracher une à une. ses libertés sans pousser un seul cri, ne peut voir toucher un signe qu'elle éleva pour immortaliser ses fureurs. Elle s'ameute, elle se révolte contre le pouvoir qui est obligé de fuir et de se cacher honteusement. On envoie un vieux maréchal qui est insulté et couvert de boue. Alors le pouvoir s'arrête; les réformés étaient satisfaits; on dit même

que du sang avait coulé, c'était celui des catholiques : triste expiation des scènes de Rouen!

La reine mère n'a pas encore prononcé une seule fois le nom de Coligny, que les députés sur leurs gardes ne voudraient pas non plus prononcer les premiers. Peut-être auraient-ils quitté la cour sans qu'il leur échappât, ni à Catherine, quand un courtisan, ou moins dissimulé, ou plus impatient, mit lui-même la conversation sur l'amiral. Il fallait s'expliquer. Médicis le fit, mais avec cette réserve qu'elle entendait si merveilleusement. C'était une audience de Tibère donnée à des sénateurs.

Au sortir du palais, les réformés qui croyaient avoir deviné la reine, se rassemblèrent, et il se trouva que chacun donnait une interprétation diverse aux paroles ambiguës de Catherine, et que, comme frappé d'un aveuglement surnaturel, on rejetait, ou sur sa propre intelligence, ou sur la prononciation à demi-

italienne de cette femme, ce qu'il y avait de trop inintelligible dans ses discours. On attendit donc que le prince voulût bien donner audience aux députés de la réformation.

Charles les reçut en présence de sa mère : l'avait-elle exigé? c'est ce qu'il est difficile de nier. Ils purent se croire encore dans les appartemens de la reine. Les courtisans qui assistaient à cet entretien, étaient connus par une secrète propension pour les croyances nouvelles. Quelques-uns même, en public de la religion du prince, passaient, quand ils avaient dépouillé le costume de cour, pour faire profession de calvinisme.

Ils sortent joyeux de l'entretien. Ils ne se doutent pas que les caresses affectueuses de l'adolescent lui ont été enseignées par sa mère; que ses effusions naïves d'amitié ne sont qu'un jeu imaginé par la reine; que son langage n'est si clair, si expressif que parce que Catherine l'a voulu tel et l'a fait ainsi; que Charles

n'est qu'un misérable histrion, dont les paroles, les gestes, les signes muets, tout a été médité ou arrangé par sa mère. Une main invisible les pousse dans l'abîme.

A peine ont-ils visité le prince, qu'ils se hâtent de quitter la capitale où ils auraient pu du moins recueillir quelques renseignemens sur le caractère du jeune prince. Ils retournent dans leurs provinces; et là, ils hâteront l'accomplissement des projets de la reine en publiant que Paris est toujours cette Babylone, comme l'appellent leurs ministres, où les enfans des hommes boivent et mangent comme au jour du jugement dernier; que le pouvoir a cessé d'être ombrageux; qu'il se laisse approcher, et qu'on peut lui parler à toute heure; qu'ils se sont plaints, et qu'on les a écoutés. Ils affirment que Charles n'a pas seulement les ornemens de la royauté; qu'il commande en maître dans son palais, rempli comme autrefois de courtisans, et, ce qui n'est presque jamais arrivé, de huguenots. A les enten-

dre, la reine mère garde pour elle le faste des réceptions, les splendeurs de la couronne; donne des bals, efface le prince dans ses ameublemens, déploie une magnificence plus que royale; mais se mêle si peu des affaires de l'État, qu'elle ne leur a presque pas parlé de ce qui occupe tous les esprits dans la capitale; Charles, enfin, ne cesse de s'entretenir de cette guerre, et il est impatient d'en donner le signal. « Mais comment hâter, ajoutaient-ils, cette époque de réconciliation, de la fusion générale des cultes, de la liberté civile et religieuse, et du sommeil des haines, si les seigneurs réformés restent tranquilles dans leurs provinces, loin de ce théâtre où l'expédition de Flandre mettra tant d'ambitions en jeu? Vaincus sur le champ de bataille, vaincus par les grâces des manières, vaincus par la magnificence des vêtemens, par l'or, la richesse et les séductions mondaines, fallait-il que les réformés, en se cachant au fond de leur demeure, laissassent croire au

prince et au peuple que les catholiques l'emportaient sur eux par tous les dons du sort, en valeur comme en talens, et que la crainte d'être effacés par les seigneurs de la religion romaine, les tînt loin de la cour? Le tems était venu de montrer au monde combien la réforme avait suscité d'âmes fortes et énergiques. Il fallait mettre le peuple de la capitale, si injuste dans ses préventions pour tout ce qui portait le nom de protestant, à même de comparer ces corps robustes comme des chênes; ces figures pleines de feu et belles de mutilations gagnées sur des champs d'honneur; ces vêtemens austères des hommes de la réforme, avec ces catholiques, vieux avant l'âge, tout ruinés de débauches, vêtus comme des femmes, et qu'on devinait à l'atmosphère de parfums qu'ils répandaient autour d'eux. Ces catholiques ne savaient rien, n'apprenaient rien, ne s'étudiaient qu'à porter avec grâce une arme brillante, à monter à cheval et à séduire les femmes. Si

Luther eût gardé soigneusement dans un vase cette étincelle qui avait embrasé le monde, la réforme n'aurait point été opérée. Pourquoi donc se cacher, quand le grand jour n'est pas plus ennemi de leurs croyances que de leurs personnes?.........

CHAPITRE III.

Premières révélations de Catherine à son fils Charles IX. Combats et lutte du jeune prince. — Le chancelier Birague et son stratagême pour attirer les réformés à Paris. — Hymen de Marguerite avec le fils de Jeanne d'Albret arrangé par Catherine pour l'accomplissement de ses desseins.—Jeanne consulte ses amis.—Charles IX lui députe, ainsi qu'à Coligny, le maréchal Biron pour les attirer à la cour.—Coligny conçoit quelques craintes et envoie Nassau, son ami, à Blois.

Ces plaintes et ces avis des députés parvinrent bientôt dans toutes les parties de la France.

C'est ce moment, dit-on, que Catherine choisit pour mettre son fils dans la confidence de ses desseins, et pour lui dévoiler ce qu'il n'avait qu'entrevu. Elle lui apprit que le sang des protestans serait répandu bientôt en son nom, mais sans lui dire ni le jour ni l'heure qu'elle n'avait pas encore fixés, et qui pouvaient

dépendre d'autres volontés que celle des hommes.

Nous plaçons à cette époque la manifestation des secrets de Catherine à Charles IX, que d'autres historiens ont fait remonter quelques années auparavant. Mais l'impossibilité même qu'un enfant pût garder si long-tems de tels mystères, suffit pour rejeter une opinion démentie par tous les contemporains. Il est certain que vers ce tems, à la suite de l'entretien de Charles avec sa mère, le prince, pendant plusieurs jours, eut des tremblemens involontaires dans tous les membres; qu'il secouait la tête comme un homme en délire; qu'il parut en public l'œil troublé, le visage altéré, le corps chancelant, et que ces signes de douleur et de souffrances furent regardés comme la suite d'une querelle entre la reine et l'enfant royal. On a su, depuis, qu'aux premières confidences de Médicis, le sang jaillit des narines de Charles; qu'il frissonna, qu'il pâlit, et que la reine, sans s'effrayer, l'œil

immobile sur l'œil de son fils, avait continué ses révélations, et qu'elle s'était retirée ensuite, laissant le roi abîmé dans un stupide silence, seul acte de désobéissance que lui permettait sa mère. On dit encore qu'elle revint le lendemain, et le jour suivant, changeant à chaque fois de langage; et que, désespérant de triompher du malheureux enfant, en faisant intervenir le ciel dans sa querelle avec les réformés, elle avait pris le parti de les représenter conspirant dans l'ombre pour arracher à la royauté ses insignes et en revêtir l'amiral. Alors seulement son fils avait changé de visage, rompu le silence obstiné qu'il gardait lorsque sa mère prononçait le nom de la divinité, et il avait dit oui, à cette femme qui l'adjurait pour la quatrième fois de déclarer s'il voulait du sang des réformés, ou que les réformés prissent le sien. Dès cet instant tout fut dit pour les protestans; une pitié stérile, des remords plus stériles encore purent entrer dans l'âme du monarque,

mais l'arrêt prononcé par sa mère demeura irrévocable. Il aurait pu leur pardonner quand on lui disait qu'ils s'attaquaient à Dieu; il fut implacable depuis qu'on lui eut appris qu'ils en voulaient à sa couronne.

Si l'on veut lire les historiens de la Saint-Barthélemy, on verra la première entrevue de Catherine avec son fils, racontée comme nous le faisons ici. Ils parlent tous du coup terrible dont furent frappés les organes du jeune roi; de la lutte qui s'établit, après cet entretien, entre le cri de sa conscience qui n'était que la voix même du ciel, et le cri de la nature corrompue; des efforts inutiles, que le mauvais génie de sa mère répéta le lendemain et les jours suivans pour faire succomber son enfant; de la résistance prolongée de Charles, et de sa chute enfin, lorsque, par une inspiration infernale, Catherine laissant de côté les puissances invisibles qui effraient si peu le pouvoir, substitua aux visions de

l'autre vie les visions plus terribles de ce monde.

En ce moment un des familiers de Médicis se glisse dans l'appartement du prince : être mercenaire qui ploie au gré des vents, courtisan de tout valet en faveur, docile instrument de la politique de la reine à laquelle il s'est donné en corps et en âme, c'est le chancelier Birague. Il vient pour expliquer au prince ce qu'un reste de pudeur n'a pas permis qu'une mère racontât à son enfant. Il n'est pas chargé de défendre une mesure politique que prescrit le repos du monarque; loi suprême à laquelle il sacrifierait jusqu'au dernier débris de la monarchie, s'il était sûr que les ruines donnassent des faveurs nouvelles : seulement il va raconter au prince comment s'accomplira le drame de Catherine, sans que le palais du roi soit ensanglanté, et, s'il le veut, sans qu'une heure de son sommeil habituel lui soit enlevée : écoutons-le donc.

« Quand l'hymen projeté de la princesse Marguerite et du fils de Jeanne d'Albret, aura rassemblé dans la capitale l'élite des populations protestantes, des fêtes seront offertes par la ville aux jeunes époux au milieu du Pré-aux-Clercs, ou devant les Tuileries, comme Charles le voudra. Là, on construira un fort crénelé, couvert, entouré de murailles à l'instar des forts de guerre, et on annoncera aux Parisiens le spectacle d'un assaut. Les seigneurs de la cour seront distribués en deux troupes, l'une chargée de l'attaque, l'autre de la défense. Enfermé dans la citadelle avec la fleur de la noblesse, le duc d'Anjou soutiendra le siége; l'amiral et les siens conduiront l'attaque. Tout-à-coup un signal est donné; les catholiques s'arrêtent, chargent leurs armes, s'élancent du fort, assaillent les rebelles, les poursuivent, les exterminent, et le protestantisme est effacé de la France. « Admirable, répétait Charles IX en interrompant à chaque instant

son conseiller; je la leur rendrai belle à ces coquins de huguenots; ma mère n'aurait pas mieux trouvé. » Birague n'était pas l'auteur de ce stratagème, il fût allé plus vite : c'était lui qui avait coutume de répéter : « qu'il ne demandait au » prince pour sauver l'État que quelques » cuisiniers : » Survient la reine mère qui écoute le projet du courtisan, comme si c'était une inspiration inconnue pour elle; qui l'arrête et jette dans l'entretien quelques pâles objections que Charles détruit sur-le-champ, ou de feintes difficultés sur l'hymen de Marguerite, qui irritent l'impatience de l'adolescent. « Pardieu s'écrie-t-il, il faut ouïr le *petit*; c'est le nom qu'il donnait au duc de Retz : bonne oreille et esprit inventif. » Le duc de Retz, qu'on appelle alors, instruit par Catherine, s'extasie en écoutant ce stratagème, dont il veut faire honneur à l'imagination du roi qui ne se possède plus et blasphème de joie. L'hymen de Marguerite, l'invitation de l'a-

miral aux fêtes nuptiales, l'exécution des ruses de Birague, la pensée du meurtre, le meurtre des réformés : il se charge de tout, dans cette vie comme dans l'autre, aux yeux des hommes et devant le tribunal de Dieu. Nous le verrons au lit de mort.

Cette Marguerite, dont l'hymen avec le roi de Navarre a été décidé dans les conseils de la reine, n'a pas encore accompli sa vingtième année. C'est un modèle de beauté que les muses grecque et latine ont chantée tour à tour, que les monarques étrangers viennent admirer les uns après les autres, dans ces danses vives et légères qu'elle a mises à la mode et où elle n'a pas encore de rivale. C'est elle qui a réveillé le goût éteint depuis François Ier de ces tournois, où les jeunes seigneurs se disputent ses regards et ses applaudissemens; âme tendre et voluptueuse qui prie, dit-on, avec la même ardeur qu'elle aime. On dit que, dans un de ces tournois, elle a séduit le cœur du

duc de Guise, qui est de tous les bals où doit danser celle qu'on destine au jeune Henri, et dont il a reçu des rubans, des fleurs, des livres de prières, et, si l'on en croit le bruit public, des faveurs d'un plus haut prix, que cette femme prodiguera un jour avec une facilité que sa famille semble déjà prévoir. « En donnant ma sœur Margot au prince de » Béarn, répétait Charles IX, je la donne » à tous les huguenots du royaume. » Il est certain que le duc de Guise avait osé porter ses regards jusque sur Marguerite, encouragé par sa belle maîtresse, et par Catherine qui la lui avait promise, et dont la politique versatile retirait une parole donnée, aujourd'hui que Marguerite n'était plus qu'un instrument de vengeances. Outre que cet hymen devait accroître l'orgueil et la puissance d'une maison qu'elle voulait tôt ou tard abaisser, il aurait excité les justes inquiétudes du parti réformé, et alors plus de sang hérétique pour Catherine. Mais livrer Mar-

guerite au fils d'une reine qui s'était placée dans ses États à la tête de la réformation; la livrer, malade d'amour pour le brillant duc de Guise, à un prince qui commençait sa fortune et sa gloire; quel gage d'affection plus grand pouvaient demander les protestans? quelle autre garantie étaient-ils en droit d'exiger? Il est probable que le cœur de la malheureuse Marguerite ne fut point interrogé. On lui porta les ordres de sa mère, et elle se résigna. Peut-être était-elle avertie secrètement par Catherine que ce sacrifice était nécessaire au repos de la monarchie : soumission filiale dont la postérité tiendra compte à cette femme légère, lorsqu'elle sera appelée à juger ses fautes et ses vertus.

C'est Biron qui est chargé de demander à la reine de Navarre la main du prince de Béarn pour Marguerite de France. Jeanne, qui connaît Charles et sa mère, veut interroger avant tout ses théologiens. Elle les assemble en effet, et,

pendant qu'ils disputent entre eux, elle écrit à Coligny, elle écrit à ses amis de La Rochelle, et à quelques réformés de Blois sur l'alliance que lui propose Catherine. L'amiral, ébranlé par les remontrances des députés, et par tout ce qui se passe en France depuis quelques mois; du reste, las du repos, et amoureux de cette vie des camps qu'il ne quitta qu'à regret, calme les inquiétudes de Jeanne. Il voudrait qu'on hâtât un hymen qui doit porter les derniers coups aux prospérités de leur plus cruel ennemi, de Philippe II. Les députés de La Rochelle, qui ont voulu voir la cour de leurs propres yeux, croient que la face des choses a changé depuis que Charles leur a souri et que la reine mère leur a donné audience. Quant aux seigneurs réformés qui ont suivi la cour à Blois, leurs paroles sont autant de prophéties. « Le pouvoir de Catherine pen-
» che vers sa ruine ; Charles évite les re-
» gards de Médicis, ne se montre plus
» avec elle en public, ne la voit que

» dans l'intérieur de ses appartemens,
» toujours entouré de gardes; et comme
» Néron quittait Agrippine, il quitte or-
» dinairement sa mère après un froid
» baiser. Le moment n'est pas loin où
» Charles saisira les rênes de l'empire,
» reléguera sa mère dans le fond du pa-
» lais, et en exilera le duc d'Anjou dont
» la vue lui donne des tremblemens.
» Déjà même, si l'on en croit quelques
» catholiques, le prince favorise les nou-
» velles croyances, non par zèle pour la
» vérité, mais par jalousie contre son
» frère dont les catholiques ont fait leur
» chef, et qu'ils ont doté d'un apanage
» annuel de deux cent mille écus. »

Ames confiantes qui jugeaient sur les apparences et ne voyaient pas que le silence du prince devant la reine, cet embrassement glacial, ces mots piquans contre Catherine, qui s'échappaient de ses lèvres, en présence de ses courtisans; que cette colère contre son frère, et cette agitation convulsive qui le saisissait quand

on en prononçait le nom, ou qu'il l'apercevait subitement, n'étaient qu'un jeu calculé entre la mère et le fils pour tromper les réformés sur le piége qu'on leur tend et auquel on est sûr qu'ils se laisseront prendre. Ils ne voient pas que Charles sait tout; qu'il connaît les secrets de Médicis; que, né pour dissimuler, il a dans quelques leçons appris à changer de visage à volonté.

Jeanne d'Albret avait prié ses conseillers de lui donner leur avis par écrit sur une union qu'elle regardait comme de funeste augure. Ceux qui avaient vu la cour, qui connaissaient Catherine, ou qui avaient étudié Charles, ne voulaient pas de mariage. Ils conjuraient Jeanne de se rappeler les cruels traitemens que le roi de Navarre avait endurés de la reine mère, femme implacable qui ne pardonnait jamais. « Le roi n'avait autour de » lui que des princes ennemis des réfor- » més : madame Marguerite était pleine » de ruses et de coquetterie, et on parlait

» sinistrement de ses mœurs. Si le prince » de Navarre persévérait dans sa foi, ce » mariage ne pouvait être qu'une se- » mence de troubles, attendu que le roi » ni le duc d'Anjou son frère ne pour- » raient le voir de bon œil, sans irriter » les catholiques. Et qui empêchait Ca- » therine de pourvoir madame Margue- » rite en Portugal, comme les moyens » s'en offraient? Il ne fallait pas croire » avancer le règne de la religion par cette » union, car la reine mère ne souffrirait » jamais l'exercice de la réforme dans son » palais; le clergé remuerait, et madame » Marguerite, ou abandonnerait la foi ca- » tholique, et alors l'anarchie était dans » la famille royale, ou voudrait que son » époux quittât la réforme, et alors de » la mésintelligence, des haines et peut- » être des amours adultères. »

La plupart des conseillers de Jeanne d'Albret souhaitaient au contraire l'hymen : ils écartaient facilement les objections de la reine et des adversaires de cette union.

A les entendre : « ce n'était pas, comme
» Jeanne le pensait, à l'instigation de Ca-
» therine, mais de la jalouse maison des
» Guises, que le feu roi de Navarre avait
» été abreuvé de tant d'humiliations et
» d'outrages. Quand il serait vrai que la
» reine mère eût haï le roi de Navarre,
» l'âge devait avoir éteint en elle cette
» vieille haine qui désormais était sans
» motif. Ardente et italienne, cette
» femme avait besoin d'aimer ; sa fille
» et son gendre hériteraient naturelle-
» ment d'une tendresse qu'elle prodi-
» guait sous un autre nom dans son jeune
» âge. La présence du prince de Béarn,
» dans les conseils du roi, à la cour,
» dans l'intérieur du palais, accoutume-
» rait les vieux courtisans à la contem-
» plation de croyances qu'ils ne repous-
» saient, que parce qu'ils craignaient que
» leur manifestation n'écartât les regards
» et les faveurs du monarque ; ils se ré-
» concilieraient avec le culte réformé
» dès que ce culte pourrait donner des
» grâces, des pensions et des honneurs.

» Charles IX, à son tour, assemblerait
» peut-être un conseil national, pour
» juger les disputes religieuses qui déso-
» laient la France. Dieu éclairerait à la
» fin le monarque, en le retirant de ces
» ténèbres où il marchait moins par obs-
» tination que parce qu'il n'avait aucun
» conseiller qui pût lui dire la vérité?
» Refuser une semblable alliance, c'était
» blesser l'orgueil de Catherine, irriter
» Charles, réjouir la maison des Guises,
» et s'exposer à la colère des catholi-
» ques. »

« Tous les esprits, écrivaient d'autres réformés à la reine de Navarre, cherchent à deviner l'heure de l'invasion de la Flandre, mais Catherine reste impénétrable; seulement on sait que l'ambassadeur d'Espagne a de fréquens entretiens avec elle; on l'a vue verser des larmes, et interrogée sur ses pleurs elle a répondu qu'Adère et d'autres Français envoyés en Espagne pour recueillir des renseignemens sur le genre de mort d'Éli-

sabeth sa fille, accusaient Philippe de cette mort soudaine. Élisabeth avait été empoisonnée. »

Ces inquiétudes maternelles, ces entrevues avec l'ambassadeur de Philippe, ces larmes, ces paroles interrompues et recommencées incessamment comme dans les grandes douleurs, ne sont point des rêves d'une imagination prévenue. Les protestans ne se trompent pas ; ils racontent ce qu'ils ont vu : c'est encore un piége que l'artificieuse Catherine tend à Jeanne d'Albret, qui n'oserait soupçonner des pleurs qu'une mère répand sur sa fille. Mais Catherine ne veut pas laisser à d'autres le soin d'exprimer tout ce qu'elle souffre intérieurement.

« Je confondrai le ciel et la terre, écrit-elle à Jeanne, tâchant de peindre le désordre de ses idées jusque dans la forme tremblante qu'elle donne aux signes muets qui les représentent à l'œil ; je confondrai le ciel et la terre, ou j'aurai vengeance de cette injure. » En

même tems elle offre à Jeanne quinze mille hommes pour franchir les Pyrénées, pour envahir la Navarre et frapper l'Espagne au cœur, pendant que les armées françaises soulèveront la Flandre et arracheront ces belles provinces au joug de Philippe II. Qu'on se représente l'état de Jeanne d'Albret : une femme mère et épouse d'une postérité de rois, qui recherche l'alliance d'une pauvre famille de souverains, reléguée sur des rochers; Henri de Navarre, héritier du sceptre des Valois si Charles meurt sans postérité; malheur auquel Charles est condamné de l'avis des médecins; les protestans du royaume qui lui écrivent à la fois que Dieu veut cet hymen, et de ne pas contrarier les desseins de la Providence; ses ministres qui la pressent d'y consentir; ses courtisans, car il s'en était glissé jusque dans les montagnes du Béarn, qui lui montrent Catherine rongée par l'âge et les soucis, un pied dans la fosse où la pousse son fils; et avant que la tombe se

ferme sur cette femme, Jeanne saisissant le pouvoir échappé à Catherine! Voyez, lui disent ses vieux officiers, voyez le duc d'Anjou, que la renommée laisse sans rival, et qui tombera de sa gloire le jour où le jeune Béarnais se montrera à la cour de Charles IX. Les protestans lui montrent la réforme entrant dans la famille des Valois; les prêches rétablis en France; les lois sanglantes contre les hérétiques rapportées; un conseil national s'assemblant pour guérir les plaies de l'Église; les biens injustement ravis, et le prix de la dépouille des hérétiques morts en prison, ou dans les flammes, restitués aux familles des condamnés. Les courtisans lui peignent cette peste de flatteurs qui souillaient jusqu'au pudique langage des muses pour applaudir à toutes les iniquités des rois, chassée sans pitié du palais; tout ce peuple d'astrologues, de devins, de prophètes, de sorciers, de bouffons, d'histrions et de parfumeurs, bannis de France et renvoyés par delà les Alpes

dans cette superstitieuse Italie qui nous en avait fait don ; les délateurs punis des galères ; toutes les listes de proscriptions déchirées ; l'exil, la peine de mort abrogés en matière religieuse : voilà tout ce qu'un hymen promet à Jeanne d'Albret !

Quelle situation que celle de Jeanne, placée entre l'impatience et la crainte des dons de sa rivale ! Les repoussera-t-elle ces dons funestes ou heureux, car Dieu seul les connaît ? Que dira-t-elle à l'envoyé de Catherine qui attend sa réponse, qui la presse, qui l'observe, qui la suit partout, qui ne lui laisse pas un moment de repos ? Il faut se décider, prendre un parti ; on l'attend. Ecoutons-la !

« Mon âme est angoissée ; je ne sais que résoudre. Madame Catherine qui a soulevé l'Espagne, Rome, la France contre de pauvres et vieux chrétiens qui, depuis dix ans, les livre par centaines au bourreau, et qui vient comme en sup-

pliant offrir sa fille à l'un de ces hérétiques!... Cette union troublera le monde; Rome va crier au scandale, refuser les dispenses demandées; puis les catholiques s'agiteront; Philippe II menacera, remuera ciel et terre; la maison de Lorraine se révoltera, et peut-être le duc de Guise viendra-t-il disputer les armes à la main celle qui lui fut promise en mariage. »

Elle demande des prières à ses femmes, à ses ministres, à ses sujets; elle en fait elle-même pour connaître l'avenir, car la réforme, qui n'a pas encore banni les révélations intimes du créateur avec la créature, ne défend pas de croire que Dieu peut enseigner ce qui doit arriver à qui le prie dévotement. Il est certain qu'après ces prières, son âme fut vivement agitée, et qu'elle eut des songes. Elle vit la mort la frappant au milieu des pompes nuptiales; et les convives tout souillés de sang et de vin; et elle se réveilla en sursaut, en criant à ses femmes de lui

laisser embrasser son malheureux Henri. Les historiens rapportent ces visions. Au même moment Coligny éprouvait des combats intérieurs qui, la nuit, lui couvraient le front de sueur ; il croyait entendre comme une voix d'en haut qui lui criait : « Qu'as-tu fait de Jeanne d'Albret ? qu'as-tu fait de tes frères ? » Il est certain encore que Catherine avait prévu jusqu'à ces sombres pressentimens qui ne manquent jamais d'assaillir la nature humaine, la veille de quelque grande détermination.

Jeanne se défiait de Biron ; aussi le reçut-elle avec *un front renfrogné*, écrivait le maréchal à Cossé, mais *enfin elle se modéra.* « Ce serait simplicité trop grande, » répétait Biron, de laisser souffrir s'écouler si belle occasion à l'honneur et » profit de toute la France. Cette occasion » perdue, il ne restera plus à Jeanne » qu'un vain repentir de sa faute passée. » La reine demanda quelques jours de réflexion.

Biron avait ordre de travailler à tenir séparé l'amiral de la reine de Navarre, car Catherine redoutait les lumières de Jeanne, sa grande âme, et son ascendant sur Coligny.

Le rôle de Biron ne se bornait pas à annoncer à Coligny l'hymen de Marguerite. Il avait ordre d'insinuer, dans ses entretiens avec l'amiral, que la puissance de Médicis déclinait de jour en jour; que cette femme ne serait pas long-tems encore l'arbitre des périls et des faveurs; que Charles sentait déjà les aiguillons de la royauté; que l'ombrageuse tutelle de Médicis commençait à lui peser; que jaloux des triomphes qu'elle amassait avec tant de complaisance sur la tête du duc d'Anjou, il voulait se réfugier dans le camp protestant afin d'échapper à cette obscurité où sa mère le confinait tout vivant, et de là lui rendre terreurs pour terreurs, tyrannie pour tyrannie, humiliations pour humiliations.

Comment soupçonner que Biron n'é-

tait qu'un agent de mensonge, qu'un instrument de fraude, que le vil auxiliaire des projets de Catherine; qu'un soldat pût descendre du rôle de valet à celui d'espion et trahir un de ses compagnons d'armes? L'amiral fêta Biron, le caressa, s'ouvrit à lui avec une franchise quelquefois insultante pour la reine mère et son protégé, plaignit Charles, pleura sur la royauté captive, et s'abandonna à toutes les illusions dont le ministre de Catherine voulut l'amuser.

Ce vieux Coligny, dernier débris des défaites de la réforme, semblait rajeunir quand on lui parlait de combats : mourir sur un champ de bataille d'un coup de lance, était tout ce qu'il demandait à Dieu; mais avant de fermer les yeux, il voulait voir l'abaissement de cette maison d'Autriche qui avait porté de si terribles coups à sa patrie, et le châtiment de Philippe II. Tout soldat devenait son confident naturel, quelque bannière qu'il eût suivie; point de secrets pour qui s'était

battu pour lui ou contre lui. Il aimait surtout à s'entretenir avec le duc de Nassau banni de sa patrie, esprit inquiet et remuant comme tous les proscrits; mais qui mêlait à une grande énergie de caractère, l'art d'inspirer la confiance et le don plus difficile de garder la sienne sans paraître ni déguisé ni ombrageux.

C'était un jeune seigneur, beau, bien fait, séduisant dans ses paroles comme dans ses vêtemens; d'une valeur chevaleresque; dédaigneux de la vie qu'il usait dans des débauches nocturnes, et jouait à chaque instant pour l'honneur de ses nombreuses maîtresses. Il était aimé du prince qu'il amusait par des saillies spirituelles, des femmes dont il tournait la tête par sa bonne mine, des soldats qui n'avaient jamais rien vu de si brillant un jour de bataille. Nassau conçut des soupçons sur Biron, et il proposa à son vieil ami de se rendre à la cour de Médicis. « Pendant les fêtes qu'on ne manquera pas de lui donner, il observera l'attitude des Guises,

la figure des courtisans, les occupations du duc d'Anjou, et jusqu'aux moindres mouvemens de Catherine et de Charles; et de retour il lui dira ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, ce qu'on lui a dit, ce qu'il a deviné. »

CHAPITRE IV.

Nassau, de retour de la cour de Charles IX, achève d'ébranler les résolutions de l'amiral. — Coligny part pour Blois. — Fêtes qu'on lui fait à la cour. — Charles IX et sa mère s'étudient à le tromper. — Il s'aperçoit de leur ruse et s'éloigne. — Effet que produit la fuite précipitée de l'amiral.

NASSAU partit, trouva les Guises dans la stupeur, le cardinal de Lorraine conférant avec le nonce du pape pour empêcher le mariage de Marguerite, les amis de l'amiral dans la joie, les courtisans parlant avec respect du courage et de la résignation des réformés, les catholiques troublés et inquiets. Il vit Catherine moins orgueilleuse; objet de moins de flatteries et d'adorations; le duc d'Anjou sans cortége; Charles attirant seul les regards et les hommages, commandant avec arrogance, obéi avec tremblement, évitant

sa mère qu'on ne semble plus visiter que par pitié ou par haine peut-être, cherchant les seigneurs réformés, jouant avec eux et les associant même à ses parties de débauche. Nassau voulut savoir si le prince soutiendrait dans son palais le rôle qu'il jouait en public, et Charles ne se démentit pas un moment. Nassau vit en lui un adolescent qui, ayant une fois goûté du despotisme, ne pouvait plus s'en passer et voulait l'exercer sans partage ; dans Catherine une femme qui aimait le pouvoir comme un amant ; tous deux souhaitant une guerre étrangère, l'un pour briser le dernier frein qui le retient encore, l'autre pour relever sa fortune en ruine à l'aide d'alliances nouvelles. L'un et l'autre nommaient l'amiral, se plaignaient de son éloignement, de ses défiances, et le demandaient pour lui livrer des secrets que lui seul pouvait entendre.

Nassau, pour découvrir la vérité, alla jusqu'à demander des rendez-vous à ces filles de la reine, beautés vénales qu'il

était aussi facile de séduire que d'acheter. Il revit ses anciennes maîtresses, en fit de nouvelles, et n'apprit que ce qu'il savait déjà. Il partit alors.

De retour, il trouva l'amiral entouré de réformés et de catholiques envoyés par la reine mère, et qui lui répétaient tout ce qu'il venait lui annoncer. Coligny, irrésolu jusqu'à l'arrivée de son ami, ne put résister aux instances d'hommes qui ne s'étaient pas vus, et qui parlaient tous le même langage. Honteux des frayeurs qu'on avait tâché de lui inspirer, et auxquelles il avait succombé un moment, il promit de se rendre à la cour de Médicis. Il se prépara dès ce jour pour ce voyage. Mais lorsque l'heure de s'éloigner fut venue, on remarqua qu'il détournait avec peine ses regards de sa femme qui l'embrassait étroitement, et le conjurait, par toutes ces visions qui la tourmentaient chaque nuit, de veiller sur lui et sur les siens ; on eût dit que cette voix était celle de quelque envoyé

céleste. Téligny et d'autres protestans étant survenus, il prit ce visage sévère qu'il avait ordinairement le jour d'une bataille, tâcha de se moquer de ces superstitieux pressentimens, rêves d'une âme tendre, embrassa sa femme, son gendre, son ministre, ses amis, et quitta La Rochelle, suivi du maréchal de Cossé, qui venait de lui remettre une lettre écrite de la main du roi. Charles lui parlait d'une garde de cinquante gentilshommes réformés qu'il avait choisis lui-même. On voulait donner à la marche de l'amiral la pompe et l'appareil d'un triomphe; à défaut de fleurs, on conduisait la victime humaine à travers les acclamations et les fêtes. Les populations, instruites d'avance, accouraient pour contempler celui qui avait si long-tems fait trembler la monarchie; les catholiques inclinaient la tête, frappés d'un respect involontaire, devant tant de gloire et d'infortune; les protestans n'osaient témoigner hautement leur admiration, et

se contentaient de toucher les vêtemens de leur vieux capitaine ; les gouverneurs l'accompagnaient de ville en ville : point de cris ni d'outrages sur son passage, mais le silence profond qu'on garde à la vue de quelque homme extraordinaire. Quand l'amiral sera frappé près du Louvre, il se rappellera cette marche triomphale.

La cour était à Blois quand on annonça l'arrivée prochaine de Coligny : aussitôt un grand mouvement se manifeste dans le palais. Charles, qui ne peut se réprimer, parle d'aller rendre grâce à Dieu, comme à la nouvelle d'une victoire ; les courtisans se regardent et regardent le prince pour savoir comment ils composeront leur figure. Dès qu'ils ont vu le prince sourire, ils expriment tumultueusement leur joie. Pison et Plancine ne montrèrent pas des transports plus vifs quand ils apprirent la mort de Germanicus. Catherine seule sut jouer son rôle. Indifférente à ce qui se passait, elle reçut, sans montrer aucune joie, la

nouvelle de l'arrivée de l'amiral ; et, entourée de ses femmes, parut s'occuper de sa parure comme une reine désœuvrée ou une captive..

En ce moment on entendit un grand bruit d'hommes et de chevaux : c'était l'amiral qui entrait à Blois. On avait ordre de le conduire devant le prince sans lui donner le tems d'ôter ses vêtemens. Aussitôt qu'il aperçut le roi, il s'agenouilla en signe de respect ; mais Charles lui donna la main, le releva et l'embrassa. Les courtisans muets étaient attentifs aux paroles qu'allait proférer le prince, car elles devaient leur servir de règle, de prétexte, et, au besoin, de justification. « Jamais jour ne me fut si agréable, dit Charles ; nous vous tenons maintenant, vous n'échapperez pas d'ici quand vous voudrez. » Ces paroles ambiguës inquiétèrent la pénétration des assistans et émurent visiblement l'amiral qui en chercha le sens mystérieux sur la figure du monarque et des spectateurs. Charles sentit

aussitôt son imprudence, et sur un signe de sa mère (car elle venait d'arriver), il se hâta de la réparer en prodiguant à l'amiral ces caresses naïves, ces témoignages passionnés d'intérêt, familiers à l'enfance : « Mon père! mon père! répétait-» il en essuyant des pleurs qui tombaient » des yeux de l'amiral attendri, vous ne » me quitterez plus, n'est-il pas vrai? » Il touchait ses cheveux blancs, il lui serrait les mains, il souriait, le montrait aux courtisans, à sa mère : il était ému jusqu'aux larmes : jamais scène ne fut jouée avec une si savante perfidie. L'amiral n'avait pas la force de parler; il balbutiait des mots entrecoupés qu'achevait le prince; il était hors de lui-même : l'entrevue dura près d'une heure. Charles voulut qu'on l'accompagnât en pompe à son hôtel. Le peuple s'était assemblé comme dans un grand événement, et c'en était un pour lui que la vue de cet homme dont toute la France s'occupait : aussi pour arriver à son logement fut-il.

obligé de fendre des flots de citoyens qui criaient en l'apercevant : *Voilà l'amiral, l'amiral de Châtillon : place à l'amiral.*

A peine est-il loin qu'un conseil secret a lieu. Plusieurs courtisans voulaient qu'on se saisît à l'heure même de l'amiral désarmé, et qu'on l'abandonnât à des meurtriers dont ils citent déjà les noms ; mais quelques réflexions eurent bientôt apaisé cette fièvre de sang. « L'amiral était venu seul à Blois, car il ne fallait pas compter ces pauvres gentilshommes réformés qui l'accompagnaient ; or ce meurtre coûterait à commettre autant que le meurtre du parti de Châtillon. Il serait imprudent, pour quelques gouttes de sang plus ou moins glorieux, de jouer le repos et peut-être les destinées de tout un peuple ; le massacre général des réformés ne demanderait ni plus de peine, ni plus de mystère : on ne gagne jamais à précipiter les coups d'État, et ce ne serait rien faire que d'abattre la tête de l'hérésie, si les membres étaient épargnés. » Il ne fut

plus question du meurtre de Coligny.

Il était allé faire la cour à Catherine, qui le reçut avec autant de pompe et d'apparat qu'elle avait montré d'indifférence en apprenant l'arrivée du chef des réformés ; on eût dit qu'elle donnait audience à l'ambassadeur de quelque grande puissance. Elle était assise sur son trône, vêtue avec magnificence, resplendissante de pierreries, entourée de ses dames d'honneur, et parée comme dans les jours de réception. L'amiral était vêtu de son justeaucorps de bure qu'il mettait ordinairement en tems de guerre : il avait conservé sa longue barbe blanche, que les courtisans ne portaient plus, pour plaire à Charles, trop jeune pour en avoir, était venu à pied comme un simple soldat, et avait refusé la litière de la cour et les gardes qui devaient l'accompagner. Cette première entrevue fut courte : on s'observait de part et d'autre ; on échangea quelques paroles insignifiantes, et on se sépara.

De retour dans son hôtel, l'amiral trouva une somme de cent mille écus dont le prince lui faisait présent, en dédommagement des pertes domestiques qu'il avait éprouvées dans les guerres civiles. Le roi lui permettait de revendiquer les meubles magnifiques enlevés du château de Châtillon ; lui laissait la garde-noble des enfans de feu d'Andelot, son frère, et la jouissance pour un an de tous les bénéfices que le cardinal de Châtillon possédait en mourant. Tous ceux qu'on connaissait attachés à l'amiral eurent part aux libéralités du monarque : à Téligny, de riches présens; à Cavagnes, dont le prince ira voir bientôt le supplice, la charge de maître des requêtes; aux autres gentilshommes qui avaient partagé l'exil et les destinées de Coligny, des armes, des chevaux, de l'or en abondance; à tous des paroles d'amitié et des louanges.

Catherine n'oublie pas de flatter l'orgueil du vieillard; Coligny ne marche

plus qu'entouré de gardes nombreuses et brillantes; ses images abattues sont relevées; il assiste à tous les levers du prince; à sa vue, les courtisans s'écartent et s'inclinent en signe de respect; dans les cérémonies publiques, il suit immédiatement Montmorency, le plus illustre des maréchaux. Charles s'ennuie quand l'amiral ne vient pas : paraît-il? la figure de Charles s'épanouit; ses paroles, rares et tristes, se pressent sur ses lèvres avec une joyeuse volubilité; il jure, il blasphème, et ses favoris qui comprennent, à ces emportemens insultans pour la divinité, que Charles est content, travaillent à faire mentir leur figure. Mais tous ne sont pas également habiles ou heureux; alors des signes muets d'admiration ou de joie tumultueuse, comme les exprimerait l'enfance, rétablissent l'équilibre de la servitude, et compensent cette funeste aridité des traits du visage. C'était un spectacle désolant qui, chez les anciens, eût fait nier à Tacite l'intervention de la

divinité dans les choses humaines, que cette menteuse adoration rendue par les valets du pouvoir à un homme dont ils déchireront les membres et montreront le sang sur leurs vêtemens, comme un témoignage d'amour pour le monarque! Alors s'établit entre ces courtisans un nouvel assaut de servilité, entre Catherine et son fils une lutte nouvelle de ruse et de fourberie, pour endormir cette malheureuse victime. On vit, chose étonnante! Charles associer un sujet rebelle à ce pouvoir qui rassemble sur la tête des rois quelques rayons de la divinité, et accorder, aux prières de Coligny, la vie d'un jeune seigneur condamné à mort pour des propos contre le prince, et dont les larmes même de Catherine n'avaient pu retarder le supplice : clémence qui n'était qu'un jeu comme tout le reste, mais qui trompa les courtisans accoutumés à juger sur les apparences. Aussi, dès ce moment, l'amiral se vit-il salué à son réveil par un peuple de supplians qui ve-

naient solliciter des grâces de celui qu'ils appelaient la veille du nom de factieux, et demander à s'asseoir à table à côté d'un hérétique qu'ils avaient promis si souvent de ramener mort ou vif à la reine mère. On les voyait chercher péniblement des mots nouveaux pour parler de cette étrange nouveauté jetée tout-à-coup au milieu d'eux, et tourmenter la langue pour qu'elle leur prêtât des expressions qui dissimulassent leur honte et justifiassent à la fois le passé et l'avenir.

Alors furent imaginées des alliances de mots bizarres : on eut des traîtres vertueux, des hérétiques croyans; les mots n'étaient plus les signes de la pensée universelle, mais l'image de la pensée individuelle; on effaça même du langage l'expression d'hérétique qu'on remplaça par celle de *politique errant*. Les courtisans ne remarquaient pas que dans ce travail de mots il faisaient le procès au pouvoir qui avait poursuivi l'erreur par la flamme et le fer. On observa que ceux qui s'étaient

montrés les plus ardens à décrier les talens militaires de l'amiral, qui l'avaient insulté jusque dans ses affections domestiques, qu'on avait vus assister à l'encan de ses meubles, au Châtelet, prostituèrent la muse latine, trouvant insuffisant l'idiôme national, pour louer l'amiral. Ils le comparaient aux plus grands capitaines des tems anciens; ils vantaient ses mœurs; ils demandaient à grands cris la restitution des meubles dont le gouvernement s'était emparé au château de Châtillon. Quand l'heure sera venue, nous les entendrons crier : Nous voilà, à Catherine qui les appellera pour s'en servir en guise de bourreaux. Ce sont les réclamations de ces hommes infâmes, appuyées des représentations énergiques de l'amiral, qui obtinrent le passage à travers la France et le repos dans leur patrie, pour tous les habitans de la Savoie qui avaient servi dans les armées protestantes. Voici la lettre que Charles écrivit à ce sujet au duc de Savoie :

« Mon Oncle, ie m'asseure que la
» seuérité dont vous auez vsé à l'en-
» contre de ceux de vos suiets, qui sont
» de la Religion, et ont suiui les miens
» que l'on prétendoit porter les armes
» contre moy, durant ces derniers trou-
» bles, a esté seulement pour le regret
» et desplaisir que vous auiez de les voir
» entreprendre choses que vous estimiez
» m'estre desagréable, et non pour of-
» fense qu'ils eussent commise contre
» vous. En quoy ie ne puis que beaucoup
» louer vostre droitte intention en mon
» endroit. Mais puis que vo auez cognu
» qu'ayant, de ma part, despouillé tout
» mescontentement, j'ai r'allié les miens
» les vns avec les autres, et restably un
» chacun en ce qui lui appartenoit et dont
» il povoit auoir esté priué à l'occasion
» desdits troubles, durant lesquels la pas-
» sion ne permettoit non plus que la ma-
» ladie du patient, juger ce qui estoit ex-
» pédient : maintenant ie vous veux
» faire une requeste, non point ordi-

» naire, mais des plus affectionnées que
» vous sauriez auoir de moy. C'est que,
» comme pour l'amour de moy, vo auez
» traité vosdits sujets extraordinairement
» en ceste cause, vous veuilliez aussi en
» ma faueur priuée et spéciale recomman-
» dation, les receuoir en vostre bonne
» grâce, remettre et restablir es biens
» qui ont esté à cause de ce confisquez; et
» me donner ce contentement que ie
» puisse faire cognoistre aux miens que
» ie veux non-seulement accomplir et ob-
» seruer ce que sainctement ie leur ay
» iuré et promis : mais que de mesme
» amour duquel ie les embrasse, ie désire
» aussi faire quelque chose pour ceux qui
» à cause d'eux ont porté quelque afflic-
» tion chez mes amis : à ce qu'ils se resen-
» tent de la faueur, grace et protection,
» que ie leur veux impartir. Ceste re-
» queste est si iuste de soy, et tant pleine
» d'affection de ma part, que ie m'as-
» seure que volontiers m'en accorderez

» l'effect. Aussi ne vous en feray-je plus
» longue instance. »

Fatigué de tant d'hypocrisie, l'historien de ces tristes jours est réduit, pour jeter quelque ombre dans son tableau, à louer les embrassemens que le duc d'Alençon prodigue à Coligny. Du moins, ces caresses ne ressemblent pas à celles de Catherine, ni de Charles, ni de leurs familiers; mais elles ne sont pas pures encore, et s'adressent moins au guerrier vieilli dans les camps, et qui a retrouvé une patrie et des frères, qu'à l'homme qui peut faire encore trembler la monarchie; car le duc d'Alençon, esprit plein de chagrin et de jalousie, nourrit secrètement des pensées de trouble et de révolte qu'il compte que l'amiral appuiera de son génie et de son épée. Il se trompe.

Est-il vrai qu'on débattit de nouveau dans un conseil secret la mort de l'amiral; que cette fois la lutte entre ceux qui soutenaient l'opportunité ou le danger du

meurtre ait été longue et opiniâtre; que cette question de vie et de mort n'ait été décidée qu'à la majorité de quelques voix et après un débat violent qui aigrit les esprits et fit souvent changer de face à la discussion? C'était le bruit public. On assurait qu'aucun des familiers de la reine n'avait paru à cette assemblée, et on croyait que Catherine y avait poussé les partisans des Guises, contente de leur voir faire parade de cruauté, afin de leur jeter le sang de l'amiral, si Dieu renversait ses desseins. Ceux qui lisaient Tacite pour connaître l'avenir et expliquer le présent, remarquaient que Tibère avait refusé par les mêmes motifs d'assister au combat de gladiateurs et y avait envoyé Drusus; d'autres, qui auraient regardé comme une fable cette absence de la reine quand il y avait du sang en discussion, y croyaient depuis qu'on avait prononcé devant eux le nom de Tibère, car il leur semblait que, placés l'un et l'autre dans la même situation, ils n'a-

vaient pu agir différemment. Il est probable que l'amiral sut quelque chose de cette réunion des partisans des Guises en l'absence de Henri leur chef qui s'était éloigné subitement.

Il serait difficile d'expliquer autrement le départ précipité et inattendu de Coligny, à moins qu'on ne pense que ce faste de caresses eût pu lui donner des soupçons. Ce fut un grand étonnement à la cour de Médicis. Ceux qui avaient voulu précipiter la catastrophe, étaient tout joyeux, car, prophètes de malheur, ils avaient annoncé à Catherine que sa proie lui échapperait. La reine, pâle et défaite, quittait, appelait, redemandait son fils ; les fêtes étaient suspendues ; les courtisans gardaient un morne silence ; le palais, vaste et délaissé, s'ouvrait et se fermait sans cesse, et ne retentissait plus que des pas précipités d'hommes qui passaient de l'appartement du prince à l'appartement de la reine, pour interroger la figure de leurs maitres.

Tout-à-coup ce lugubre repos est suspendu : tout ce peuple de valets, d'espions se précipitent au devant d'une autre nouveauté. C'est Guise qui, escorté d'un bruyant cortége de gens armés et poussé par le cardinal de Lorraine, vient demander compte du sang de son père dont la renommée charge la tête de l'amiral; accusation odieuse que le conseil du prince a déjà plusieurs fois repoussée et que Guise renouvelle en ce jour, impatient qu'il est, dit-on, d'en finir avec un homme dont la renommée inquiète sa jalousie. Catherine se crut perdue.

Il est certain que la rencontre de ces deux hommes dans une ville comme Blois aurait amené quelque catastrophe funeste pour Médicis; mais la fortune voulut que l'amiral fût déjà loin quand cette soudaine apparition émut les esprits. Les protestans dépêchèrent aussitôt des courriers à Coligny. Alarmé de ces avertissemens qui lui parviennent coup

sur coup, Coligny envoie un des siens demander au prince des gardes nouvelles.

Pendant que Téligny est en chemin, la reine mère a des entrevues avec Guise. D'abord ce sont des flatteries, des caresses, puis viennent les reproches et les plaintes, ensuite des révélations; on livre quelques secrets; on déchire quelque coin du voile qui dérobe l'avenir; on blâme cette apparition imprudente qui a failli tout perdre. « Heureusement la fortune de Catherine a prévalu, tout peut se réparer : il faut empêcher que le cardinal de Lorraine ne vienne à la cour; ne pas déposer les armes, mais congédier cette garde, appareil d'un souverain plutôt que d'un sujet, et surtout éviter de voir le prince. » Point de murmures ou d'objections de la part de cette âme orgueilleuse. Catherine est obéie : son fils est aussi docile que Guise : elle n'a pas besoin d'exciter sa colère, mais seulement d'en modérer l'éclat.

Cependant Téligny arrivait à Blois où le roi le reçut comme s'il le voyait pour la première fois. Il passa des heures entières avec lui, l'entretint dans les appartemens secrets du palais, tantôt seul, tantôt en présence de sa mère, affectant, selon sa coutume, de ramener la conversation sur l'amiral, dont il exaltait les vertus, le courage et l'héroïque résignation dans le malheur. Il remit à Briquemaut pour Coligny une lettre tout entière écrite de sa main et pleine d'expressions affectueuses. « Il seroit, disait-il, très-
» joyeux si l'amiral se tenoit bien sur ses
» gardes; il lui permettoit d'assembler
» telle garnison qu'il voudroit pour sa
» seureté, le conjuroit de s'asseurer de
» l'affection qu'il lui portoit et croire en-
» tièrement que toute la faveur et sauve-
» garde qu'un bon vassal peut espérer de
» son seigneur lui seroit accordée. » Ces lettres furent bientôt connues des protestans qui les transcrivirent, les firent imprimer et les répandirent avec profu-

sion. Dès ce moment l'aveuglement de Coligny fut sans espoir, le malheureux sembla abandonné de Dieu. « Il ne parlait que de Charles; on avait calomnié le caractère de Charles : Charles aimait les muses, et le culte qu'il leur rendait s'accordait mal avec les soucis dont on le disait rongé; les lettres de Charles décelaient une âme aimante : c'était moins le langage d'un maître que d'un ami; Charles demandait des conseils, parlait de lui en termes modestes, de sa mère avec respect, des chefs réformés avec éloge. » Il ne savait pas que c'était Catherine qui dictait les lettres; que la main docile de son fils en transcrivait les lignes en tremblant comme un copiste; qu'elle seule les relisait; que les réponses de l'amiral lui étaient d'abord remises; qu'elle les parcourait en secret, les gardait ou les envoyait à son fils suivant les conseils de sa politique.

Quand on songe aux ruses que le génie de Catherine dut employer pour tromper

l'amiral, on craint d'accuser d'imprévoyance ce vieux capitaine! A moins de le mettre en commerce avec la divinité, et de le douer du don de prescience, on ne voit pas comment il aurait pu deviner ni fuir des piéges tendus avec une si rare habileté.

CHAPITRE V.

Retour de l'amiral à Blois. — Une journée à la cour de Catherine. — Entrevue du nonce Salviati avec l'amiral au palais du prince. — Paroles énigmatiques de Charles IX. — Quel sens doit-on y attacher?

C'ÉTAIT vers la fin du mois d'août que Coligny avait quitté Blois. Il passa le mois de septembre et une partie du mois d'octobre à Châtillon, dans des conférences suivies avec les députés de la réforme qui devaient partir pour Blois, où la cour les attendait, afin de discuter quelques articles interprétatifs du dernier édit de paix. On reçut ces députés comme on avait reçu l'amiral, avec un faste étudié; on leur donna des gardes; on éloigna du palais celles dont les armes pouvaient leur rappeler de tristes souvenirs; on tint écarté le duc de Guise pen-

dant la durée des conférences : les fêtes durèrent trois jours.

Les députés avaient écrit leurs demandes qu'on examinait dans le conseil, en présence de la reine mère, et le prince mettait au bas de chacune, accordé ou refusé, comme aux articles d'une capitulation. C'était en effet une capitulation humiliante que ce traité où des sujets affectaient un langage bref, sententieux, hardi, et où le prince parlait comme un esclave, une langue tourmentée, obséquieuse, pleine d'obscurité et de basses flatteries. L'amiral était instruit chaque jour de ces humiliations que s'imposait volontairement le pouvoir pour arriver à ses fins.

Rappelé par Charles, il part de Châtillon et reparaît à la cour, cette fois pour ne la plus quitter vivant. Toutes les mesures sont prises. Catherine pourrait sans se tromper lui dire combien de jours et d'heures lui restent encore; mais qu'il n'essaie pas de lire son sort sur la figure

de cette femme, cette figure ne fut jamais plus impénétrable. Le retour de l'amiral devint le signal de nouvelles fêtes où le prince et les courtisans disputèrent comme naguères, de dissimulation et de fourberies. L'un baise les cheveux blancs du vieillard, lui serre affectueusement la main, l'appelle son père, le montre avec un œil brillant d'une fausse joie à ses ministres et à sa mère; les autres, multiplient et tâchent de rendre plus bruyantes leurs adulations, courbent le corps plus profondément, enflent la voix, épuisent toutes les inspirations de la servitude. Il fallait inventer; et le monarque et les sujets se surpassèrent. Mais déjà on s'entretient de la guerre de Flandre, et beaucoup plus que jamais du mariage de Marguerite. Il faut que les volontés de Catherine soient regardées comme des arrêts du destin, puisqu'on s'occupe des apprêts de cet hymen, et Jeanne d'Albret ne s'est point encore décidée : il est vrai que le prince de Béarn consent à une

union qui doit ouvrir à son âme aventureuse la carrière de la gloire et des périls, séduit peut-être par les plaisirs *de la chasse*, *de la bonne chère et d'autres* que Montafier, l'envoyé de Charles, a expliqués de vive voix au jeune prince; il est vrai que Marguerite semble avoir oublié ses premières amours; que les réformés attendent avec impatience ce grand événement, et que Coligny presse Jeanne de ses vœux, de ses avertissemens et de ses prières. Jeanne se tait et hésite. Ce n'est plus la légèreté, les grâces trop séduisantes, la beauté, l'enjouement trop libre, les mœurs trop faciles de Marguerite qui l'alarment, mais les seules croyances de la fille de Catherine. Comment se lèvera cet obstacle inconnu dans la politique des rois? Médicis a des ressources toutes prêtes. Charles fait venir l'amiral, s'amuse de la piété de Marguerite, des scrupules des réformés, lit devant lui les lettres de Jeanne qu'il commente tantôt en jouant, tantôt avec une ironie amère; mêle le sarcasme à la

plaisanterie, s'indigne et se moque des prétextes et des frayeurs de la reine de Navarre. « Et pardieu, répète-t-il, ma sœur lira la Bible en français, et ira au prêche s'il le faut. » L'amiral écrit lettres sur lettres à Jeanne d'Albret : en attendant la cour se livre aux plaisirs.

Peut-être après trois siècles aimera-t-on à retrouver le tableau de l'emploi d'une journée à la cour de Charles IX : le voici tel que les historiens contemporains nous l'ont donné.

A dix heures la reine mère se lève : elle ouvre alors ses appartemens aux flots de ses espions, de ses délateurs, de ses anciens amans, des magistrats, des membres du clergé, des officiers de sa garde, qui passent devant elle le front courbé comme des esclaves. Elle leur adresse quelques mots, les salue, leur sourit et les congédie. Puis arrivent ses maîtres-d'hôtel, Florentins pour la plupart, qui servent le dîner, court d'ordinaire, car l'heure presse, midi vient de sonner. C'est le

moment où sa cohue de devins en robe noire, et portant des livres latins sous le bras, demande à être introduite : on n'a garde de les faire attendre, car on a peur d'eux. Ils entrent et s'emparent de l'appartement comme d'un laboratoire, et ils commencent ce qu'ils nomment leur travail. Les uns suspendent une bague dans un verre et en comptent les battemens; d'autres tracent sur le papier des caractères magiques; d'autres regardent le ciel et cherchent à lire dans les nuages : tous expliquent l'avenir à Catherine, qui les écoute en silence. Puis vient le tour des italiens chargés du matériel des fêtes; enfin, paraissent ses filles d'honneur qui l'habillent, répandent des odeurs sur ses cheveux, et la livrent aux yeux du peuple toute parfumée d'essences.

Quant à Charles, les premiers regards qu'il rencontre en se levant, sont ceux d'une famille d'esclaves, celle de Gondi; de ce Retz : « le plus grand renieur de » Dieu qu'on pût voir, dit Brantôme;

» tellement que le roi tenait de lui que
» jurer et blasphémer était une sorte de
» parole et de devis, plus de braveté et
» de gentillesse que de péché. » Il trouvait aussi quelquefois, au chevet de son lit, des poëtes, autre espèce d'adulateurs, qui lui enseignent un langage mou et efféminé. C'est Dorat qui lui apprend à faire des anagrammes, à rimer en échos, à composer des vers qui commencent par la même lettre ; c'est son vieux maître de latin qui joûte avec son royal élève, et dispute avec lui sur les figures de rhétorique. Charles le quitte bientôt pour prendre ses ébats à la chasse avec de jeunes seigneurs, troupe de turbulens qui souvent sur leur passage brisent la haie du pauvre, ou bouleversent le champ du laboureur. La chasse finie Charles fait signe à quelques-uns de ses favoris ; ce signe est entendu. Le lendemain à l'aube du jour, ils attendent qu'il se réveille ; le prince s'habille ; on part. « Le roi, jeune et fo-
» lâtre, va prendre son plaisir, ajoute le



» même historien, à fouetter dans leur » lit les gentilshommes et les damoiselles, » et à autres semblables passe-tems qu'il » continua jusqu'après le massacre. » Lignerolles, est son habituel compagnon de débauche; pour lui il n'eut jamais rien de secret. Lignerolles a su jusqu'au projet de cette citadelle en bois que Birague a proposé d'élever en face du Pré-aux-Clercs: confidence funeste! Un jour Charles reçut une députation de réformés; l'orateur, Briquemaut, parla avec une hardiesse à laquelle l'oreille du prince n'était point accoutumée; mais il sut réprimer sa colère, qu'il exhala, quand ils furent loin, en d'horribles juremens. « Sire, » ayez patience, la tour vous en déli- » vrera, dit tout bas Lignerolles. » Le roi feint de ne pas l'entendre, et, à quelques jours de là, Lignerolles tombe assassiné en plein midi, près des halles de Bourgueil. Il fallait colorer cet assassinat. Savez-vous la cause du meurtre de Lignerolles? se demandent les courtisans.

C'est que ce jeune seigneur a eu l'imprudence de révéler ses galanteries avec la reine mère; et ce bruit ne trouve presque pas d'incrédules; Catherine ne songe pas même à le démentir. L'assassin, Georges Villequier, avait eu pour complices le grand prieur de France, Henri d'Angoulême, bâtard de Henri II, Charles de Mansfeld, Saint-Jean, frère de Montgommery, et d'autres dont l'histoire n'a pas conservé les noms. Si vous ajoutez quelques pratiques superstitieuses, des prières dans les églises, où le prince et son cortége entrent quand ils en trouvent sur leur passage, prières courtes et hâtives; de mauvaises farces jouées à la lumière, des audiences fréquentes, des promenades à cheval et en litière : vous saurez à peu près comme le tems s'écoulait à la cour de Catherine de Médicis, et les occupations des Valois sous Charles IX.

La présence de l'amiral, en jetant un mouvement extraordinaire dans les esprits, interrompit les habitudes du palais

de la reine mère, y multiplia les fêtes et les concerts, rendit les courtisannes moins effrontées, les familiers moins serviles, les valets moins insolens, et les espions moins hardis. Jeanne ne pouvait plus hésiter; l'hymen est arrêté, et le départ de la reine de Navarre fixé aux premiers beaux jours de l'année : Catherine est dans la joie.

Mais Rome, qu'elle n'a point appelée dans ses conseils, apprend avec surprise ce projet d'alliance. Résolue de l'empêcher ou du moins d'en retarder l'exécution, elle charge son nonce Salviati d'aller faire des remontrances à Charles. Il part, traverse en courant la France, rencontre en route les équipages de la reine qu'il ne prend même pas la peine de saluer, et se présente aux portes du palais. Coligny était avec le prince. Lorsqu'il entendit annoncer le légat, il se retira, après que le roi lui eut serré la main en signe d'intelligence.

Salviati venait demander, au nom du

souverain pontife, que Charles retirât la parole donnée trop précipitamment peut-être à Jeanne d'Albret; qu'il unît Marguerite au roi de Portugal, enfant soumis de l'Église, monarque dont la puissance était aussi grande que la foi; qu'il persévérât dans son attachement au Saint-Siége; qu'il écoutât les craintes et les prières du père commun des fidèles. Ici Charles interrompt le légat en lui prenant la main qu'il serre comme il a pressé celle de l'amiral. « Au nom de Dieu! monsieur le cardinal, dit-il, je sais ce que je fais, et ma mère aussi; ma foi est engagée, je ne la puis retirer; attendez, et le pape et vous, vous louerez ma piété et mon zèle. » Salviati, qui feint de ne pas comprendre, ou ne comprend peut-être pas ces paroles énigmatiques, presse le monarque, et Charles reprend: « Au nom de Dieu! monsieur le cardinal, je sais ce que je fais, et ma mère aussi, dans peu vous en verrez de belles. » Le rusé Italien, qui commence à deviner les mots

mystérieux que Charles jette avec une sorte de pudeur et de crainte, devient plus pressant, et Charles impatient interrompt de nouveau le nonce; mais avec colère : « Au nom de Dieu! monsieur le cardinal, je sais ce que je fais, et ma mère aussi : par la mordieu! dans peu j'en aurai raison. » Le cardinal a lu dans l'âme de Charles; il sait tout ce qui doit arriver; mais il cache sa joie et change de conversation. Il partit le lendemain après avoir eu un entretien avec la reine mère, le duc d'Anjou et Gondy. Le cardinal de Lorraine, fort timide de sa nature, et qui craignait, dit un contemporain, que parmi ces tumultes de tournois et de combats de gens armés et de factions contraires, il ne lui mal advint, suivit de près Salviati, répandant partout qu'il s'exilait de la cour pour n'être pas témoin du triomphe de l'amiral et des noces du prince de Navarre. Les protestans le virent s'éloigner avec joie; ils lui croyaient une grande influence dans le conseil de la reine mère.

Les paroles de Charles sont autant de prophéties, et s'il est vrai qu'il les ait prononcées, comment douter que Catherine ne l'ait mis dans sa confidence? Malheureusement pour la mémoire de Charles, les paroles répétées par Salviati au sortir du palais, ont été soigneusement recueillies par ces esprits défians, qui ont coutume, dans les tems de trouble, de noter les mots mêmes les plus indifférens, prononcés par des bouches royales, pour y chercher la révélation ou l'interprétation d'événemens qui, sans cette soupçonneuse précaution, resteraient à jamais obscurs. En général les protestans donnèrent peu d'attention à cette sorte d'avertissemens, accoutumés qu'ils étaient au langage ténébreux que Catherine avait enseigné à son fils. Quelques-uns d'eux pourtant, mais par une vaine curiosité d'esprit, essayèrent de chercher le sens caché dans l'anneau que Charles mit au doigt du légat, et dans les paroles qui accompagnèrent ce don étrange. « Recevez ce gage de mon attachement au Saint-

Siége et de mon zèle pour l'accroissement de la foi catholique. » Mais leur interprétation, toute funèbre qu'elle était, ne fit aucune impression sur les esprits, parce que les paroles n'avaient rien par elles-mêmes de mystérieux. Ceux qui attendent l'issue d'un événement pour vanter leur prévision, ne manquèrent pas, après la Saint-Barthélemy, de montrer à tous les citoyens qu'ils rencontraient des tablettes où cette scène était racontée autrement : Charles, en montrant l'anneau, signe d'alliance avec le Saint-Siége, s'écriait : « Voilà le gage de la prompte exécution de mes projets contre les rebelles. » Mais c'était trop de lumière à la fois, tous les yeux eussent été désillés, et Charles ne fit pas cette faute. Il faudrait bien peu connaître l'âme d'un légat pour croire que Salviati aurait eu l'imprudence de répéter des mots aussi clairs que ceux que les historiens réformés prêtent à Charles IX dans cette circonstance. En supposant que le prince les eût pronon-

cés, ils seraient demeurés cachés éternellement ; ce serait un mystère d'iniquité que le légat n'aurait pas divulgué. Il faut choisir : ou ces paroles n'ont point été proférées par le prince, ou les protestans sont frappés tous ensemble d'une inexplicable cécité en se jetant volontairement dans des lacs qu'on leur tend en plein jour, et qu'on a soin même de leur montrer.

CHAPITRE VI.

Jeanne d'Albret part pour la cour de Charles IX. — Son entrevue avec le roi et Catherine de Médicis. — On tient conseil sur le lieu qu'on choisira pour célébrer l'hymen de Marguerite. — Les dispenses demandées pour l'union des époux arrivent de Rome. — La cour part pour Paris. — Apprêts des noces. — Mort subite de Jeanne d'Albret. — Catherine doit-elle en être accusée ?

Cependant Jeanne, vaincue par les prières de Coligny et les instances du parti protestant, par les complaisances de Catherine et les flatteries de Charles, autant que poussée par son malheureux destin, avait quitté ses États, agitée des ombres pressentimens. La nuit qui précéda son départ, elle avait été tourmentée par de funèbres visions : avertissemens qui manquent rarement à la créature menacée de quelque grand malheur. Déjà elle semble en proie à ces

fantaisies ordinaires aux mourans : elle retourne sur ses pas, elle embrasse ses vieux serviteurs qui fondent en larmes, elle donne aux passans des lambeaux de sa parure royale en signe de souvenir, elle ne peut détacher ses regards de la demeure de ses pères. Elle part enfin suivie des regrets de tout un peuple qui se rappelle, comme autant de présages funestes, la main de Dieu, si long-tems appesantie sur cette femme forte, ses États deux fois mis en interdit par deux souverains pontifes, son adultère époux mourant sans gloire, comme il a vécu; les humiliations dont n'a cessé de l'abreuver le méchant génie de sa rivale; son culte proscrit, et les grands coups dont la Providence l'a frappée sans relâche depuis l'enfance. Son cortége, dénué d'images, passait inaperçu à travers les villes du royaume. Les populations n'accouraient pas, car Jeanne n'avait fait aucun bruit; son nom n'avait presque jamais été prononcé. Personne ne pouvait se douter

que cette femme qui habitait un palais où l'eau de la pluie tombait par les jointures, dit son historien, était la mère d'un prince qui s'appellerait bientôt roi de France et de Navarre.

A Nérac et à Vendôme, quelques gentilshommes, auxquels elle avait donné rendez-vous, vinrent rejoindre la reine : c'étaient Lavardin, Ségur, de Piles, Lanoue, Rohan, Beauvois, la Rochefoucauld, Caumont de la Force. Plusieurs de ces gentilshommes, ruinés par les guerres civiles, avaient mis en gage ou vendu les derniers restes d'une fortune brillante pour paraître avec éclat aux fêtes de Médicis : aussi presque tous étaient vêtus avec une certaine magnificence et montés sur des chevaux richement caparaçonnés. Ils faisaient voler la poussière, agitaient et frappaient leurs armes d'acier, entraient dans les villes au son des fanfares et affectaient une joie désordonnée, ne se doutant pas que beaucoup d'entre eux n'avaient plus que quelques mois à vivre.

Parmi ces beaux seigneurs insoucians, était un homme déjà d'un certain âge, vêtu dans toute la simplicité des montagnards, monté sur un cheval de maigre encolure, marchant ordinairement derrière la reine, délaissé de ses compagnons dont il ne partageait ni la fausse gaîté, ni l'air effaré, et n'arrêtant son œil plein d'un feu sombre, que sur les traces de nos guerres civiles : c'était M. de Rosny. Il avait embrassé nouvellement la réforme, et chaque matin, après avoir lavé sa longue barbe dont riaient les courtisans, il n'oubliait jamais de faire sa prière à Dieu, et portait sous sa casaque un livre d'oraisons écrit en français. A mesure qu'on avance vers Blois, Rosny est plus triste; il blâme hautement l'alliance avec Marguerite : « Si ces noces se font à Paris, répète-t-il, les livrées en seront vermeilles. » Les jeunes seigneurs de la suite de Jeanne appellent leur compagnon un radoteur.

Le cortége se grossit à son entrée dans

Blois, de cette foule qu'on trouve toujours sur le passage des rois ou des patiens. On avait annoncé que Jeanne apportait avec elle de la joie, des fêtes, des spectacles, et la foule criait vive Jeanne! comme elle criera pour un morceau de pain, vive Catherine! derrière le cadavre de l'amiral. Cette ivresse brutale qui se répand au dehors avec tant de tumulte, ne peut se comparer à celle qui inonde l'âme de Catherine.

Mais avec quel art elle sait la dissimuler et se cacher à l'œil défiant de Jeanne d'Albret! Les courtisans eux-mêmes s'y trompent; ce n'est que lorsqu'ils ont vu Charles exprimer bruyamment la joie qui le suffoque, qu'ils comprennent la figure impassible de Catherine, se pressent autour de Jeanne, et reprennent leurs masques et leurs habits de comédiens. La malheureuse Jeanne croit avoir deviné les acteurs qui sont autour d'elle. L'impassibilité de Catherine n'a rien qui l'étonne, chez une femme surtout qui la poursuit de sa haine

depuis dix années; l'effusion d'ivresse de Charles est naturelle à l'adolescence; le langage servile qui offense ses oreilles est digne des familiers de la reine mère. La première entrevue finit au bout de deux heures; Jeanne avait besoin de repos. On se retira, chacun satisfait du rôle qu'il avait joué ou qu'il avait vu jouer aux autres, Catherine de la victoire qu'elle avait remportée sur elle-même, les courtisans de leur science profonde de la servitude, le prince de la joie même qu'il avait simulée avec un abandon si naïf : « Eh bien! ma mère, dit-il à Catherine, n'ai-je pas bien joué mon rôlet? » — Oui, répond Médicis, si est-ce qu'il ne suffit pas de commencer. — « Laissez, ma mère, reprend Charles, dans peu je vous les amènerai tous au filet. »

Quoique le tems pressât, on remit après l'hymen de Marguerite les fêtes qu'on voulait donner à Jeanne d'Albret, et le lendemain même de son arrivée le conseil s'assembla.

On tint des conférences chez la reine mère et chez le roi, en présence de Jeanne, du garde-des-sceaux et des seigneurs réformés et catholiques. On discuta d'abord le choix de la ville où devait se célébrer le mariage. Le roi voulait que ce fût à Paris, Jeanne inclinait pour Blois; il n'est pas besoin de dire l'avis du garde-des-sceaux. Catherine paraissait indécise, les autres membres du conseil ne prenaient aucune part à cette discussion qu'ils semblaient ne pas comprendre. Les objections de la reine de Navarre étaient faibles, embarrassées : on voyait qu'elle ne voulait pas que Charles la devinât. Le prince alléguait la coutume de ses ancêtres, l'ordre établi dans la monarchie, l'éclat qu'il fallait donner aux fêtes nuptiales, la beauté des monumens de la capitale, l'affluence des étrangers qui ne pourraient trouver à se loger dans une ville comme Blois, et l'effet que produirait sur les esprits l'union de la sœur d'un roi et du fils d'un réformé, célébrée

dans Paris même et sous les voûtes de Notre-Dame.

Mais quelles cérémonies consacreraient cette union? Jeanne repoussait celle du culte catholique; Charles ne paraissait pas tenir aux rites romains; la reine mère voulait obstinément que les époux reçussent la bénédiction nuptiale de l'archevêque de Paris. Il y eut entre les deux reines un débat assez vif. Jeanne demanda deux jours de délai : pendant cet intervalle elle consulta quelques ministres réformés arrivés récemment à Blois. Les uns gardèrent le silence, silence que Catherine avait acheté, d'autres répondirent, mais en termes ambigus; il y en eut qui désapprouvèrent énergiquement ces rites qu'ils appelaient idolâtres, beaucoup plus qui les regardèrent comme indifférens. Les uns et les autres disaient avoir lu dans la Bible, citaient des textes sacrés pour justifier ou leur sévérité, ou leur condescendance, et souvent les mêmes paroles qu'ils interprétaient différemment:

le plus grand nombre, corrompu déjà par le séjour des cours, lut dans la Bible tout ce que Charles voulut qu'on y trouvât, et alors il fut décidé que l'union aurait lieu dans l'église de Notre-Dame de Paris. Il ne restait plus qu'à régler l'état des deux époux ; le contrat fut dressé et signé à Blois, le 11 avril 1752. Charles donnait à sa sœur 300,000 écus d'or à 54 sous l'écu, en achat de rente au denier douze sur la ville de Paris; la reine mère, 200,000 livres tournois en rente sur Paris; Monsieur, et monsieur le Duc, chacun 25,000 écus également en rente; la reine de Navarre abandonnait à son fils l'usufruit et la jouissance du haut et bas comté d'Armagnac, les 12,000 livres de douaire qu'elle avait sur le comte d'Arles, et le prince de Béarn pouvait donner à Marguerite des bagues et joyaux de tel prix qu'il voudrait : on croit que Madame reçut de Henri pour 10,000 francs de diamans. Maintenant que l'alliance est arrêtée, étudions la figure des acteurs.

Charles ne se possède pas, il embrasse sa tante en public, l'appelle tout haut « ma petite tante, ma bonne tante », ne parle à ses courtisans que du mariage de sa sœur, et quelquefois laisse échapper des paroles imprudentes que personne heureusement n'est là pour recueillir; il accable les protestans de grâces et d'honneurs, mais pour les *apprivoiser* : il répète en secret *qu'il fait comme les fauconniers, qu'il veille les oiseaux.*

Catherine n'est pas changée : sa figure est toujours aussi impénétrable; ses paroles ne sont ni plus rares, ni plus fréquentes; elle prépare avec le même mystère l'accomplissement de ses sinistres pensées : seulement maintenant que l'hymen est irrévocable, elle fait expier à Jeanne ses délais et ses lenteurs par des hauteurs plus sensibles pour le cœur d'une femme, que tous les outrages; et, comme elle n'a plus rien à craindre, elle reprend ses débauches accoutumées, et ses filles avec elle.

Ce spectacle de libertinage affecta amèrement le cœur de la mère de Henri. Voici comment elle le peint à son fils :

« La princesse (Marguerite) est belle et bien avisée, et de bonne grâce, mais nourrie en plus maudite et corrompue compagnie qui fut jamais. Car je n'en vois point qui ne s'en sente. Votre cousine la marquise en est tellement chargée, qu'il n'y a apparence de religion, et ma sœur, la princesse, encore pis. Je vous le dis privement, le porteur vous dira comme le roi s'émancipe, et c'est pitié. Je ne voudrais pas pour choses du monde que vous y fussiez pour y demeurer. Voilà pourquoi je désire vous marier et vous arracher à cette corruption, car encore que je la croyais bien grande, je le vois encore davantage. Ce ne sont point ici les hommes qui prient les femmes; ce sont les femmes qui prient les hommes, et si vous y étiez, vous n'en échapperiez point sans une grande grâce de Dieu. »

Toutes les difficultés n'étaient pas encore levées; la cour de Rome refusait de donner les dispenses demandées. On envoyait chaque jour des courriers; on priait, on obsédait le souverain pontife qui restait inflexible; cette opiniâtreté finit par lasser Charles IX. « Ma tante, répétait-il, je vous honore plus que le pape et aime plus ma sœur que je ne la crains : je ne suis pas huguenot, mais je ne suis pas sot; aussi, si le pape fait trop la bête, je prendrai Margot par la main et la mènerai épouser en plein prêche. » Jeanne pressait elle-même ce mariage. Elle comptait ramener son fils dans le Béarn, et voulait s'arracher à ce spectacle de corruptions, plus apparent encore dans une petite ville comme Blois, qu'à Paris même. Partout où se portent ses regards, des images de débauche : des courtisans qui font métier de libertinage; des seigneurs qui, pour imiter le prince, mêlent à tous leurs propos d'horribles blasphèmes; des filles de la reine qu'on

trouve dans des maisons infâmes, endormies pêle-mêle avec leurs ignobles amans; des épouses adultères qui poursuivent devant les tribunaux leurs maris impuissans; Catherine qui ne marche qu'escortée d'histrions et de courtisanes; Charles infidèle après quelques mois d'hymen, et qui change chaque jour de maîtresses et de passions. Toutes ces images la troublent, la tourmentent horriblement : elle voudrait, dût-il lui en coûter la couronne, ne pas avoir donné son consentement à cette union. Mais il n'est plus tems; les apprêts des noces sont déjà commencés, les cours étrangères instruites officiellement; les protestans accusent ses lenteurs, et Coligny s'irrite et la rend responsable des malheurs qui fondront sur leur culte si elle n'étouffe de chimériques frayeurs.

On n'attend plus que les dispenses du pape. Paul qui, jusqu'à ce jour, les a obstinément refusées, meurt tout-à-coup; son successeur, plus complaisant ou plus

adroit peut-être, les accorde sans difficulté. On partit pour Paris. Jeanne quitta Blois le 15 mai 1572. Elle avait un magnifique cortége et des gardes nombreuses; Louis de Nassau, Larochefoucauld, et une noblesse brillante de réformés l'accompagnaient. Catherine lui avait donné cet appareil de force et de splendeur, tant pour éblouir le peuple, que pour la préserver d'insultes. La reine marchait lentement, faisant sept à huit lieues par jour, et s'arrêtait le dimanche pour entendre la parole de Dieu que lui prêchaient quelques ministres de sa suite. C'étaient ou des laïques de la Navarre qui avaient embrassé la réforme quand les nouvelles doctrines avaient pénétré dans leurs montagnes, ou des prêtres apostats auxquels elle avait donné asile. Ils étaient mal vêtus, avaient de la foi, mais peu de lumières. Aussi Jeanne ne pouvait-elle les écouter sans dormir, et pour se garantir de ce sommeil, elle s'occupait, nous apprend l'historien Mathieu, à faire

de la tapisserie en plein prêche. Elle alla loger à Paris, rue de Grenelle, chez Jean Guillart, évêque de Chartres, que le pape avait excommunié en 1563, et qui avait ensuite apostasié.

Charles et sa mère suivirent de près Jeanne d'Albret. Alors commencèrent les apprêts des noces de Marguerite. Catherine veut que l'hymen soit brillant et pompeux. Florence lui envoie des tissus légers, des voiles transparens comme on les portait alors, des ouvrages en paille qu'on y tresse avec tant d'habileté; Venise des parfums, Lyon des étoffes de soie. René et ses gens travaillent à imprégner les vêtemens des conviés d'essences, à donner à des fleurs artificielles tout l'éclat des fleurs naturelles. Jeanne semble oublier ses terreurs et ses pressentimens, au milieu de ces préparatifs de fête auxquels elle préside elle-même : mais le quatrième jour de son arrivée dans la capitale, comme elle sortait de la boutique d'un parfumeur,

elle se sent des éblouissemens, des vertiges; ses femmes l'emportent à son hôtel, elle se met au lit, tombe dans le délire et meurt.

Un cri d'alarme s'élève aussitôt parmi les réformés. Quelques-uns d'eux admis près de la reine, ont remarqué sur sa figure des taches noires qu'ils se sont montrés du doigt : la reine morte, un voile épais a été jeté sur ces taches par ordre de Catherine; d'autres ont osé regarder en face Médicis assise au chevet de la mourante, et ils assurent qu'elle n'a pu soutenir leurs regards et s'est couverte la face de ses deux mains. Ce n'est pas seulement sur le visage de Jeanne qu'ils ont observé ces signes livides, mais sur d'autres parties de son corps. L'agonie avait été courte ; l'œil quelque tems avant la crise suprême s'était enflammé, l'haleine était demeurée brûlante, les dents craquaient comme dans la fièvre, la tête se soulevait comme par bonds sur l'oreiller. Ces réformés prononçaient mystérieuse-

ment le nom de Britannicus. Médicis, avertie par les délateurs, assemble aussitôt ses médecins : on ouvre le corps : point de signes visibles de poison. Mais les protestans ne croient pas à des oracles que la reine fait parler elle-même. D'ailleurs ce ne sont pas seulement des signes pathologiques qu'ils allèguent pour justifier leurs soupçons. Ils savent à cette heure le nom de l'empoisonneur : c'est René qui a fait aspirer la mort à la malheureuse Jeanne dans des gants qu'il lui a vendus ; c'est ce René qui avait déjà voulu, mais inutilement, essayer sa science sur le prince de Condé. « Et pourquoi les familiers de la reine interrogent-ils les entrailles quand le cri public dit de lire dans le cerveau de la victime ; car c'est là qu'est écrit le crime de Catherine ? Mais voyez-les, ils ne dérangent même pas le voile jeté sur la tête de Jeanne, comme s'ils avaient peur d'être épiés par Médicis ! » Et ils le sont en effet. La reine, sous divers prétextes,

les a retenus dans l'appartement de Jeanne, où ils veillent à l'ensevelissement de celle qui vient de mourir, et préparent les parfums pour l'embaumer; ces mêmes parfums qui devaient leur servir le jour du mariage. Pendant tous ces apprêts, ils restent séparés de la société, nul ne peut les voir ni leur parler, à l'exception de Catherine qui par intervalles survient, jette un œil furtif sur le cadavre, adresse quelques paroles aux médecins, et s'éloigne.

Mais voyons ce que répondent les partisans de la reine à cette terrible accusation.

Remarquons d'abord qu'ils ne repoussent pas l'idée, mais seulement l'opportunité du crime.

« En supposant, disent-ils, que ce René eût tout le génie de Locuste à laquelle on le compare, n'aurait-il pas été le premier victime de son infernale science? car il a dû toucher ces gants, ce collet, cette gaze vendue à Jeanne d'Albret. Sin-

gulier poison dont la seule aspiration provoquerait la mort, et une mort lente comme celle que donne la fièvre! Mais ce collet, cette gaze, ces gants, ce mouchoir, car on nomme tous ces objets à la fois, pourquoi ne les a-t-on pas retrouvés? On aurait fait l'essai du subtil venin qu'ils recélaient, et l'opinion n'aurait pas été indécise; plus de doute alors, et René, accusé à la face de la France, aurait nommé qui avait mis à contribution son horrible pouvoir. Qu'ont dit les médecins? qu'ils avaient trouvé dans le côté gauche du cadavre une cause si naturelle de mort, qu'ils avaient jugé inutile d'ouvrir les autres parties du corps. Jeanne est morte sans convulsions; elle s'est entretenue long-tems avec ses serviteurs, avec ses ministres, avec ses femmes, avec ses nombreux domestiques, et, dans ces effusions intimes et sans témoin d'un être qui va mourir, et qui n'a plus rien à craindre du monde, croit-on qu'il ne lui fût échappé aucune parole contre ses

meurtriers ? Ses courtisans auraient-ils gardé le silence? Que pouvaient-ils redouter ? On connaît le testament de Jeanne d'Albret : qu'on y cherche un seul mot équivoque ou douteux ; c'est elle qui l'a écrit de sa main, qui l'a signé après l'avoir lu. Catherine n'était pas alors avec elle ; qui donc aurait empêché Jeanne de confier à ce papier des secrets que sa bouche aurait craint de dévoiler ? Quoi ! n'avait-elle pas une oreille amie pour les déposer ! Elle ne mourait pas tout entière, la royauté lui survivait ; et le dépositaire d'un secret semblable eût espéré de le vendre à celui qui héritait de sa mère. »

Quant à l'historien, son langage n'aura rien d'obscur : en garde contre les exagérations de l'opprimé toujours prompt à prêter des crimes à son persécuteur, et de cette vénale colère de valets toujours prêts à publier l'innocence de celui qui les paie, il avouera que le sort de Jeanne eût été semblable à celui des

autresréformés, si elle avait vécu quelques jours de plus; c'est regarder l'empoisonnement comme chimérique, et il l'est réellement. La pensée seule de ce crime, connue d'avance, eût ruiné tous les desseins de la reine mère ; qu'on juge donc de son accomplissement! D'abord, il ne pouvait rester caché ; trop d'yeux étaient levés sur Catherine. Coligny, le jeune prince de Béarn, tous les seigneurs appelés aux fêtes, se seraient enfui, et qu'on se représente l'effet de cette apparition dans les provinces et de ces paroles répétées par Henri avec une déchirante émotion! « Jeanne, ma mère, est morte; c'est Catherine qui l'a empoisonnée. » Tous les bras se seraient armés spontanément ; une guerre, plus terrible que toutes celles qui avaient désolé la France, se serait allumée; et sans doute les Montmorency et peut-être les Guise auraient refusé de se battre pour une empoisonneuse ; l'ombre de Jeanne aurait du reste soulevé les peuples, et Dieu aurait marché avec elle.

En supposant que Catherine l'eût emporté dans cette lutte renaissante, en vain elle aurait crié aux protestans : Venez aux fêtes que j'ai préparées pour vous ; c'est là que nous nous réconcilierons, là que je me justifierai, là que j'honorerai votre courage et vos malheurs. Les réformés se seraient souvenus du voile jeté sur la figure de Jeanne, et ils auraient refusé d'écouter Catherine : ainsi plus de Saint-Barthélemy possible. Et qu'importaient quelques jours de plus donnés à Jeanne? la reine mère était-elle si pressée d'en finir, qu'elle ne pût attendre encore un moment? N'était-elle pas sûre de l'envelopper dans la ruine commune? Et, en supposant que Dieu l'eût retirée des mains des bourreaux pour l'accomplissement de desseins cachés, qu'était-ce donc pour cette Catherine que l'existence d'une femme souffrante, dévorée par le chagrin, sans asile, sans fortune, sans soutien ? Il n'est pas vraisemblable pour qui a étudié le caractère de Médicis, qu'elle eût consenti à

commettre un crime inutile, un crime impolitique, dangereux, comme celui de l'empoisonnement de Jeanne d'Albret. Le moment de l'accusation était mal choisi; qui sait si l'absurdité même de cette accusation ne fut pas un des moyens imaginés par la reine mère, pour occuper les protestans?

Jeanne mourut comme elle avait vécu, avec une sorte d'héroïsme qui ne se démentit pas même au milieu des grandes douleurs qui l'assaillirent la veille du trépas. Comme sa mort approchait, elle sentit défaillir son courage, parut regretter la vie, et répandit quelques larmes en signe de douleur et de tristesse; mais ce mouvement de faiblesse fut bientôt réprimé. Effrayée elle-même de ce qu'elle nommait une tentation de l'esprit malin, elle demanda au ministre qui passait les nuits à ses côtés, d'ouvrir la Bible et d'y chercher les versets qu'on lit aux agonisans. Il avait marqué depuis longtems ce chapitre : c'était le trente-

unième pseaume où David recommande son esprit à la main de Dieu. Quand il fut achevé, elle demanda au ministre de lui remettre ses péchés, et le ministre répondit que « comme envoyé du fils de Dieu, apôtre de l'Évangile, au nom et en l'autorité de celui qui avait mis sur ses lèvres la parole de réconciliation, il l'assurait que ses péchés lui étaient remis de Dieu. » Il demanda à la princesse si elle recevait « ce message tant gracieux qu'il lui annonçait de la rémission de ses fautes. » Jeanne inclina la tête. Le dimanche matin 8 juin, la reine, sentant la mort approcher, fit appeler un notaire et dicta elle-même les articles de son testament. Elle voulut qu'on la déposât à Lescars, auprès de Henri II, d'Albret et de Marguerite de Valois ; qu'on ne portât aucune image à ses funérailles, et qu'elle fût enterrée sans faste, sans ostentation et dans toute la simplicité du culte réformé. Elle perdit la parole sur le soir. Catherine, Charles son fils, le duc

d'Alençon et les seigneurs de la cour vinrent successivement passer devant le lit de Jeanne, dont les lèvres murmuraient quelques paroles que l'oreille curieuse des courtisans tâchait vainement de recueillir. Pendant toute la nuit elle eut les mains jointes et les yeux élevés au ciel. A neuf heures du matin, un de ses vieux domestiques sortit en pleurant, et le peuple rassemblé autour de sa demeure, comprit que la reine venait de mourir.

Elle était morte en effet. Catherine, en apprenant cette nouvelle, donna toutes les marques d'une grande douleur. Tous les amusemens furent suspendus. On enferma le corps dans une châsse de plomb; on jeta dessus un simple drap de velours, sans ornemens; on attela deux chevaux à un charriot, et le cercueil prit le chemin de Lescars, pendant que Henri, le fils de Jeanne d'Albret, s'avançait vers Paris avec un cortége pompeux, pour s'unir à Mar-

guerite. Aucun des seigneurs venus avec Jeanne ne la suivit à Lescars; ils restèrent aux fêtes du mariage, et voulurent saluer les premiers le nouveau roi de Navarre.

CHAPITRE VII.

Ruse de Catherine pour retenir l'amiral. — Arrivée à Paris de nombreux réformés qui viennent assister au mariage de Henri et de Marguerite. — La populace s'ameute et les insulte. — Cérémonies du mariage. — Fêtes que la cour donne aux jeunes époux. — Le duc de Guise se mêle au cortége royal. — Coligny conçoit des craintes.

A peine le cercueil fut-il ôté des yeux, que l'aspect de la cour de Médicis changea subitement; la joie des courtisans, interrompue pendant quelques heures, devint plus animée; tout fut oublié, personne n'eût dit que la mort venait de visiter ces êtres insoucians. Il n'y avait de nouveau que les habits de deuil dont on s'était revêtu, et quelques mots sur Jeanne perdus au milieu des conversations.

Le prince de Béarn qui, depuis la mort de sa mère, avait pris le titre de roi de Navarre, n'était point encore arrivé : le

trépas de Jeanne et les avis de quelques protestans suspendirent sa marche : tout cet intervalle fut rempli par des entretiens de Charles avec l'amiral sur cette guerre de Flandre, remise de jour en jour : mensonge qui se présentait à Catherine chaque fois que la figure de Coligny devenait soucieuse, que quelque révélation soudaine, venue de province, agitait les esprits des réformés, que La Rochelle ou d'autres villes appartenant à la réforme faisaient entendre des murmures ou des plaintes. Alors le front de Coligny reprenait son habituelle sérénité, et, sourd à tous les propos de ses coréligionnaires contre Charles et sa mère, lui-même défendait avec chaleur la reine et son fils, montrait ses cheveux blancs, frappait son épée, trouvait des mouvemens et des images à défaut de raisons. Il y en avait qui lui rapportaient des lettres de Catherine, mais conçues dans des termes ambigus, comme tout ce qu'elle écrivait, et qu'il interprétait avec une candeur persuasive;

d'autres citaient des propos recueillis de la bouche de ceux qui approchaient la reine ; d'autres venaient qui étaient envoyés par les délateurs de Médicis et qui, par repentir ou par l'appât de plus grandes récompenses que celles qu'ils gagnaient chez Catherine, se pressaient de raconter tous les secrets dont ils étaient dépositaires ; quelques-uns même avaient commencé des aveux que l'amiral interrompait tout-à-coup. Il ne voulait rien entendre, il s'irritait même contre la voix de l'amitié. « Laissez-moi, crie-t-il brusquement à Francour qui essaie de l'effrayer : je ne puis sortir d'ici sans retourner aux guerres civiles, et j'aimerais mieux être traîné dans les boues de Paris que de retourner jamais là. »

Et comme si le ciel eût voulu qu'aucun avertissement ne manquât à cet homme, des catholiques romains vinrent, à diverses reprises, le prier de veiller sur lui, et de se défier de Catherine. Mais il ne tint aucun compte de ces conseils et de

ces prédictions. La guerre de Flandre l'occupait jusque dans son sommeil. Du reste on ne lui laisse de repos ni le jour ni la nuit. Souvent, au sortir du palais, un garde vient lui annoncer que Charles le demande. Charles l'attend, en effet, pour discuter ce qui a été si souvent résolu, pour éclaircir d'apparentes ténèbres, pour reproduire des objections mille fois résolues, pour fixer le point vulnérable de la Flandre, qu'ils ont tant de fois nommé : ruses nouvelles de Cathrine qui a besoin de temporiser, et auxquelles Coligny se prête avec une sorte de pitié respectueuse pour le prince dont il plaint l'intelligence. Souvent c'est Catherine qui l'appelle, et qui, feignant de ne pas l'avoir compris, l'interroge incessamment sans lui donner le tems de répondre, et le renvoie en lui demandant de lire le lendemain au conseil ce qu'il vient d'expliquer. L'amiral passe la nuit à composer un mémoire, et l'apporte ensuite à Catherine qui veut le lire elle-même. Elle commence, répé-

tant chaque phrase avec des lenteurs étudiées. Tantôt elle s'interrompt elle-même pour interpréter des passages que tout le monde a saisis; tantôt elle élève des doutes, des objections qu'elle ne laisse ni réfuter, ni éluder; tantôt elle interroge quelque membre du conseil qu'elle sait opposé à la guerre de Flandre, et qui, flatté de cette attention de la reine, récite un long discours préparé d'avance, et auquel l'amiral qui n'est pas doué du don de l'improvisation, ne peut répondre sur-le-champ. Demain on s'assemblera de nouveau; le tems fuit en attendant. Cependant, à mesure que l'heure marquée par la reine approche, elle semble moins obscure, soit qu'elle prenne moins de précautions pour renfermer ses secrets, soit plutôt qu'elle veuille tenter la fidélité de cette nation d'esclaves qu'elle traîne à sa suite. Elle n'a pas à se repentir de l'épreuve; car plus son langage devient clair, plus l'intelligence de ces âmes dégradées semble s'obscurcir : obscurcisse-

ment aussi faux que leur visage, car ils commencent à comprendre que l'expédition de Flandre n'est qu'un prétexte pour retenir l'amiral. Ils savent que Catherine, si insatiable de domination, ne laisserait jamais partir son fils pour l'armée où la licence des camps, les flatteries des grands, la servile docilité du soldat, les pompes militaires l'accoutumeraient insensiblement à négliger sa mère, à l'oublier, et à ne plus trembler devant elle. Elle avait peur que l'envie ne lui vînt de la faire trembler à son tour, de s'en séparer, et de vivre désormais sous les tentes, loin de ce Louvre où elle le gardait à vue pour le montrer ou le cacher au peuple, selon l'exigence de sa politique. Ils ne pouvaient croire qu'elle s'exposât à confier les destinées de la monarchie au chef des réformés pour le voir triompher et recueillir tôt ou tard le prix de ses triomphes : les louanges de la nation, l'admiration de l'étranger, la reconnaissance du prince et l'amitié du soldat.

Cependant Henri de Navarre, après quelques jours de repos passés à pleurer sa mère et à échanger ses vêtemens contre des vêtemens de deuil, avait repris le chemin de la capitale où l'attendait la cour de Médicis. Un mois ne s'était pas encore écoulé depuis la mort de sa mère, dont le cercueil n'était pas même arrivé à Vendôme. Son cortége, formé de jeunes seigneurs au nombre de près de mille, entra à Paris au milieu de flots de peuple qui accourrait pour voir l'époux promis à la belle Marguerite. Le jeune roi était monté sur un beau cheval de bataille : sa figure pleine d'une noble douleur laissait deviner le héros à venir; il saluait ses amis, leur tendait la main, se laissait approcher familièrement, et appelait par leur nom tous ceux qu'il reconnasisait. Le peuple ne fit entendre ni murmure, ni cris de joie : Henri fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang : la mort de sa mère lui avait donné les ornemens de la royauté.

Les dispenses demandées à Rome étaient arrivées, mais le bref du souverain pontife n'ayant pas paru assez formel au cardinal de Bourbon, l'hymen allait être retardé sans une ruse de Catherine. On feint une lettre de l'ambassadeur de France. « Le pape a donné les dispenses » telles que Sa Majesté les désire ; un cour- » rier les portera bientôt au prince qui » peut faire célébrer le mariage à moins » qu'il n'ait des raisons pour le différer. » La ruse eut un plein succès : le cardinal de Bourbon n'eut plus de scrupules ; on désigna le 17 août pour le jour des noces.

Bientôt de tous les points de la France on vit arriver les réformés. Pauvres, pour la plupart, ils se réunissaient par troupes de trente à quarante, les uns à pied, les autres à cheval, armés et vêtus différemment, couchant dans la même hôtellerie, et vivant ensemble jusqu'à Paris où ils se dispersaient pour habiter les quartiers qu'on leur avait désignés. Ils choisissaient ordinairement le jour pour

faire leur entrée, de peur d'embûches. Le peuple, qui savait l'heure de leur arrivée, se rassemblait aux diverses portes de la ville, et dès qu'à la poussière élevée sur le passage de ces cortéges armés, il avait deviné les réformés, il criait : *Huguenots! Huguenots!* Les enfans répandus sur la route répétaient : *Huguenots!* et aussitôt les fenêtres se garnissaient d'hommes et de femmes qui voulaient voir passer ces êtres extraordinaires et demi-fabuleux, dont les croyances, le costume, le nom même avaient quelque chose d'inexplicable. Ils semblaient étonnés que des hérétiques eussent été créés à leur image, et de voir de belles armes dans les mains d'hommes qu'on avait représentés si souvent comme fuyant devant les soldats de Charles IX, et jetant jusqu'à leurs drapeaux de ralliement. Quelques hommes du peuple s'approchaient de ces étrangers qu'ils regardaient jusque dans les yeux, en laissant échapper, après une longue contemplation, le cri

de *Huguenots!* qui expliquait à la fois leur surprise, leur terreur, et toutes les pensées qui les assaillaient. Apercevaient-ils un prêtre? ils allaient à lui, et du doigt montraient l'hérétique au ministre du Seigneur, qui souvent s'éloignait en se couvrant la figure, en faisant des signes de croix, et murmurant entre ses lèvres *Huguenots!* Le peuple avait facilement compris la pensée de l'ecclésiastique; il revenait sur ses pas et s'arrêtait pour observer ce qui allait arriver. Si les réformés s'inclinaient, il reprenait sa marche et son cri de *Huguenots!* S'ils oubliaient ou négligeaient de saluer le prêtre, le peuple criait: *La tête nue!* et quelquefois faisait voler en l'air la toque de l'un de ces étrangers: c'était toute sa vengeance. Une fois dans les rues fréquentées de la capitale, le peuple se dispersait; les réformés mêlés au mouvement des charriots, des chaises à porteurs, des gardes du palais, des passans qui traversaient en foule la capitale, cessaient d'attirer les regards.

C'était le tour des espions qui les suivaient sans bruit, marquaient la maison où ils allaient loger, épiaient leurs paroles, s'ils pouvaient les entendre, ou le mouvement de leurs lèvres, et allaient redire à Catherine ce qu'ils avaient compris ou deviné.

La capitale fut bientôt remplie d'étrangers qui venaient pour assister aux fêtes nuptiales que Catherine, connue par son faste et sa magnificence, devait ordonner elle-même. Au sortir du palais de Médicis, les réformés se répandaient ordinairement dans les rues, pour admirer les mobiles aspects de vêtemens et de physionomie qui se renouvelaient à toute heure de la journée. Déjà on ne prenait presque plus garde à eux, mal vêtus qu'ils étaient pour la plupart, d'une figure austère comme leur culte, montés sur de mauvais chevaux, et abîmés dans une sorte de rêverie dont ils avaient pris l'habitude dans ce besoin de défendre leur croyance contre l'humeur or-

gueilleuse des catholiques : indifférence populaire qui aida puissamment à les tromper, car ils la regardaient comme le signe d'une amélioration intellectuelle, comme un pas de fait vers cette tolérance qu'ils demandaient, mais vainement, à tous les princes que Catherine poussait devant elle dans la tombe.

Suspendons ici nos récits, et voyons ce qui se passe la veille de cet hymen funèbre.

Quelques langues commencent à se délier : c'est un Italien attaché à l'ambassade de Venise, qui parie sa tête que les noces ne finiront pas sans une grande effusion de sang ; c'est une femme des halles qui dit à haute voix qu'on y répandra plus de sang que de vin ; c'est un dizenier qui polit ses armes pour faire danser les huguenots ; c'est un fossoyeur qui rit en regardant ses mains, et se vante de les fatiguer bientôt en creusant la terre pour enterrer les hérétiques : propos populaires auxquels ne prennent pas garde

les protestans. A ces avertissemens s'en mêlent d'autres plus effrayans, mais véritables songes, dont il ne reste même pas l'image après le réveil. Des gentilshommes de la reine ont été surpris assurant que dans deux mois tous les huguenots iraient à la messe de gré ou de force. — Restez enfermé, écrit un président à un avocat réformé, ou vous mourrez. — Qui aime le péril, y périra, ont dit des voyageurs à des femmes protestantes qu'ils ont rencontrées sur la route de Paris. — « Que la fumée de la cour ne vous enivre point, dit Jean de Montluc, avant de partir pour son ambassade de Pologne, à La Rochefoucauld ; quelques caresses qu'on vous y fasse, gardez-vous de vous y laisser entraîner : les gens sages et prudens doivent être en garde contre ses appâts : trop de confiance vous jetterait dans de grands périls. Le plus sûr parti pour vous et pour tous les seigneurs de votre religion, c'est de vous éloigner autant qu'il vous sera possible. »

De tous les points de la France arrivent coup sur coup aux réformés des messages prophétiques.

— Ayez les yeux levés sur Catherine, recommandent les religionnaires de Nîmes à leurs frères; elle médite quelque grand crime; elle veut compter au nombre de ses prospérités l'extinction du protestantisme.

— Ne doutez pas, disent les réformés de Lyon, que la reine mère, qui sait se couvrir de la peau du lion ou de la peau du renard, n'accomplisse ce qu'elle a promis au duc d'Albe à Bayonne.

Et ceux d'Orléans : — N'oubliez pas que depuis douze ans Catherine instruit Charles, son fils, à jurer, à blasphémer, à fausser sa parole, et à déguiser sa pensée comme sa figure.

On écrit de La Rochelle : — Qui s'amusa dans son enfance à répandre le sang des animaux, répandra plus tard le sang de ses sujets.

Et de Meaux et de Troyes :

— Charles, trompé par sa mère, voit dans chaque réformé un rebelle, un conspirateur, un assassin; il n'a de repos ni le jour ni la nuit, parce que, lorsqu'il se couche ou qu'il s'éveille, sa mère lui fait peur des protestans, en lui répétant qu'ils en veulent à la vie et à la couronne du prince; qu'ils pensent à ôter l'empire aux Valois, pour le transférer à l'un des chefs de la réforme, à Coligny comme au plus digne, ou, si le crime coûte trop à consommer, à le vendre au premier prince étranger qui voudra l'acheter.

Mais le jour du mariage de Marguerite est arrivé : le matin même l'évêque de Valence, Montluc, est parti pour la Pologne, emportant, dit-on, le secret de Catherine et des instructions pour justifier, auprès des puissances alliées, le coup d'état que prépare la reine. Montmorency, qu'elle avait envoyé en Angleterre, sous prétexte de négocier une alliance nouvelle avec Élisabeth, mais en vérité pour écarter un témoin trop clairvoyant;

Montmorency, l'ami des Coligny, moins par affection pour l'amiral, que par haine de la tyrannie de Catherine, arrive tout-à-coup de son ambassade; mais cette apparition ne cause aucune frayeur à Médicis qui sait déjà le moyen de l'éloigner. Rayonnante de joie, d'une fraîcheur mensongère qu'elle doit aux cosmétiques de l'Italie, brillante d'or et de pierreries, la reine paraît tout occupée des apprêts de l'hymen. Les protestans ne songent de leur côté qu'aux fêtes que la cour prépare; le peuple inonde les rues pour en admirer les préparatifs; Charles est enseveli au fond de son palais. Reste ce duc de Guise qui, ardent, passionné, pourrait manquer de prévoyance ou de dissimulation; mais, outre que la reine mère tempère cette âme exaltée, des regards et de la voix, il vient de recevoir une lettre du cardinal son oncle qui est à Rome, et qui lui recommande de ne pas se compromettre. Le rusé prélat a deviné que Charles, conseillé par sa mère, ou peut-

être tourmenté par le remords, voudra rejeter le crime qui s'apprête sur la maison de Lorraine. Le duc de Guise ne s'occupe donc que des moyens d'éblouir les regards dans les pompes nuptiales : il essaie des chevaux, des armes d'acier, des vêtemens superbes ; il veut effacer le prince par son luxe et sa cour nombreuse, et s'arrange une ovation en peuplant son cortége de magistrats, de guerriers, de soldats et de femmes.

Le dimanche, 17 août, sur le soir, on célébra à l'hôtel du Louvre les fiançailles d'Henri de Bourbon, roi de Navarre, et de madame Marguerite de France ; cela fait, après qu'on eut soupé et *ballé*, la jeune reine fut conduite par Charles, Catherine la reine régnante, la duchesse de Lorraine et autres dames et seigneurs, à l'archevêché de Paris, où elle passa la nuit.

Le lendemain, le roi de Navarre, conduit par les ducs d'Anjou et d'Alençon, les princes de Condé et le marquis de

Conti son frère, le duc de Montpensier, les ducs de Guise, d'Aumale et de Nevers, les maréchaux de Montmorency, de Damville, de Cossé, de Tavannes, de Savoie, l'amiral et le comte de la Rochefoucauld, et par un grand nombre d'autres seigneurs réformés et catholiques, alla trouver Marguerite à l'archevêché, où, depuis le lever du jour, de jeunes filles parfumaient ses cheveux, l'oignaient d'essences et arrangeaient sa toilette.

A deux heures, on ouvrit les portes de Notre-Dame, et on donna le signal du départ. Madame Marguerite était menée par le roi, son frère; elle était vêtue d'une robe violet, semée de fleurs de lis, portait le manteau royal avec la grande queue traînante de même étoffe et brodée également de fleurs de lis; elle avait le front ceint d'une couronne formée de perles, de diamans, de rubis et d'autres pierres précieuses. Le roi de France, le roi de Navarre, les ducs d'Anjou et d'Alençon, et le prince de Condé, étaient

habillés de même : accoutrement de satin jaune pâle, avec broderies en argent relevées en bosse et surmontées de pierreries. Derrière Marguerite venaient la reine mère, la reine régnante, la duchesse de Lorraine, les princesses, dames et demoiselles de la cour, vêtues de robes de toile d'or et d'argent. Cent gentilshommes ouvraient la marche, tenant la hache au poing, puis s'avançaient les hérauts d'armes avec leurs cottes accoutumées, les gardes et officiers de la maison du roi, les clairons, hautbois et trompettes. Les princes et seigneurs catholiques étaient habillés de diverses couleurs et façons, et tous resplendissaient d'or, d'argent et de rubis; les seigneurs de la religion réformée étaient vêtus comme à l'ordinaire. Chaque fois que le peuple en reconnaissait quelqu'un, il le nommait tout haut, en accompagnant son nom de murmures sourds, ou de railleries, ou d'un rire moqueur. Les réformés causaient entre eux,

et paraissaient ne pas faire attention aux insultes de la populace.

Guise s'est à dessein écarté du cortége royal pour s'enivrer sans partage de la faveur populaire. Il a tout ce qui peut frapper vivement le vulgaire : un beau nom, des ancêtres glorieux, une figure martiale, des vêtemens recherchés, des armes éclatantes, une foi ardente. Les soldats vantent son rare courage, les femmes sa grâce dans les tournois, les courtisans son empire sur l'esprit du prince, le prince son adresse pour la flatterie. Il couche sur la terre en tems de guerre comme le plus simple soldat, et à la cour il vit dans la mollesse ; il est pieux aux pieds des autels, et libertin avec les jeunes débauchés ; incrédule ou superstitieux ; heureux dans ses amours, mais discret avec ses maîtresses auxquelles il ne livra jamais ni les secrets du pouvoir ni les confidences de l'amitié.

Arrivés à la porte de l'église Notre-Dame, les réformés s'arrêtent soudain

pour laisser entrer dans le temple les catholiques : là de nouveaux murmures, de nouvelles railleries, mais plus amères et qu'ils feignent de ne pas entendre. Aucun d'eux toutefois ne pénètre dans l'église ; tous gagnent la cour de l'archevêché où se promène l'amiral, qu'on reconnaît de loin à ses cheveux blancs et aux marques de respect dont il est l'objet. Coligny entretient la foule qui l'entoure de ses illusions, de cet avenir prochain où les catholiques et les réformés, réunis sous les mêmes enseignes, marcheront ensemble pour abaisser cette Espagne si fière et si cruelle. Il leur parle de gloire, de combats, surtout de ce jeune roi de Navarre dont il semble pressentir les brillantes destinées, et montrant à Damville les drapeaux de Moncontour qu'on aperçoit à travers les vitraux, suspendus aux voûtes du temple : « Encore un peu de tems, dit-il, et on les arrachera de là pour en mettre d'autres à leur place. »

Tous écoutent en silence ce vieillard

qui a couru tant de dangers, qui a l'âme si forte et si grande, et qui, à soixante ans, rêve encore des combats et des périls: on dirait que c'est pour la dernière fois, car ils se transmettent ses paroles comme celles d'un mourant.

Les cérémonies achevées, le cortége se rendit à l'archevêché où était préparé un dîner splendide. Charles ne donnait aucun signe de douleur ou de joie; aussi le peuple resta-t-il muet à son aspect, tandis que l'heureuse Catherine, dont le bonheur brillait dans tous les traits, saluait la foule qui lui criait: Vive la reine mère! Dieu conserve la reine mère! vive Catherine, le soutien de la foi catholique! que le ciel la récompense dans cette vie et dans l'autre! Henri de Navarre ne fit presque pas de sensation, personne ne le devina. La belle Marguerite avait laissé sa douleur aux pieds des autels: rêveuse, distraite pendant la messe, son frère avait été obligé de lui pousser la tête et de répondre *oui* pour elle, quand le prêtre

avait demandé si elle prenait Henri de Navarre pour époux. En général on regardait cette jeune femme avec une sorte de pitié, comme une victime sacrifiée à la politique, et cette idée semblait aigrir le peuple contre les réformés sur lesquels il jetait de la poussière, qu'eux se contentaient de secouer d'un air doux et triste, sans se permettre même de murmurer. Guise affecta de sortir le dernier du temple; dès qu'on l'aperçut on cria : « Voilà » Guise, tête nue! Henri de Guise! » Il allait d'un côté, de l'autre, et s'inclinait devant la populace avec une sorte de familiarité noble. On dit qu'on entendit le cri de : vive Guise! et qu'à ce cri inattendu, Henri tourna la tête, posa le doigt sur ses lèvres, et réprima cet enthousisme trop précoce, avec un air qui dénotait toutefois plus de satisfaction que de courroux.

Le soir, le roi *festoya*, comme le disent les Mémoires du tems, dans la grande salle du palais, les princes et princesses,

ses cours du parlement, des aides, des chambres des comptes et des monnaies. Après le souper s'ouvrit le bal qui dura peu, puis vinrent les mascarades. On vit d'abord paraître trois grands chars en forme de rochers ou rescifs d'argent, portant chacun cinq musiciens qui jouaient de diverses sortes d'instrumens. Étienne Le Roi, vêtu en Apollon, était sur l'un de ces chars, et mêlait à la harpe d'Italie, les sons de sa voix harmonieuse. Venaient ensuite sept autres chars dont trois imitaient des coquilles, surmontées de dieux marins; les quatre autres représentaient des lions, la queue en forme de poisson, et terminée par une conque qui portait d'autres dieux aquatiques. Toutes ces divinités étaient vêtues de longues robes de drap d'or de diverses couleurs; ensuite parut un cheval marin, la croupe repliée en forme de syrène, la queue surmontée d'une coquille d'or sur laquelle était assis Neptune armé de son trident. Ce char portait le roi de France;

les autres, le roi de Navarre, le prince de Condé, le prince Dauphin, le duc de Guise et le chevalier d'Angoulême. Le roi donna la main à quelques dames qu'il fit monter sur ces chars; on forma des danses, et à neuf heures, au moment où la cloche annonçait la salutation angélique, tous les masques tombèrent à la fois; les dames donnèrent brusquement le bras à leurs cavaliers, les dieux marins quittèrent leurs longues robes de soie; les chevaux, les poissons, les chars disparurent, et toute cette foule se retira, traversant en hâte les rues étroites et désertes de la capitale que n'éclairait aucune lumière, et où les voleurs attendaient les passans jusque sous les murs du Louvre.

Les protestans n'assistèrent qu'en petit nombre à ces fêtes nocturnes : naturellement graves et rêveurs, ils n'aimaient pas les plaisirs bruyans; d'ailleurs Coligny, qui s'était trouvé indisposé à la fin de la cérémonie nuptiale, n'avait pu pa-

raître au bal, et cette alliance intime que la réformation avait établie entre ses disciples, s'étendait sur leur joie comme sur leurs souffrances. Beaucoup d'entre eux quittèrent la salle du bal à la première nouvelle de l'indisposition de l'amiral. En traversant les rues de la capitale, à la fin du jour, ils étaient reconnus à leurs vêtemens par la multitude qui cessait ses danses et ses cris pour les montrer au doigt, et les poursuivre de ses railleries ou de ses menaces. « Ils ne veulent pas danser aujourd'hui, ils danseront demain. Et un autre : ils n'aiment pas plus le bal que la messe, ils danseront et chanteront en latin. — Va trouver l'amiral, disait un troisième, et tâche de le guérir. — Huguenot, huguenot! répétaient les groupes; d'autres criaient : maudits! » Les réformés ne tournaient pas la tête, pleins de mépris pour cette populace qu'ils avaient trouvée partout la même.

La cour avait ordonné de reconduire

l'amiral jusqu'à son hôtel. Ce soir, il écrivit à sa femme. On voit, en lisant sa lettre, qu'il souffre intérieurement, qu'il voudrait quitter la capitale; mais qu'il n'ose pas s'expliquer, de peur d'inquiéter sa tendresse; ou plus vraisemblablement dans la crainte que cette lettre ne tombât dans les mains de la reine mère. La voici telle qu'on l'a trouvée dans les papiers de Coligny après sa mort.

« Ma tres-chere et bien aimee femme,
» ce iourd'huy ont esté faites les nopces de
» la sœur du Roy et du Roy de Nauarre.
» Les trois ou quatre iours qui suyuent se-
» ront consumez en ieux, banquets, mas-
» ques et combats de plaisir. Le Roy m'a
» asseuré qu'il me donnera puis apres
» quelques iours pour ouir les plainctes
» qu'on fait en diuers endroits du Royau-
» me, touchant l'edict de pacification qui
» y est violé. C'est bien raison que ie
» m'employe à cela, autant qu'il me sera
» possible. Car encor que i'aye fort
» grand desir de vous voir, toutes fois,

» vous seriez marrie auec moy (comme
» i'estime) si i'aurois esté paresseux en
» tel affaire, et qu'il en fust mal aduenu
» par faute d'y faire mon deuoir. Toutes
» fois ce delay ne retardera pas si long
» temps mon partement de ce lieu, que
» ie n'aye cogé d'en sortir la sepmaine
» prochaine. Si i'auois esgard à mon par-
» ticulier, i'aimerois beaucoup mieux
» d'estre auec vous, que de demeurer
» plus longuement icy, pour les raisons
» que ie vous diray. Mais il faut auoir le
» bien public en plus grande recomman-
» dation que son particulier, i'ay quel-
» ques autres choses à vous dire, si tost
» que j'auray le moyen de vous voir : ce
» que ie desire iour et nuict. Quant aux
» nouuelles que ie vous puis mander, el-
» les sont telles. Ce iourd'huy, quatre
» heures apres midi estoyent sonnées,
» quand la messe de l'espouse a esté
» chantée. Cependant le Roy de Nauarre
» se pourmenoit en vue place pres du
» temple, auec quelque Seigneurs de

» nostre Religion, qui l'auoyent accom-
» pagné. Il y a d'autres menues particu-
» liaritez, que ie laisse, pour les vous
» dire en présence. Sur ce, ie prie Dieu,
» ma treschere et bien aimee femme,
» qu'il vous tienne en sa saincte garde.
» De Paris, ce 18. iour d'Aoust 1572.

» Depuis trois iours en ça, i'ai esté
» tourmenté de choliques venteuses, et
» de douleurs de reins. Mais ce mal ne
» durait point plus de huit ou dix heu-
» res, grâces à Dieu, par la bonté du-
» quel ie suis maintenant deliuré de ces
» douleurs. Soyez asseuree de ma part,
» que parmi ces festins et passetemps,
» ie ne donnerai fâcherie à personne.
» A Dieu de rechef. Vostre mary bien
» aymé, CHASTILLON. »

CHAPITRE VIII.

L'amiral va se plaindre au roi, des Guise et de leurs partisans.—Charles IX le rassure.— Il lui propose de faire entrer dans Paris des gardes qui veilleront à la sûreté des réformés. — Coligny accepte, et douze cents arquebusiers, auxquels Catherine va livrer les réformés, entrent dans la capitale. — Pour détourner l'attention, Catherine fait donner un bal aux jeunes époux.—Conseil qu'on tient à la cour. — Maurevel vient se proposer pour tuer l'amiral. — On traite avec lui.

On ne peut établir que des conjectures sur ces mots de l'amiral : « Si j'avais égard à mon particulier, j'aimerais beaucoup mieux d'être avec vous que de demeurer plus longuement ici, pour les raisons que je vous dirai. » La mort ne laissa pas à Coligny le tems d'expliquer cette mystérieuse réticence. Avait-il lu dans l'âme impénétrable de Catherine ; le spectacle d'une cour libertine et dissolue avait-il fatigué à la longue cette

âme chaste et virile? n'avait-il pas la force de supporter plus long-tems cette servitude effrenée inventant pour cacher ses rides, et déguiser sa laideur, de nouveaux mots et de nouvelles images? c'est ce que le tems ne nous a point appris. On sait seulement que sa figure et son langage décelaient quelque grand souci dont la cause nous est restée ignorée. A son réveil, plusieurs de ses serviteurs, se rassemblèrent autour de son lit pour raconter à leur maître tout ce qui, la veille, avait frappé leur imagination crédule : les propos railleurs de la populace, l'insolente gaîté de la reine mère, le silence du prince, l'apparition de figures sinistres au milieu de ces fêtes. Ces hommes simples et sans science parlaient de phénomènes naturels qu'ils avaient remarqués et qu'ils regardaient comme des présages affreux : de la couleur sanglante du soleil pendant la célébration du mariage; des nuages qui s'étaient rassemblés audessus du temple après la cérémonie nup-

tiale, quand le cardinal de Bourbon avait demandé à Marguerite si elle prenait pour époux Henri de Navarre ; de l'orage du soir qui avait dispersé les guirlandes, les couronnes, les chiffres, tous les symbole d'hyménée, et éteint les lumières qui brillaient aux portes du Louvre et de Notre-Dame. C'étaient autant de prodiges qui, aux yeux de ces serviteurs fidèles, annonçaient des malheurs à venir pour les protestans. L'amiral, en d'autres jours, se fût moqué de ces prédictions d'un zèle superstitieux ; mais il les écoutait à cette heure, comme si le ciel se fût révélé à ces âmes sans malice ; il se rappelait ces paroles de l'Écriture : La vérité est sortie de la bouche des enfans.

Avant de s'éloigner, il voulut entretenir le prince des plaintes nouvelles de ses amis, au sujet des Guises et de leurs partisans, qui, chaque jour, insultaient les réformés : mais Charles, qui passait la nuit dans les fêtes, dormait le jour et demeurait invisible. Il pénétra pourtant,

le 20 août, jusqu'au roi, qui l'ayant aperçu, vint à lui en l'embrassant comme à sa coutume : « Mon père, lui dit-il, vous savez que vous m'avez promis de n'offenser personne de tous ceux des Guises, tandis que vous demeurez ici, et eux semblablement m'ont promis de vous respecter et tous les vôtres ; je me persuade et ai cette ferme opinion que vous tiendrez votre promesse, mais je ne suis pas si assuré de leur foi comme je suis de la vôtre ; car outre que c'est à eux de se venger, je connais leur bravade et l'amitié que ce peuple leur porte ; pourquoi je ne voudrais point qu'ils fissent chose qui tournât à votre dommage et que mon honneur y fût intéressé, attendu, comme vous savez, que sous ombre de ces noces, ils se sont trouvés bien accompagnés et bien armés : et pourtant s'il vous semble bon, j'avais pensé qu'il ne serait pas sans propos de faire venir les gardes de mes harquebouziers pour plus grande sûreté de tous, de peur qu'à l'improviste, ils

ne vous puissent endommager aucunement, et les faire venir sous la conduite de capitaines de vous connus. »

Alors Charles se met à lui citer des noms aimés des protestans. L'amiral reconnaissant accepte ces gardes, remercie le prince, et l'entretien finit.

Aussitôt on fait entrer douze cents arquebusiers qui vont se placer, les uns autour du Louvre, d'autres près de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois ; le reste dans divers quartiers de la ville, afin qu'on n'en soupçonne pas le nombre : toutefois quelques protestans en ayant rencontré dans les rues conçurent des alarmes, et allèrent avertir l'amiral. Ils ne trouvèrent que Téligny qui les rassura en leur répétant : « C'est mon père, c'est Coligny qui a demandé à Charles cette garde nouvelle, pour la sûreté de nos femmes et de nos enfans, de notre culte et de nos ministres ; allez en paix, mon père veille sur vous. »

Montmorency ne fut pas si imprudent.

A la vue de cette troupe armée, il quitta brusquement la cour sous le prétexte d'aller à la chasse. Ce fut un malheur pour les réformés que l'éloignement de Montmorency qui avait un parti nombreux parmi la populace, qui était doué d'une âme forte, qui avait de l'audace, de l'énergie dans le danger, une grande chasteté de mœurs, une foi vive, mais éclairée, et qui depuis long-tems avait fait alliance avec Coligny. Tandis que par une porte de la ville s'échappait le seul homme qui pût sauver les réformés, par l'autre entraient les gardes auxquels Catherine allait les livrer.

La face de la capitale ne changea pas. Dans le tems même que les sicaires, appelés par Médicis, se glissent dans Paris, quelques protestans, qui ne voulaient pas assister aux fêtes de nuit, ont cédé aux instances de la reine, et sont venus danser à ce bal que la ville donne aux époux. De la salle de danse, ils pourraient voir passer les cavaliers qu'on fait entrer;

mais ils ne regardent pas autour d'eux; ils ne pensent qu'à se livrer à la joie; comme le reste des conviés; jamais on ne vit fête plus brillante.

« Premierement en ladite sale à main » droite y auoit le paradis dressé, l'en- » tree duquel estoit deffendue par trois » cheualiers armez de toutes pieces qui » estoyent le Roy et ses frères : à main » gauche estoit l'enfer, dans lequel y » auoit vn grand nombre de diables et » petits diabloteaux, faisant infinies sin- » geries et tintamarres auec vne grande » rouë tournant dans ledit enfer, toute » enuironnee de clochettes. Le paradis » et l'enfer estoyent diuisez par vne » riuiere qui estoit entre deux, dans la- » quelle y auoit vne barque conduite par » Charon nautonnier d'enfer. A l'vn des » bouts de la salle, et derriere le paradis » estoyent les champs Elisees, a sauoir » un iardin embelly de verdure, et de tou- » tes sortes de fleurs : et le ciel empyrees, » qui estoit vne grande rouë auec les

» douze signes, sept planettes, et vne
» infinite de petites estoilles faites à iour,
» rendans vne grande lueur et clarté,
» par le moyen des lampes et flam-
» beaux qui estoyent artificiellement ac-
» commodez par derriere. Ceste rouë es-
» toit en continuel mouuement, faisant
» aussi tourner ce iardin, dans lequel
» estoyent douze nymphes fort richement
» acoustrees.

» Dans la salle se présentèrent plu-
» sieurs troupes de cheualiers errans,
» armez de toutes pièces, et vestus de di-
» uerses liurées, conduits par les Princes
» et Seigneurs, tous lesquels taschoyent de
» gagner l'entrée du paradis, pour puis
» après aller querir ces nymphes au iar-
» din, estoyent empeschez par les trois
» cheualiers qui en auoyent la garde,
» lesquels l'vn apres l'autre se presen-
» toyent à la lisse, et ayans rompu la
» picque contre lesdits assaillans et donné
» le coup de coustelas, les renuoyoyent
» vers l'enfer, où ils estoyent traisnez par

» ces diables. Ceste forme de combat dura
» iusqu'à ce que tous les cheualiers eu-
» rent esté combatus, et traisnez vn à vn
» dans l'enfer, lequel fut puis clos et
» fermé. A l'instant descendirent du
» ciel, Mercure et Cupidon, portez par
» un coq, chantans et dansans. Le Mer-
» cure estoit cet Estienne le Roy, chan-
» tre tant renommé, lequel descendu en
» terre se vint présenter au trois cheua-
» liers, et après un chant mélodieux,
» leur fit une harangue, laquelle para-
» cheuee, il remonta sur son coq tousiours
» chantant, et fut reporté au ciel. Lors
» les trois cheualiers se leuerent de leurs
» siéges, et trauersant le paradis, alle-
» rent es champs Elisees querir les douze
» nymphes, lesquelles ils menèrent au
» milieu de la salle, où elles se mirent
» à danser un bal fort diuersifié, et qui
» dura plus d'une grosse heure. Le bal
» paracheué, les cheualiers qui estoyent
» dans l'enfer, furent deliurez, et après
» se mirent à combattre et rompre les

» picques en foule. La salle estoit toute
» couuerte d'esclats de picques, et voyoit
» on le feu sortir de tous costez des har-
» nois. Le combat fini, on mit le feu à
» des traisnees de poudre qui estoyent
» autour d'vne fontaine dressee quasi au
» milieu de la salle, d'ou s'esleva un
» bruit et vne fumée qui fit retirer chas-
» cun. Tel fut le passetemps de ce iour,
» d'où l'on peut coniecturer quelles es-
» toyent les pensees du Roy et du conseil
» secret, parmi telles feintes. On sait com-
» me leurs flatteurs ont allegorize de-
» puis sur tels jeux, disans que le Roy
» auoit chassé les Huguenots dans l'enfer.
» Mais qui se voudroit employer à telles
» spéculations, il pourrait remarquer
» beaucoup de choses au train de la Cour,
» qui feroyent rougir tels flatteurs (s'ils
» ont encore quelque goutte de bon sang)
» et tous ceux à qui ils seruent. »

Coligny, mécontent de Charles, voulut avoir une audience de la reine mère et il l'obtint sans peine; mais lorsqu'il com-

mençait ses plaintes, Catherine l'interrompit : « Eh! mon Dieu! monsieur l'Amiral, laissez donc dépendre ces festons, et nous ébattre; dans quatre jours, foi de reine, je vous promets que je vous rendrai content vous et ceux de votre religion. » On était au 21 du mois d'août.

A mesure que l'heure s'avance, tous ceux qui mettront les mains dans le sang, l'enfant royal, la reine mère, les ministres; tous les esclaves du pouvoir, comme s'ils avaient peur de la solitude, se cherchent, se rassemblent, se serrent les uns contre les autres et tiennent conseil entre eux. Leurs paroles se pressent avec une effrayante vitesse, leurs résolutions changent de minute en minute; ils savent tous ce qu'ils veulent, et pourtant ils ne se comprennent pas plus que s'ils parlaient des idiômes divers; ils s'interrogent et se répondent sans ordre. Dieu a mis la confusion parmi ces courtisans de meurtre; le prince parle à son tour comme le

sujet, associe sa voix à la leur, les reprend et en est repris sans respect pour la majesté royale. Après de longs débats, l'assemblée se brise et va se renouer, mais par fractions, chacune dans une salle séparée et assez près pour que les votes puissent se mêler. L'une, présidée par le prince, est formée de la reine mère, du duc d'Anjou, du comte de Retz, du garde des sceaux Birague; l'autre ne se compose le plus souvent que de la reine mère et du comte de Retz, Birague n'y est appelé que rarement; la troisième, la plus nombreuse, est celle de Guise où viennent la reine mère, le duc d'Anjou, Birague, le duc de Nevers, le duc d'Aumale, Cheverni et Tavannes.

Voici le langage qu'on tient dans le conseil du prince :

« Point de repos pour l'empire tant qu'il sera en proie aux factions : il en est trois qui le déchirent; celle de Coligny, celle des Montmorency, celle des Guise; la plus redoutable est sans contredit la pré-

mière. Il faut la vaincre, les autres seront aisément terrassées. On commencera d'abord par Coligny, comme le chef des protestans : c'est de Coligny qu'elle tire le mouvement, la vie; c'est Coligny qu'on doit frapper sans délai. Mais qui se chargera du sang de l'amiral? un homme obscur, moyennant une grande récompense, et qui, le meurtre consommé, disparaîtra subitement, afin qu'on ne voie ni ses mains ni ses vêtemens. Les protestans diront aux Guise : « Qu'avez-vous fait de l'amiral? les Guise répondront : Qu'avez-vous fait vous-mêmes de Guise le Balafré? Les esprits s'échaufferont, on en viendra bientôt aux mains; les Montmorency s'uniront aux Châtillon; mais la lutte ne sera pas long-tems douteuse; la populace l'aura bientôt décidée en faveur des Guise, et alors viendra le tour de Charles. »

Et les courtisans s'arrêtaient là... Ils savaient qu'ils avaient été compris, ils voulaient que le prince devinât le reste.

Il y avait plus de finesse et de cruauté dans le conseil présidé par la reine. « Haïe et redoutée des trois factions, il fallait qu'elle les enveloppât toutes trois dans la même ruine : la mort de l'amiral serait le signal de sa délivrance et de la chute de ses ennemis ; mais afin que les réformés se méprissent sur l'instrument dont elle se servirait pour assurer sa vengeance, l'assassin se cacherait dans la maison de l'une des créatures de Guise pour tuer Coligny. Alors les trois factions en viendraient aux mains, et le prince, tranquille spectateur, les laisserait se déchirer l'une l'autre, jusqu'à ce que, affaiblies, épuisées, il accourût à la tête de ses gardes pour leur donner le coup de mort. »

Henri de Guise, qui se défiait de la reine mère, se taisait dès qu'elle paraissait ; il l'écoutait parler et l'applaudissait de la tête ou des lèvres. S'éloignait-elle ? il convenait que le sang de l'amiral était la juste expiation du sang de son père ; mais il conjurait de ne pas élever la voix,

de laisser passer devant les plus pressés, de se garder d'une femme qui trouverait le moyen de les accuser, s'ils parlaient trop haut ou s'ils se taisaient, et qui ne souffrait que des crimes et des vertus ordinaires.

Ainsi donc il n'y avait qu'une voix dans ces divers conciliabules sur le meurtre de l'amiral; mais on était incertain sur le meurtrier, quand un gentilhomme nommé Maurevel vint se présenter en disant : Combien me donnez-vous, et je vous livrerai l'amiral? Envoyé au comte de Retz, Maurevel fit lui-même son prix : Retz avait ordre de ne pas marchander. En 1569, quand la tête de l'amiral avait été mise à prix, il était accouru, avait tendu la main et reçu d'avance le prix du sang. Mais n'ayant pu exécuter son marché, il avait cru s'acquitter envers son créancier en tuant traîtreusement le comte de Moui, jeune et vaillant seigneur protestant : c'était un sang moins illustre sans doute; mais c'était toujours du sang,

et il y avait compensation : la cour le tint quitte.

Caché dans Paris, changeant d'habitation à chaque moment et ne se montrant que de nuit, dans la crainte d'être découvert par les réformés, il attendait avec impatience que quelque grande tête eût été marquée par Catherine pour quitter son repaire et vendre de nouveau son bras à qui voudrait l'acheter. Le comte de Retz lui donna rendez-vous hors des murs de Paris; Maurevel eut avec lui plusieurs entretiens : ils fixèrent le jour, l'heure, le lieu, le salaire du crime. Maurevel reçut des arrhes et promit de ne pas manquer l'amiral. On prétend qu'il vit aussi le duc d'Anjou, qui, sous prétexte d'aller jouer dans un château près de Paris, l'avait fait venir et l'avait retenu pendant long-tems; mais le fait n'est pas prouvé.

CHAPITRE IX.

Maurevel va se cacher pour épier l'amiral. — Coligny est blessé. — Ses amis se rassemblent autour de son lit.

Cependant les fêtes continuaient à la cour; on dansait le jour, on dansait la nuit; Catherine, Charles, le duc d'Anjou, les Guise assistaient à tous ces divertissemens et nul remords ne troublait leurs joies bruyantes. Peut-être touchaient-ils, en passant, les vêtemens de quelqu'une de leurs victimes à venir, et ils n'étaient point émus. Qui sait même, dit un historien, si, rassasiée de voluptés, la pensée du meurtre au milieu de ces folies mondaines, n'était pas pour Catherine une volupté d'un genre nouveau? Il ne paraît pas certain que Charles IX ni son frère le duc d'Anjou aient

été avertis de l'heure où l'amiral devait être assassiné; le comte de Retz, Catherine, Maurevel et deux ou trois autres furent les seuls du secret. On ne nomme pas le duc de Guise, et l'on devine facilement la raison qui empêcha la reine mère de le mettre dans sa confidence. Si Maurevel eût manqué son coup, si le cœur lui eût failli, s'il n'eût pu s'échapper, il fallait qu'elle pût publier que Guise avait payé l'assassin, et elle eût été crue sur parole, car Maurevel était la créature des Lorrains, et l'habitation où il allait se cacher appartenait à un homme connu de Guise. Il est vraisemblable que le nom de Catherine ne fut pas prononcé dans l'entrevue qu'eut le comte de Retz avec le meurtrier. Rien de ce qui devait arriver ne lui fut sans doute manifesté. On lui parla du meurtre qui se préparait, comme d'un meurtre ordinaire; de l'amiral, comme d'un chef de parti vulgaire et dont la vie obscure allait se terminer avant le tems, pour

venger les mânes du plus grand capitaine de la monarchie, que l'amiral avait fait assassiner. Il est certain que dans sa fuite à travers nos provinces, Maurevel ne se retourna jamais pour dire au spectre de l'amiral qui le poursuivait : C'est Catherine qui m'a commandé de te tuer; et il eût nommé cette femme pour apaiser ses remords et peut-être la justice des hommes.

Mais suivons-le au sortir de son dernier rendez-vous avec le comte de Retz.

Près du cloître Saint-Germain-l'Auxerrois est la demeure du chanoine Pierre Piles de Villemur, qui fut le précepteur du duc de Guise, et devant laquelle Coligny passe plusieurs fois dans la journée, lorsqu'il va faire sa cour au prince : c'est de là que l'assassin épiera l'amiral. La veille, il est venu, conduit par le seigneur de Chailly, maître d'hôtel du roi, visiter l'habitation, la chambre où il doit se placer en embuscade, et la fenêtre par où il ajustera son arme. La chambre est

obscure, la fenêtre est grillée, en sorte que le meurtrier et l'instrument du meurtre seront également invisibles aux passans. On voit que non-seulement la main des hommes, mais que les lieux mêmes obéissent à Catherine. Le hasard veut encore que Villemur soit absent. C'est une pauvre chambrière infirme et presque aveugle qui reçoit le seigneur de Chailly, qui les introduit dans la maison de son maître, qui répond en tremblant à ces étrangers venus, de la part du roi, et les reconduit en murmurant : « Que Dieu et la Vierge vous accompagnent. »

Le vendredi 22, l'amiral avait été appelé chez le duc d'Anjou, pour juger un différent survenu entre deux gentilshommes de la noblesse de Bourgogne, Guerchy et Thianges. La querelle apaisée, il était resté quelque tems encore avec le duc, et l'avait enfin quitté pour retourner à son hôtel, rue de Béthisy. En chemin, il rencontra le roi qui sortait d'une chapelle voisine du Louvre, et

qu'il accompagna jusqu'au jeu de paume où Charles allait faire une partie avec le duc de Guise et Téligny. Après avoir vu jouer quelques coups, il prit congé du prince, et s'éloigna suivi d'un petit nombre de gentilshommes.

Comme on le voit, la rencontre de Charles fut fortuite; c'est Charles, il est vrai, qui prit l'amiral par le bras et l'emmena dans la cour du Louvre; mais l'amiral quitta volontairement le Roi. Or, s'il était vrai que Charles eût su que l'assassin était caché près du Louvre, attendant sa victime, il n'aurait point arrêté Coligny, il ne l'aurait pas conduit au Louvre, ou il eût rompu subitement le jeu, afin de le laisser partir. Car enfin, qui pouvait répondre que Coligny ainsi détourné reprendrait son chemin accoutumé; qu'il quitterait si vite le prince; que Guise surtout, auquel on avait tant de raisons de cacher le nom du meurtrier et l'asile qu'il avait choisi, ne chercherait pas querelle à l'amiral; que des réfor-

més n'arrêteraient pas leur chef en chemin pour le charger de leurs plaintes et de leurs remontrances auprès du monarque? Il n'est donc pas vraisemblable que le roi ait connu le projet de l'assassinat de l'amiral. C'est un crime dont il n'a pas dû répondre devant le tribunal de Dieu. L'histoire ne doit pas l'en charger : il aurait peut-être embrassé la main du meurtrier si sa mère la lui avait présentée; mais il ne mit pas le fer dans cette main.

Cependant l'amiral, poussé par son mauvais génie, a pris la rue Saint-Germain-l'Auxerrois. A quelques pas du Louvre on lui présente un mémoire qu'il se met à lire, tout en marchant et causant avec les gens de sa suite, qui s'écartent de peur de l'interrompre ou de le distraire. Maurevel est prêt depuis plusieurs heures. Il a soulevé le mauvais linge placé sur le treillis de la fenêtre; il a chargé son arme dont la bouche repose sur l'une des mailles du treillis; il guette

sa proie : elle passe, le coup part.... L'amiral jette un cri de douleur, laisse échapper le mémoire qu'il tient en main, et tombe dans les bras de Guerchy et de Despruneaux (1) : « L'amiral est blessé,

(1) Sauval, qui écrivait vers le milieu du dernier siècle, dit avoir vu la chambre où se cacha Maurevel. La maison du chanoine était située rue des Fossés-Saint-Germain, attenant à la petite porte de derrière du cloître, qui servait de passage. Selon quelques vieux historiens, il étendit un linge sur un mauvais treillis de fer attaché à la fenêtre. La reine Marguerite, seule de tous les contemporains, prétend que l'amiral fut blessé à l'épaule, d'autres au bras droit, la plupart à la main droite. On lit, dans les Vies des Hommes illustres de l'abbé Perrau, tome XV, pages 669, 670, le récit d'une visite de M. l'abbé Bonamy, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, à Châtillon-sur-Loing, au mois de novembre 1737. L'abbé Bonamy dit avoir vu dans le dépôt des archives de cette ville, les restes de l'amiral, formant sept os, parmi lesquels étaient un tibia et surtout une omoplate où était encore une balle de plomb. L'abbé Perrau, dans une note, prétend que cette balle ne peut être une de celles qu'on tira sur l'amiral, la surveille de la Saint-Barthélemy, parce que les Mémoires du tems, dit-il, ne parlent que de deux blessures, l'une au bras gauche dont on retira une balle, l'autre à la main droite dont on coupa l'index ; l'abbé Perrau n'avait pas lu, sans doute, les Mémoires de la reine Marguerite. Le témoignage de l'abbé Bonamy semblerait confirmer le récit de

l'amiral se meurt, au secours! » crient à la fois les gardes de Coligny. L'un d'eux déchire sa chemise et bande à la hâte la blessure de son maître pendant que les autres le soutiennent, le soulèvent comme un mourant et le transportent à son hôtel, en pleurant et poussant des cris affreux. L'amiral ne dit pas un mot lorsqu'il se sentit blessé. Seulement de sa main droite, toute sanglante, il montra sa blessure, et de la main gauche la demeure de l'assassin. On eut bientôt en-

la reine Marguerite. Il n'y a rien d'impossible qu'une balle de Maurevel ait atteint l'amiral à l'omoplate. L'abbé Perrau objecte que l'amiral se portait mieux le lendemain, qu'on augurait que dans peu il jouirait du libre usage de ses bras; que cela ne s'accorderait pas avec une balle qui serait restée dans l'omoplate; il est à présumer, dit-il, que, dans le tems que le cadavre était à Montfaucon, et que la populace allait comme en pèlerinage lui faire chaque jour de nouvelles insultes, de zélés catholiques seront allés, par dévotion, lui tirer quelques coups d'arquebuse, et que c'est de là que provient cette balle qu'on voit encore aujourd'hui.

On n'est pas d'accord sur l'arme dont se servit Maurevel; les uns disent que c'était une arquebuse, d'autres un pistolet.

foncé les portes. On cherche partout, on fouille dans les endroits les plus secrets; on ne trouve qu'un enfant qui n'a rien vu, rien entendu, et cette vieille chambrière tremblant de tout son corps, qui la veille avait reconduit l'assassin en le recommandant à la Vierge, et qui fait la même prière pour ceux qui le poursuivent en le maudissant. L'arquebuse pendait encore à la fenêtre; les gens de l'amiral s'en emparent, traversent, guidés par la vieille domestique, plusieurs salles et arrivent jusqu'à une porte qui donne sur le cloître Saint-Germain-l'Auxerrois. La terre fortement remuée, imprégnée d'une bave encore fraîche, annonce assez qu'un cheval attendait le meurtrier. Un étranger confirme ces soupçons. Mais quelle était la taille, la figure de l'assassin? le vêtement qu'il portait, le chemin qu'il a pris? Il n'en sait rien; il a cru voir que le cavalier se cachait le visage, qu'il regardait autour de lui, et qu'il avait fui comme l'éclair, le

long de la rivière. — Mais qu'est-il donc arrivé? demande cet étranger. — L'amiral est blessé, et peut-être mort, lui répond un des gardes. « Mort sans confession, oh! le méchant! dit l'étranger qui s'éloigne en se couvrant la figure.... Les amis de Coligny essaient de suivre les traces du cheval, retournent sur leurs pas et fouillent de nouveau l'habitation; mais tout est muet.

Bientôt le lit où l'on a déposé Coligny est entouré de protestans qui contemplent leur chef dans un morne silence. Les uns touchent le sang qui coule de sa blessure, d'autres déchirent leurs vêtemens et lèvent les mains au ciel; plusieurs montrent du doigt le palais du Louvre. Le jeune roi de Navarre embrasse l'amiral, Condé pleure et se frappe le front; des catholiques, les mains jointes, viennent se mêler à cette scène attendrissante. Arrive le chirurgien Ambroise Paré qu'on est allé appeler, et qui n'a pu trouver que de mauvais ciseaux mal aiguisés qu'il est obligé

d'ouvrir et de fermer par trois fois pour déchirer les chairs. Coligny souffre d'horribles douleurs, mais sa figure est calme, et sa bouche ne s'ouvre que pour consoler ses amis. « Pourquoi pleurer ? » dit-il au capitaine Monins qui lui soutient la tête, et à Cornaton qui lui tient les mains : « Je m'estime bienheureux d'avoir été ainsi blessé pour le nom de Jésus. » A l'instant jetant les yeux sur le ministre Merlin : « Voici, Monsieur, des bénéfices de Dieu; je suis voirement blessé, mais je connais que c'est par la volonté du Seigneur, et le remercie de ce qu'il daigne tant m'honorer que je souffre quelque chose pour son saint nom ; prions-le tous ensemble, mes bons amis, afin qu'il m'octroie le don de la persévérance. »

Tous les assistans s'inclinent pour prier, mais ils ne trouvent que des larmes : « Quoi ! dit l'amiral s'adressant à son ministre, ne voulez-vous pas me consoler, vous ? — Si bien, Monsieur, il n'y a plus grande consolation que si vous vous

rappelez que Dieu vous honore, vous réputant digne de souffrir pour son nom. — Ah! si Dieu me traitait comme je le mérite, il me faudrait bien endurer d'autres tourmens à l'avenir. — Ayez bon courage, reprend un des assistans, puisqu'il vous a laissé la meilleure partie de vous, il y a de quoi magnifier sa bonté. — Vous faites bien, Monsieur, ajoute Merlin, de détourner votre pensée de ceux qui vous ont ainsi outragé, pour élever vos regards vers Dieu, car c'est sa main qui vous a frappé. — Je vous assure, répond l'amiral, que je pardonne de bon cœur à celui qui m'a blessé et à ceux qui l'ont induit à ce crime; car ils ne pourraient me faire tort quelconque, quand même ils me mettraient à mort, d'autant que la mort n'est qu'un passage assuré pour parvenir à la vie éternelle. » Il rappela ces paroles à Damville qui vint le voir, et comme Merlin affirmait que les maux qui adviennent aux chrétiens ici-bas, les ré-

veillent souvent de leur sommeil, et leur font fixer les yeux sur la Jérusalem céleste, l'amiral, d'une voix plus forte, levant ses regards en haut, prononça cette prière, à laquelle s'unirent tous les spectateurs, réformés ou catholiques.

« Seigneur mon Dieu, ayez pitié de moi, ne veuillez pas avoir souvenance de ma vie passée et de mes péchés. Qui pourra subsister, si vous prenez garde à notre légèreté, à notre déloyauté à transgresser vos commandemens? Qui pourra soutenir le poids de votre ire? Je renonce à tous dieux fabuleux; je n'invoque, je n'adore que vous seul, Père éternel de Jésus-Christ, Dieu éternel. Je vous supplie, par l'amour de votre fils, de m'envoyer avec votre esprit saint le don de la patience. J'ai mis ma confiance en votre miséricorde; sur elle seule s'appuie mon espérance, soit que vous vouliez que je meure présentement ou que je vive en-

core. Me voici : j'obéis à vos volontés, assuré que, si je dois mourir, vous me recevrez incontinent au repos des bienheureux dans le royaume éternel. Si vous voulez que je demeure plus longuement au monde, faites-moi la grâce, Père céleste, que j'emploie le reste de ma vie à l'avancement et à la gloire de votre nom. »

Quand il eut fini, Merlin lui demanda s'il ne voulait pas que les ministres qui étaient autour de son lit mêlassent leurs prières à la sienne ; il inclina la tête. Alors Merlin et les autres ministres récitèrent ensemble l'oraison dominicale. Par intervalle, quand la douleur était trop cuisante, l'amiral s'unissait à eux, et c'était le seul signe qui indiquât ses souffrances.

On annonça le maréchal de Cossé, qui venait demander des nouvelles du malade. L'amiral, tournant la tête, lui fit signe d'approcher. Quand il fut près de

son lit, il lui tendit la main et lui dit : « Ne vous souvient-il plus de ce que je vous annonçais il n'y a pas long-tems ? M. de Cossé, prenez garde à vous. » Cossé restait muet. Damville, de peur que quelque parole indiscrète n'échappât à l'amiral devant la foule qui grossissait à chaque instant, l'interrompit subitement. « Vous êtes sûr au moins, Monsieur, qu'on n'a rien épargné pour découvrir le coupable. Je ne veux pas entreprendre de vous consoler et exhorter à patience; vous êtes celui qui donnez des enseignemens aux autres; mais regardez, je vous prie, en quoi je pourrais m'employer pour vous. — Je m'émerveille d'où peut être venu ceci : je n'ai personne pour suspect, répondit l'amiral, que M. de Guise, encore n'est-ce qu'un soupçon; mais j'ai appris à mépriser mes ennemis comme la mort même : vrai est qu'une chose m'afflige en cette blessure-ci, c'est que je sois privé de faire paraître au

roi combien je désirais lui rendre service. »

Il voulait parler de la guerre de Flandre.

« Je désirerais bien, ajouta-t-il, qu'il lui plût me venir parler un peu, j'ai à lui dire des choses importantes et que personne n'oserait lui raconter. »

Danville promit d'en instruire le prince.

CHAPITRE X.

Le prince de Condé et le roi de Navarre viennent demander justice au roi de l'assassinat de l'amiral. — Catherine se découvre à son fils et lui dévoile ses projets. — Charles va visiter l'amiral. — Entretien de Coligny et de Charles IX.

Charles, en apprenant que l'amiral était blessé, avait jeté sa raquette et s'était enfui au Louvre, pâle, agité, chancelant comme dans l'ivresse et proférant d'affreux blasphèmes. Il trouve renfermés sa mère et le duc d'Anjou, qui, sachant alors l'événement, essaient, mais inutilement, d'arracher au prince quelques paroles. Charles les regarde fixement et d'un air hébété, et sa langue reste enchaînée. Il s'assied ; sa mère, le duc d'Anjou s'asséyent aussi, et tous trois se regardent sans remucr les lèvres : tout-à-coup ces fi-

gures royales s'agitent sur leur siége, et se lèvent en frissonnant. On entend un grand bruit à la porte du palais.

— On n'entre pas, dit la garde.

— Justice ! crient le Roi de Navarre et le prince de Condé; et tirant leur épée, ils pousssent la porte et pénètrent de vive force dans l'appartement; ils se jettent aux genoux du roi, et répètent ensemble : « Justice! » Charles ne répond rien, mais il incline et secoue la tête en signe d'affirmation.

— Que demandez-vous, dit la reine mère?

— Justice, disent le roi de Navarre et Condé, en élevant les mains.

Celle de Condé est tachée de sang. Charles la regarde.

—Et de qui est ce sang demande-t-il?

— Vous ne le savez pas, dit le roi de Navarre : Madame, vous l'apprendra; c'est le sang de l'amiral. — Ah! oui, dit Charles, en détournant les yeux! par la

mordieu! il sera vengé, j'en donne ma foi.

— Allez laver ce sang, dit Catherine, ne voyez-vous pas qu'il fait mal au roi?

— Non, non, s'écrie Charles en touchant le bras de Condé, il sera vengé; et l'appartement retentit de blasphèmes tels que le roi n'en a jamais proféré. « Oui, oui, répète Catherine épouvantée de cette colère qui est peut-être un indice de remords, il sera vengé! c'est un outrage abominable envers notre seigneur et maître; s'il reste impuni, demain on en fera autant dans le Louvre, une autre fois dans mon lit, sur mon sein, et voire entre mes bras. »

Alors tous trois, Charles, le duc d'Anjou et Catherine changent de discours, appellent leurs gardes, leur donnent des ordres par écrit, de vive voix, et les renvoient brusquement.

Leurs ordres se croisent avec les pas des messagers. — Qu'on avertisse le pré-

vôt de tenir prête ma compagnie, dit le duc d'Anjou.

— Qu'on ferme toutes les portes de la ville, dit le roi, et qu'on ne laisse sortir personne sans un congé signé de moi.

— Il faudra avertir les gentilshommes de la religion de se rassembler sous les armes, en face du Louvre et près de l'habitation de M. l'Amiral, dit Catherine.

— Malheur à qui insulterait aux sujets de la religion! Par Dieu! qu'on ne touche pas à un seul de leurs cheveux : allez, Monsieur, ajouta le roi en s'adresant au prince de Condé, allez, dites leur de dormir tranquilles, je veille sur eux.

Le prince de Condé et le roi de Navarre, qui voulaient quitter Paris, vont répéter à leur ami mourant, les paroles désordonnées de Charles, de Catherine, du duc d'Anjou, ces paroles dont le sens leur semble si naturel, et qui cachent un horrible mystère. Aussi habile à tromper les hommes qu'à se prémunir contre la fortune, Médicis, tout en donnant des

ordres de salut, a cherché et a trouvé dans ces gages de sécurité et de repos que les réformés embrassent si avidement, le moyen de les envelopper dans une ruine commune.

Pendant que le roi de Navarre et le prince de Condé allaient rapporter à l'amiral ce qu'ils venaient de voir et d'entendre, Téligny quittait le lit de son beau-père et pénétrait jusque dans le palais, pour supplier le monarque de visiter un vieux serviteur qui se mourait, et qui, avant d'expirer, demandait à voir la face de son prince. Charles répondit qu'il irait. Il resta seul avec sa mère jusqu'au moment du départ, et c'est probablement dans cet intervalle que Catherine apprit à son fils ce qu'il ignorait encore : le nom du meurtrier, l'asile où il s'était caché, la porte par où il s'était enfui, la route qu'il avait prise. Sans doute Dieu ne s'était point tout-à-fait retiré de ce prince, puisqu'un long combat s'établit alors entre la mère et le fils sur cette

société de crimes où Catherine voulait faire entrer le jeune monarque, si l'on en juge du moins par cette altération des traits dont les traces n'étaient point effacées quand le roi sortit du Louvre. Catherine avec ses ombres, ses fantômes, son cortége de frayeurs, dut être la plus forte, et le malheureux adolescent ainsi placé entre la perte d'une couronne qui ne se retrouve plus et la responsabilité du sang de quelques sujets, qui se renouvelle chaque jour, put croire qu'il n'avait pas même à choisir. Le crime lui semblait le plus sûr, le crime dut avoir la préférence. Quoiqu'il en soit, il fallait noter cette lutte du prince : délibérer en présence de sa mère, était un acte de courage, et rien ne prouve plus la force de premiers penchans que cette résistance de Charles. Le peuple fut long-tems témoin de ces débats ; placé devant les appartemens du Louvre, il vit la mère et le fils s'arrêter, se regarder en face, et marcher en désordre comme dans les

grandes querelles, et il en conclut que quelque événement majeur se préparait. Les portes du Louvre, du reste, s'ouvraient et se refermaient à chaque instant; de nombreux courriers partaient de la capitale ; les ministres s'assemblaient. Quand on n'aurait pas su tout ce que valait l'amiral, ce mouvement extraordinaire l'aurait appris : car il n'y avait pas à se tromper ; c'était bien pour l'amiral seul qu'avait lieu ce tumulte.

Les protestans, après avoir passé plusieurs heures d'une contemplation muette devant la pierre où le sang de l'amiral avait été versé, allaient les uns à la suite des autres s'arrêter en face des fenêtres du palais pour chercher à deviner leur sort, à lire sur la figure de Charles qui passait et repassait comme une ombre. Ils se la montraient du doigt, prêtaient l'oreille pour voir si nuls sons n'arriveraient jusqu'à eux. Par intervalle, quand Charles regardait le peuple, ils apercevaient ses yeux briller comme les

éclairs d'un feu sombre, et les lèvres du jeune prince remuer avec une effrayante vitesse ; mais ils ne savaient rien autre.

A deux heures, les portes du Louvre s'ouvrent avec grand bruit, et l'on annonce que le roi va rendre visite à l'amiral. Aussitôt les protestans se portent en foule vers cette pierre encore humide de sang, pour épier si les regards de Catherine soutiendront cette image horrible : l'épreuve était décisive : mais le cortége évita de passer dans la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, soit que la marche eût été décidée par le hasard, ou par la volonté de Catherine qui craignait le cri du sang beaucoup plus pour son fils que pour elle-même. Le cortége était composé de la mère et des frères de Charles, du duc de Montpensier, du cardinal de Bourbon, des maréchaux Damville, de Cossé, de Tavanes, du comte de Retz, de Thoré, de Meru et de Gonzague, duc de Nevers. Pendant toute la marche, le peuple fit entendre ses acclamations accoutumées ;

à mesure qu'on approchait du lieu marqué par la reine mère, la joie du peuple devenait plus expressive; il est probable que cette joie entrait dans les comptes mensuels de la reine qu'acquittait le trésor royal.

A la vue du roi, l'amiral se leva sur son séant, et écarta les draps, pour presser la main que Charles lui tendit. Cornuton entourait de ses bras le corps de Coligny : le roi de Navarre et le prince de Condé, au chevet du lit, avaient peine à retenir leurs larmes, les ministres lisaient dans la Bible, les domestiques préparaient les breuvages. Charles se sentit ému et peut-être eût-il pleuré, si sa mère ne l'avait regardé. On fit retirer tous les domestiques.

Alors l'amiral se tournant vers Charles lui tint ce discours que Cornaton recueillit fidèlement :

« Ie n'ignore point que cy après (s'il
» plaist à Dieu que ie meure) plusieurs
» calomnieront mes actions. Mais Dieu,

» devant le throsne duquel je suis prest de
» comparoir, m'est tesmoin que i'ay tou-
» siours esté fidèle et affectionné serui-
» teur de vostre Majesté et de vostre
» royaume : et que ie n'ay iamais rien
» eu en plus grande recommandation,
» que le salut de ma patrie, conioint
» auec la grandeur et accroissement de
» vostre estat. Et combien que plusieurs
» ayent tasché de me charger du crime
» de félonie et rebellion : toutesfois le fèict
» (sans que i'en parle) desmonstre assez
» à qui il faut attribuer la cause de tant
» de maux. De rechef, i'appelle Dieu à
» tesmoin de mon innocence, et le prie
» et reprie de vouloir estre iuge entre
» moy et mes accusateurs, ce que ie m'as-
» seure qu'il fera selon sa justice. Quant à
» moy, ie suis prest de rendre compte de
» mes actions devant sa saincte Maiesté,
» si sa volonté est de me retirer à soy,
» par le moyen de cette blessure. Mais
» sans m'arrester dauantage à cela, ayant
» pleu au feu Roy Henry vostre père,

» m'honnorer de beaucoup de charges et
» dignitez, et vous ayant pleu me con-
» firmer en iceux, ie ne me saurais con-
» tenir estant très-affectionné à l'accrois-
» sement de votre dignité, de vous dire,
» que vous mesprisez assez inconsidéré-
» ment le moyen de bien acheminer vos
» affaires. Vous auez maintenant l'oppor-
» tunité en main, telle que vos prédé-
» cesseurs n'eurent iamais la semblable.
» Si vous la reiettez entièrement, outre
» la fascherie que receurez d'vne si grande
» perte, i'ai peur que vostre royaume n'en
» reçoiue vne grande playe, vostre Ma-
» jesté vne ruine bien dangereuse. Est-
» ce point vne honte, Sire, qu'on ne
» sauroit (par manière de dire) tourner
» vn œuf en vostre conseil priué, qu'in-
» continent vn courrier n'en porte les
» nouuelles au duc d'Albe? Est-ce point
» vne par trop grande indignité que ce
» duc d'Albe ait fait pendre tant de gen-
» tilshommes françois, tant de braues
» capitaines et bon soldats vos suiets,

» prins en la desfaicte de Ienlis? De la-
» quelle indignité ie reçus hier au soir
» nouuelles certaines. Mais en vostre cour
» on ne fait que rire de cela. Voilà la
» bonne affection que les François portent
» à leurs compatriotes, et la compassion
» qu'ils ont de leur indigne traitement.
» Le second poinct, lequel i'ay pensé
« estre bon de vous ramenteuoir, est le
» manifeste mespris de vos édicts, spécia-
» lement de celuy de pacification. Vous
» auez juré la paix tant de fois et si so-
» lemnellement, que les nations et prin-
» ces estrangers sont tesmoins de vostre
» serment. Vous auez iuré de garder la
» paix promise à ceux de la religion.
» Mais on ne saurait dire en combien
» d'endroits de vostre Royaume, cette
» promesse est vilainement violée; non
» seulement par quelques particuliers,
» mais aussi par vos gouuerneurs et offi-
» ciers. Ie vous ay souuent proposé ces
» choses, Sire, et vous ay fait voir à l'œil,
» que la saincte conseruation d'une pro-

» messe publique, est un lien très-as-
» seuré de paix; et qu'entre beaucoup
» de moyens, c'estoit le seul et vray
» moyen de remettre et restablir votre
» royaume en son ancienne splendeur
» et dignité. Ie vous ay faict entendre
» quelquesfois le mesme, Madame (par-
» lant à la Royne mère), et cependant on
» faict tous les iours ici des plainctes de
» meurtres, brigandages et séditions faic-
» tes deçà et delà. N'y a pas long-temps
» que, près de Troyes en Champagne, les
» Catholiques ayant sceu qu'on appor-
» toit du presche vn enfant qu'y auoit
» esté baptizé, le tuèrent entre les bras
» de sa nourrice. Sire, ie vous supplie
» auoir plus d'esgards à tels meurtres,
» ensemble au repos et salut du Royaume,
» et à la foy que vous auez promise. »

Le roi parut écouter ces remontrances avec attention.

« M. l'Amiral, dit-il, quand Coligny eut fini de parler, je sais que vous êtes homme de bien, bon Français, et que

vous aimez l'accroissement de mon royaume ; je vous tiens pour un vaillant capitaine et chef de guerre expérimenté. Si je vous eusse estimé autre, jamais je n'aurais fait ce que j'ai fait. J'ai tâché diligemment de faire toujours observer religieusement mon édit de pacification, et encore maintenant je désire qu'il soit bien entretenu, et pour cet effet j'ai envoyé des commissaires par toutes les provinces de mon royaume : voici ma mère qui vous dira cela.

« En vérité!... dit Catherine qui n'avait pas encore prononcé une seule parole, et qui suivait avec une inquiète curiosité les secrets mouvemens de son fils et des assistans. Si quelquefois la voix du malade s'affaiblissait ou s'éteignait, on la voyait se pencher sur la bouche de l'amiral et écouter d'une oreille avide les sons qui s'en échappaient. Elle redoutait pour Charles les paroles si puissantes des mourans, la vue du drap ensanglanté où était couché Coligny, la Bible ouverte près du

lit, les regards qui ne s'étaient jamais arrêtés avec tant d'assurance sur son fils, ni sur elle-même, les pleurs des assistans, la blessure, les gémissemens, la pâleur du malade. Elle aurait voulu rompre ce cruel entretien, mais l'amiral la retint encore quelques instans.

« En vérité, répétait-elle... vous le savez, M. l'Amiral, vous le savez bien; » elle ne pouvait trouver d'autres paroles.

« Oui?... répondit Coligny, on a envoyé des commissaires entre lesquels il y en a qui m'ont condamné à être pendu, et proposé cinquante mille écus à celui qui vous apporterait ma tête.

« Bien donc, reprit le roi, il en faudra envoyer d'autres qui ne vous seront point suspects. Cependant je vois que vous vous émouvez un peu trop en parlant. Cela pourrait nuire à votre santé : vous êtes blessé vraiment : mais je sens la douleur de votre plaie. Par la mort-dieu! je vengerai cet outrage si roidement qu'il en sera mémoire à jamais. »

Charles blasphéma.

« Sire, dit l'amiral, il ne faut pas chercher fort loin celui qui m'a procuré ce bien-ci. Que Dieu ne me soit jamais en aide, si je demande vengeance d'un tel outrage. Cependant je m'assure tant de votre droiture et équité que vous ne me refuserez point justice. »

— « Et par la mort-dieu ! justice sera faite, et prompte, dit le roi.

« La femme de la maison de laquelle a été tiré le coup, est en prison, ensemble le laquais qui a été trouvé dans cette maison. Mais avez-vous pour agréables les juges commis pour informer de ce fait ?

« Par la mort-dieu ! je les change s'ils vous déplaisent.

— « Puisque vous les en jugez dignes, reprit l'amiral, je les accepte : seulement je vous supplie humblement que Cavagnes, l'un de vos maîtres de requêtes, y soit adjoint, ensemble M. de Masparault, »

et un autre qu'il nomma, mais dont Cornaton ne se rappela pas le nom.

Dans quelques jours, ces mots de l'amiral porteront malheur à Cavagnes; les juges de ce malheureux conseiller se les rappelleront; le pouvoir le leur livrera tout vivant, et il faudra que l'amitié de Coligny leur serve de prétexte, d'accusation et de preuves; et Cavagnes ira mourir sur la place de Grève, aux flambeaux, devant toute la cour.

La voix de l'amiral tomba graduellement, ce n'était plus qu'un gémissement étouffé; le roi et la reine mère approchèrent de plus près, penchèrent la tête et parlèrent quelque tems ensemble; mais si bas, que Cornaton n'entendit que des paroles confuses et inarticulées. Il crut pourtant avoir recueilli cette phrase prononcée par la reine mère : « Combien que je ne sois qu'une femme, si est-ce que je crois qu'on y pourvoie de bonne heure. » L'amiral depuis déclara qu'il avoit rappelé à Charles et à sa mère, ce

qu'il leur avait prophétisé touchant les malheurs qui menaçaient l'État; que Charles avait secoué la tête, et que Catherine avait répété ce signe muet, en ajoutant les paroles que nous avons rapportées.

Pendant cet entretien, le comte de Retz fit signe à Téligny et à Cornaton, et leur demanda, à voix basse, si, dans la crainte de quelque émeute populaire, ils ne jugeaient pas à propos de transporter l'amiral au Louvre, où la princesse de Navarre lui céderait son appartement. Ils répondirent qu'ils n'oseraient le faire sans consulter le médecin; que du reste ils n'avaient rien à craindre de la populace quand le prince les avait pris sous sa sauve-garde. Mazille, le premier médecin du roi, étant entré sur ces entrefaites, ils le prièrent de leur dire si l'on pouvait sans danger transporter l'amiral au Louvre; Mazille s'y opposa, et ce fut un crime d'épargné à Catherine qui aurait ensanglanté l'asile de l'hospitalité; car on

devine ce qu'elle aurait fait du mourant, que le comte de Retz demandait à Téligny.

Pendant le pansement, Charles voulut savoir du médecin si l'amiral avait souffert, si l'opération avait été longue, s'il avait jeté des cris, s'il avait dormi. Comme il vit passer devant ses yeux une manche ensanglantée. « Est-ce que ce sang est encore celui de l'amiral? demanda-t-il. Cornaton ayant répondu affirmativement, Charles contempla d'un œil fixe le vêtement, le toucha et le fit toucher à sa mère. « Voyez donc Madame ; non, répétait-il en joignant les mains, je ne sais pas d'homme plus courageux. » On lui montra la balle que le médecin avait extraite du bras de Coligny : il la prit, détourna la vue, et la remit à sa mère qui la demandait. « Voyez-donc, ajouta-t-il, elle est déchirée et aplatie comme si on avait tiré à la cible. » « Je suis bien aise, dit Catherine en la roulant entre ses doigts, qu'elle ne soit pas demeurée de-

dans, car il me souvient, lorsque M. de Guise fut tué devant Orléans, que les médecins me dirent que si la balle était dehors, il n'y avait pas de danger, encore qu'elle eût été empoisonnée. » « Adieu, Monsieur, dit Charles à l'amiral... je vous recommande, du courage. »

Coligny souleva la main; le prince la prit et la baisa.... « Adieu, adieu, bon courage, M. l'Amiral. »

CHAPITRE XI.

Le peuple apprend le nom de l'assassin de l'amiral.—On répand le bruit que Guise a soudoyé le meurtrier. — Guise quitte la capitale, mais y revient aussitôt. — Attroupement autour de la demeure de l'amiral. — Cornaton vient demander des gardes au prince. — Charles lui envoie des arquebusiers sous le commandement de Cosseins, l'ennemi de Coligny.

Enfin Charles et sa mère s'arrachèrent du lit de l'amiral, après avoir donné des paroles de consolation au mourant et à ceux qui l'entouraient, et s'enfuirent si précipitamment au Louvre, qu'ils ne répondirent pas aux cris de joie dont on les saluait, et qu'ils oublièrent de s'incliner en passant devant les lieux saints et en face de ces images de la Vierge placées au coin des rues. Ils étaient muets, marchaient loin l'un de l'autre, évitaient de tourner la tête et paraissaient ne voir ni n'entendre. Cependant la populace re-

fluait à grands flots de la maison de l'amiral vers le palais du prince. Qui l'eût observée aurait reconnu facilement que les semences de meurtre jetées par Catherine au milieu d'elle, avaient été fécondées : un sourire féroce, la tête haute et menaçante, l'œil hagard, la voix retentissant en hurlemens quand elle rencontrait l'habitation d'un réformé, et une curiosité cruelle qui lui faisait épier jusque dans les boutiques, si quelque figure n'indiquerait pas, par sa pâleur ou son inquiétude, son culte et ses croyances. La populace se précipitait derrière ses maîtres qu'elle accompagnait de ses cris.

Arrivés au Louvre, les portes de la demeure royale se referment subitement. Charles, Catherine, le duc d'Anjou, le comte de Retz et quelques conseillers intimes se rassemblent dans un appartement secret. Que disent-ils? que font-ils? Ni l'œil ne peut les voir, ni l'oreille les entendre. Mais bientôt un grand mouvement se manifeste au dehors; les cour-

tisans vont et reviennent prendre les ordres du roi; les courriers se succèdent rapidement; la cour du Louvre et les rues environnantes sont remplies de messagers qui portent aux gouverneurs des provinces les intentions du monarque : « Charles regarde comme un outrage à sa majesté le crime contre l'amiral; justice sera faite; que ses bons et loyaux sujets ne s'émeuvent pas par trop. On saura qui a tiré l'arquebuse, et la punition ne se fara pas attendre. » Les protestans, entre les mains de qui on a soin de laisser tomber quelques-unes de ces lettres du prince, rentrent dans la capitale, retournent à leur demeure et vont sommeiller tranquillement sous la foi de Catherine. Peut-être en est-il qui passent devant l'habitation où le chevalier d'Angoulême et d'autres seigneurs catholiques, réunis à la nuit tombante, règlent entre eux qui frappera le premier les protestans, les signes qu'on arborera pour se reconnaître, l'heure et le lieu du rendez-vous, le pacte

à faire avec les meurtriers, quelle dépouille leur sera abandonnée, comment on éclairera la demeure des rebelles, où l'on cachera les instrumens de meurtre, tous les moyens enfin pour rendre la surprise aussi prompte que la mort inévitable. Beaucoup de protestans durent s'étonner de voir, bien avant dans la nuit, la chambre de la reine éclairée. Elle ne dormait pas, ni Charles non plus; tous deux, intimidés par les ténèbres, ont fait allumer un grand nombre de bougies, et, serrés l'un contre l'autre, au milieu de ces clartés qui préservent des songes et des remords, ils attendent en silence le lever du jour. La foule s'est insensiblement écoulée, les protestans se sont retirés dans l'intérieur de leurs habitations, et tous, après avoir repassé les événemens du jour, se sont endormis tranquillement. L'amiral, vaincu par les souffrances, sommeille comme les autres.

Un événement insignifiant en apparence faillit changer la face des choses.

Le samedi, veille de la Saint-Barthélemy, on arrêta près du Louvre un homme attaché au service des Guise, et qui se vanta d'avoir fourni à Maurevel le cheval qui l'avait emporté. Aussitôt le bruit se répand que les Guise sont les auteurs du crime. On ne sait si ce fut par indiscrétion ou à dessein que le nom de Maurevel fut divulgué, dès ce moment, plus d'incertitude dans l'esprit des réformés; ils accusent tout haut la maison de Lorraine; des gens du duc sont insultés en pleine rue, d'autres maltraités; les noms de lâche, d'assassin, de traître, donnés au fils du Balafré. L'arrestation de son domestique, le nom de l'assassin jeté subitement au milieu du peuple, l'asile qu'a choisi Maurevel, les menaces, les cris des réformés, et par-dessus tout le silence de Catherine, troublent Henri de Guise. « Ne serait-ce point un piége que Catherine, vieillie dans la dissimulation, a voulu lui tendre? Si elle avait promis aux protestans le sang des Guise,

aux Guise le sang des réformés? les uns et les autres ignoreraient-ils le sort qui leur est réservé? Pourquoi cet interrogatoire de l'un de ses gens? Qui donc a corrompu ce serviteur? qui lui a dit le nom de l'assassin? pourquoi l'a-t-il divulgué? Il faut qu'il sorte d'inquiétude. »

A l'instant il s'arme, monte à cheval, et suivi de ses gardes, entre chez le roi, et lui déclare avec hauteur qu'il va quitter Paris. La reine n'était pas alors avec son fils. Charles, ne prenant conseil que de lui-même, et blessé de l'arrogance du duc de Guise, lui répond avec une froideur étudiée qu'il le laisse libre de s'éloigner ou de rester. Guise part, après avoir dit adieu à la foule rassemblée dans le palais : cet adieu retentit bientôt jusqu'au fond des quartiers les plus éloignés. Les marchands d'herbes de la place Maubert, du cimetière de Innocens, les ouvriers des faubourgs, les bateliers des ports, toute cette populace qui mettra bientôt à l'encan la couronne des Valois,

tous! A ce terrible monosyllabe, ils s'inclinèrent et firent silence; mais Tavanes ayant demandé qui le frapperait le premier, Charles à cette question faite avec un sang-froid étudié, frémit, et l'on comprit que Henri était sauvé. Alors tous ensemble dirent qu'il fallait épargner le roi de Navarre. Restait le prince de Condé. Gonzague voulait qu'on le fît rentrer dans le sein de l'Église, en le menaçant de la mort. C'était en d'autres termes demander pour lui la vie; mais comme la clémence du prince s'était déjà exercée, qu'elle pouvait être fatiguée de pardon; que du reste, Condé était fils d'un homme qui avait troublé les nuits de Catherine, ils cherchèrent à se rendre obscurs afin de se vanter d'avoir sauvé la vie du prince, si Charles se taisait, ou de dire qu'on ne les avait pas compris, si leurs paroles ambiguës étaient interprétées comme un arrêt de mort. Heureusement pour Condé, quelques courtisans croyant avoir soupçonné la pensée du prince, se joignirent

à Gonzague, et il fut décidé que la clémence royale couvrirait le nom de Condé. Charles témoigna par un second mouvement de tête que l'on avait deviné, et ce fut une fête parmi les courtisans.

La nuit va tomber, et tous ces conseillers de meurtre ayant peur d'être surpris par les ténèbres, s'éloignent, Charles pour aller dormir, si le sommeil vient à sa voix comme ses favoris, Catherine pour presser les derniers préparatifs de cette fête sanglante. Tous défilent comme des ombres un à un sous les voûtes du Louvre. On se quitte là, et chacun va gagner le poste qui lui est désigné. Un des courtisans se détache et se glisse dans l'obscurité jusqu'à la demeure de Henri de Guise, qui est debout, tout armé, et qui prête l'oreille au moindre bruit, impatient qu'on l'appelle. Aussitôt il se rend au Louvre à pied, de peur d'éveiller les protestans endormis, fait venir les officiers suisses des cinq cantons catholiques, et les colonels des gardes-françaises qui sont

entrés le matin même dans Paris. Sa harrangue est énergique et pittoresque comme celle d'un soldat, brève comme celle d'un homme qui n'a pas le tems d'attendre : « Cette nuit a été choisie pour l'extermination des rebelles : les premiers coups seront pour l'amiral, ensuite viendra le tour de ses partisans : la bête est prise au piége, il faut se soûler de son sang, c'est le roi qui le veut. » Le nom de la divinité ne vint pas souiller ses lèvres, et il ne faut pas oublier ce silence. Après cette allocution, il assigne l'heure du meurtre et le rendez-vous des meurtriers. « Les Suisses au Louvre, Cosseins et ses arquebusiers devant l'hôtel de Coligny, les gardes-françaises le long du fleuve, des hallebardiers près de la tour de l'Horloge, d'autres dans des bateaux dont on détache les chaînes, des gardes à tous les coins de rue où logent des huguenots, des gardes aux portes des prisons, des gardes sur le parvis des églises. »

Tout se fait comme il l'a dit; alors il

ordonne qu'on aille chercher Marcel. C'était l'ancien prévôt des marchands : Il arrive, et Guise le charge d'assembler à minuit dans la maison de ville les capitaines et dizeniers de la garde de nuit.

A onze heures environ, s'ouvrent les portes de la maison de ville. Le nouveau prévôt des marchands, le président Charron, entre vêtu des insignes de sa magistrature et suivi d'une longue suite d'hommes du peuple marchant sans flambeau, et sur la pointe des pieds comme des assassins : la salle n'était pas même éclairée. C'est au milieu des ténèbres que Charron harangue cette multitude. Peut-être cette obscurité sert-elle à exciter l'âme de l'orateur, et à donner à ses paroles une puissance qu'elles n'auraient pas au grand jour.

Jamais éloquence ne ressembla plus à celle d'un homme ivre.

« Or sus, mes amis, leur dit-il, le roi a pris la résolution d'exterminer tous ces

séditieux qui, l'année précédente, ont pris les armes contre lui, et de détruire entièrement cette race de méchans. Par ma foi, cela est venu bien à point; car leurs princes et capitaines sont comme en prison dans l'enclos de la ville, c'est par eux qu'on commencera cette nuit: quant aux autres, leur tour arrivera. C'est l'horloge du Palais qui donnera le signal: prêtez bien l'oreille au point du jour.

» — Et quelles marques aurons-nous? dit l'un des hommes du peuple à l'orateur.

» — Un mouchoir blanc attaché au bras gauche et une croix blanche au chapeau.

» — Et pourquoi dans les ténèbres? dit un autre.

» — Au premier son de cloche on allumera des flambeaux aux fenêtres.

» — Et les maisons des huguenots, à quel signe les reconnaître? reprit un troisième.

» — Deux raies blanches en croix sur la porte.

» — Et des armes?

» — En voilà, mais il faut éviter de les faire briller ou retentir. »

Alors tous ces assassins se séparent, se sauvent par des rues obscures et inhabitées, et portent sous leurs vêtemens ce qu'ils nomment, dans leur langue féroce, leurs instrumens de travail, pendant que le duc de Guise et le chevalier d'Angoulême vont frapper à la porte de ceux qui dorment, en criant : « Réveillez-vous, prenez vos armes, voici le moment. »

Pénétrons maintenant dans l'enceinte du Louvre. Il est dix heures du soir, le roi de Navarre et le prince de Condé dorment entourés de leurs serviteurs qu'ils ont appelés pour veiller cette nuit près d'eux, par ordre même du monarque, dans la crainte des Guises. Charles, assis dans son fauteuil royal, prête l'oreille, écoute, regarde autour de lui et reste plongé dans un silence stupide; un seul

domestique veille à ses côtés, muet comme son maître, et qui n'a d'autre soin que d'entretenir le feu de quelques lampes, ou d'empêcher Charles d'avoir peur. Sa mère va, vient, erre dans ses appartemens, appelle ses domestiques, les renvoie, leur ordonne de dormir, et les réveille quand ils sont assoupis; ses femmes sont occupées à réparer le désordre de ses vêtemens : à la fin; elle les congédie et n'en veut garder qu'une seule. Que se passe-t-il donc en elle? cet intervalle qui sépare la pensée de la consommation du crime est-il rempli par des visions? non : c'est Charles qui la tourmente. «S'il allait se repentir, s'il reculait devant le sang de ses sujets, s'il s'effrayait; s'il voulait retarder l'heure convenue; s'il se débattait avec le remords? » terrible incertitude! Suis-moi, dit-elle à une de ses femmes, et toutes deux descendent chez le roi. Le duc d'Anjou entre en ce moment; après lui survient le duc de Guise, puis tous les membres du conseil privé qui deman-

dent l'heure du signal, et s'étonnent que le tems aille si lentement. Mais ne voyez-vous pas, dit Tavanes, qu'à la faveur des ténèbres, beaucoup de protestans pourraient s'échapper?... Tous sont frappés de cette remarque comme d'une lumière venue d'en haut, et Catherine envoie dire au Palais de ne sonner qu'à la pointe du jour. Tout était prêt, on ne s'assemblait que pour régler l'ordre à garder dans ce drame sanglant. On convint donc que la première victime offerte en expiation au pouvoir, serait l'amiral, puis on se distribua les rôles; le duc de Guise, le bâtard d'Henri II, le chevalier d'Angoulême, et le duc d'Aumale se chargèrent d'envahir l'hôtel de Coligny et de punir l'amiral Châtillon des terreurs qu'il avait causées au prince. On leur donna environ cent arquebusiers du roi et de la compagnie du duc d'Anjou, et ils s'acheminèrent sur l'autre rive du fleuve où d'autres soldats devaient les recevoir sous les armes. Le duc de Nevers voudrait

les retenir, mais Catherine fait un signe de tête qui est compris de Guise.

Le duc de Nevers fit observer que les huguenots qui habitaient l'autre côté de la Seine, réveillés par ce mouvement inattendu des bords opposés du fleuve, s'évaderaient si on ne lui donnait quelques cavaliers avec lesquels il se faisait fort de tenir tête aux fuyards et de les livrer à la fureur du peuple. Mais, quelque vives que fussent ses instances et ses prières, le roi et sa mère refusèrent de le laisser partir. « Qui pouvait répondre que, dans la licence de la nuit, quelque hérétique ne pénétràt dans le palais, et que les ombres de la majesté royale fissent tomber le fer des mains d'un assassin? »

Onze heures sonnent; tous les gens du prévôt sont à leur poste : les uns sur le seuil des maisons marquées du signe fatal, les autres au milieu de la rue, prêtent l'oreille au moindre mouvement de l'airain; Cosseins a tiré l'épée du fourreau;

un grand nombre de flambeaux sont allumés aux fenêtres; les dizeniers sont tout prêts, les capitaines à la tête de leurs compagnie. Ces clartés subites qui se reflétaient sur les toits des maisons et rougissaient l'horizon; cette odeur de poix exhalée par les torches qui brûlaient à chaque pas; le mouvement des armes et les cris de quelques soldats, réveillèrent les gentilshommes protestans qui logeaient par ordre du roi aux environs du Louvre. Ils s'habillent à la hâte, descendent dans la rue, et demandent, ce que signifient ces flambeaux allumés si avant dans la nuit. « Dormez, dormez, leur dit-on; c'est un divertissement nocturne que la cour va donner. » Ils s'avancent vers le Louvre, interrogent d'autres passans : « Dormez, dormez; c'est un divertissement nocturne que la cour va donner. » Ils avancent encore, mais le qui vive d'une sentinelle les arrêté tout-à-coup; ils veulent l'interroger; la sentinelle répond en ricanant : un d'eux essaie

de passer outre; la sentinelle le repousse durement; les autres se plaignent et se mettent en défense; le soldat crie à la garde; la garde du poste accourt; on échange quelques mots piquans, on en vient aux injures; un réformé tire l'épée; un coup de pertuisane le renverse mort : les autres veulent se sauver, et tombent sous le fer des soldats. Alors fut poussé ce premier cri de : *mort aux huguenots*, qui retentit jusque dans l'appartement du conseil.

A ce bruit tous se lèvent de leur siége et se regardent les uns les autres sans rien dire. Catherine rompt la première le silence; elle se tourne vers son fils qu'elle conjure de donner ses ordres, car l'heure est venue; les autres courtisans entourent le prince, et joignent leur voix à celle de la reine mère. Mais Charles est frappé de nouveau d'une sorte de mutisme; il est troublé jusque dans son âme, dit un historien contemporain, en sorte qu'il se sent de la sueur au front et une émotion

pareille à celle de la fièvre. Les menaces, les sinistres prophéties de Catherine et des conseillers aggravent encore cet état de souffrance ; il éprouve des convulsions et des tressaillemens, comme s'il allait mourir. On dit même que quelques gouttes de sang tombèrent de ses yeux, tant la lutte intérieure qui se passait en lui était terrible ! Plusieurs fois sa mère l'adjura de parler, et toujours Charles détourna la tête. Enfin sur un signe de Catherine, un des courtisans allait sortir, lorsque le roi l'arrête violemment par son manteau, le regarde fixement, puis les yeux à demi-fermés et baissés en terre, peut-être pour ne pas apercevoir l'image du Christ suspendue sur les murs de l'appartement, il dit : « allez. »

La reine appelle un domestique, et lui commande de courir à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et de faire sonner le tocsin. Il avait été décidé que le signal serait donné par l'horloge du Palais ; mais il aurait fallu traverser la rivière,

et c'eût été quelques minutes de perdues. Cette femme aurait voulu donner des ailes à la mort.

Pendant qu'il franchit cet espace étroit qui sépare le Louvre du temple saint, recueillons-nous, et assistons encore un moment aux apprêts du supplice des protestans. Il est minuit passé; les portes de la ville sont fermées; les ponts sont gardés, les bords du fleuve garnis d'hommes masqués; des barques détachées du rivage, et qui semblent immobiles au milieu de l'eau, cachent des bateliers armés de crocs et de rames. Guise et le chevalier d'Angoulême s'avancent vers la porte de Nesle; Cosseins est allé placer un arquebusier devant la porte de chacune des maisons de la rue où demeure l'amiral. Le duc de Nevers, le duc de Montpensier, qui cherchent à faire leur cour au prince jusque dans ce terrible moment, l'entourent comme s'il était en danger. Charles tremble de tous ses membres. A quelques pas du monarque dort, sur un matelas jeté

par terre, et d'un sommeil paisible, le médecin Paré, vieillard à tête chauve, praticien renommé dans toute l'Europe, calviniste de cœur et d'âme, et que le prince a voulu sauver par pitié, ou par crainte de la mort que la science de Paré peut éloigner; les gardes de Condé et de Henri de Navarre dorment du même sommeil; plus de mouvement dans l'intérieur ni hors du Louvre : c'est le vaste et effrayant silence du désert.

CHAPITRE XIII.

On envahit la demeure de l'amiral. — Un de ses serviteurs l'avertit de l'approche des assassins. — Besme le poignarde. — Guise prodigue l'outrage au cadavre de Coligny. — Les meurtriers se répandent dans la capitale pour tuer les réformés. — Mort de Téligny et de quelques seigneurs protestans.

La cloche sonne.

A ce signal, le Palais, les Tuileries, les bords du fleuve, les places publiques, les rues, les édifices sacrés et profanes sortent comme par un jeu de théâtre de ces demi-ténèbres qui les enveloppaient et resplendissent de clartés; toutes les façades des maisons sont éclairées comme en plein jour; presque à chaque fenêtre brille un flambeau; on dirait un vaste incendie qui rougit au loin l'horizon. En

ce moment on entend au delà du fleuve une marche précipitée et confuse; c'est Guise qui frappe à la porte de Nesle.

Le portier réveillé en sursaut s'habille, cherche dans l'obscurité, prend une clef pour l'autre, descend, remonte, allume du feu et vient ouvrir. Ces lenteurs sauvèrent la vie à plusieurs protestans. Frontenai, Rohan, le vidame de Chartres, Caumont, Beauvais, La Nocle, Montgomery, épouvantés par ces feux nocturnes, eurent le tems de s'armer et de fuir.

La porte ouverte, les soldats de Guise s'élancent pêle-mêle et courent à l'habitation de l'amiral. Cosseins et le duc de Guise se saluent. Après quelques mots échangés à voix basse, Guise place cinq à six arquebusiers au bas de chaque fenêtre, afin que les réformés ne soient pas tentés de les ouvrir pour se sauver, ou d'avertir par leurs cris les réformés des maisons voisines; Cosseins fait signe à ses troupes, et va frapper à l'hôtel de Coligny.

La sentinelle crie qui vive?—Ouvrez, de par le roi, répond Cosseins. La sentinelle va réveiller Labonne, qui arrive aussitôt. — Qui vive? — Ouvrez, de par le roi. Labonne obéit et tombe poignardé sans jeter même un cri d'agonie. On pousse le cadavre de côté. La plupart des soldats du roi de Navarre, qui dormaient dans les cours de l'hôtel, passent du sommeil dans la mort. Quelques Suisses, couchés sur un mauvais lit de camp élevé près de là, se lèvent, poussent la porte de l'intérieur de la maison, et la referment soudain. Cosseins la fait attaquer à coups d'arquebusade; un des Suisses tombe roide mort. Les autres allaient prendre la fuite, quand Cornaton, qui couchait dans une chambre voisine, se lève, et sans prendre de vêtemens, fait rouler par les degrés tous les meubles qu'il rencontre sous sa main, et dont les Suisses ramassent les débris pour en former un rempart; faible barrière que la brutale impétuosité de Cosseins a bientôt brisée.

Une brèche de la largeur d'un homme laisse passage aux assiégeans, qui se ruent sur ces décombres mouvans, et, le poignard et la dague à la main poursuivent les fuyards jusqu'aux premières marches de l'escalier. Au second étage était la chambre de l'amiral qui, jugeant d'abord que ce tumulte était l'ouvrage des Guises, allait se rendormir, plein de confiance dans les gardes que le prince lui a données; mais des cris de *tue! tue! mort aux huguenots!* qui glissent le long des corridors de la maison, lui apprennent que ces gardes ont été forcées, que tout est fini pour lui. Alors il appelle Merlin, son ministre, et le domestique qui dormait encore, et leur dit : « Réveillez-vous; n'entendez-vous pas?... » Il se fait descendre de son lit, et s'enveloppant lui-même de sa robe de chambre, il se prosterne en levant les yeux au ciel et répétant : « Jésus, mon Sauveur, je remets mon esprit entre tes mains. » Merlin et Yolet se jettent à genoux, et les mains en haut répètent :

« Jésus, mon Sauveur, je remets mon esprit entre tes mains. »

En ce moment Cornaton pousse la porte de la chambre. « Qu'y a-t-il, demande l'amiral? — Monseigneur, c'est Dieu qui nous appelle; on a forcé le logis, il n'y a plus moyen de résister. »

Coligny, sans s'émouvoir, se tournant vers ses gens : « Vous, leur dit-il, sauvez-vous si vous pouvez, car vous ne sauriez me garantir de la mort; je remets mon âme à la miséricorde du Seigneur. »

Tous se sauvèrent; Merlin, Cornaton, Yolet et les autres montèrent au haut de la maison, et ayant trouvé une fenêtre ouverte gagnèrent les toits voisins où la plupart furent tués à coup d'arquebuse; Merlin et Cornaton échappèrent par miracle. Un seul domestique voulut rester près de son maître, c'était un Allemand, nommé Nicolas Muss : il attendit les assassins, et les vit paraître avec le même sang-froid que l'amiral: peut-être croyait-

il qu'un sang obscur comme le sien ne méritait pas qu'on le répandît : il ne s'était pas trompé.

Un assez long tems se passa pendant lequel les soldats de Cosseins, demandant à grands cris de la lumière, n'osaient avancer de peur de quelque embûche. Enfin, la lumière luit, et c'est à qui se devancera dans sa course meurtrière. Besme, l'infâme créature de Guise ; le Siamois Petrucci qui s'est vendu à Catherine ; Attin, le domestique et le familier du duc d'Anjou, et le lâche Serlabous, qui ont demandé et obtenu la gloire de frapper un vieillard enseveli dans le sommeil, sans vêtemens, sans armes et sans gardes, se poussent dans cet escalier tortueux, qu'éclaire inégalement la lumière d'une torche qu'un goujat de l'armée tient à la main. Chacun d'eux voudrait se vanter d'avoir vu le premier l'amiral, de lui avoir porté le premier et le dernier coup. Besme, plus agile ou plus fort, laisse derrière lui ses camarades ; après lui vient

Cosseins, ensuite Attin, puis Serlabous et Petrucci. Besme pousse la porte, cherche, à l'aide de son épée, l'amiral, dont le reflet de la torche éclaire enfin la figure. Assis dans un fauteuil, les mains jointes, les regards d'une sécurité angélique et à demi tournés vers le ciel, il ressemble au juste qui s'endort dans le Seigneur. Muss regarde, avec le flegme germanique, défiler les assassins : rangés autour du lit de l'amiral, ils se parlent bas à l'oreille, et se montrent du doigt un homme à cheveux blancs : « N'es-tu pas l'amiral? » dit Besme à cet homme dans l'attitude de la méditation, pendant que le goujat promène son flambeau devant les yeux du vieux capitaine : « Traître, rends-moi le sang de mon maître et seigneur. »

« C'est moi qui suis l'amiral, répond Coligny, en jetant, sur le fer dont Besme agite la pointe, un regard plein de fierté; jeune homme, tu devrais avoir égard à ma vieillesse et à mes infirmités, mais tu ne feras pas pourtant ma vie plus brève. »

Besme, pour toute réponse, lui enfonce son épée dans la poitrine, la retire et la replonge : « Mon Dieu, dit le vieillard en portant la main sur sa barbe que l'épée de l'assassin a touchée, si cette blanche barbe était souillée par un homme et non par un goujat! » Petrucci, Attin, Serlabous, le frappent à la fois au cœur, à la tête, au visage, dans les cuisses. D'autres dont l'histoire n'a pas conservé le nom, le mutilent, le déchirent à coups de poignards. Ils ont eux-mêmes confessé que la victime n'avait pas jeté un soupir, qu'elle avait regardé l'épée nue de Besme sans pâlir, qu'ils avaient été intimidés à son aspect, et que le fer avait failli leur tomber des mains, tant il y avait de majesté dans le regard du vieillard! ils ont rapporté diversement ses dernières paroles : les uns disent que, levant les yeux au ciel, il murmura : Miséricorde; d'autres croient avoir entendu : « Au moins si quelque homme et non pas un goujat me faisait mourir. » C'est un

contemporain, Camille Capilupi, qui rapporte les paroles que nous avons citées.

Cependant le duc de Guise se promenait dans la cour avec d'autres seigneurs de son âge. Lassé d'attendre, il cria de toutes ses forces : « Besme, as-tu fini? » Besme reconnut la voix de son ancien maître, et répondit en ouvrant la fenêtre : « C'est fait. — Monsieur le chevalier ne peut le croire s'il ne le voit de ses yeux, reprend le Duc; jette-le. »

Alors Besme et Serlabous prirent le cadavre et le jetèrent par la fenêtre, mais les jambes s'étant embarrassées dans la croisée, il resta suspendu jusqu'à ce que l'épée de l'un des meurtriers l'ayant poussé violemment, il tomba de tout son poids dans la cour aux cris de joie des meurtriers qui, se penchant vers la fenêtre, firent tournoyer leur torche pour éclairer la chute du cadavre et le montrer du doigt au duc de Guise. Au bruit de cette chute, Guise accourt, se baisse pour regarder le cadavre, approche la lumière

de la figure du vieillard, et craignant que les assassins ne se soient trompés, prend son mouchoir, essuie la face toute sanglante, tire le chevalier d'Angoulême par le pan de son manteau, joyeux comme s'il eût gagné une bataille, et s'écrie : « C'est lui ! je le connais! » Tous ses soldats viennent passer les uns après les autres devant les restes de cet homme qui avait fait trembler les plus fortes têtes qui aient ceint la couronne royale, Philippe II, roi d'Espagne, et Élisabeth d'Angleterre.

Guise pendant ce tems criait dans la rue : « Camarades en avant. » Les soldats, en passant, frappaient le cadavre du pied et essuyaient la figure, et répétaient : C'est lui! mais la voix de Guise devenait sévère; il menaçait : « En avant! en avant! marchez donc! » Ils allèrent se ranger en bataille devant l'hôtel.

Quelques bourgeois qui avaient devancé l'heure du meurtre, viennent se mêler aux soldats de Guise, et tous ensemble,

à un signal, partent pour leur expédition homicide. Guidés par ces clartés terribles qui enveloppent la capitale comme dans un cercle de feu, ils reconnaissent l'habitation des hérétiques à des signes fraîchement tracés. « *Ouvrez, de par le Roi*, » est le mot d'ordre des meurtriers : quelques-uns se hâtent d'obéir, et leur vie s'éteint avec la lumière qu'ils ont allumée pour reconnaître qui les appelle; d'autres ouvrant leurs fenêtres pour voir qui frappe à cette heure avancée, tombent atteints de vingt balles à la fois; un autre s'enveloppe dans d'épais vêtemens et feint de dormir profondément; alors la porte d'habitation vole en éclats, et deux ou trois assassins se détachent et vont l'égorger dans son lit. Quelquefois ils n'ensanglantent pas le foyer domestique, mais arrachant la victime de sa couche, ils la traînent dans la rue et la livrent au fer de la populace. Les dépouilles opimes de ces victimes appartiennent à qui les frappera le premier : mille glaives se lèvent

à la fois sur la tête du malheureux dont la mort, prompte comme l'éclair, ne laisse pas de tems à la douleur. Heureux ceux qui furent ainsi surpris dans leur premier sommeil, leur souffrance fut abrégée! Mais quand, à force de frapper, la main des assassins tomba de lassitude, alors le trépas fut lent à venir, et l'angoisse du patient se prolongea durant des heures entières. On ne le tue pas du premier coup, on déchire ses vêtemens, ou son corps, s'il est nu; on le roule dans la boue, on le traine par les cheveux, on le mutile. La populace a des tourmens d'une ingénieuse cruauté qui ne tarissent que lentement les sources de la vie : on dirait qu'elle les a puisés dans l'histoire des premiers martyrs de l'Église, si elle savait lire; mais il vaut mieux les regarder comme l'inspiration spontanée de l'esprit infernal.

Cependant Cosseins, resté dans l'appartement de l'amiral, cherche dans les endroits les plus secrets pour y découvrir

des papiers que Catherine avait ordonné de sauver à tout prix. Elle espérait y trouver quelques paroles offensantes contre le monarque, des mots équivoques qu'elle eût interprétés, des réticences qu'elle eût expliquées, des indices de la grande conspiration ourdie par les huguenots contre elle et son fils, dont elle avait répandu le bruit quelques jours avant la Saint-Barthélemy. C'était une croyance populaire que les réformés attendaient que les plaies de l'amiral se fussent fermées pour prendre les armes, massacrer les prêtres, renverser les édifices sacrés, emmener le roi captif, diviser les ornemens du monarque déchu, s'ils trouvaient trop dangereux de rassembler sur la tête d'un seul les prérogatives de la royauté. Aussi beaucoup de catholiques se préparèrent-ils, par le jeûne et la prière, à cette grande libation de sang humain, tant ils avaient de foi dans les paroles de la reine mère !

Le carnage fut horrible dans les rues qui environnaient la demeure de Coligny ;

là s'était réunie toute la fleur du parti réformé. Surpris, pour la plupart, dans le sommeil, ils furent égorgés sans que cette victoire fût inquiétée que par des cris, des pleurs, des prières ou de rares imprécations. Cependant quelques-uns des assassins montraient le lendemain, comme des témoignages visibles d'une lutte opiniâtre, des traces d'ongles ou de dents, seules armes des mourans, et dont un petit nombre firent à peine usage. Presque tous joignaient les mains et fermaient les yeux quand ils entendaient le meurtrier. Souvent on n'avait besoin que d'envelopper la victime dans des draps, et de la jeter ainsi toute vivante par les fenêtres, dans la rue, où des hommes armés la recevaient sur la pointe de leurs hallebardes ou de leurs épées nues. Roulée ainsi dans ce linceuil épais, il arrivait quelquefois que la pointe du fer glissait et retardait la chute du corps qui, étourdi de ce choc, s'efforçait un moment après de se dégager de ses langes funèbres, se traî-

nait sur le pavé, essayait de fuir et était frappé de mort par le premier passant qui le dépouillait, le mettait tout nu au milieu de la rue, et se sauvait avec le drap sanglant.

Beaucoup de réformés, surtout parmi ceux qui habitaient aux étages supérieurs, trompèrent les archers de Catherine, et se sauvèrent sur les toits ; mais trahis par leur ombre, la tête leur tournait sur cette surface mobile, d'où ils glissaient dans la rue atteints par une grêle de balles. Plusieurs qu'arrêtaient dans leur chute des corps anguleux, restaient suspendus en l'air, et la populace s'amusait à les tuer à coups de pierre pour rendre leur agonie plus douloureuse.

Celle du malheureux Téligny fut longue et cruelle ; ceux qui l'aperçurent les premiers, fuyant sur le toit d'une maison, détournèrent, dit-on, les regards par pitié pour son âge, et il se réfugia dans le grenier de Château-Neuf, que les soldats de Guise fouillaient en ce mo-

ment. L'air noble et doux de ce jeune seigneur, qui avait confessé son nom et sa religion avec une grande ingénuité, émut ces soldats qui lui laissèrent la vie et jetèrent même de la paille sur sa tête afin de le dérober à l'œil d'autres meurtriers s'il en venait encore. Malheureusement ils se vantèrent de leur pitié et furent entendus. Larchant, le capitaine des gardes du duc d'Anjou, détacha une compagnie d'archers qui le tirèrent de vive force de son misérable réduit, et ne purent être attendris ni par ses larmes, ni par ses ardentes prières. De tous les réformés, c'est celui qui parut quitter la vie avec le plus de peine; il embrassait les genoux des archers, puis joignant les mains, protestait de son innocence, pleurait abondamment, invoquait le nom, les promesses, la parole sacrée du roi, offrait de racheter sa vie de tout son or, de tous les biens de sa jeune femme, enceinte de quelques mois, et qui ne survivrait pas à son malheureux époux : les barbares furent inflexibles.

Téligny achevait sa vingt-sixième année. Il était beau, bien fait de corps, d'une loyauté à toute épreuve, incapable de dissimulation et de mensonge. Les protestans le montraient en signe d'admiration quand il passait dans les rues, et l'amiral l'appelait la gloire et la consolation de ses cheveux blancs. Chaste et pudique comme une jeune vierge, il baissait les yeux et rougissait si on le regardait en face ; mais léger, imprévoyant comme l'enfance, il causa la mort de son beau-père et des siens, par son fol aveuglement, ses illusions et cet air d'inspiration qu'il avait en parlant : prophète malheureux qui croyait pouvoir prédire l'avenir et voulait qu'on crût à ses paroles, parce que le prince jouait avec lui à la paume, se reposait sur son épaule quand il était fatigué, l'appelait son petit Téligny, et l'accablait de caresses.

Les seigneurs et les gentilshommes qui logeaient près de sa demeure, eurent le même sort. Guerchi, Rouvray, Duresnel,

la Châtaigneraye, Clermont et Lavardin, furent presque tous poignardés : deux ou trois eurent le tems de mettre l'épée à la main. Guerchi voulut disputer sa vie aux assassins ; mais ses efforts ne servirent qu'à rendre son trépas plus cruel. Soubise ayant ouï le bruit des arquebuses et le cri des soldats, s'arma et courut au logis de l'amiral ; mais il fut enveloppé et traîné par les pieds jusqu'à la porte du Louvre ; deux coups de dague mirent fin à son existence.

Presque au même moment tombait sous le fer de la trahison l'un des protestans les plus renommés de son siècle, le jeune et brillant duc de La Rochefoucauld. Il s'était entretenu fort avant dans la nuit avec le prince, et s'était couché si tard que son premier sommeil durait encore, lorqu'un valet de chambre vint l'avertir que des hommes masqués frappaient à la porte et demandaient à lui parler. « Quoi ! si tôt, dit La Rochefoucauld, et le roi sort de jouer avec moi !

que me veut-il à cette heure ? » Il se lève, prend son haut-de-chausse, court tout joyeux ouvrir la porte, s'incline avec respect devant celui qu'il croit être le roi, et tombe pour ne plus se relever.

Baudiné, Pluviant et Berni, colonels de l'infanterie calviniste, périrent misérablement; mais la résistance du baron de Pont eut quelque chose de merveilleux. Troué comme un crible, disent les Mémoires du tems, il combattait encore, et sa main percée de coups cherchait sur la cuirasse de son adversaire un espace nu pour y diriger un fer tout usé. Déchiré, mutilé, ainsi qu'un gladiateur, la chair en lambeaux, il ne s'abattit que lorsque ses veines ne recélèrent plus une seule goutte de sang : véritable héros dans cette lutte inégale, s'il ne l'était pas dans le lit nuptial d'où la jeune et impudique de Rohan voulait le repousser pour cause d'impuissance.

CHAPITRE XIV.

Marguerite sauve le jeune Léran. — Catherine, de sa fenêtre du Louvre, assiste au massacre des réformés. — La cloche du Palais retentit. — Tavanes et le duc de Nevers poursuivent les protestans. — Mort de Ramus.

Pénétrons maintenant dans l'intérieur du palais, et suivons Nancey et ses gardes qui se glissent sans bruit, au premier son du tocsin, dans l'appartement du roi de Navarre où dorment les gentilshommes, les précepteurs, les gouverneurs et les domestiques du prince, couchés tout habillés et la tête sur leur épée. Avant même qu'ils aient ouvert les yeux, les archers de Nancey se sont emparés de leurs armes, les ont saisis dans le sommeil, et, le fer appuyé sur leur poitrine, les tirent un à un de leur lit et les conduisent jusqu'aux portes du Louvre. Là, sous les yeux du monarque qui est à sa fe-

nêtre, un crieur les appelle l'un après l'autre, un soldat leur lie les mains, un autre leur perce le cœur, un valet soulève le cadavre et le jette de côté. Deux flambeaux, que des courtisans tiennent élevés au-dessus de la tête de leur maître, éclairent cette scène horrible. Quand le tour de Piles fut venu, et qu'il vit la main du soldat s'avancer pour le saisir, il leva les yeux en haut et adjura Charles de garder la parole qu'il avait donnée aux réformés; mais Charles feignit de ne pas entendre. Alors de Piles se prosterna, fit sa prière, détacha un manteau de grand prix qu'il portait; regarda autour de lui, et fit signe à un des spectateurs d'approcher : « Tiens, dit-il, en lui jetant son vêtement, prends ce manteau, je te le donne, et souviens-toi de celui qu'on fait mourir si injustement. » Ce don d'un mourant ne fut point accepté. « Mon capitaine, dit le spectateur, je ne suis point de cette troupe, je vous remercie. » Comment interpréter ce

refus? il est probable que la vue de Charles effraya l'homme du peuple. Au même instant, un archer, lassé d'attendre, courut à de Piles et le perça d'outre en outre de sa hallebarde. Comme la foule croissait, et s'arrêtait pour regarder les traces de sang, un des meurtriers criait : « Voilà les corps de ceux qui voulaient nousforcer, puis le roi après. »

Nul flambeau n'éclaire les assassins ; ils saisissent au hasard la victime, l'entraînent dans les ténèbres, et souvent n'ont besoin que de la pousser devant eux, car la surprise lui a glacé le sang. Ce n'est que dans la cour du Louvre, que de pâles clartés passant devant ses yeux, elle voit la face du meurtrier, et comprend son sort. Quelquefois la vue de la mort lui montant la tête, elle veut s'arrêter ; une masse d'assassins roule sur elle comme un rocher, et la laisse sans forme ni figure. Des gardes des princes se réveillèrent assez tôt pour se jeter sur leur épée, et s'enfuir à travers

ces ombres qui trompaient la rage des assassins.

Léran, après avoir terrassé trois de ses adversaires, toujours en fuyant, allait jeter son épée, quand les derniers éclairs de cette arme lui laissent voir l'appartement de la reine de Navarre entr'ouvert. Il s'y précipite et tombe sur le lit de la princesse, en criant : « Navarre! Navarre! » Les assassins entrent avec lui en demandant leur proie. « Qu'est-ce, dit Maguerite, qui, effrayée de cette apparition, s'est élancée de son lit, et sans le savoir, s'est jetée devant le malheureux Léran? — *Mort au huguenot!* crient les meurtriers. « Grâce! grâce! » répète Léran en tenant embrassé le corps demi-nu de la reine, qui joint les mains, appelle sa nourrice et cherche à cacher le jeune officier. Les meurtriers avançairent la main pour saisir la victime, quand Nancey survient, chasse la horde homicide, et donne la main à Marguerite pour la conduire chez la duchesse de Lorraine. Léran ne

voulut pas quitter la reine. Pendant le trajet, Marguerite vit tuer un gentilhomme, nommé Bourse, à trois pas d'elle; elle perdit connaissance : ses femmes furent obligées de la transporter à demi-morte dans l'appartement de la duchesse. Revenue de son évanouissement, elle trouva prosternés à ses genoux Moissant, le premier gentilhomme du roi de Navarre, et Armagnac, son premier valet de chambre, qui la priaient d'intercéder pour eux, de les sauver des mains des leurs ennemis, et l'appelaient leur sauveur, leur bon ange. Marguerite alors était véritablement un être surnaturel : sans demander de vêtemens, dans ce désordre où l'a surprise Léran, et couverte d'un simple manteau de nuit, elle court chez la reine mère, tenant par la main les deux hérétiques, demande leur grâce et l'obtient.

Catherine est à sa fenêtre, où elle compte et nomme tout bas à l'oreille de son fils, les cadavres que les soldats en-

tassent dans la cour du Louvre, sourit à ceux qui dépouillent les morts, les montre à ses courtisans, et semble s'enivrer au milieu de cette vapeur de carnage qui s'élève comme un nuage autour d'elle. Il n'est pas une pierre de la cour du Louvre qui ne soit fumante de sang : le massacre a été horrible. Presque tous les gardes du roi de Navarre et du prince de Condé ont été immolés. Leurs corps, tout nus, sont épars sur une étendue de plusieurs toises ; quelques-uns gardent encore la trace des coups de lance gagnés à Montcontour, à Jarnac, à Dreux, et de plusieurs vieilles blessures où l'on reconnaît la large épée des soldats de Charles IX. Ce sont presque tous des hommes d'une haute stature, à l'œil de feu, à la figure martiale et brûlée du soleil, et qui ont voulu mourir de la main de leurs concitoyens comme ils seraient morts de celle d'un ennemi, la face tournée contre le ciel.

Pendant que le sang coule ainsi à grands

flots sous les yeux de la reine, la cloche du Palais retentit, et la Saint-Barthélemy commence. A ce signal, Tavanes et le duc de Nevers tirent l'épée, en criant : « Tue! tue! » Les gardes de nuit, les quarteniers, les dizeniers, les bourgeois auxquels on a distribué des armes, tout le peuple des meurtriers, sortent de leurs demeures, en répétant : Tue! tue! Le bruit aigu des cloches, le frottement des armes, le retentissement des pavés, la marche vagabonde des assassins, le mouvement de translation des flambeaux, se mêlent à ces cris que l'écho nocturne rend plus horribles encore. Alors le massacre devient général : point de pitié pour l'âge, le sexe ou la condition. Tout sang est bon pourvu qu'il coule dans les veines d'un hérétique, et voici les signes auxquels on reconnaît l'hérétique : quiconque ferme sa porte à l'approche d'une bande armée, ou fuit épouvanté, est hérétique ; qui refuse de répondre, ou demande la vie, est hérétique ; qui ne porte pas au bras de

croix blanche, est hérétique; qui ne vient pas quand la voix du meurtrier l'appelle, est hérétique. Les assassins n'ont pas besoin de parler : il n'y a pas ici de juges; tout est bourreau. Si de rares paroles tombent de leurs lèvres, c'est pour se plaindre entre eux de leur fatigue, ou pour insulter au patient; encore le plus souvent est-ce un rire infernal qui salue son dernier soupir.

Poursuivis de toutes parts par ces flammes insidieuses dont resplendit la capitale, chassés comme un troupeau, traqués comme des bêtes fauves, en vain les protestans essayent-ils de tromper le destin. S'ils se jettent dans des temples catholiques, des gardes armés veillent aux portes du sanctuaire; s'ils s'approchent du Louvre, les Suisses sont là qui les attendent le mousquet en avant; s'ils forcent la porte des prisons pour se cacher parmi les malfaiteurs que la justice des hommes a condamnés, les geôliers les dénoncent ou les chassent de vive

force ; s'ils veulent gagner les bords de la rivière, les instrumens de leur supplice sont tout prêts : des crocs pour les arrêter dans leur fuite et pour les assommer, et des avirons pour les pousser dans le fleuve ; s'ils se réfugient dans les ténèbres, ils tombent dans les lacs d'un assassin qui chasse aux hommes ; s'ils cherchent la lumière, la lumière tue comme les ténèbres : la mort est partout, dans leurs lits, sur les toits de leurs habitations, sur les places et jusque sur les eaux du fleuve.

On les précipite vivans dans la Seine, et on les en retire pour les y plonger de nouveau. Si les malheureux après s'être débattus contre les courans, parviennent à gagner la rive, des mains invisibles, armées de fers aigus, les repoussent dans l'onde qui ramène les uns sur le sable d'une petite île en face du Louvre, et charie les autres vers Chaillot, Auteuil, Saint-Cloud, et les rivages limitrophes où ces cadavres portent l'épouvante et l'in-

fection. Les fossoyeurs manquent ou sont épuisés de fatigue. Les prévôts des marchands et des échevins sont obligés de doubler leur salaire pour aller creuser la terre dans ces endroits éloignés, et y ensevelir les cadavres des hérétiques. Une troupe de fossoyeurs part, emportant avec elle tous les instrumens ordinaires de son état, et ne revient à Paris qu'au bout de quatre jours. On calcule que, dans cet espace de tems, onze cents noyés environ furent enterrés.

Les bateliers se distinguèrent dans cette nuit abominable. Debout sur des barques légères, ils fendaient les flots avec la rapidité de l'éclair, frappaient les têtes qui s'élevaient au-dessus des eaux, ou détachaient les mains unies pour la dernière prière, et soulevant les corps par les vêtemens, les laissaient retomber dans l'abîme jusqu'à ce qu'ils reconnussent que la victime était étouffée. La veuve de Chabault de Longue, maître des requêtes, jetée dans la rivière, après qu'un batelier

l'eut étourdie d'un coup de rame, atteignait le rivage, lorsqu'un nouveau coup lui fracassa la tête. La Seine vit flotter aussi le corps d'un homme dont les travaux et les disputes tiennent une grande place dans l'histoire littéraire du seizième siècle.

A l'angle de la rue des Carmes, au cinquième étage, et dans une chambre qui n'a pour ornemens qu'une chaise de bois peint, une mauvaise coupe de faïence et un peu de paille fraîche, habite un sage que les monarques vont visiter quelquefois; dont le nom est prononcé en Italie, en Allemagne, en Angleterre, partout où disputent deux intelligences, et qui a troublé le monde moral, en mettant le premier en doute l'infaillibilité d'Aristote : c'est Ramus.

Il se promenait dans la cour du collége de Presles, si souvent témoin de ses sarcasmes amers contre l'empirisme du siècle, et rêvait, selon sa coutume, comment il blesserait de quelque nouveau coup cette vieille scholastique déjà toute

mutilée par lui, quand un de ses disciples vint le distraire de sa méditation en lui montrant du doigt la place Maubert, et répétant : *Les voilà! les voilà* ! Ramus le comprit et alla se cacher.

Bientôt on aperçut un homme d'une haute stature, le corps courbé, le front chauve, l'œil étincelant d'un feu livide, et vêtu d'une robe qu'il avait usée sur les bancs de l'école, en interprétant les oracles d'Aristote. C'était Charpentier que suivait un peuple d'adolescens, d'adultes, de vieillards; disciples ou plutôt athlètes du philosophe de Stagyre, dont ils soutiennent la divinité par des argumens qu'on ne connaissait pas dans les gymnases d'Athènes. A ces âmes enthousiastes d'une philosophie qui pèse sur l'espèce humaine depuis dix-huit siècles, se sont mêlés quelques écoliers de Ramus lui-même que Charpentier a gagnés en leur démontrant, dans trois discours divisés à la manière de l'École, que ne pas croire à Aristote, c'est être huguenot. Toute

cette cohue de sages reste dans la cour du collège, pendant que Charpentier monte les degrés qui conduisent à la retraite de Ramus. La porte en était ouverte. Les deux représentans de l'empirisme et du spiritualisme se saluent, et alors s'établit entre eux ce colloque latin qu'un historien contemporain nous a conservé, et dont il serait difficile de rendre l'énergique rapidité :

— L'heure est venue? — Que veux-tu? —Ta vie! —Ma vie? —Je te la vends. — Combien? — Tout ce que tu possèdes. — Qu'il soit dit.

Alors Ramus fouille dans son lit et trouve une bourse pleine d'or qu'il remet à Charpentier. Le prix du sang enveloppé sous un pan de sa robe, Charpentier descend l'escalier et s'enfuit. Quelques écrivains veulent qu'il ait montré la fenêtre de son rival; d'autres racontent qu'il s'échappa comme un voleur nocturne.

A peine était-il loin que la mul-

titude commence à murmurer : on entend distinctement *Aristote ! Aristote* ! Les régens crient *Huguenot!* en désignant du doigt ces niches en pierre d'où Ramus précipita, quelque tems auparavant, les images des Saints. Des femmes de la place Maubert, attirées par le tumulte. font le signe de croix ; d'autres joignent les mains et répètent : *Jésus! Jésus !* Des écoliers ramassent des pierres et essayent de les lancer jusqu'aux fenêtres de l'habitation du professeur. Enfin un adolescent, plus hardi que ses camarades, pousse violemment la porte de bois du collége, et tous les autres le suivent pêle-mêle à travers l'escalier étroit qui conduit au *Sunium* du nouveau Platon. Ramus, assis sur la paille, attendait tranquillement que son sort s'accomplît : l'écolier qui était venu l'avertir de l'approche de Charpentier, était à ses côtés, l'œil fixe sur son maître. La main qui frappa le philosophe fut celle d'un jeune homme auquel il aimait à faire lire ses

livres de philosophie. Heureusement il ne la vit pas, car il avait relevé sur ses yeux son épaisse barbe blanche. Ses yeux, dit-on, étaient tout mouillés, le meurtrier l'affirma. Son témoignage peut être vrai; qui oserait reprocher cet amour de la vie à un vieillard qui, de son galetas, occupait si puissamment le monde intellectuel? Dans ce corps usé par les veilles et les disputes philosophiques, la vie ne tenait qu'à un souffle, et ce souffle s'échappa bien vite : un seul coup tua le vieillard. On ouvrit la fenêtre; on souleva le cadavre, et on le jeta dans la cour. En tombant, le ventre se rompit et les entrailles se répandirent sur le pavé. On vit alors des écoliers se précipiter, à la voix de leurs régens, sur ces restes sanglans, les partager entre eux comme des trophées, et les disperser ensuite dans les rues voisines, aux cris de la populace qui, armée de verges, fustigeait le corps du philosophe. On traversa la place Maubert pleine de vendeurs, qui s'approchaient pour voir

le seul homme qu'ils connussent dans la science, ramassaient de l'herbe pourrie et la jetaient sur cette figure que le Primatice avait prise pour modèle, et que les rois avaient baisée en signe d'admiration. Ce disciple bien-aimé, dont l'histoire n'a pu sauver le nom, et quelques autres encore, suivaient de loin le cortége, recueillant d'une main avide les débris de la robe de leur maître que déchirait la pointe des cailloux. Arrivé presqu'en face de l'église Notre-Dame, on poussa le corps dans le fleuve : il surnagea et vint aborder au pont Saint-Michel où l'attendaient ses fidèles élèves. La foule avait couru à d'autres spectacles.

Ils amarrèrent le corps, le lavèrent, l'enveloppèrent de leurs vêtemens, et ils se préparaient à l'emporter lorsque des passans les chassèrent à coups de pierres. Un homme du peuple, étant descendu sur la grève, écarta la barbe blanche qui couvrait la figure du mort et cria : *c'est Ramus* !..... Tout Paris voulut voir les

restes du philosophe. Pendant que des princes allaient entendre ses leçons, Ramus avait eu des courtisans, il ne s'en trouva pas un, après sa mort, qui vînt garantir sa face des insectes ou de la populace. Au premier bruit du meurtre, ils s'étaient précipités dans les appartemens du monarque, pour lui baiser les mains, lui jurer une inviolable fidélité, et le féliciter sur le trépas d'un homme qui n'avait pas même de draps pour dormir. Ils parlaient d'aller remercier le ciel : mais le prince rougit de cette ivresse de servitude, et il ne voulut pas les accompagner. On prétend que, pendant la nuit, un chirurgien se glissa dans l'ombre, et sépara la tête du tronc : des historiens ont écrit qu'on jeta le tronc dans un égout voisin.

Pendant que le fleuve emportait doucement le corps, des hommes de la lie du peuple, qui croyaient que la fortune et la gloire devaient habiter ensemble, fouillaient la demeure de Ramus, et s'é-

tonnaient de n'y trouver que quelques gouttes de vin blanc dont il se lavait la barbe, un vieux manteau d'hiver, et deux ou trois volumes grecs tachés de sang. Ces livres étaient les seuls instrumens avec lesquels Ramus, durant trente ans, remua les esprits.

Ainsi s'éteignit une des plus brillantes lumières qui aient lui dans le seizième siècle. Ce fut Ramus qui le premier tenta de ruiner cette ténébreuse philosophie où les plus nobles esprits erraient en aveugles, et qui aurait exilé de nos écoles toutes les images d'Aristote, s'il eût vécu quelque tems encore. Car la nature lui avait donné tout ce qu'il faut pour opérer les révolutions intellectuelles: une âme ardente, une complexion vigoureuse, une activité de corps infatigable, l'amour de la gloire et de la pauvreté, une éloquence vive et impétueuse. Il couchait sur la paille, ne vivait que de légumes qu'il allait acheter

et qu'il apprêtait lui-même, pendant que d'un air curieux il interrogeait Aristote pour trouver l'intelligence de ce philosophe en défaut. Ses modestes revenus étaient employés à élever de pauvres écoliers auxquelsil ne demandait, pour toute reconnaissance, qu'une haine sans bornes contre l'empirisme scholastique. On aurait tort peut-être de blâmer ce fanatisme philosophique, car une âme froide se serait renfermée dans le doute, et Descartes n'aurait pas trouvé les voies toutes préparées pour la régénération de l'entendement humain.

A peu près au même moment, un de nos statuaires les plus purs et les plus gracieux, Jean Goujon, qui avait fait fleurir l'antique en France, tombait sous les coups de la populace, au moment où sa main achevait, au Louvre, une de ces belles cariatides, qu'Athènes eût admirées. La populace s'était trompée : elle avait pris, dit-on, Jean Goujon pour

un de ses ouvriers qu'on soupçonnait de calvinisme. Aucun honneur ne fut rendu aux restes de ce grand homme : son corps fut mêlé avec celui des autres réformés, et jeté dans une fosse commune.

CHAPITRE XV.

Le faubourg Saint-Germain dans la nuit de la Saint-Barthélemy. — Charles IX au balcon du Louvre. — Vézine et Regnier. — Épisode de Caumont la Force.

Quelques seigneurs de la religion, qui demeuraient dans le faubourg Saint-Germain, en face du Louvre, réveillés par la marche des soldats du duc de Guise, mirent la tête à la fenêtre, et jugèrent à la lueur de ces feux nocturnes, que quelque chose d'extraordinaire se passait à cette heure. Un d'eux ayant jeté les yeux sur le Louvre, le vit tout resplendissant de lumière. Il s'habilla, prit les armes et alla avertir ses amis. Tous ensemble descendent sans bruit, s'approchent du fleuve, et tâchent de reconnaître ce qui se passe sur l'autre rive. Ils voient des armes se lever et s'abaisser, des torches

qu'on agite précipitamment ; des lances, des pistolets, des épieux ; ils entendent des cris de : mort, mort !... Mais quel est donc ce groupe qui se presse près du balcon et se penche pour écouter ? Ils l'ignorent : ils s'approchent. A l'éclat des vêtemens, au resplendissement des cottes-d'armes, au mouvement des panaches, à ces lumières brillantes allumées dans le fond de l'appartement, à d'autres signes encore, ils croient que Charles est à sa fenêtre. Le vidame, en levant les mains au ciel, crie : « Maudit ! il nous regarde tuer ! » et il s'enfuit précipitamment. Les autres se disent entre eux : « Traversons le fleuve, c'est le roi que les Guises attaquent jusque dans son palais ; allons à son secours. » Ils s'arment donc et gagnent les bords de la Seine. Une barque de pêcheur est amarrée au rivage, ils vont s'y jeter, lorsqu'en levant les yeux sur la rive opposée ils aperçoivent Catherine, dont le doigt immobile semble montrer le fleuve, des courtisans qui char-

gent des armes ; et Charles, penché sur la fenêtre du Louvre, une arquebuse à la main, dont il fait feu sur les ombres des protestans pressées sur la rive gauche. « C'est vainement, dit Brantôme, car l'arquebuse ne va pas si loin ! Tue ! tue ! dit-il à ses soldats en leur désignant les réformés ; tue ! tue ! répètent ses gardes en inclinant la tête ; tue ! tue ! crie le peuple rassemblé sous les fenêtres du prince. Les réformés poussent la barque et se hâtent de fuir ; heureusement, car ils avaient été remarqués à leur coiffure sans croix blanche. Déjà des soldats descendent précipitamment la grève, cherchent des bateaux, saisissent eux-mêmes les rames pour traverser plus vite le fleuve; mais quand ils abordent, les seigneurs réformés sont déjà bien loin : ils n'étaient pas hors de danger. Voici venir le duc de Guise, le duc d'Aumale, le chevalier d'Angoulême, montés sur des chevaux agiles; le ciel veut que la porte de Bussy ne soit pas ouverte; les huguenots vont

comme l'éclair, Guise les poursuit jusqu'à Montfort-l'Amaury, sans pouvoir les atteindre. Là il s'arrête, charge Saint-Léger et d'autres de ses partisans de battre la forêt voisine, et repart en toute hâte pour la capitale.

Cependant la rive gauche du fleuve s'emplissait de soldats : les barques se croisaient sur la Seine ; les ponts étaient encombrés d'hommes et de chevaux ; tout un peuple, précédé de bannières blanches, faisait son entrée dans le faubourg Saint-Germain, au bruit du tocsin, des coups de feu, et des cris de : mort aux huguenots ! Ces huguenots étaient presque tous échappés. Les maisons étaient désertes : seulement quelques domestiques qui n'ont pu suivre leurs maîtres, des femmes, de jeunes filles que leurs époux ou leurs pères n'ont pas voulu réveiller, et qui regardent en face les assassins et leur demandent qui ils viennent chercher. Tous les historiens s'accordent à dire que les assassins, ne trouvant pas

dans le faubourg Saint-Germain la proie qui leur avait été promise, traversèrent en tumulte les ponts, et pour réparer le tems perdu, se jetèrent sur tous les passans. C'est l'heure du lever; les rues sont pleines, mais les mains des meurtriers, lasses du travail de nuit, sont comme paralysées; alors ils imaginent de mettre à l'encan la vie du passant. Tant pour une femme âgée, tant pour une jeune fille, tant pour un vieillard : « Que me donneras-tu, disaient-ils à la victime, et je te laisse aller? Ou : combien pour que ton agonie soit abrégée? combien pour que tu meures sans souffrir? combien pour que le glaive te soit caché? combien pour que je te jette un vêtement sur la tête? Je veux tant, et je te laisse le choix de la mort; tu te tueras toi-même; » et il faut payer ces horribles services. Malheur à ceux qui regardent derrière eux en fuyant, ou qui veulent, avant de partir, embrasser leur femme, leurs enfans, écrire furtivement leur tes-

tament de mort, afin de laisser un morceau de pain à des êtres qu'ils ne reverront peut-être plus : les meurtriers vont vite; ils sont en un clin-d'œil aux portes de la ville, où ils tuent quiconque court en fuyant ou dont la pâleur, les vêtemens en désordre, la poitrine sans croix blanche ou l'œil égaré, indiquent assez le culte. Là du moins la victoire est souvent disputée : l'espace est grand, le jour brille, la face de l'assaillant est en vue, et le réformé a caché sous son manteau une dague, une épée ou un couteau ; à défaut d'armes, le premier caillou pointu que le hasard lui mettait en main, rendait la lutte moins inégale. Certain de sa destinée, le réformé ne demande pas la vie, mais se jette comme un furieux sur son ennemi, lutte des mains, des pieds, des dents, souvent le tue d'un seul coup avant même d'être blessé, saisit l'arme du mourant dont il se défend contre de nouveaux assaillans, saute et bondit comme le taureau à la vue de son pre-

mier sang. Ramassant tous ces tronçons d'épées dont le sol est couvert à dix pas, il s'en sert en guise de poignards, se précipite de tout son poids sur les lances qu'abaissent les assassins pour se garantir, et va blesser en tombant plusieurs meurtriers à la fois. L'histoire vengeresse qui, dans cette nuit, allait dans les rues de la capitale pour reconnaître la figure des assassins et enregistrer leur nom, est passée, sans l'apercevoir, devant cet homme intrépide qui, entouré de six meurtriers en tua quatre de sa main blessée, mit les deux autres hors de combat et parvint à s'échapper : elle a du moins inscrit sur ses tablettes la belle action d'un catholique dont le récit repose de toutes ces scènes affreuses.

Regnier, gentilhomme du Quercy, et Vezines, lieutenant du roi dans la même province, tous deux dans la fleur de l'âge, l'un protestant, l'autre catholique, s'étaient donnés en spectacle à la cour et à la ville par une de ces haines telles

qu'en offre l'Italie. Le prince lui-même avait essayé vainement de les réconcilier. La veille de la Saint-Barthélemy, Vezines avait reçu l'ordre du roi de se rendre dans son gouvernement ; à une heure après minuit il part suivi d'un domestique et monté sur un cheval barbe. Arrivé sur la place Saint-Germain, il entend le tocsin et presque aussitôt les cris des réformés qu'on égorge ; sur-le-champ il rebrousse chemin et va droit à l'hôtellerie où loge Regnier. L'hôtellier, les domestiques sont tellement effrayés qu'aucun d'eux n'interroge l'étranger qui monte à la chambre de son ennemi, pousse la porte du pied, et secouant Regnier enseveli dans le sommeil, lui commande de s'habiller et de le suivre. Regnier saute à bas de son lit, allume du feu et reconnaît Vezines, qui tient d'une main un pistolet et de l'autre une épée nue. « Que me veux-tu ? — Suis-moi. — Laisse-moi du moins recommander mon âme à Dieu ! — Suis-moi, tu prieras plus

tard ! — Où veux-tu me mener ? — Suis-moi, tu le sauras. » Tous deux alors descendent les degrés, traversent la cour et suivent des rues étroites et obscures ; Regnier marche à pied à côté de Vezines, comme un patient qu'on mène au supplice. A chaque pas s'offrent des images de mort. Regnier se retourne par intervalle et regarde Vezines qui lui présente la pointe de son épée. La foule crie : Qui vive? Vezines se nomme et elle s'écarte ; car cette marche rapide, ce fer suspendu sur la tête de Regnier, ce domestique qui marche derrière la victime, tout la trompe et lui fait croire que c'est un réformé qu'on conduit au supplice. Enfin ils sont hors de Paris et en plein champ. Vezines, muet jusqu'alors ou qui n'a ouvert la bouche que pour répondre au qui vive des meurtriers, se tournant vers Regnier : « Regnier, me promets-tu, foi de gentilhomme, de ne pas chercher à t'enfuir si je te laisse libre? — Foi de gentilhomme. — Et de ne pas m'interroger sur

ce qui te sera révélé tout à l'heure ? — Foi de gentilhomme. — Eh bien ! monte en croupe avec moi sur ce cheval barbe. » Tous deux galoppent, volent comme le vent, arrivent à la porte d'un château de de Quercy ; c'est le château de Regnier. On met pied à terre.

Alors Vezines, rompant le silence, parla ainsi à Regnier : « J'aurais pu me venger ; votre vie était dans mes mains, mais ce crime eût crié contre moi au jour du jugement ; cachez-vous, ne reparaissez que dans quelques jours, car les assassins vous connaissent, et ils savent votre habitation. Je partais quand la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois a sonné ; je me suis arrêté, j'ai regardé derrière moi, j'ai vu des flambeaux, puis des hommes qui portaient une croix blanche sur leur poitrine et qui criaient : Mort ! mort ! et des cadavres étendus sur le pavé ; je suis retourné sur mes pas et j'ai frappé à votre porte. Si je vous eusse raconté mes desseins, vous auriez marché sans crainte, et peut-

être l'un et l'autre aurions-nous été massacrés. Vous avez vu la foule s'écarter devant nous : elle a cru que vous étiez mon prisonnier, et que je cherchais un endroit solitaire pour vous égorger, et elle nous a laissé passer. Remercions Dieu, vous d'avoir échappé à la mort, moi de ce qu'il m'a choisi pour être votre libérateur; mais ne cessons pas de nous haïr, et de nous haïr de toutes nos forces; nous nous reverrons et nous viderons notre querelle en champ-clos. » Regnier, ému jusqu'aux larmes, veut se jeter dans les bras de ce généreux ennemi qui, le repoussant, pique des deux et disparaît. Regnier selle un cheval, le plus beau de son écurie, donne ordre à l'un de ses domestiques d'atteindre le fugitif, et de lui offrir, en son nom, ce qu'il possède au monde de plus précieux; mais Vezines renvoya le cheval.

Quelques protestans aimèrent mieux mourir que d'abandonner leurs enfans : on vit La Force, déjà loin de Paris, re-

tourner sur ses pas, s'enfermer dans son logis, et attendre les assassins, entouré de ses fils en bas âge qu'il cache dans ses bras et échauffe de ses baisers. Les assassins le suivaient pas à pas : le capitaine Martin entre dans l'appartement de la Force, et soulevant de la pointe de son arme les draps épais que le malheureux a jetés à la hâte sur ses enfans : « Allons, prie Dieu, car il faut mourir. — Que la volonté de Dieu soit faite ; je suis vieux, mais ces pauvres petits qu'ont-ils fait ? — Tue ! tue ! » crie le capitaine Martin. Ses soldats lèvent le bras, la Force leur montre un coffre plein d'or, des bijoux, de riches vêtemens ; c'est à qui jettera les armes pour courir sur cette proie inattendue. Enlacé autour de ses fils, à genoux, les mains jointes, la Force implore l'assistance du ciel ; les soldats reparaissent, mais quelques mots du vieillard, prononcés à voix basse et sans témoin, ont changé le cœur du capitaine. Suis-moi, dit ce dernier à la Force d'une voix terrible.

Le père habille ses enfans qu'il a pris dans leur lit tout nus, leur donne la main et marche derrière le capitaine. Quand ils sont au bas de la maison, le capitaine déchire son mouchoir, forme des lambeaux, une croix, qu'il attache sur la poitrine du réformé, lui retrousse les manches jusqu'aux coudes comme les meurtriers les portent, et lui répète : Suis-moi. Le capitaine marche à grands pas, écartant tous ceux qui s'approchent de trop près pour reconnaître cet homme qui porte dans ses bras deux enfans en bas âge afin d'aller plus vite, et étouffe leurs cris à force de baisers. On passe devant le Louvre, où de Piles rendait le dernier soupir; on traverse la rue Saint-Honoré, jonchée de corps morts que la populace est occupée à dépouiller, et on arrive devant une maison éclairée de nombreux flambeaux. « C'est ici, dit le capitaine. entrez, cachez-vous là, je vais revenir; en attendant tâchez de vous procurer les deux mille écus que vous m'avez promis....

Ces deux hommes vous garderont, l'autre ira chercher votre rançon ; adieu. »

La Force dépêche Gast, son valet de chambre, à madame de Brisembourg, sa belle-sœur ; Gast revient bientôt, mais sans la rançon que madame de Brisembourg ne peut envoyer que le lendemain au soir. Cependant les soldats qui sont chargés de garder la Force, commencent à s'attendrir. Ces pauvres enfans qui refusent de manger parce que leur père ne veut rien prendre, et qui lui demandent de tems en tems s'ils s'en iront bientôt ; les domestiques qui ne veulent pas quitter leur maître ; le vieux la Force qui ne verse pas une larme et ne cesse de prier ; ce spectacle déchire le cœur des gardiens. Un d'eux s'approche du prisonnier, et lui montrant la porte ouverte, lui dit qu'il va tourner la tête. « Je ne me sauverai pas, répond la Force, en tendant la main au soldat. — Et vos enfans? — Que Dieu dispose d'eux et de moi selon son bon vouloir, reprend cette âme hé-

roïque, mais plutôt mourir que de me parjurer. »

Tandis que le messager qui rapportait la rançon était en chemin, arrive le comte de Coconas avec quarante à cinquante soldats français. Coconas salue la Force. Ici commence l'aventure merveilleuse du jeune Caumont, qu'on trouve dans un manuscrit des archives de la maison de la Force, et dont nous conservons les formes naïves et libres.

» Alors le comte de Coconas commença à dire au sieur de la Force, que Monsieur, le frère du Roi, ayant été adverti comme ils étoient détenus prisonniers, il l'avoit envoyé là pour le chercher, désirant parler à lui; et soudain leur dépouillèrent leurs manteaux et bonnets; de sorte qu'ils connurent bien que c'étoit pour les faire mourir. Ledit sieur de la Force se plaignit alors de ce manquement, attendu que l'argent qu'il avoit promis pour sa rançon étoit tout prêt.

» Est à noter que le plus jeune des

enfans (1) parloit incessamment, leur reprochoit leur perfidie, et consoloit son père.

» Une autre particularité notable, que je lui ai souvent ouï dire, est qu'il voyoit bien que leur dessein étoit de les assassiner tous ; mais qu'il s'assuroit que lui n'en mourroit point.

» Les massacreurs ne trouvant que quatre personnes, demandèrent où étoit la cinquième? C'étoit du Gast, qui, voyant leur méchante intention, s'étoit allé cacher dans un galetas, au haut de la maison; mais ils cherchèrent si bien, qu'ils le trouvèrent, et lors commencèrent à les faire marcher tous, et les menèrent à la tuerie.

» Étant arrivés au fond de la rue des Petits-Champs, près le rempart, ils crièrent tous ensemble : Tue ! tue!... L'aisné des enfans fut le premier blessé : et en chancelant, se mit à crier : Ah, mon Dieu !..... je suis mort. Le plus jeune

(1) Il s'appelait Jacques Nompar.

(sans doute inspiré du ciel) en fit tout de même, sans avoir reçu aucun coup, et se laissa tomber comme son frère.

» Ce père et ce frère, bien que par terre, reçurent encore force coups; et le jeune n'eut jamais seulement la peau percée; et bien qu'ils fussent à l'instant dépouillés tout nuds et sans chemises, les massacreurs ne reconnurent jamais qu'il n'avoit aucune blessure.

» Comme ils crurent les avoir achevés, et qu'ils se retiroient de là, ceux des maisons voisines, visitant les corps par curiosité, un certain pauvre homme, s'approchant du jeune Caumont, commença à dire : Hélas! celui-ci n'est qu'un pauvre petit enfant..... Ce qu'ayant entendu le petit Caumont, il leva la tête, et lui dit : Je ne suis pas mort.... Par pitié, sauvez-moi la vie? Soudain le bonhomme lui mit la main sur la tête, et lui dit : Paix!... ne bougez, petit, car ils sont encore là. Et le bonhomme, se promenant de leur côté, revint peu de temps après, et lui

dit : Levez-vous vite, mon enfant, car ils s'en sont allés... Et soudain lui mit un méchant manteau sur le dos (car il étoit tout nud); et les voisins lui ayant demandé qui il menoit-là ?..... C'est mon neveu (leur dit-il), qui est ivre, et que je fouetterai bien ce soir.

» Il le mena de là dans une petite chambre qu'il avoit tout au plus haut d'une vieille maison, et lui bailla de méchans habits de cedit neveu.

» Cet homme étoit un marqueur du jeu de paume de la rue Verdelet, et des plus pauvres, qui, en lui apercevant quelques bagues aux doigts, les lui demanda pour aller chercher chopine.

» Il le retint chez lui toute la nuit; et avant le jour, lui demanda où il vouloit qu'il le menast? A quoi le jeune Caumont répondit : Au Louvre, où il avoit une sœur qui étoit à la Reine. Mais le bonhomme allégua qu'il ne pouvoit le mener là, attendu qu'il y avoit force corps-de-garde à passer, où, possible, on le re-

cognoistroit, et qu'on les feroit mourir tous deux.

» Le jeune homme alors lui proposa d'aller avec lui à l'Arsenal, où il avoit une tante. L'autre lui dit que le chemin étoit bien long; cependant qu'il le mèneroit là plutôt qu'ailleurs; car il iroit tout le long du rempart, où ils ne rencontreroient presque personne. Mais il faut, ajouta-t-il, car je suis très-pauvre, que vous juriez de me faire donner trente écus.

» Ce marché conclu, tous deux partirent dès le point du jour; le jeune homme avec un méchant habit du neveu, et un vieux bonnet rouge, où étoit attachée une croix de plomb.

» Ils arrivèrent de bonne heure, et il dit au bonhomme: Demeurez ici!..... je vous renverrai votre habit, avec les trente écus que je vous ai promis.

» Le jeune homme demeura long-temps à la porte, n'osant heurter, de crainte qu'on ne lui demandast qui il étoit? Mais

quelqu'un étant venu à sortir, il s'avança dextrement, et entra sans qu'on en vît rien. Il traversa toute la première basse-cour, et s'en alla jusqu'au logement de sa tante, sans rencontrer personne de sa cognoissance. Enfin il aperçut le page qui étoit à eux, et qui s'étoit aussi sauvé par le moyen d'un Suisse, qui l'avoit retiré chez lui, en lui disant : Sauvez-vous! car l'on va dépescher ceux-ci (c'est-à-dire les parens du jeune homme).

» Il demanda à ce page, qui s'étoit rendu à l'Arsenal la même nuit (mais qui ne recognoissoit pas le jeune homme sous ces mauvais accoûtremens), où étoit M. de Beaulieu, gentilhomme de feu son père?... Sur quoi le page le mena parler à lui; lequel fut merveilleusement estonné de le revoir, croyant bien qu'ils fûssent tous morts, ainsi que ledit page l'avoit assuré, qui avoit vu de loin comme on les avoit tous massacrés; et pria le mareschal de madame de Brisembourg, qui étoit alors avec lui, de le mener à

ladite dame, laquelle étoit au lit grandement affligée de tant de si cruels malheurs.

» Arrivés qu'ils furent en sa présence, soudain elle l'embrassa, toute baignée de larmes, croyant qu'on les eust tous dépeschés; et, louant Dieu de le voir, lui demanda par quel miracle il s'étoit sauvé?

» Après quelques discours, elle le fit conduire à sa garde-robe, et mettre au lit. Mais, avant que de sortir d'auprès d'elle, il la supplia de faire au plus tôt délivrer les trente écus promis au pauvre homme qui l'avoit sauvé et retiré chez lui, ainsi que les habits dont il l'avoit couvert.

» Environ deux heures après, on le revestit d'un habit de l'un des pages de M. le mareschal de Biron, qui étoit alors grand-maistre de l'artillerie; et, pour le tenir mieux caché, on le mit dans le propre cabinet dudit mareschal, où, pour l'empescher de s'ennuyer, on lui bâilla

auprès de lui le page dont a été fait mention.

» Il fut là deux jours; au bout desquels on donna avis au sieur Mareschal, que l'on avoit fait entendre au roi qu'il s'étoit retiré plusieurs huguenots dans l'Arsenal, et que Sa Majesté avoit résolu d'envoyer visiter partout.

» De sorte que, craignant cette visite, on l'osta du cabinet, et on le fit passer à la chambre des filles, où il fut mis entre deux lits, et couvert de vertugadins, que l'on portoit en ce tems-là, et où il demeura trois ou quatre heures.

» Environ une heure après minuit, on le ramena dans le même cabinet; et madame de Brisembourg sa tante, qui en avoit un très-grand soin, n'eut patience, ni repos, qu'elle ne l'eust fait changer de lieu, à cause que le bruit étoit répandu qu'il s'étoit sauvé et retiré là.

» Le lendemain matin, et en conséquence, le sieur de Born, lieutenant-général de l'artillerie, le vint prendre

dans ledit cabinet; habillé en page, à la livrée du mareschal de Biron, le mena déjeuner en lieu particulier, et après cela lui dit : Suivez-moi ?... Puis le sortit de l'Arsenal, le conduisit chez M. Guillon, contrôleur de l'artillerie, qui étoit de ses amis; et lui donna instruction, si on s'enquéroit qui il étoit, que le jeune homme se nommoit Beaupuy dont le père étoit lieutenant de la compagnie des gendarmes de mondit sieur de Biron; l'exhortant, très-expressément, de ne point sortir du logis où il le menoit, et de ne rien faire qui le pust faire cognoître à personne.

» Etant arrivés à la maison dudit contrôleur, il lui dit : Vous êtes de mes amis; faites-moi, je vous prie, le plaisir de me garder ici ce jeune homme, qui est mon parent, fils de M. de Beaupuy, qui commande la compagnie des gendarmes de M. le Mareschal? Je l'ai fait venir ici pour le mettre page, mais j'attends que tout ce tumulte soit passé.

» Ce que ledit Guillon lui accorda très-volontiers; mais, encore qu'il fust de ses amis, il ne voulut jamais lui donner cognoissance qui étoit le jeune homme, quoique Guillon se doutast bien qu'il ne lui disoit pas tout ce qu'il étoit.

» Après avoir demeuré là sept ou huit jours, ledit contrôleur, qui alloit tous les jours à l'Arsenal, pour savoir ce qu'il avoit à faire, ne manquoit pas, avant disner, de se rendre chez le sieur de Born.

» Il arriva, au bout de ce temps-là, qu'à l'heure où Guillon avoit accoustumé de revenir pour disner, le jeune homme entendit heurter à la porte, et y courut, croyant que ce fut lui; mais que, voyant une autre personne, il la referma vivement: sur quoi la personne qui heurtoit, lui dit: Ne vous effrayez pas, mon enfant.... C'est madame de Brisembourg qui m'envoye, et veut savoir de vos nouvelles: puis de là s'en olla.

» Le contrôleur, arrivant bientôt pour

disner, lui demanda, comme il avoit toujours accoutumé, si quelqu'un étoit venu au logis ! Sur quoi le jeune homme lui raconta ce qui s'étoit passé : ce qui donna l'alarme à Guillon, qui, laissant là le disner, monta soudain à cheval, pour aller trouver M. de Born ; lequel, pour s'éclaircir de ce qui en étoit, alla trouver madame de Brisembourg, qui fut aussi fort estonnée, n'ayant envoyé personne au logis de Guillon.

» Quelques jours auparavant on avoit moyenné de tirer un passe-port du Roi, pour le maistre d'hôtel de M. de Biron, et un sien page qu'il envoyoit pour faire venir sa compagnie de gendarmes, et porter ses ordres en conséquence ; de sorte que, sans perdre de tems, ledit sieur de Guillon s'en revint au logis, lui fit apporter des bottes et amener un cheval sur lequel il lui dit de monter, et de le suivre.

» Il eut ce mauvais rencontre, qu'ayant trouvé, dans la rue, une procession, sa

haquenée, qui était ombrageuse, fit de si grands désordres, qu'il étoit en très-grande peine, d'autant que les choses passées le tenoient en telle défiance, qu'il lui sembloit que tous ceux qui le voyoient devoit le recognoistre.

» Dieu pourtant permit qu'il se rendist heureusement à la porte de la ville; où étant, le sieur de Born, qui le conduisoit, appela celui qui commandoit, et lui dit: Mon capitaine, c'est le maistre d'hôtel de M. le mareschal de Biron, qui a commandement d'aller faire venir sa compagnie de gendarmes; et j'envoie ce page, qui est mon parent, avecques lui... Voilà le passe-port du roi.

» Le capitaine lui dit: C'est assez, Monsieur... Ils peuvent passer, quand vous voudrez.

» Étant hors de la porte, M. de Born dit au jeune homme: Voilà le sieur de Fraisse qui a commandement de vous conduire; et prit congé d'eux.

» Le jeune homme demanda alors au sieur de Fraisse, où c'est qu'il le menoit! Lequel lui répondit : Au pays, s'il plaist à Dieu!... Ah! (répondit le jeune homme) je le supplie qu'il nous en fasse la grâce!

« Au bout de deux journées ils arrivèrent à une hostellerie, où étoit déjà arrivé un homme de condition, qui avoit sept ou huit chevaux de son train. Tous ses discours étoient que l'on avoit bien attrapé ces méchans huguenots, et louant à merveille la résolution du roi.

» Ils firent, le lendemain, la journée ensemble. Quand celui-ci étoit arrivé au logement, il prenoit sa robe de chambre; et le jeune homme, en la voyant, reconnut que c'étoit celle de son frère. Aussi le discours continuel de ce gentilhomme, étoit du déplaisir qu'il disoit avoir reçu de n'avoir pu attraper le sieur de Caumont; d'autant qu'ayant donné droit à la porte de son hôtel, il s'étoit

évadé par celle de derrière ; que pour le sieur de la Force, son frère, il avoit été dépesché, lui et ses enfans.

» Cet homme avoit la fièvre quarte, et répéta plusieurs fois, en présence dudit jeune homme : Que s'il eust pu attraper le sieur de Caumont, il y eust passé comme les autres. Mais eux, marchant en plus grande diligence que lui, gaignèrent les devans : aussi cette compagnie ne leur étoit guère agréable.

» Il leur arriva encore une fort mauvais rencontre, au bout de deux jours.

« Étant en une hostellerie, comme les discours ordinaires étoient de ce grand massacre qui avoit été fait par toute la France, il y avoit là trois ou quatre hommes avec lesquels, s'échauffant en paroles sur ce sujet, il échappa au sieur de Fraisse de dire que c'étoit un méchant acte, et une grande perfidie et cruauté. A quoi ceux-ci répliquant hardiment, il reconnut avoir eu tort, et s'être trop eschappé ; et que ces gens, ayant re-

marqué son dire, pouvoient soupçonner qu'ils fussent des huguenots, et eschappés du massacre de Paris.

» En effet, étant partis le lendemain de grand matin, et à dessein, de cette hostellerie, ils trouvèrent déjà les autres au faubourg, montés sur de beaux chevaux, tous armés de pistolets, et qui faisoient semblant de s'amuser à la porte d'un cabaret; de sorte qu'ils n'eurent pas fait un quart de lieue, qu'ils virent ces drôles venir à eux, ce qui leur donna l'alarme, à bon escient, ne pouvant douter qu'ils ne les suivissent pour leur faire un mauvais parti.

» Mais Dieu permit qu'heureusement, et en même tems, ils rencontrèrent en leur chemin un petit vallon qui, les mettant à couvert et hors de la vue de leurs ennemis, ils se mirent au galop, pour tascher de se garantir de leurs mauvais desseins, et arrivèrent dans un grand bourg, avant que les autres les eussent pu joindre.

» Ils s'arrestèrent là, faisant semblant de vouloir rafraischir. Alors les autres en firent de même, et les acostèrent ; mais le sieur de Fraisse, qui avoit reconnu leur mauvaise intention, s'avisa de leur faire changer l'opinion qu'ils avoient eue, qu'ils fussent huguenots, et commença à leur faire cognoistre comme il avoit commandement de M. le mareschal de Biron, de faire venir sa compagnie de gendarmes, et qu'il alloit exprès pour cela avec un bon passe-port du roi : attendu que Sa Majesté alloit mettre sur pied une grande armée, pour achever de détruire entièrement tout ce qui pouvoit rester de huguenots dans son royaume. Ce discours achevé, ils continuèrent leur chemin, et aperçurent bientôt que ces drôles, qui, sans doute, ne les avoient suivis que pour leur faire du mal, s'en retournoient sur leurs mêmes pas. Ainsi ils continuèrent leur voyage; et, le huitième jour de leur départ de Paris, se rendirent au château de Castelnau-des-

Mirandes, ou ledit sieur de Caumont, oncle, s'étoit retiré, et qui reçut son neveu (qu'il croyoit mort) avec si grande joie et contentement, qu'il n'est pas croyable! »

CHAPITRE XVI.

Charles IX à son réveil. — Les courtisans. — Les massacres recommencent au lever du jour. — Catherine consulte ses astrologues. — Des malfaiteurs s'échappent des prisons et se mêlent parmi les assassins. — La rue Saint-Jacques. — Pezou, Crucé, le comte de Coconas. — Châtiment de Dieu. — La populace traîne à Montfaucon le cadavre de l'amiral.

Enfin le jour a lui : les flambeaux s'éteignent et les assassins, haletans, vont réparer dans le sommeil des forces affaiblies et non point épuisées. A huit heures du matin, un vaste silence s'étend de quartier en quartier ; jusqu'à la cloche qui appelle le fidèle aux prières de l'église, tout est muet. Ce fut un spectacle horrible que le lever du soleil sur ce sang qui souille les portes des habitations, l'intérieur des appartemens, les murs de nos temples, les rues et les jardins publics. A

chaque pas des cadavres , des mourans; les lamentations et les cris de la douleur, le dernier souffle de l'agonie, les dépouilles des vaincus, les traces du passage des vainqueurs, toutes les images d'une ville prise d'assaut. Près de la demeure de l'amiral, les corps sont entassés pêle-mêle sur plusieurs lits, la plupart défigurés et mutilés, et méconnaissables à l'œil même de ceux qui les cherchent depuis l'aube du jour. Mais c'est surtout sur les rives de la Seine, que les corps vomis par ce fleuve s'élèvent en monceaux. On voit arriver près des fossés du Louvre, des bandes d'assassins qui penchent la tête et regardent en bas pour examiner ce que la Seine a rejeté. Ils ont trouvé moyen de spéculer sur ces dons horribles du fleuve. Ils descendent et vont se mettre en sentinelles autour des cadavres, et défendent d'en approcher sous peine de mort. La piété ingénieuse trouve le moyen de les corrompre en leur montrant quelques pièces d'or cachées sous

ses vêtemens. Elle demande à voir la figure du naufragé ; les gardiens la repoussent d'abord, puis ont l'air de s'attendrir, prennent la pièce de monnaie, laissent passer le réformé qu'ils épient du coin de l'œil, et dont ils devinent avec une admirable sagacité le lien qui l'unit au mort : « C'est votre père, disent-ils, je vous le vends, que m'en donnez-vous ? — Voilà votre frère ; vous l'enleverez pour telle somme. — C'est votre époux, il n'est pas défiguré ; vous êtes pauvre, on ne le vendra pas cher. ils ont un tarif qui varie suivant l'âge, le sexe ou le degré de parenté, et il ne faut pas marchander, car le tombeau n'est pas loin. (1) Beaucoup de protestans rachetèrent ainsi le corps de leurs proches, quelques-uns même d'une partie de leur fortune ; encore arrivait-il souvent que, chargés de cette précieuse conquête, un meurtrier les arrêtait tout-à-coup de la pointe de son poignard, en leur disant : « Que me donnez-vous, et je vous

(1) Histoire de Henri III, en latin.

laisserai passer? » S'ils obtenaient de continuer leur chemin, arrivés au cimetière, ils rencontraient des fossoyeurs qui taxaient leur horrible service, et laissaient le mort jusqu'à ce qu'on leur eût apporté l'argent qu'ils demandaient pour creuser la terre.

Charles avait veillé la nuit tout entière : au jour naissant, il voulut dormir et il dormit. A son réveil, il fut visité par des flots de courtisans qui accouraient, pâles de la peur du prince, le féliciter sur le danger auquel il venait d'échapper ; car, ainsi que nous l'avons vu, c'était un bruit public que les protestans méditaient d'enlever le roi et la famille royale ; le peuple y croyait ; Charles aussi peut-être. Instruit par sa mère, il paraît triste et ne répond que par des monosyllabes à ces honteuses adulations ; sa voix est rauque et étouffée ; sa figure, fatiguée par cette veille inaccoutumée, se prête au mensonge et semble flétrie par la douleur et les larmes : c'est toute la scène muette du

palais de Néron après son parricide. Tantôt comme l'empereur, il se lève et tressaille sur son séant; tantôt il s'assied, agité de mouvemens convulsifs, roulant autour de lui un œil enflammé qu'il fixe parfois sur les assistans avec une imbécille curiosité; tantôt il prête l'oreille, comme si le sang allait lui répondre. Ainsi qu'au lever de l'empereur, il se trouva des courtisans qui vinrent baiser les mains de Charles et jurer sur son génie. Mais malheureusement il manquait un Tacite qui, placé à la porte du palais, recueillît les noms de ces êtres dégradés.

Pendant qu'il reçoit les hommages de sa cour, des ouvriers s'occupent à jeter dans des tombereaux les corps amoncelés sous les fenêtres du Louvre, et Catherine à la même place, dans la même attitude que nous l'avons vue la nuit dernière, continue de nommer tous ceux qu'elle reconnaît. Quelques filles de la reine, pour voir ce spectacle de plus près, s'échappent du palais et se glissent parmi les fos-

soyeurs. L'une d'elles, chose horrible à raconter! s'est approchée de l'un de ces cadavres, et d'une main effrontée a soulevé le seul vêtement qui le couvre, puis s'est enfuie en riant avec ses compagnes : c'est le corps du baron du Pont que sa jeune épouse, l'héritière de Soubise, a repoussé du lit d'hymen et traduit devant les tribunaux pour cause d'impuissance. Le procès est en instance; la cour et la ville s'en amusent encore, et ces femmes libertines ont voulu voir de leurs yeux, dit Capiluppi, s'il était aussi homme dans le lit nuptial qu'il l'était dans le combat. L'héritière de Soubise ne demeura pas long-tems veuve : elle avait besoin de se justifier ; on ne sait pas si ce René, comte de Rohan, qu'elle épousa, put absoudre cette femme impudique.

Suspendus et non point interrompus, les massacres recommencent à la huitième heure du jour, avec moins de tumulte, mais avec une cruauté plus froide et plus ingénieuse encore : les bourreaux se mul-

tiplient comme les victimes. Plus de ténèbres alors qui cachent à l'œil du soupçon la demeure de l'hérétique, qui distraient le meurtrier ou qui l'égarent dans sa marche. Il n'a pas besoin d'approcher son flambeau de la figure du passant pour voir s'il porte au bras l'écharpe blanche, ou de l'agiter devant la porte des habitations pour découvrir les signes dont on a dû les marquer. Plus de retraite inaccessible; on pénètre jusque dans ces lieux où la lumière du ciel n'arriva jamais. Combien, parmi les réformés, regrettèrent la nuit et gémirent d'avoir retrouvé ces clartés qu'ils demandaient à Dieu dans leurs prières! Du moins pendant la nuit ils n'entendaient pas venir les soldats : ils étaient surpris et mouraient sans voir briller le fer. Toutefois le soleil éclaira la vengeance de quelques-uns d'eux qui inquiétèrent la victoire, en souillant le seuil des maisons du sang des vainqueurs. Presque tous expiraient les mains jointes

et tournées vers la demeure du prince. On dit même que plusieurs maudirent à leur dernier moment la reine mère et prophétisèrent la fin prochaine de Charles. Curieuse de l'avenir comme toutes les âmes superstitieuses, Catherine voulut savoir ce qu'avaient dit les mourans. Ces paroles auxquelles le vulgaire ajoute tant de foi, lui donnèrent des frissons. Aussitôt elle appelle ses astrologues, leur ouvre les portes de son palais, défend qu'on la trouble, ou qu'on fasse du bruit, et pâle, tremblante comme si elle paraissait devant le tribunal de Dieu, au milieu des ombres de la Saint-Bathélemy, elle leur demande de lui raconter l'avenir. Eux, après qu'ils ont lu dans leurs livres, qu'ils ont brûlé des feuilles d'arbres, et fait fondre de la cire, ou tenu à l'aide d'un cheveu une bague suspendue dans un verre, prédisent à la princesse que de longs jours lui sont promis, ainsi qu'à Charles son fils : et voilà la reine délivrée

à la fois de ses remords et de ses terreurs, qui les renvoie avec de l'or, des diamans, et des bagues.

Ce jour, la nuit suivante et le jour qui vint ensuite éclairèrent de nouvelles scènes de meurtre. Tout commerce fut interrompu; les travaux publics restèrent suspendus; les rues désertes n'étaient traversées qu'à de longs intervalles, par quelques voyageurs qui regardaient autour d'eux, et se hâtaient de fuir cette ville homicide; toutes les fenêtres étaient closes et les portes des habitations fermées; les catholiques, frappés de terreur comme les réformés, n'osaient sortir. Quelques centaines d'individus armés tenaient dans leurs mains la vie d'un demi-million de leurs semblables; souvent un seul homme allait camper au milieu d'une rue, sur les dépouilles des morts, et cette rue lui appartenait, pour parler son langage. Telle est donc l'histoire des révolutions : la masse fléchit le genou devant le petit nombre; ici qu'eût-il fallu

pour mettre en fuite ce lâche troupeau d'assassins? l'apparition de deux ou trois âmes fortes et énergiques qui n'eussent pas craint la mort; il ne s'en trouva pas une. Enfermées chez elles comme dans un fort, elles pleurent, gémissent, invoquent le ciel dont elles n'entendent pas la voix; ce ciel qui a placé près d'elles des armes et qui souvent les a douées d'une grande force physique, qu'elles emploieront à briser des meubles, à remuer d'épais fardeaux pour retarder l'approche des soldats de Catherine; et cette force s'éteindra tout-à-coup dès que le meurtrier frappera à la porte pour demander la bourse ou la vie! Et comment le meurtrier ne marcherait-il pas le front levé, quand, autour de lui, tout ce qui n'était pas son complice est devenu son courtisan; que le favori du prince, tout couronné de diamans, incline sa tête devant un boucher Pezou qui se promène dans les rues de la capitale, les bras nus jusqu'au coude, et le couteau à la main; que les cris de joie

des jeunes filles de Catherine étouffent les gémissemens du réformé agonisant; que les bras d'un descendant de Charlemagne aident à pousser vers le fleuve des charrettes chargées de cadavres? Ce fut le seul bruit qu'entendirent long-tems ceux qui habitaient les bords de la Seine, la voix des meurtriers avait défailli, et leur force s'était paralysée avec leurs bras. Les triomphateurs, courbés sous le poids des dépouilles opimes, avaient interrompu leurs cantiques; réformés et catholiques mouraient dans le même silence; jusqu'au Louvre était muet : pas d'autres mouvemens que ce monotone balancement du char qui transporte les cadavres sur les bords du fleuve, ou le bruit d'une fenêtre qu'on entr'ouvre et qu'on referme subitement.

Poursuivis de trop près, quelques réformés étaient parvenus à forcer les portes d'une prison, et avaient ainsi trompé le sort en se cachant parmi les malfaiteurs. Il s'en échappa bientôt une nuée

de brigands, qui, plaçant une croix sur leur poitrine, mirent de côté les insignes du crime pour d'autres vêtemens, se mêlèrent aux assassins, et après avoir demandé et reçu des glaives se répandirent dans ces rues pauvres et silencieuses qu'habitent les ouvriers; dans la rue Mouffetard, dans les rues Saint-Victor et Saint-Jean-de-Beauvais, dans tout ce pays latin où le nom d'Aristote est plus souvent prononcé que le nom de Calvin: où l'intelligence dort d'un sommeil que ne redouta jamais le pouvoir. Ce sont les clartés allumées de toutes parts sur l'autre rive, qui les poussent vers ce séjour des muses et du travail. Ils y trouvent tout ce qu'ils cherchent: des ténèbres et des victimes. D'abord ces hommes affamés et à demi nus se laissèrent attendrir, et pour quelques pièces de monnaie ou des vêtemens neufs, consentirent à s'éloigner; mais quand ils eurent mangé, qu'ils ne manquèrent ni de souliers ni de manteaux, et que les gens du capitaine Cosme

Cornaton, feignit une vive émotion, et lui demanda s'il avait entendu ces cris, comment ils étaient arrivés jusqu'à l'amiral; et, sans lui laisser le tems de répondre, il commanda au comte de Retz d'appeler sa mère.

— Qu'est-ce? demande-t-il en l'apercevant; voici qui me dit que le peuple se mutine et prend les armes.

— Il ne fait ni l'un ni l'autre, répond la reine avec un rire forcé, mais, s'il vous en souvient, vous avez commandé que dès l'aube matinale chacun se tînt à son quartier de peur que quelque trouble n'advînt.

— Cela est vrai, Madame, mais j'ai ordonné que personne ne s'armât.

— Et prenez Cosseins avec cinquante arquebusiers, dit brusquement le duc d'Anjou en interrompant sa mère.

— Six archers de la garde suffiront, reprend Cornaton, en entendant prononcer ce nom de funeste augure.

— Non, non, dit Charles, Cosseins et cinquante arquebusiers.

— Cosseins et cinquante arquebusiers, répète Catherine.

— Cornaton effrayé s'incline, hors de lui-même, balbutie quelques vagues paroles et s'éloigne. Thoré, qui avait entendu l'ordre du roi, arrête Cornaton au sortir du cabinet. — Eh bien! j'espère qu'on ne peut pas vous bailler à garder à plus grand ennemi que celui-ci! — Oh! oui, cela est bien vrai, répond Cornaton, mais aussi vous êtes témoin avec quelle autorité il m'a donné ce commandement et de la réponse que j'ai faite. Que la volonté de Dieu s'accomplisse, ajouta-t-il en joignant les mains, que le Seigneur nous garde!

Le cœur se serre en lisant ce triste récit, il semble qu'on assiste au jugement d'un innocent dont la sentence est écrite d'avance. N'y a-t-il pas quelque chose de merveilleux dans la destinée des réformés? Un mourant entend du bruit, il a

peur, il demande des gardes, six archers seulement ; on lui en donne cinquante : une faible garde de domestiques aurait garanti peut-être, à force égale, le lit de leur maître ; les lances d'une compagnie la disperseront aisément ; il faut un capitaine à la tête de cette bande armée, et le sort tombe sur le plus violent ennemi des Châtillon, sur Cosseins, le vil espion de la reine, son esclave et son confident.

Coligny ne parut point ému quand on prononça devant lui le nom de Cosseins; il connaissait cette âme *confite en déloyauté*, selon l'expression d'un historien; mais Charles l'envoyait, qui sortait de lui presser la main, de lui baiser les cheveux, de prendre Dieu à témoin sur le sang même d'un mourant des châtimens terribles qu'il réservait au meurtrier. Les amis de l'amiral, ceux même qui croyaient que le culte des muses ne suppose pas toujours l'innocence des mœurs, avouaient en ce moment que la justice, si lente d'ordi-

naire, précipitait ses pas; qu'elle ne se donnait de repos ni le jour ni la nuit; qu'elle interrogeait tous ceux qui pouvaient lui donner des renseignemens sur les vêtemens, la figure de l'assassin; que des cavaliers suivaient ses traces, qu'on les avait vus passer à Villeneuve-Saint-George, que Maurevel avait traversé en criant : *Vous n'avez plus d'amiral.*

Cosseins ne tarda pas à paraître avec cinquante arquebusiers qu'il posta partie dans la cour, et partie dans les boutiques qui touchaient à l'hôtel de Coligny. Bientôt après survient Rambouillet, maréchal-des-logis, qui enjoint de la part du roi aux gentilshommes catholiques de céder leurs appartemens aux réformés, et de se loger loin du Louvre, menaçant d'arrêter quiconque refuserait d'obéir ou tenterait de forcer l'hôtel. Coligny apprit avec joie cet ordre du prince; il ne se doutait pas que c'était une abominable inspiration de Catherine qui voulait envelopper comme dans des lacs la fleur du

parti réformé, afin que le meurtrier n'eût plus qu'à frapper, sans ouvrir la bouche, sans demander de la lumière pour reconnaître sa victime, sans que le fer se trompât, non plus que sa main.

Deux heures après l'arrivée de Cosseins, on entendit de l'appartement de l'amiral des voix d'hommes qui disputaient ensemble. Le roi de Navarre descendit et trouva Cosseins qui repoussait violemment un page portant avec lui deux épieux; il voulut savoir pourquoi le page ne pouvait passer outre. Cosseins répondit sèchement qu'il obéissait à des ordres supérieurs. Henri de Navarre s'éloigna, méditant en lui-même sur cet événement; il n'en dit rien toutefois à l'amiral de peur de l'alarmer.

Cependant le nombre des réformés qui venaient visiter le malade croissait d'heure en heure. Quelques-uns, le vidame de Chartres entre autres, à la vue de Cosseins, n'avaient pu réprimer un mouvement de frayeur. Arrivés près de l'amiral,

ils prononcent mystérieusement des paroles à l'oreille de ceux qui environnent le lit du blessé, et se rendent ensuite un à un dans l'appartement de Cornaton. Là, le vidame, qui faisait sa nourriture journalière des saintes écritures, rassemblant tout ce qui est capable de frapper des imaginations déjà émues, les conjure, pendant que le ciel ferme les blessures et assoupit les douleurs de l'amiral, d'enlever leur chef et de le dérober au fer ou au poison de Catherine.

« Malheur, répète-t-il avec le prophète, à qui a des oreilles et n'entend pas, des yeux et ne voit pas! Quoi! ces paroles que le peuple prononçait sur le passage des réformés, ne sont-elles pas assez claires! « Encore un peu de tems et ces chiens de huguenots iront à la messe! » Leur faut-il, comme au jour du jugement dernier, des signes dans le soleil et dans les astres? ces signes leur ont été donnés. C'est pour eux que le soleil est devenu tout-à-coup sanglant, qu'un vent impétueux a dis-

persé ces festons, ces couronnes d'hymen, ces chiffres des deux époux formés de fleurs; que le ciel s'est voilé de hideux nuages au moment où le prêtre a prononcé : *Vous êtes unis*. Mais voici des prophéties populaires plus claires que tous les signes physiques. « Le mariage de Marguerite fera verser plus de sang que de vin. » Qu'attendent-ils? que la mort les surprenne, ainsi qu'un voleur de nuit, comme il est dit dans l'Évangile. Veulent-ils ressembler aux enfans des hommes qui boiront et mangeront quand le fils de Dieu viendra sur la terre? Mais l'heure du jugement dernier est inconnue; les anges même l'ignorent, a dit notre Seigneur, et eux connaissent la leur comme si elle leur avait été manifestée. « Je devine, a dit Montluc en partant, qu'un grand désastre tombera sur eux; qu'ils se gardent s'ils sont sages et se comportent autrement; pour le moins qu'ils reprennent le chemin de leur maison.

se rassemblent avant l'orage ? Pourquoi ne trouverait-on pas, dans cette poussière jetée à pleines mains sur les réformés, le présage de la diffusion des protestans sur le globe, nombreux un jour comme les grains de sable qu'on répandait sur eux aujourd'hui ? Mais la religion proscrit cette sorte de divination. N'est-il pas écrit : Vous ne tenterez pas le seigneur ? Assurément il ne blâmait pas cette pieuse inquiétude pour son père ; mais n'y avait-il pas de l'exagération dans ces terreurs ? On ferait tous les préparatifs d'une guerre étrangère pour tuer un homme qui n'a plus qu'un souffle, qu'un frisson peut enlever, et dont le corps ruiné par trente ans d'une vie passée dans les camps s'éteindra au premier moment ! L'apparition de Cosseins avait effrayé quelques-uns d'entre eux.... Aimeraient-ils mieux que Charles eût laissé l'amiral à la merci du premier venu qui aurait eu assez de courage pour ramasser un fer et pénétrer chez le malade ? Cosseins n'avait pas permis

à un page d'entrer dans l'hôtel de l'amiral!... Mais pouvait-il deviner si le page était protestant? Pourquoi donc chercher des causes surnaturelles aux évènemens qui se passent depuis deux jours, comme le vulgaire qui voit du merveilleux dans tout ce qu'il ne peut comprendre? Où s'est caché l'assassin? dans la maison du précepteur des Guise. Qui tenait le cheval par la bride? un domestique des Guise. Et qui est Maurevel? un protégé des Guise. Et toujours ces Guise dont le nom funèbre est le premier qui retentit chaque fois que quelque malheur vient affliger l'empire. C'est Henri de Guise qui a suscité le meurtrier, qui a marchandé et acheté le crime, qui a loué l'habitation du chanoine, qui a fourni l'arquebuse et le cheval. Pourquoi donc lever les regards sur le trône? Insensés qui ressemblez aux pécheurs du prophète, « qui ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas »; malheur à vous!

Le prince de Condé, le roi de Navarre

et d'autres seigneurs réformés, se rangèrent à l'avis de Téligny, et le reste de l'assemblée un moment indécise fut entraînée. Un homme qui s'était tenu à l'écart, suivant de l'œil chaque mouvement des opinans, sortit immédiatement après le conseil et prit le chemin du Louvre. Cette figure immobile dans un coin de la salle, ce silence extraordinaire, cette fuite soudaine, et l'amitié qu'on se rappela tout-à-coup que Catherine portait à cet être mystérieux, donnèrent à penser aux réformés... « Et où va cet homme qui n'a pas même dit adieu en s'en allant, qui était au chevet de l'amiral et n'a pas versé une seule larme, qui regardait Catherine en face; qui a secoué plusieurs fois la tête quand cette femme interrogeait Châtillon? » Ils se disaient cela pendant que le vidame, reprenant la dernière phrase du discours de Téligny, continuait ses tristes prédictions, et répétait : « Malheureux! qui ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas. »

Cependant l'heure s'avance et l'évènement avec elle. Des crocheteurs en plein jour, tant le pouvoir compte sur l'aveuglement des réformés ! transportent au Louvre des cuirasses, des hoquetons, des pistolets, des épieux; des ouvriers forgent des lances, d'autres en aiguisent la pointe; d'autres les comptent, les rassemblent et les distribuent. On détache les bateaux amarrés sur les bords du rivage, et on les pousse vers ces îles que forme la Seine au milieu de son lit; on soulève des affûts, on roule des canons. Ici des caissons que des chevaux traînent au galop ; là des armures qu'on porte sur des civières; des cavaliers qui traversent les rues en tous sens; le Louvre qui s'ouvre et se ferme à chaque instant; des courriers qui se croisent comme l'éclair en frappant à grand bruits leurs chevaux ; des magistrats qui ont quitté leurs litières et parcourent les rues en coudoyant et renversant les passans; les lances qui s'embarrassent avec les arquebuses; les gens d'armes qui s'ap-

pellent, vont et reviennent pour demander des ordres qu'ils ont oubliés : c'est le tumulte, le désordre d'une ville prise d'assaut !

« Un réformé dont ce bruit a frappé l'imagination, court chez Téligny. « On » arme le Louvre, venez, venez... lui » répète-t-il » Téligny le congédie, et ce messager se retire. En descendant, le messager entend Cosseins qui, agitant son épée, crie : « Vous ne passerez pas. » C'est à un homme qui porte une cuirasse au logis de l'amiral, que s'adresse cet ordre : mais Guerchi survient. « Il passera, dit-il ? » « Non. On n'entre pas, dit Cosseins. » Guerchi tire son épée, Cosseins furieux fait voltiger la sienne. « Téligny! Téligny! on frappe vos gens, » Venez, dit Guerchi, venez. » Téligny arrive. « C'est moi, dit Guerchi, qui viens » coucher cette nuit avec d'autres sei- » gneurs près de l'Amiral, on ne veut pas » nous laisser passer. — C'est ma consi- » gne, reprend brutalement Cosseins.

» —Merci, M. de Guerchi, dit Téligny,
» mon père n'a pas besoin de garde; ses
» domestiques couchent près de son lit.»
Guerchi s'en alla, et Téligny remonta
après avoir pressé la main de Cosseins
qui lui souhaita une bonne nuit, puis
il se retira dans une maison voisine. Il
est huit heures du soir.

CHAPITRE XII.

Dernière conférence de Catherine avec ses complices. — Charles y est appelé. — Guise se rend au Louvre pour presser le massacre. — Charron, prévôt des marchands, harangue la multitude. — Tout est prêt pour le meurtre. — Premier cri de : mort aux huguenots! — Il retentit dans l'appartement de la reine mère.

Mais que fait Catherine à cette heure? elle se promène dans le jardin des Tuileries. Charles est à sa droite; à sa gauche le duc d'Anjou, le chevalier d'Aumale, le duc de Nevers, Birague; et elle parle ainsi : nous traduisons ici et dans toutes les scènes qui précédèrent le meurtre de l'amiral, l'historien latin de la vie d'Henri III.

« Le tems presse, il a des ailes; si on le laisse échapper, le royaume sera bientôt en combustion : les blessures de l'amiral sont si belles que tous les mé-

Carré se furent joints à eux, ils laissèrent une pitié qui aurait pu les trahir, et teignirent leurs mains du sang de pauvres relieurs ou libraires, comme si ce sang effaçait celui qu'ils avaient déjà versé. Plus ils se montrent cruels, plus ils croient échapper à l'œil du soupçon. Ils ont des signes ou des mots que la populace, qui leur sert de cortége, interprète sans jamais se tromper : un doigt sur le front, supplice du fer; *à la Conciergerie !* supplice de l'eau ; *à Marcel !* salut et liberté. Ces bandes de malfaiteurs étaient incessamment grossies d'hommes qui, portant une banderole blanche, demandaient à entrer dans leurs rangs : c'étaient des délateurs qui voulaient tuer leurs créanciers, des plaideurs qui incendiaient l'habitation de leurs parties, pour détruire des titres de procès; des domestiques qui allaient égorger leurs maîtres. Gros-Lot, lieutenant-général d'Orléans, et Gazzault, riche marchand, sont jetés dans la Seine, sous les yeux de

deux hommes, assurés, l'un d'avoir l'office du premier, l'autre les biens immenses du second. — « Ouvrez, ouvrez, la Pataudière, voilà la tête de votre ennemi, la tête de Des Prunes. » La Pataudière ouvre, paie le prix convenu, et court demander et obtient la charge de trésorier de France en Poitou. Loménie, secrétaire du roi, attaqué par un catholique qui plaidait contre lui pour la terre de Versailles, est poignardé après avoir fait une cession de tous ses droits.

Rouillard, chanoine de Notre-Dame et conseiller au parlement, aimait et cultivait les muses. Il fut arraché de sa demeure qu'on avait mise au pillage, par un tireur d'or nommé Crucé, qui plaça près du vieillard des gardes armées avec ordre de le laisser mourir de faim. Le troisième jour, quand toutes les sources de la vie sont fermées; il vient en jouant répandre sur le pavé la cervelle de sa victime. Vêtu d'un manteau bleu, deux poignards à la ceinture, une large croix

blanche sur la poitrine et sur les épaules, et dans chaque main une dague, cet homme abominable ne ferma pas l'œil pendant quatre jours entiers; ne rentrant pas même pour manger, s'asseyant sur la première borne qu'il trouvait pour dévorer à la hâte un morceau de pain que lui jetaient ses compagnons. Sa marche était bruyante; on l'entendait venir de loin; d'un bout d'une rue à l'autre on criait : Voilà Crucé, gare à Crucé, comme on crierait, disent les historiens de ce tems : Voilà un tigre qui a rompu ses chaînes. « J'ai vu bien des fois, dit de Thou, et toujours avec un soulèvement de cœur involontaire, ce Crucé, homme d'une figure vraiment patibulaire, et qui se vantait, en montrant son bras nu, d'avoir égorgé, dans un seul jour, plus de quatre cents personnes. » Il mentait assurément, mais il y a dans cette horrible vanterie je ne sais quoi qui, après deux siècles, nous laisse voir cet homme comme s'il vivait de nos jours. Toutefois les his-

toriens assurent que la couronne du meurtre n'appartient pas à Crucé. Beaucoup la donnent au boucher Pezou qui assommait les hommes à coups de massues; d'autres à un polisseur de la troupe de Crucé qui les empalait et leur coupait les mains qu'il donnait à manger aux chiens; d'autres au comte de Coconas, qui rachetait les prisonniers faits par le peuple, les forçait de renier Dieu, puis les tuait les uns après les autres et lentement pour faire durer leur agonie; d'autres à René, « homme confit en toutes sortes de méchancetés, dit l'Étoile, qui allait aux prisons pour poignarder les huguenots et ne vivait que de meurtre et de brigandage; d'autres à l'avocat Jean Ferriers, que les Mémoires de l'époque appellent le *Massacreur*. Hâtons-nous, pour justifier la Providence, de raconter les jugemens de Dieu sur ces grands criminels. Presque tous moururent dans d'horribles tourmens; l'un fut étouffé dans son sang; l'autre se déchira les entrailles de ses propres mains; la mort en

saisit d'autres dans le sommeil, à table, et quelquefois même à cette place où ils avaient versé le sang de leurs frères. Quelques-uns entrés dans la Ligue, après avoir fait trembler deux rois, Henri III et Henri IV, furent pendus quand la capitale eut été conquise. Un des meurtriers de l'amiral se brûla la cervelle; et Guise, qui avait porté une main impie sur la face d'un vieillard, tomba sous le fer de son roi qui mourut de la main d'un moine.

Au son de la cloche du Palais, la populace s'était précipitée en foule vers la rue de Béthizi. La porte de l'habitation de Coligny était ouverte; les soldats de Cosseins et de Guise étaient loin depuis long-tems. Elle monte les degrés, mais le lit sanglant de Chatillon l'avertit assez qu'elle est venue trop tard. Elle redescend promptement, cherche partout, approche un flambeau de la figure d'un cadavre et reconnaît l'amiral. Alors un Italien du duc de Nevers tire, dit-on,

de sa poche, un couteau, prend la tête par les cheveux, la coupe et l'enveloppe d'un mauvais linge, puis il se glisse à travers la multitude, arrrive au palais, soulève un des coins du linge, pose ce don horrible sur la table de la reine, et s'éloigne après avoir reçu sa récompense. Tel est le récit de quelques contemporains qui n'ont pas vu du reste ce qu'ils racontent, et qui ajoutent que la tête, embaumée par le parfumeur de la reine mère, fut envoyée à Rome ou au roi d'Espagne, Philippe II. Ce tableau d'un homme qui pénètre dans le palais du prince, une tête à la main, a quelque chose de si dégoûtant, que l'imagination éprouve autant de tourmens à y croire qu'à se le représenter. Il est possible qu'un Italien, de la garde de Nevers, ait coupé et emporté la tête de l'amiral, bien que les témoignages des historiens protestans ne soient pas uniformes; mais s'il prit le chemin du Louvre, il ne dut pas en dépasser le seuil. Cosseins avait de-

puis long-tems annoncé à la reine le meurtre de l'amiral, et une vision aussi hideuse offerte aux regards d'un adolescent, car c'est devant toute la cour que les Mémoires font dérouler les langes du soldat, était capable de faire refluer le remords et le sang jusqu'au cœur du jeune prince. Quant à ce don qu'on couvre de bandelettes, et qui tantôt s'arrête au palais de l'Escurial et tantôt au Vatican, la fable est si absurde, qu'elle n'a pas été une seule fois répétée depuis, dans les nombreuses histoires de Coligny : Capiluppi lui-même n'y croit pas.

A peine la populace a-t-elle aperçu le cadavre de l'amiral qu'elle crie de toutes ses forces : « L'amiral! l'amiral! » La cour est bientôt pleine. On cherche des chaînes; des hommes du peuple unissent leurs mouchoirs et leurs vêtemens; on soulève le corps, on le lie par les pieds, par les bras, par les cuisses, et au même signal la populace part précédée d'une troupe

d'enfans qui crient : *Laissez passer l'amiral, voilà le corps de l'amiral, c'est l'amiral traître à son Dieu et à son roi, place à l'amiral!* La foule répandue dans les rues s'écarte à ces cris pour voir le cadavre du plus vieux capitaine de la monarchie, de celui qui fit tant de bruit dans sa vie. La curiosité a suspendu toutes les terreurs, les protestans eux-mêmes ouvrent leurs fenêtres et cherchent d'un œil avide les restes de Coligny. Plusieurs, quand le cortége a passé, descendent et vont recueillir furtivement, sur des tissus précieux, des gouttes d'un sang qu'épargna la fureur des guerres civiles. Pendant trois jours on le traîna ainsi dans les rues de la capitale, jusqu'à ce qu'il fût devenu méconnaissable à l'œil des ennemis de notre gloire, si exercés à le deviner un jour de bataille. L'un lui avait coupé les mains, l'autre les pieds, un autre les oreilles, un autre s'était paré de trophées que la pudeur de notre langue empêche de nommer. Ce n'était plus

qu'un tronc informe quand la populace l'abandonna aux enfans qui s'en amusèrent pendant quelques heures, et las de se jouer avec ce qu'ils ne savaient comment appeler, le jetèrent dans la rivière, lorsque la populace accourt de nouveau, chasse cette nuée d'enfans, retire les restes de l'amiral de la Seine, les ramène sur la grève, les lie sur une claie et crie : « A Montfaucon ! au gibet de Montfaucon ! »

Toute la génération des meurtriers, depuis l'enfance qui bégaye à peine, jusqu'à la vieillesse à cheveux blancs; hommes, femmes se pressent, se poussent vers le chemin qui conduit à Montfaucon. On y arrive après deux heures de marche, et là un maréchal ferrant fournit des chaînes de fer avec lesquelles on suspend ce qui fut l'amiral au gibet des criminels. On allume des feux, on approche les mains, on les unit, on forme des danses autour des flammes, pendant que les chairs se détachent et tombent en lam-

beaux. Cette voie funèbre qui conduit à Montfaucon ne désemplit pas, et offre pendant plusieurs jours le mobile spectacle d'une foule sans cesse renaissante de seigneurs de la cour de Médicis, qui, vêtus d'habits brillans, le collet à l'italienne et parfumés d'e-sences à l'instar des femmes, vont insulter les restes de celui que, vivant, ils n'auraient osé regarder en face. Catherine y vint aussi : sa suite était nombreuse; Charles suivait sa mère. Arrivés devant les fourches patibulaires, des courtisans détournent la tête, et de la main semblent vouloir écarter les miasmes qu'exhalent ces débris pourris et calcinés.... Allons donc, dit Charles en se tournant du côté des courtisans, le corps d'un ennemi sent toujours bon ! C'était le mot de Vitellius, et plus horrible encore. Vitellius était sur un champ de bataille, des débris d'armures couchées avec leurs maîtres pouvaient justifier l'insolente joie de l'empereur, et tous les corps étendus dans les champs de

Crémone étaient jeunes et vigoureux. A défaut de lauriers, que l'adulation n'aurait osé donner à Charles comme à Vitellius, dans la crainte d'être taxée de raillerie, on sabla la chaussée où devait poser le pied du roi, et la tête du monarque, comme la tête de l'empereur, passa sous des arcs de fleurs.

Peu de jours après, Montmorency envoya pendant la nuit quelques-uns de ses gens qui détachèrent du gibet des os calcinés et en fusion, et les emportèrent à Chantilly. On creusa la terre, et le plus grand capitaine des armées catholiques y déposa pieusement la cendre du plus grand capitaine de l'armée réformée. Dès que des jours meilleurs furent venus, le maréchal fit transporter à Châtillon-sur-Loing les tristes restes de l'amiral (1).

(1) Ils ne furent pas placés dans le tombeau de Châtillon, comme l'assure l'auteur des Mémoires de la vie de Thou, mais dans le dépôt des Archives. C'était six ou sept os enfermés dans une boîte ou coffret de plomb, long de deux pieds sur un pied de large. Parmi ces os on remarquait un tibia et surtout un omoplate où était la

Telle fut la fin de Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, grand amiral de France, qui avait assisté à six batailles rangées et à plus de cent combats; le plus vieux et le plus vaillant soldat des armées protestantes; quelquefois vainqueur, mais le plus souvent vaincu, et toujours craint et admiré; méprisé de Charles IX dont il effaçait les splendeurs; haï de Catherine dont il contrariait les

marque d'une balle; sur le couvercle de ce coffret on lisait ces mots gravés et ainsi figurés :

Magni. Illius. Franci.
AE. Admirabilis. Gaspar-
Is. A. Coliniaco. Hu-
Iusce. Loci. Domini,
Ossa. In. Spem. Resur.
Ectionis. Hic. Sunt. D.
Eposita. Anima. Aute-
M. Apud. Eum. Pro. Qu-
O. Constantissime. P-
Ugnavit. Recepta.
Est.

Ci-gissent les os de Gaspard de Coligny, grand amiral de France, seigneur de Châtillon; son âme est dans le sein de celui pour lequel il combattit avec tant de constance.

desseins; l'effroi de l'Espagne et de l'Angleterre qui se réjouirent de sa mort comme d'une victoire ; vénéré des siens ainsi qu'un être surnaturel; austère sous la tente du soldat, chaste à la cour de Catherine, et sans peur un jour de bataille comme à une audience du prince.

CHAPITRE XVII.

Charles le lendemain de la Saint-Barthélemy. — Visions du prince, ses remords. — Catherine essaie de les dissiper. — Catherine a peur à son tour et appelle des devins. — Charles avoue la Saint-Barthélemy. — Les courtisans viennent témoigner leur joie au prince. — Fêtes publiques. — Médailles pour éterniser le souvenir de la nuit du 24 août. — Les politiques. — Les poètes Dorat et Jodelle.

Le silence qui suit toujours les grands crimes, l'interruption des habitudes populaires, et plus encore l'aspect des lieux qui ne mentent pas comme la figure des hommes, semblèrent un moment éveiller le remords dans l'âme du prince. Partout où se portent ses regards, du sang : du sang sur les pavés et sur les murailles, du sang sur les armes des soldats et sur les vêtemens des passans, du sang dans les appartemens et jusque sur la robe de sa mère. Il croit (1) voir des spectres ; et

(1) Capiluppi. — Mémoires de Charles IX.

qui sait la puissance divine ! Peut-être voit-il ce jeune seigneur avec lequel il jouait la veille, ou ce Téligny qu'il avait admis à sa table trois jours auparavant, ou ces gardes du roi de Navarre qui l'ont salué un peu avant la nuit, ou ce Coligny avec le vêtement qu'il portait le jour où il fut blessé, et la plaie encore saignante qu'il a touchée de ses mains, et les blancs cheveux que baisa sa bouche royale. Il croit reconnaître les ombres de Pardillan, de d'Acier, de Soubise, qui passent une à une devant ses yeux, qui secouent la tête, et lui jettent des paroles qu'il ne peut comprendre. Il s'incline pour les retenir par leurs manteaux; mais ils s'échappent au moment où il croit les toucher, et n'entend que leurs voix lamentables. Alors il essaie des prières, il invoque Dieu. On dit même que, dans son égarement, il tira son épée pour chasser ce peuple de fantômes qui restait là l'œil fixe et immobile. Tantôt il appelle ses courtisans, tantôt il se réfugie dans la solitude;

mais la solitude lui donne des frissons ; il rappelle à grands cris ses gens, les place autour de lui en forme de cercle, et leur ordonne de l'écouter : «Ce n'est pas lui, leur dit-il, qui a fait sonner le tocsin, qui a distribué aux quarteniers des croix blanbles, qui a dit au meurtrier : tue ! tue ! qui a versé le sang de ses sujets : que ce sang retombe sur la tête des coupables, mais paix à l'innocent! Allons, écrivez aux gouverneurs des provinces, écrivez aux ligues, désavouez cette nuit horrible, hâtez-vous. » Les courtisans obéissent et tracent, d'une main tremblante comme la voix de leur maître, des lignes que Charles leur dicte, et qu'on fait porter aux gouverneurs des grandes villes ; mais dans ce trouble, dans cette agitation des sens, ne sachant qui nommer, il accuse qui n'a pas de voix pour répondre : « C'est le peuple qui s'est ému, qui s'est révolté, à son grand regret, qui a excité une sédition dans laquelle son cousin l'amiral et quelques autres de son parti ont été

tués. »Dans sa lettre aux Ligues, il prend Dieu à témoin « de la pureté de ses intentions, de son innocence, de son grand déplaisir, de son respect pour les édits de pacification, et de son amour pour le repos de ses sujets. C'est un accident advenu ces jours passés dans la ville de Paris, à la suite d'une querelle particulière qui était arrivée à une telle rage, que Sa Majesté y pensant pourvoir, aurait eu assez à faire avec toutes ses gardes, pour préserver sa maison du Louvre où elle était logée avec les reines ses mère et épouse.»

Mais à peine a-t-il dicté ces lettres, qu'il est assailli par de nouvelles terreurs et de nouvelles perplexités. « Et s'il accusait la maison de Lorraine, s'il demandait à Henri de Guise : Qu'as-tu fait de l'amiral, où étais-tu dans la nuit du 24 août, à quelle heure es-tu allé dormir? que répondrait-il?... Qui se lèverait pour défendre Henri de Guise?... ce peuple de meurtriers qui l'avait vu essuyant la figure de Coligny? Les réformés qui, deux jours

avant, étaient venus prier le prince de sauver l'amiral des mains des Lorrains? Paris qui connaissait la haine que se portaient ces deux seigneurs?... — Écrivez que les Guise ont tout fait, qu'ils doivent seuls répondre devant Dieu et devant les hommes de tout ce qui s'est passé depuis trois jours. »

« Arrive Catherine : elle écarte ces conseillers, qui ont applaudi aux fureurs comme ils applaudissent aux remords du prince ; elle explique les visions qui tourmentent son fils ; elle oppose fantômes à fantômes ; elle évoque les ombres nombreuses de ces jeunes vierges, consacrées au Seigneur, et que les huguenots ont massacrées ; elle lui montre les prêtres de Nîmes précipités vivans dans un puits ; les sépulchres des rois violés à Cléry et à Vendôme, l'église de Saint-Martin détruite de fond en comble, les ruines de dix mille monastères, les reliques des saints brûlées et jetées aux vents !... « Que va-t-il faire ? rejeter sur les Guise le châ-

timent de quelques milliers de sujets rebelles?... Et qui croira à cette accusation? Les Guise sont puissans, ils se justifieront; et voilà le sommeil royal troublé, le repos de sa mère compromis, et des semences de meurtres nouveaux jetées dans toute la France; les hérétiques qui s'armeront et demanderont compte de la mort de leur chef et de leurs frères; et il faudra que le sang expie le sang! Quoi! pour quelques révoltés dont le peuple a fait justice, le prince se vouerait à d'éternels tourmens, se cacherait à ses sujets fidèles, repousserait leurs félicitations, déroberait sa main aux baisers des grands du royaume! Il désavouerait ces joies que Paris a fait éclater quand il a su que son roi était enfin délivré des mains de ses ennemis, et arrêterait tous ces flots de femmes et d'enfans qui assiégent le Louvre, et, dans leur anxiété, demandent à chaque heure de voir la figure de leur monarque? Comment démentir tous ces témoins qui l'ont vu dans

la nuit du 24 août, à la fenêtre de son palais, applaudissant au châtiment des coupables, et souriant aux vengeurs de la royauté? Et c'était pour de pareils rebelles qu'il se tourmentait de toutes ces visions, qu'il consentait à devenir le jouet de son peuple et de l'étranger, qu'il voulait se rétracter, et compromettre sa majesté, son nom, son repos, celui du monde entier? Il aurait mieux valu peut-être qu'il se laissât assiéger dans son palais par des rebelles qui l'auraient emmené en captivité et qui auraient donné la couronne à l'amiral?... (1) ».

Charles, enhardi, essuie ses larmes, se jette dans les bras de sa mère, lui baise la main; rit de ses visions, et s'aguerrit contre les assauts de la peur.

Mais bientôt la mère et le fils sont saisis de frayeurs nouvelles.

Catherine a peur à son tour. Elle appelle à son secours toutes les superstitions de l'Italie : elle regarde les astres pour

(1) Davila.

juger à l'éclat ou à l'affaiblissement de leur lumière, si son étoile doit pâlir ou briller long-tems encore; elle écoute l'horloge dont les tintemens ajoutés aux nombres qu'elle rassemblera pendant le son de la cloche, exprimeront la somme des journées qu'elle doit encore régner; elle prend la main de son fils pour y chercher leur destin commun; elle va, revient, ouvre les appartemens déserts, s'étonne de les trouver vides, prête l'oreille comme s'ils retentissaient, appelle ses gens pour effacer ce sang des soldats du roi de Navarre qui a jailli jusque sur la porte du cabinet du roi, et lave elle-même ces fraîches traces de meurtre, que l'œil est surpris de retrouver sans cesse à la place essuyée. Les ministres ont ordre de se rendre chez le prince. Morvilliers arrive le premier. Charles l'interroge. Morvilliers répète presque mot pour mot tout ce que Catherine a dit à son fils. Charles voit un avertissement du ciel dans des paroles dont les sons se ressemblent,

comme si le ministre n'était que l'écho de la reine mère. Alors sa figure change, il se roidit contre la main de Dieu, et semble oublier ses terreurs et ses remords. On donne ordre aux meurtriers de se reposer, au peuple de se rouvrir son habitation, aux magistrats de siéger sur leur siége, au parlement de s'assembler comme par le passé, aux réformés de reparaître, à la capitale de reprendre ses jeux, ses fêtes, ses occupations, son mouvement ordinaire, car la justice de Dieu et du roi est satisfaite. « Un affreux complot devait éclater la nuit de la Saint-Barthélemy; il a été déjoué; les conjurés ont été pris dans le crime; la monarchie est sauvée du plus grand danger qu'elle ait jamais peut-être couru. Tout ce qui est advenu l'a été par l'exprès commandement de Sa Majesté, et non pour cause aucune de religion, ne pour contrevenir à ses édits de pacification qu'elle a toujours entendu comme encore elle entend observer, garder et entretenir, ains pour obvier à l'exécution

d'une malheureuse et détestable conspiration faite par l'amiral, chef et auteur d'icelle, et ses adhérans et complices en la personne du seigneur roi, et contre son État, la reine sa mère, messieurs ses frères, le roi de Navarre, les princes et seigneurs étant auprès d'eux. »

Alors la cour change subitement d'aspect (1). Charles tend la main aux courtisans qui la baisent avec émotion en signe d'attendrissement; les grands du royaume se présentent en foule à la porte du palais pour adorer le prince. L'intérieur du Louvre offre, ainsi que dans les grandes calamités, le mélange confus de tous les états, de tous les ordres du royaume, des âges et des sexes, qui se félicitent mutuellement du salut de l'empire, appellent : Charles! Charles! qu'ils saluent de tous les noms que l'adulation peut inspirer à des hommes dont chacun veut attirer sur lui un rayon de cet astre qui s'est levé à sa voix. La reine mère est

(1) Histoire de Henri III, en latin.

à côté de son fils parée de ses plus riches vêtemens, et s'énivrant de cette joie populaire ; les cloches sonnent comme dans les solennités religieuses ; tout un peuple en délire va célébrer la mort de ses frères, orner le sanctuaire, couronner les statues des saints, faire brûler l'encens au pied des autels, et mêler ses prières à la fumée des parfums. Des hérauts d'armes parcourent les rues de la capitale, jetant à la populace des médailles en cuivre et en argent pour éterniser la mémoire du 24 août. Charles IX est assis sur son trône, un sceptre d'une main, de l'autre une épée nue ; sous ses pieds sont étendus les corps des rebelles : autour de la légende on lit : *Virtus in rebelles ;* au revers sont les armoiries de France avec les deux colonnes et la devise de Charles : *Pietas justitiam excitavit :* les deux colonnes sont surmontées et couronnées d'oliviers et de branches de laurier. Une autre médaille porte l'effigie du roi avec cette inscription en français : *Charles IX*

dompteur des rebelles, 24 août 1572. Sur le revers est un Hercule couvert de la dépouille du lion, un flambeau d'une main et une massue ferrée de l'autre. La légende de cette médaille suffirait pour démontrer que la Saint-Barthélemy fut un crime tout politique.

Catherine crut étouffer la voix du genre humain, tromper son siècle et l'avenir, en ordonnant des prières publiques en actions de grâces à l'Éternel. On vit donc le cortége royal partir en pompe du Louvre, passer devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, dont la cloche avait donné le signal de la Saint-Barthélemy, toucher la pierre où l'amiral avait été blessé; on le vit suivre des rues teintes de sang, traverser des ponts où les signes du meurtre n'étaient pas effacés, et s'incliner enfin sous cette basilique de Notre-Dame, encore parée de ces ornemens qu'elle avait mis le jour de l'hymen de Marguerite. On offrit de l'eau sainte à Charles, à sa mère, aux ministres du

roi, aux grands du royaume; ils portèrent tous la main au front et firent le signe de la croix, et alors commencèrent les prières de l'Église, et ce *Te Deum* qu'elle ne fait entendre que dans ses solemnités.

Ce n'était pas assez d'un crime pour Catherine; il fallait que le peuple vînt dans le temple joindre ses actions de grâces à celles du monarque. Il croyait au passé tel que le prince le lui expliquait. Ne l'accusons pas. Comment n'eût-il pas été trompé, en voyant les grands du royaume distribuer des aumônes, faire célébrer des messes, marcher à pied dans les rues, et inonder les avenues du palais, avides de contempler la face du prince, comme si quelque miracle l'eût préservé de la mort! Il serait difficile de ne pas croire à sa joie lorsqu'il voit le prince lui-même qui applaudit aux cris de ses sujets; la mère et le fils qui s'embrassent et se serrent étroitement, et l'église qui allume l'encens, qui pare ses autels, entonne des

cantiques et déploie toute la pompe de ses jours de fêtes ; ces bruyantes fanfares qui réveillent les citoyens et annoncent les processions qui se rendent à Sainte-Geneviève, et ces sons des cloches, et ces coups de canon répétés de minute en minute ; ces jeux, ces bals, ces danses qui se pressent et se succèdent comme les corps des réformés qu'on jette dans la Seine ! Le vulgaire qui, semblable à la bête brute, marche la tête penchée vers la terre, et flatte la main qui lui jette à manger, croit à la parole de ses rois comme à la parole de Dieu même. Mais ceux qui ne vivent pas seulement de pain, ne se laissent pas tromper par ces mensonges politiques. Muets au milieu de l'ivresse populaire, ils baissent les yeux et regardent froidement passer le prince, et à peine est-il entré dans l'église qu'ils se rassemblent et s'entretiennent de la grande effusion du sang chrétien dans la nuit du 24 août. Le peuple qui reconnaît ces âmes libres qu'il désigne

sous le nom de *politiques*, appelle les gardes qui les chassent comme des hommes dangereux. Le roi, au milieu de ses familiers, ne peut voir la figure de ces citoyens vertueux; leurs murmures ne sauraient parvenir jusque dans le palais. Les jeunes seigneurs, qui veillent à l'entrée du Louvre, n'y laissent pénétrer que les odes du poëte Dorat, qui a blasonné « un chacun des membres mutilés de l'amiral, » ou les sonnets de Baïf contre les huguenots, ou les vers de Jodelle en forme de pyramide renversée sur les ministres réformés auxquels il attribue la nuit de la Saint-Barthélemy.

CHAPITRE XVIII.

Catherine fait visiter les papiers de l'amiral. — Le parlement s'assemble pour flétrir la mémoire de Coligny. Charles harangue le parlement.

La cour avait promis la preuve des crimes de l'amiral; Catherine croyait la trouver dans les papiers dont Cosseins, par ses ordres, s'était emparé après le meurtre. Le conseil s'assemble. On apporte une espèce de coffre fermé à clef, et qui contient tous les papiers de Coligny. Morvilliers en fait la lecture. Catherine, assise près de son fils, écoute, l'œil fixé sur le ministre. Rien qui vienne la troubler; point d'obscurités, point de voiles ni pour elle ni pour les courtisans; des propos de ménage où Châtillon prodigue à celle qu'il appelle son ange des expressions d'amour; la narration de ses pensées et de ses actions de chaque jour,

faite avec toute la naïveté d'un néophyte ou d'un chrétien de la primitive église. Ne pouvant lui trouver des crimes, elle cherche à le rendre odieux : à la cour de Médicis, être haï de la reine, c'est être coupable. Il y avait dans le journal de l'amiral un passage où ce vieux serviteur conjurait le roi de prendre garde, en assignant l'apanage à ses frères, de ne pas leur laisser trop d'autorité. « Eh bien ! voilà votre amiral, dit en souriant la reine mère au duc d'Alençon, voilà votre bon ami, ce Coligny que vous regrettez ; voyez les beaux conseils qu'il donne à Sa Majesté ! — J'ignore, répond le prince, si l'amiral m'aimait beaucoup, mais je sais qu'un semblable conseil n'a pu être donné que par un homme très-fidèle à Sa Majesté et très-zélé pour ses intérêts. » Catherine se troubla ; tous les courtisans restèrent muets et se retirèrent, pour n'être pas témoins de la confusion de la reine mère : c'était une flatterie d'un genre nouveau.

Mais Médicis n'était pas femme à reculer devant une ombre : n'avait-elle pas un parlement qui n'attendait d'elle qu'un signe pour se précipiter dans la servitude ; des courtisans prêts à pâlir à toutes les frayeurs du prince ; des tribunaux, pour auxiliaires de ses fureurs ; un fils, docile instrument de ses volontés?

Il fallait colorer ce grand crime politique.

Le parlement eut ordre de s'assembler ; il obéit. On lui donna quatre jours pour préparer sa harangue au roi, non pas qu'on doutât de sa docilité, mais il fallait à des oreilles royales, étourdies du monotone bruit des mêmes louanges, des mots nouveaux et des idées nouvelles. Le pouvoir estimait qu'il était aussi facile à l'intelligence de créer de nouveaux signes de flatterie, qu'à la force physique de verser le sang qu'il demandait. Mais il se trompait, et il put voir que l'intelligence n'était pas aussi puissante, et que notre langue se lassait plus vite que le bras du

meurtrier. Cependant toutes les lumières du siècle étaient rassemblées dans le parlement de Paris; jamais peut-être elles n'avaient été réunies en un si grand nombre. Quelques-unes avaient pris part à ces révolutions qui troublaient le monde moral depuis un demi-siècle, et s'étaient vues engagées dans cette lutte du spiritualisme et de l'empirisme qui préparait la venue du doute philosophique de Descartes. D'autres, qui n'avaient voulu mêler ni leur nom ni leur génie à ces disputes scolastiques, avaient toutefois étudié avec une vive ardeur la Bible et les livres de Platon ; presque toutes, on ne saurait le nier, connaissaient Homère et Virgile aussi bien et mieux peut-être que les constitutions de notre monarchie ; et quand il fallut répondre au roi, et pallier l'attentat du 24 août, elles ne purent rien trouver qui n'eût été dit avant elles. Le président de Thou, l'un des sages du siècle, n'imagina rien de mieux pour justifier Charles IX, que de rappeler le mot de

Louis XI : *Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner*.

Le roi vint tenir son lit de justice dans une grande pompe, précédé de hérauts d'armes, entouré de ses frères, de sa mère, du duc de Guise, des maréchaux de France, de tous les grands officiers de la couronne, au bruit des cloches, de l'airain, et des cris de la multitude.

Il se rendit d'abord à l'église pour entendre la messe, et fut reçu sous un dais à la porte du temple. Il ne se trouva pas d'Amboise pour arrêter cet autre Théodose. Charles alla s'agenouiller sur un coussin de velours, richement orné, et il entendit la messe comme le reste des courtisans, la tête et l'œil baissés. Parmi ces courtisans, quelques-uns avaient encore la lame de leur épée teinte du sang de leurs concitoyens ; si l'on eût bien cherché, on en eût peut-être trouvé sur leurs vêtemens.

Les prières de l'église finies, les fanfares sonnèrent, et le cortége se dirigea vers

la chambre du parlement. La foule croissait incessamment : elle devint bientôt si grande que la marche royale fut interrompue. Pendant cet intervalle de repos, un catholique reconnut, dit-on, un protestant, le montra à ceux qui étaient près de lui; alors un des spectateurs court saisir la lance d'un soldat et la plonge dans le cœur du réformé. Ce mouvement avait fait refluer une masse de spectateurs du côté des huguenots, en sorte que le cortége reprit sa marche à travers le vide que la foule avait laissé. Les cris de la victime ou peut-être les accens joyeux de la populace, furent entendus du prince qui tourna la tête en demandant la cause de ce tumulte extraordinaire : « Ce n'est rien, dit un des plus proches courtisans, c'est un huguenot qu'on vient de tuer. « Plût à Dieu, reprit le prince, que ce fût le dernier! » Et la marche continua.

A l'arrivée du roi, toutes les chambres se levèrent : il monta sur son trône et il harangua le parlement. Son discours n'é-

tait qu'un acte d'accusation contre Coligny : « L'amiral était un conspirateur qui avait voulu se défaire du monarque, de la reine mère, de ses frères, du roi de Navarre même. Pour parer un coup si affreux, il avait été obligé d'en venir à de cruelles extrémités, indispensables dans de semblables conjonctures. Il voulait que le monde sût que tout ce qui s'était passé le jour de la Saint-Barthélemy, n'avait été exécuté qu'en conséquence de ses ordres, et il enjoignait à la cour de faire faire des informations et de punir les coupables. »

La cour promit d'informer sans délai, et Charles retourna au Louvre dans le même appareil qu'à son départ. Cette cérémonie l'avait fatigué, son teint semblait plus pâle encore que de coutume : il quitta tous les ornemens de la royauté, comme un poids trop pesant, congédia sa cour et essaya de dormir. Le sommeil était son refuge accoutumé, dans les grandes douleurs : on remarqua qu'il l'aban-

donna, comme tous les autres courtisans, à sa dernière heure.

Pendant qu'il dormait, Catherine veillait sur le sommeil de son fils, épiait le moment où il se réveillerait pour le distraire des visions qui auraient pu le tourmenter. Car, soit effet de la maladie, soit aiguillon du remords, soit encore châtiment du ciel, il est certain que Charles, depuis la Saint-Barthélemy, eut des nuits agitées où il parlait tout haut, appelait sa mère, sa nourrice, ses serviteurs, ses gardes, ses ministres, et quelquefois même les morts. Les vivans se hâtaient de se présenter à son réveil; mais il s'étonnait que les morts ne parussent pas. Il venait disait-il, de les voir, de leur parler, de les entretenir, de les toucher, et il fallait à chaque nom qu'il prononçait, le tirer d'une illusion dont il avait peine à se détacher. Il demandait aussi la jeune reine, cette Élisabeth, dont la voix avait le pouvoir de charmer d'intolérables tourmens, et que Catherine souffrait impatiemment

auprès de son fils. Étrangère aux amusamens comme aux crimes de la cour de Médicis ; la fille de Maximilien passait ses jours reléguée dans son modeste appartement, avec deux ou trois femmes de son âge, qui entendaient la langue espagnole, car Élisabeth n'avait pas voulu apprendre la langue française, comme si elle eût pressenti qu'elle ne devait rester que peu de jours dans sa nouvelle patrie. Chaste, austère, jamais un murmure ne lui échappa sur son volage époux ; pieuse sans intolérance, elle nourrissait de ses épargnes des familles réformées. La cloche de la Saint-Barthélemy la surprit à genoux, priant Dieu avec sa ferveur accoutumée · « Le roi sait-il ce qui se passe à cette heure ? » demanda-t-elle à l'une de ses femmes. Sur sa réponse affirmative, elle leva les mains au ciel, et pria Dieu pour le malheureux prince.

Enfin après quelques jours de délais concertés avec la reine mère, le parlement rendit son arrêt, ou plutôt l'arrêt

de Catherine, monument de servilité et de fureur.

« L'amiral est condamné comme criminel de lèse-majesté, perturbateur de la tranquillité publique, auteur et conducteur d'une conspiration contre le roi et la sûreté de l'État. Ses biens sont confisqués, son nom supprimé et sa mémoire damnée. Son corps, si on le peut trouver, ou le simulacre de ce corps, sera traîné sur une claie depuis la Conciergerie jusqu'à la place de Grève, où il sera pendu, et transporté ensuite à la voirie de Montfaucon; ses armoiries attachées à la queue des chevaux, et promenées dans les rues de la capitale, les villes, bourgs et hameaux du royaume, et brisées par la main du bourreau; ses statues abattues et mises en pièces; son château de Chatillon-sur-Loing, rasé sans qu'on puisse jamais le rebâtir : les arbres du parc de la demeure du coupable coupés par la racine, une colonne en pierre de taille montrera aux passans, dans les siècles des

siècles, l'arrêt de l'amiral, écrit sur une plaque de cuivre. Les enfans de l'amiral sont déclarés ignobles, vilains, roturiers, intestables, indignes et incapables de posséder états, offices, dignités et biens dans le royaume. Tous les ans, le 24 août, fête de la Saint-Barthélemy, on fera des prières publiques et des processions générales pour remercier Dieu de la punition des coupables. »

Dans moins d'une année, tous ces hommes, commis pour rendre la justice au nom du roi, qui ont imploré avant d'aller aux voix les lumières de l'esprit saint, avoueront qu'ils se sont trompés, et la mémoire de l'amiral sera réhabilitée avec la même solemnité, et sous les mêmes inspirations qu'elle fut condamnée.

Le peuple reçut avec une joie féroce cette sentence ; il alluma des feux sur les places publiques, et y porta en grande pompe les bustes de l'amiral. Au coin d'un grand nombre de rues était la figure

du réformé, en carton ou en cire, que les passans couvraient de boue ou frappaient de verges. Attins, Sarlabous, Cosseins, Petrucci, Guisc, tous les assassins de Coligny, dès qu'on les apercevait, étaient aussitôt arrêtés par la foule, qui criait : Voilà Cosseins, voilà Sarlabous, Pctrucci, Attins, voilà Guise! Les Parisiens mettaient la tête à la fenêtre, ou venaient se placer sur le seuil de leur boutique, et répétaient: Voilà Sarlabous, vive Sarlabous, vive Cosseins, vive Guise! On leur jetait des fleurs, on les accompagnait en triomphe. Beaucoup de meurtriers, qui s'étaient tenus cachés pendant la procédure contre l'amiral, se montrèrent au grand jour. Aguerris contre leurs remords et les regards des âmes honnêtes, ils portaient presque tous les dépouilles des huguenots, qu'ils montraient comme des conquêtes. Quelques-uns même célébrèrent leur retour à la lumière par de nouvelles immolations. La justice feignit de se montrer : le peuple prit parti pour les meur-

triers, et la justice recula devant le peuple. Catherine lui réservait d'autres spectacles que ce tronc informe et sans vie de l'amiral, que le parlement avait abandonné à ses impuissantes fureurs. A peine apprit-on qu'elle demandait des victimes vivantes au parlement, que tous les courtisans tremblèrent, car la reine mère ne s'était pas expliquée, et le sort pouvait tomber aussi bien sur des catholiques que sur des protestans, sur les espions que sur les ennemis de la reine : du sang ! peu lui importait lequel on lui donnerait. Ils étaient donc agités de frayeurs mortelles ; n'osaient plus ni se voir ni se saluer, de peur qu'on ne les soupçonnât d'être liés avec un homme déjà condamné peut-être ; ils s'évitaient les uns les autres, hésitaient de rester cachés ou de paraître à la cour, craignant également les regards ou le souvenir de Catherine.

Mais bientôt toutes les frayeurs cessèrent. On connut ceux que Catherine avait désignés : l'un se nommait Cavagnes, et

l'autre Briquemaut. Cavagnes, long-tems conseiller au parlement de Toulouse, était un magistrat austère, d'une belle figure, d'une éloquence antique, de mœurs singulièrement pures, et qui jadis avait été député par les princes pour négocier la paix avec les catholiques. Briquemaut, chargé d'années, vieilli dans les camps, avait servi de son épée la dynastie des Valois : l'un et l'autre étaient connus de Charles qui aimait à les consulter, leur donnait quelquefois sa main à baiser, et les appelait du nom de père. On ne pouvait leur reprocher que leurs cheveux blancs, leurs vêtemens qui n'étaient plus de mode, et leurs mœurs rigides ! autant de crimes sous les mauvais princes ! On disait aussi qu'ils n'assistaient que rarement aux fêtes de la cour, et ne laissaient tomber que des regards sombres ou dédaigneux sur ces Italiens qui s'exilaient de leur patrie pour apporter en France, la mollesse, le faste, les goûts impudiques et les infâmes amours de Florence. Bri-

quemaut avait été arrêté chez l'ambassadeur d'Angleterre, par ordre de Catherine. Cette insulte, faite au représentant d'une grande nation, fut commise impunément : l'ambassadeur ne réclama pas le prisonnier.

Les premiers juges qu'on leur donna, après les avoir interrogés, se levèrent de leur siége, et déclarèrent qu'ils ne se souilleraient jamais du sang de l'innocent. Catherine en nomma d'autres ; elle ne se trompa pas cette fois ; c'étaient des hommes de bonne volonté qui, pour plaire au pouvoir, auraient fait l'office de bourreaux.

On alla chercher les prévenus à la Conciergerie, où ils était gardés à vue, et ils furent amenés dans la grand'chambre du parlement, où le greffier leur lut l'acte d'accusation.

Ensuite commença l'interrogatoire, il ne fut pas long ; Catherine attendait. On ne les confronta pas avec les témoins ; on ne leur nomma pas leurs délateurs ; on

ne leur fit point passer sous les yeux les pièces du procès. Le tems pressait ; ces juges iniques avaient promis à Catherine que tout serait fini tel jour, et ils tinrent parole. Ce fut un jugement à la Louis XI : des juges désignés par le pouvoir, l'image du Christ, la sellette de l'accusé, puis des regards de feu, des questions vives, précipitées et faites d'une voix sombre : Avez-vous vu le 17 l'amiral ?... L'amiral vous a-t-il parlé à son hôtel ?... Avez-vous visité l'amiral, et quel jour ? A chaque question les prévenus sont obligés d'incliner la tête, et la justice écrit ces signes, dont chacun est un arrêt de mort. On assure qu'il dépendit d'eux de sauver leur vie, mais la vertu n'a pas la docilité du crime. On leur demandait d'accuser et de maudire en plein tribunal l'amiral Coligny, et de se déclarer coupables de lèse-majesté : à ce prix on leur faisait espérer que la clémence royale pourrait les couvrir de son ombre. Ces hommes héroïques refusèrent de racheter les restes d'une vie

à demi éteinte par une lâcheté, et la sentence fut prononcée.

Mêmes crimes que ceux de l'amiral : « traîtres à Dieu et au roi, coupables de lèse-majesté, perturbateurs de la tranquillité publique, conducteurs d'une conspiration contre le prince, sa mère, ses frères et le roi de Navarre. »

Mêmes supplices : « une claie à la porte de la Conciergerie pour les traîner jusqu'à la place de Grève; des boucles en fer pour leur lier les membres, une potence en croix où ils resteront attachés durant vingt-quatre heures; à Montfaucon un gibet où ils seront pendus par les pieds. »

Mêmes châtimens réservés à leurs enfans : « ignobles, vilains, roturiers, infâmes et intestables. » Briquemaut, qui avait entendu sa sentence avec un calme tout céleste, se couvrit la figure quand le greffier lut la peine portée contre ses enfans. Pauvres enfans, s'écria-t-il fondant en larmes, et qu'ont-ils donc fait pour être traités avec tant de rigueur? Le mal-

heureux perdit la tête, et proposa, pour se soustraire à la mort, de se confesser coupable, et d'avouer tous les crimes dont on chargeait l'amiral; mais il était trop tard. Charles ne voulut rien écouter. Il fallut se préparer à mourir. L'approche de la mort rendit à Briquemaut tout son courage. Il avait obtenu, en considération de ses services passés, qu'on ne le séparât pas de son malheureux ami, jusqu'à ce qu'on vînt les appeler l'un et l'autre. Les paroles de Cavagnes, qui n'avait rien perdu de sa fermeté, retrempèrent l'âme de Briquemaut d'une force surnaturelle; il ne pensa plus qu'à mourir comme il avait vécu.

Quand le moment fut venu, le bourreau les fit asseoir sur la claie, le dos tourné, leur lia les jambes et les bras avec des anneaux de fer, leur coupa les cheveux, et frappa de la main pour donner le signal du départ. La marche fut lente et souvent suspendue par la populace qui trempait ses mains dans la boue pour en

jeter sur la tête blanchie des patiens. Ils priaient : arrivés à la place de Grève, ils assistèrent à tous les apprêts du supplice; ils virent élever les branches de la potence; ils entendirent les clous qu'on enfonçait dans le bois; ils suivirent des yeux ces allées et ces venues, et cet empressement des ouvriers du bourreau, plus cruel que la mort même : et tout n'était pas fini. Charles avait témoigné le désir de voir l'exécution : une splendide collation fut préparée dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, dont les fenêtres donnaient sur la place de Grève. Il ne se mit à table qu'à la nuit tombante. Les condamnés, la tête nue, placés en face de la salle du festin, virent apporter les flambeaux, et l'entrée bruyante du roi, la joie des convives et le mouvement des chaises, qui annonça la fin du repas. Il était alors près de dix heures : le peuple, rassemblé en foule, passait le tems à jeter des pierres aux patiens. En ce moment, un grand silence se fit parmi cette

multitude qui n'avait rien mangé depuis midi ; un messager venait avertir le bourreau de commencer : alors toutes les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, s'ouvrirent, brillèrent de la lumière des torches, et l'on vit la figure de Charles, de Catherine, du roi de Navarre, du duc d'Anjou. Ils s'assirent : on ne commença pas toutefois. On devina bientôt la cause de ce retard, quand on aperçut des domestiques apporter des flambeaux qu'il placèrent près de l'instrument du supplice; Catherine voulait que son fils ne perdît rien de ce spectacle.

Il dura plusieurs heures. Quand le bourreau descendit de la potence, Charles comprit que tout était terminé, se leva, salua le peuple et prit le chemin du Louvre. Ce fut le tour de la populace ; elle crie au bourreau de remonter sur l'échafaud, et de détacher les corps des deux gentilshommes, et le simulacre en carton de l'amiral, qu'on avait pendu. Le bourreau obéit ; alors elle se rue sur ces restes

encore chauds; elle les dépouille (1), et allume des feux, y jette tous ces lambeaux, puis les traîne à demi consumés dans les rues de Paris, passant et repassant sous les fenêtres de Catherine, qui salue cette marche de cannibales. Pendant toute la nuit on dansa sur la place de Grève, autour de l'effigie de l'amiral.

Ce furent les dernières scènes de ce drame à jamais mémorable de la Saint-Barthélemy. Un mois après que le tocsin de l'église Saint-Germain en eût donné le signal, tous les morts n'étaient point enterrés : quelques-uns flottaient encore sur les eaux de la Seine, où des pêcheurs allaient les chercher pour les vendre à ceux qui voulaient les acheter. Pendant long-tems il y eut sur les deux rives un encan de cadavres, qu'on criait publiquement et qu'on adjugeait au plus offrant. L'acheteur, qui craignait que la

(1) Vie de Coligny, in-12.

piété envers les morts ne fût dangereuse aux vivans, emportait dans son habitation le cadavre enveloppé d'un mauvais linge, et pendant la nuit, le lavait, le plaçait dans un linceul, et l'ensevelissait en quelque coin de terre ignorée. D'autres allumaient des feux, brûlaient ceux qu'ils avaient aimés pendant la vie, et recueillaient leurs cendres dans des urnes qui faisaient ensuite l'ornement de leurs foyers domestiques. Pendant plus d'un an, on n'osait passer la nuit sur les rives du fleuve. Les uns disaient avoir vu la terre remuer, d'autres des ombres glisser le long des eaux : des pêcheurs affirmaient que des mains invisibles détachaient le soir les bateaux amarrés sur le rivage, et les poussaient vers les îles de la Seine, qui rendaient des gémissemens comme des voix humaines. De là une foule de récits merveilleux que les réformés, qui avaient rejeté comme superstitieux le culte dominant, s'attachaient à répandre pour tourmenter les meurtriers. On lit

dans quelques vieux historiens, que de jeunes femmes, tuées le jour de la Saint-Barthélemy, erraient à la brune dans Paris, couvertes de longs voiles qu'elles soulevaient quand elles apercevaient leur assassin, pour lui montrer la plaie encore toute récente du fer, et qu'elles l'appelaient par son nom. L'historien de Thou n'a pas dédaigné de recueillir ces traditions populaires.

Il est certain qu'un grand nombre de meurtriers furent trouvés morts dans leur lit, les paupières à demi consumées, l'orbite de l'œil en feu, le corps marqué de taches bleuâtres, et la face défigurée. Les médecins, appelés pour reconnaître ces signes de trépas, déclarèrent qu'il y avait là quelque chose qui confondait la science humaine : presque tous, en expirant, avaient prononcé le nom de quelqu'une de leurs victimes. Le ciel même voulut manifester sa colère, et les bords du soleil se couvrirent de bandes noirâtres qui obscurcissaient sa lumière ; l'atmos-

phère s'embrâsa; des feux livides circulèrent dans l'espace; des figures sanglantes, à formes humaines, portées par des nuages rougeâtres, se promenèrent pendant plusieurs jours au-dessus du Louvre, de l'hôtel de l'amiral et des édifices où quelque grand meurtre s'était accompli. Le peuple, rassemblé sur les ponts, le long des fossés, dans les rues et sur les places publiques, regardait avec une sorte de stupeur ces bizarres images, et en demandait l'explication aux passans. Catherine elle-même vint les voir à sa fenêtre, s'effraya, et fit appeler sur-le-champ des astrologues qui interprétèrent ces signes muets, et calmèrent la reine. Il était tems, car son fils commençait à prendre peur, et l'on ne sait pas ce que deux nuages auraient pu exercer d'influence sur la politique de Catherine ou les résolutions de son fils.

Tous les historiens réformés portent à plus de dix mille le nombre des citoyens massacrés dans les derniers jours du mois

d'août : une remarque bien importante, c'est qu'aucun des écrivains à la solde de la reine mère ne taxa ces calculs d'exagération. Deux siècles plus tard, un homme qui s'est constitué l'apologiste de la Saint-Barthélemy essaya, mais inutilement, d'arguer de faux les récits contemporains contre lesquels aucune voix ne s'était élevée jusqu'alors.

Nous avons vu que les prévôts des marchands et échevins de la capitale firent partir un peuple de fossoyeurs pour Chaillot, où, dans l'espace de huit jours, onze cents cadavres environ furent ensevelis. La Seine dut en porter un plus grand nombre encore aux eaux de la mer, en déposer sur ses rives, dans les îles et sur les rescifs dont elle était alors semée.

Trois mille cadavres furent jetés dans ce fleuve, dont les eaux, s'il faut en croire les livres écrits à cette époque, restèrent tachés de sang pendant plusieurs semaines. Trois cents gentilshommes, l'élite de l'armée protestante, furent tués autour

de la demeure de l'amiral, par les soldats de Cosseins; six cents, de la suite des princes, tombèrent dans le Louvre sous le poignard ou la hallebarde des Suisses et des gardes-françaises. Quatre à cinq cents autres réformés furent massacrés dans les prisons où ils s'étaient réfugiés pour échapper aux meurtriers, et deux cents à peu près périrent sur les toits des maisons. Dans la scule rue Saint-Jacques, plus de trois cents ouvriers furent assommés à coups de massue, et précipités par les fenêtres. Un millier d'hommes environ s'occupa pendant deux jours à porter les cadavres à la rivière, ou à les enterrer dans des vastes fosses creusées près du Louvre. Plus d'un an après la Saint-Barthélemy, on trouvait encore des cadavres dans les caves, sur les toits, dans les greniers. A l'entrée d'Henri IV à Paris, les réformés montraient aux seigneurs calvinistes de l'armée du Béarnais les traces du meurtre de leurs frères. Plus d'un siècle s'était écoulé depuis ce jour

horrible, que le sang de l'amiral n'était pas encore effacé sur la muraille de son hôtel. Des vieillards vivent encore et affirment avoir connu des gens qui avaient vu et touché ce sang. Les sommes que Catherine dépensa pour payer les assassins, se montèrent à peine à dix mille francs de notre monnaie : c'était, comme on voit, un franc environ par tête. Les bateliers qui veillaient sur les quais pour empêcher les réformés de passer le fleuve, furent ceux qu'elle paya le plus généreusement; un d'eux reçut dix livres tournois; son compte se trouve dans les registres de la Ville.

« A Nicolas Sagest, maître passeur d'eau, à Paris, dix livres tournois, par ordonnance du 13 septembre 1572, pour avoir, lui douzième, rangé le bac du port de Choisy, les deux bateaux du Port-à-l'Anglais, et fait serrer sur la rivière plusieurs autres bateaux pour empêcher le passage d'icelle. »

Parmi les documens historiques desti-

tinés à éclaircir le complot politique de la Saint-Barthélemy, les comptes du gouvernement ne sont pas les moins curieux : nous en plaçons ici quelques-uns (1).

(1) Aux prévôts des marchands, aux quatre échevins procureurs du roi et receveur, 2,100 livres tournois qui leur ont été données pour acheter armes et chevaux pour la sûreté de leurs personnes, et agir contre les traîtres ennemis du roi et de Dieu, et pour reconnaître si les rondes, sentinelles et guets de la nuit sont disposés et exactement faits suivant la volonté du roi, comme ses prédécesseurs ont fait en cas semblable. (Cette ordonnance, sous le titre de sentence, est du 20 août 1572.)

A Jean D., dit de Bourges, premier huissier de la reine, mère du roi, 10 livres tournois à lui ordonnées, pour les étrennes du premier jour de l'an 1572, en considération de plusieurs services secrets par lui faits à ladite ville depuis un an en çà.

A Jean C. et ses compagnons 8 livres tournois par ordonnance desdits sieurs, du 18 septembre 1572, pour avoir assisté, avec leurs trompettes, à la procession générale dernièrement faite en cette ville, et pour cette fois et sans tirer à conséquence.

CHAPITRE XIX.

Les Muses célèbrent la Saint Barthélemy. — Écrits des réformés. — Récapitulation des causes de la Saint-Barthélemy. — État où elle laisse le pouvoir de Catherine.

Quand le meurtre des protestans eut été consommé, le pouvoir appela l'intelligence pour justifier son crime. L'intelligence se pressa d'arriver pour traiter avec le pouvoir, et sur-le-champ elle se mit à l'ouvrage. Tantôt, pour louer le prince, elle revêt la toge de l'orateur romain et compose des discours à la manière antique; tantôt elle affuble la robe de l'école, et prouve par Aristote que les morts ont eu tort. Elle chante le prince sur la lyre d'Horace et sur la harpe de David. Quelquefois elle se mêle aux ouvriers des halles, et dans les dialogues d'un cynisme bouffon, met aux prises le catholicisme, et le

protestantisme, Charles et l'amiral, la royauté et ce qu'elle appelle la révolte; tantôt empruntant le masque de Thalie, elle imagine des fables dramatiques où toutes ces grandes ombres immolées par Catherine paraissent l'une après l'autre avec leurs vêtemens, leur air, leurs habitudes, et où rien n'est omis, pas même le cure-dent de l'amiral. Elle met la Saint-Barthélemy en sonnets, en madrigaux, en satire, en récit épique. Poëte, orateur, historien, elle prend tous les tons, toutes les formes de langage pour flatter le roi qu'elle salue du nom de très-clément, de pieux, de juste, de véridique; de tous ces noms enfin dont les gardes prétoriennes saluaient Néron, Vitellius ou Claude. Mais qu'on s'éloigne de Paris, et l'intelligence, qui ne voit plus devant elle ni les bras, ni les chaînes, ni le glaive de Catherine, est souvent juste et inexorable comme la postérité. Tout ce qu'elle avait imaginé pour faire sa cour au pouvoir, elle l'ose alors pour dire la vérité : elle a

aussi ses muses qui l'inspirent, la muse de l'histoire, la muse de la poésie, la muse des écritures, et la vérité qui n'est autre que la muse divine. C'est ainsi que de courageuses et éloquentes protestations s'élèvent quand le sang des chrétiens est encore chaud, et pendant la prospérité des meurtriers. Et ce ne sont pas seulement ici les disciples de la réformation qui, riche des lumières qu'elle emprunta aux pères de l'Église, à la Bible, aux poëtes romains, viennent demander à la royauté ce qu'elle a fait de dix mille chrétiens; mais les catholiques eux-mêmes, en moins grand nombre sans doute, qui mêlent leur indignation à celle des huguenots, prennent la défense de l'amiral, vantent ses vertus et protestent contre le crime du 24 août. Quelques-uns, comme le jeune de Thou, se hâtent de s'exiler pour échapper à des spectacles qui leur donneraient la mort; c'est une bouche catholique qui laisse échapper ces mots terribles dont le son a

le privilége de rappeler, après deux siècles et demi, le plus grand crime national qui jamais ait été commis : *Excidat illà dies*.

D'autres attaquent la royauté presque face à face. Parmi les pamphlets que provoqua la Saint-Barthélemy, quelques-uns sont consultés encore comme la manifestation fidèle de l'état des lumières et des opinions politiques du seizième siècle. En les relisant on se fait une idée de l'esprit disputeur de cette époque. Nous ne serions point étonnés que deux siècles plus tard, nos orateurs de la révolution eussent puisé à cette source une grande partie de leurs argumens contre la tyrannie. Mais ce qu'ils n'ont pu dérober aux âmes naïves et savantes de ces tems, c'est ce spiritualisme d'idée qu'elles mêlent à tous leurs débats ; cette science des divines écritures dont elles semblent nourries, et qui donne à leurs paroles quelque chose de mystique et de sacré ; cette foi vive à l'essence divine de la

royauté ; cette alliance d'une haine ardente pour la tyrannie, et d'un respect presque filial pour les institutions et les formes du gouvernement établi. On trouve dans les Mémoires de Charles IX, l'état de la culture intellectuelle, de la civilisation, des opinions, des partis et de la langue vers la fin du seizième siècle : tout est là représenté avec une grande fidélité. Soit qu'on les envisage sous le point de vue religieux, politique ou moral, ils méritent d'être étudiés et médités. On y voit les idées que le protestantisme s'y faisait de la royauté et des droits du peuple, ce qu'il entendait par la liberté, comme il devinait déjà la nécessité d'une tolérance civile, la prescience qu'il avait de l'introduction des formes représentatives dans la monarchie ; surtout on y reconnaît l'influence de la réformation sur le langage, qui n'est pas seulement empreint, comme autrefois, de couleurs religieuses, mais de tous les trésors de l'antiquité profane. Sous ce rapport seul,

ces Mémoires sont dignes de la plus grande attention ; c'est un témoignage irrécusable de la révolution qu'opéra cette scission religieuse jusque sur les signes muets de la pensée humaine dont elle changea la direction, la marche et les formes. Sous la plume de l'auteur réformé de ces Mémoires, la langue a un air de liberté, un enjouement, une vivacité, une hardiesse dont on ne trouverait aucun exemple dans les écrivains antérieurs.

Les catholiques s'élevèrent avec raison contre le danger de quelques-uns de ces livres où les croyances politiques du peuple étaient soumises aux disputes des hommes. Plus tard, eux-mêmes devaient nier ce que les réformés ne mettaient pas même en question : l'inviolabilité du monarque, le droit d'obéissance au pouvoir civil ; comme eux ils devaient un jour chercher dans la Bible des argumens contre la méchanceté des princes, et aller plus loin que leurs adversaires en veillant à la porte du Louvre, le couteau de Joad à la main,

pour en défendre l'entrée au malheureux Henri III qu'ils en avaient banni.

On se ferait difficilement une idée de la multitude d'écrits qu'inspira la Saint-Barthélemy. Nous avons eu le courage de les consulter en partie, soit qu'ils aient été écrits par des catholiques ou des réformés; nous avons lu jusqu'aux apologies de ce crime qui n'aura jamais d'analogue dans l'histoire des nations, et dont les causes véritables n'avaient point été, selon nous, suffisamment éclairées. Encore aujourd'hui on répète que la Saint-Barthélemy fut l'ouvrage des Guises, auxiliaires alors du souverain pontife; que les meurtriers se reconnaissaient à une croix blanche; que la tête de l'amiral fut envoyée à Grégoire XIII par Catherine; que Charles, accompagné des princes et des grands du royaume, assista à une messe solennelle qui fut célébrée en actions de grâces de la victoire que Dieu venait d'accorder à son Église. Nous ne reviendrons pas sur le don de la tête de

Coligny au pape, fable absurde qu'on ne trouve que dans quelques historiens contemporains, et que n'osent plus reproduire les écrivains réformés. Quant à cette croix blanche qu'on veut nous donner comme un signe choisi par les conjurés catholiques, elle ne fut désignée aux assassins que pour se reconnaître dans les ténèbres, et cela est si vrai, que la plupart d'entre eux, jetant de côté cette croix qui les embarrassait, se contentèrent d'entourer leur bras d'une écharpe blanche. La forme ne fait rien ici, la croix est un signe comme tout autre, et que les assassins devaient nécessairement préférer pour se distinguer des protestans qui la brûlaient partout où ils la rencontraient. Charles assista à une messe en actions de grâces, pour remercier Dieu non pas de la victoire qu'il venait d'accorder à son Église, mais d'avoir sauvé le prince des embûches de ses ennemis. Il faut remarquer que le nom d'hérétique n'est pas même une seule

fois prononcé dans les lettres du roi aux gouverneurs de province, dans le préambule de ses ordonnances, dans sa harangue au parlement, dans la réponse du président. Croit-on que s'il avait dit : « J'ai voulu éteindre l'hérésie dans le sang de ses apôtres, » il aurait manqué de voix qui auraient crié : « Gloire au fils aîné de l'Église, gloire au roi très-chrétien, gloire au défenseur de la foi catholique ! » Au besoin on eût fait descendre ces voix du ciel pour justifier le prince, et des témoins seraient venus, qui auraient affirmé les avoir entendues. Mais loin de rejeter sur des puissances invisibles, qui n'auraient pu répondre, le forfait dont il s'est souillé, Charles a soin de déclarer « que ce qui est advenu l'a été de son exprès commandement, et non pour cause aucune de religion. »

Qui ne voudrait voir dans Catherine de Médicis qu'un servile instrument des Guise ? Certes, une femme qui médite la Saint-Barthélemy, ne l'accomplira pas

pour un autre, si elle n'a pas eu besoin de conseiller, elle se passera d'associé; elle pourra sans doute avoir des complices, mais n'en servira à personne, et, artisan de ses crimes, en héritera toute seule.

Elle crut en hériter du moins. La voilà donc heureuse; l'amiral est mort: elle n'aura plus peur de ce vieux renard, comme elle l'appelle, qui n'a besoin que d'un mot pour rassembler ou disperser des milliers d'hommes armés; qui s'est montré supérieur à la bonne ainsi qu'à la mauvaise fortune; qui, vainqueur, ne souille pas ses lauriers; vaincu, ne désespère ni de son Dieu, ni de son épée; qui, plus fin qu'un courtisan florentin, ne se laisse séduire ni par l'or qu'il méprise, ni par les dignités dont il connaît le néant, ni par les voluptés que son tempérament et sa piété lui défendent. Jeanne d'Albret est morte: plus d'asile ouvert aux bannis qui allaient reposer leur tète sur les rochers de la Na-

varre; plus de barrière entre Médicis et le roi d'Espagne; plus de crainte du côté des Pyrénées. Coligny, Soubise, Pardaillan, tous les chefs de mécontens sont morts, laissant sans guide ces vieilles bandes de la réforme que le fer des bourreaux a pu épargner. Montmorency s'est enfui, et n'ose plus rentrer dans la capitale; la famille des Châtillon erre dans la province; tous les meilleurs soldats de l'armée protestante ont péri de la main de la populace, ou meurent de vieillesse et d'infirmité; les Guise, frappés de stupeur comme le reste de la France, admirent les coups qu'une femme seule a pu porter; Charles, dégouttant du sang de ses sujets, fait peur à ses peuples, et se fait peur à lui-même; le reste de la famille royale, relégué dans le fond du palais, étranger à tout ce qui se passe au dehors, s'apprête à obéir : telles sont les illusions dont se repaît Catherine. Elle voit tout cela à travers le sang, mais

le sang ne lui fait voir que des images trompeuses.

Et c'est là justement où Dieu l'attendait. Voilà le parti de l'amiral ruiné, elle ne pourra plus s'attacher qu'à des débris, qu'à un corps sans nom, auquel la vie ne sera rendue que par de nouveaux crimes. Sans doute si elle ne pensait qu'au moment présent, elle aurait de quoi s'applaudir, car le même coup qui a renversé roide morte la faction de l'amiral, a comme paralysé celle des Guise; Henri, leur chef, est tout étourdi de ce coup. Mais cette muette terreur, effet ordinaire des grandes commotions, ne durera pas plus que celle d'un homme qui a vu la foudre tomber à ses pieds. Revenu de sa surprise, Guise regardera autour de lui, et au lieu de se trouver dans l'isolement, il se verra entouré de tous les Montmorency et de leurs partisans, de toutes ces âmes qui, n'ayant pas assez de vertu pour rester indépendantes, ne sont pas

non plus assez criminelles pour faire alliance avec Catherine; de ses cliens à lui, dont le nombre s'est accru depuis qu'ils ont vu la fortune de leur maître sortir saine et sauve de la terrible épreuve où l'avait exposée la reine mère. Il est aisé de prévoir qu'une lutte va s'établir entre les Guise et Médicis. Que fera Catherine quand ce moment sera venu? les Montmorency ne consentiront plus à lui prêter leur gloire pour appui; Charles n'est qu'une ombre; l'armée qu'elle a flétrie en s'en servant comme d'un instrument, a déjà honte d'elle-même; les magistrats, esclaves muets, qui ont prêté leur voix au défaut de leur bras à la tyrannie, se tournent déjà vers l'astre levant de Guise qu'ils appellent du nom de Machabée, pour justifier leurs persécutions et leurs cruautés contre les hérétiques; le peuple commence à se défier d'une reine qui a, tour à tour, caressé les protestans et les catholiques, adoré Baal et le Dieu d'Israël : ainsi la voilà seule aux prises avec

un athlète nouveau, qui aura pour lui les grâces de la figure, la beauté des formes, des vêtemens et des manières, de la gloire, la confiance du soldat, le respect de la magistrature. Ainsi, à peine un crime est-il commis, qu'il faut penser à un autre crime.

Quelques semaines se sont écoulées seulement depuis la Saint-Barthélemy; la dépouille des noyés sèche encore sur le rivage; on aperçoit sur les portes des maisons, ces lignes blanchâtres tracées par la main de ses agens dans les marchés publics; on voit les croix de toile blanche, distribuées par le prévôt des marchands, qui sont suspendues à côté des vêtemens déchirés des protestans; et déjà Catherine est retombée dans ses noires pensées. Son repos n'a pas même duré le tems qu'il faut au sang pour s'effacer : voilà qu'on parle de nouvelles guerres civiles, de nouveaux meurtres. Chaque heure lui apporte des bruits sinistres. Elle apprend,

coup sur coup, l'entrée de nombreuses familles protestantes dans les places fortes occupées par la réforme, la défection de quelques gouverneurs, l'oisiveté léthargique d'un grand nombre d'autres, l'ébranlement des provinces du Languedoc, le soulèvement du Vivarais, des Cévennes, du pays de Nismes, les brusques alliances des sectes religieuses dans le Midi, les dispositions menaçantes des esprits dans le Dauphiné, et la révolte ouverte des habitans de La Rochelle.

CHAPITRE XX.

Derniers momens de Charles IX. — Catherine au lit de mort du prince. —Elle est reconnue régente du royaume.

Il est certain que la reine mère ne voulait pas de la Saint-Barthélemy telle qu'elle s'accomplit dans le royaume ; qu'elle ne comptait abattre que les têtes les plus hautes de la réformation ; qu'elle crut pouvoir dire aux meurtriers : Vous irez jusque-là ; que les gouverneurs de provinces attendraient ses ordres, les interpréteraient, ou du moins les exécuteraient à la lettre ; que la mort de femmes, de vieillards, d'enfans au berceau n'entra jamais dans sa pensée : elle savait qu'elle serait obéie, mais elle ne pouvait s'attendre à cet excès de servilité dans les instrumens de ses volontés. Demander

des proscriptions, et recevoir par le premier courrier des tables de meurtres ; indiquer les têtes qu'elle veut voir tomber, et apprendre que, marquée ou non, toute tête de réformé est tombée ; donner plusieur jours à ses esclaves pour être obéie, et voir ses volontés exécutées sans que le soleil se soit couché ; parler de rebelles dans ses lettres, et sous ce nom apprendre qu'on a enveloppé dans la même sentence de mort, l'enfant, la jeune fille, la mère de famille ; c'était une ivresse de servitude dont elle ne devait pas même soupçonner ses familiers. D'autres tourmens lui sont réservés.

Les sanglantes saturnales du 24 août lui ont ravi le sommeil ; ses cheveux ont blanchi, sa figure s'est ridée, et le peuple qui s'arrêtait sur son passage pour admirer sa beauté, n'éprouve plus d'émotion ni de plaisir en la voyant : il semble même la regarder avec une sorte de stupeur et d'effroi. Il croyait que le meurtre des protestans lui donnerait du pain, de l'ou-

vrage, diminuerait les tailles et rendrait la paix à la France; déchu de ses espérance, il commence à demander la tenue des États, son cri ordinaire quand il se voit sans espoir.

Catherine, qui veut faire parade de sécurité, y a consenti sans peine. Déjà les députés du Languedoc, de la Provence, du Dauphiné, sont arrivés à Paris. La reine mère a voulu leur parler, et, pour la première fois, elle s'est trouvée face à face d'âmes libres qui l'ont regardée sans baisser les yeux, sans être éblouies de son faste royal, et n'ont pas même changé de parure pour lui rendre visite. Ils ont à la bouche le nom, les louanges de l'Hôpital, demandent qu'on leur montre le roi, et menacent de s'éloigner si l'on ne peut pénétrer jusque dans le Louvre. On le leur montre enfin ce fantôme royal, relégué dans le fond du palais, ou plutôt Charles se jette hors de sa prison quand on annonce les députés, court au devant d'eux,

témoigne une vive allégresse, les flatte de la voix, adoucit le sombre feu de ses regards, et lorsque quelques paroles hardies s'arrêtent sur leurs lèvres, étend sa main desséchée et leur presse le bras, comme il pressait la tête de l'amiral. Triste spectacle pour ceux qui n'ont vu la royauté que dans les livres, qu'un monarque de vingt-quatre ans qui a toutes les infirmités de la vieillesse, un corps courbé, un front tout ridé, un genou qui fléchit, des doigts amaigris, des cheveux blancs, une intelligence qui, comme son corps, repousse toute espèce de mouvement!

Ces députés enhardis répétèrent au roi tout ce qu'ils avaient déjà dit dans la langue sauvage et naïve de leurs remontrances : « Que ses sujets souffraient depuis douze ans des exactions, mangeries et pilleries, tant à cause des grand subsides et deniers qu'on levait sur eux, que du passage et mauvaise police des gens d'armes, pour ce qu'ils n'étaient pas payés

de leur solde ; combien qu'il fust levé depuis dix ans plus de deniers en une année, que l'on n'avait pas fait en deux des précédentes : chacun estimait que cela procédait des dépenses excessives et dons immenses qui se faisaient continuellement, à l'appétit et selon l'affection de la reine mère, et de ceux qui maniaient les affaires d'Estat. Pour cette cause, ils suppliaient le roi, qu'en considération de la grande foule de ses sujets, durant tant d'années, et qu'elle ne procédait que de la mauvaise administration de ses conseillers, il lui plust leur donner quelque relasche pour respirer. Et cependant convoquer les Estats-généraux de ce royaume, pour pourvoir à tous ces désordres à l'avenir : autrement il était impossible que son pauvre peuple pust subsister plus longuement, mais était grandement à craindre que ses sujets ne s'élevassent. »

Charles, pendant ces remontrances, inclina plusieurs fois la tête, essaya de sourire, étendit la main sur les députés,

et blasphéma en signe de joie. Ce sont de nouveaux tourmens pour Catherine : elle ne dort plus, il faut qu'elle empêche que les députés revoient le prince : et comment ? On essaie d'autres caresses : soins perdus; on a recours à la menace: vaine ressource ; on déploie l'appareil de la force, les prisons s'ouvrent, se ferment; alors tout ce grand courage des députés du royaume s'éteint subitement. On veut des esclaves; en voilà qui abandonnent la cour de peur de la mort. Charles n'a pas plutôt appris cette fuite, qu'il rentre dans sa prison, et demande qu'on lui lise quelque poète latin. Son professeur vient qui essaie d'interpréter Horace; mais le malheureux prince est trop distrait pour l'écouter. Il veut essayer d'invoquer les Muses : il chante donc et commence à répandre ses inspirations sur le papier, qu'il déchire aussitôt pour appeler à grands cris sa mère... Catherine arrive... Charles parle en maître : « que mon frère le duc d'Anjou quitte la France dans un bref délai

et aille se faire couronner en Pologne. — Sa mère veut faire quelque objection.... Non, non, crie le royal enfant.... demain.... à demain le départ.

Pour le hâter, le spectre couronné se fait porter en litière jusqu'à Vitry : le peuple accourt voir passer le monarque. Quel spectacle! la tête de Charles, enflée subitement, s'affaisse sur sa poitrine ; son œil hagard est comme obscurci, on dirait qu'il n'entend plus, qu'il n'est déjà plus de ce monde. Parfois sa main ouvre une des glaces de sa litière, qu'il referme soudain après avoir jeté un coup d'œil furtif sur ces belles campagnes qui ne disent rien à son imagination. Quelque paysan approche-t-il de trop près ; des gardes à pied, armées de fouets, le repoussent brutalement. Mais lorsqu'un enfant malade des écrouelles crie : Charles! Charles! le cortége suspend sa marche; alors le prince étend sa main toute jaunie, l'impose sur la tête du malade et lui dit : « Que Dieu te guérisse! » Pour

lui c'est en vain qu'il demande à Dieu et aux gens de l'art, des remèdes à des douleurs dont il ne peut même assigner le siége; les prières de sa jeune femme sont elles-mêmes impuissantes. Élisabeth fait des vœux; entend des messes, allume des cierges, s'arrête pour prier sur la tombe des saints, répand d'abondantes aumônes; et l'état de son malheureux époux, loin de s'améliorer, s'aggrave d'heure en heure. Il ne mange plus que rarement, et toujours lorsque la bouche de la jeune reine a goûté la nourriture qu'on lui a préparée. La nuit, il a des insomnies et des rèves affreux; il voit tout le ciel en feu et des êtres fantastiques qui voltigent dans les airs. Il se lève, ploie les genoux, et prie ou lit dans un livre d'heures qu'il porte en voyage; mais à peine s'est-il recouché, que de nouveaux songes plus horribles viennent le tourmenter : nouveau réveil en sursaut, nouvelles lectures pieuses. Ainsi se passent les tristes nuits de ce malheu-

reux prince. Les jours ne sont pas moins tristes. Il entend ordinairement la messe sur les dix heures du matin, soutenu par deux domestiques qui courbent ses genoux, inclinent sa tête au moment de l'élévation, et le transportent ensuite dans ses appartemens, l'asseyent sur un fauteuil, et font signe de venir à quelques courtisans qu'on voit passer en courant devant cette ombre royale qui a perdu jusqu'à la mémoire, et demande souvent le nom de celui qui l'a saluée.

Mais c'est quand il cherche à se consoler avec les lettres, qu'il sent toute sa misère. Son intelligence est ruinée comme son corps; c'est en vain qu'il la sollicite, qu'il la tourmente : plus d'inspirations, elle est stérile, inerte. Délaissé ainsi de Dieu, des hommes et des Muses, Charles veut au moins montrer à sa mère que la royauté vit en lui, et il lui dépêche courrier sur courrier pour hâter le départ du duc d'Anjou. De retour du siége de La Rochelle où il a perdu près de vingt-quatre

mille hommes, le duc d'Anjou a recueilli partout sur son passage les acclamations des peuples, les flatteries des grands qui pressentent déjà son prochain avènement à la couronne, et dans le héros du camp de La Rochelle, adorent le successeur de Charles. Catherine, qui sait par cœur un avenir, arrangé tout entier dans sa tête, veut laisser pénétrer une partie de ses secrets en rassemblant sur le duc d'Anjou les splendeurs anticipées de la royauté. Mais Charles, qui a deviné sa mère, cherche à éloigner un frère dont il a peur, et qui doit régner avant le tems. Catherine quitte alors Monceaux et vient à Paris pour travailler à ce départ tant souhaité, en pressant l'achèvement des meubles qui orneront le palais du nouveau roi de Pologne à Paris. En secret elle a, dit-on, des entretiens avec ses créatures, et jusqu'avec les cuisiniers de Charles : au besoin elle pourrait se passer des complaisances de ces âmes vulgaires, car c'est Retz qui maintenant veille à la préparation des ali-

mens du prince, qui le sert à table et peut seul entrer dans les cuisines ; nouveau Macron, qui étoufferait sous des vêtemens un autre Tibère.

En arrivant à Vitry, Catherine trouva Charles moins souffrant ; une crise subite qui effrayait encore les médecins, avait déterminé par le cou, le dos, le visage, les cuisses, une éruption de matières purulentes. Le prince s'était senti soulagé ; il avait bu, mangé ; il marchait seul et avait recouvré la vue et la parole. Catherine, transportée de joie, crut que ce retour inespéré à la santé, dissiperait ces sombres terreurs et ce goût effréné de despotisme auquel son fils commençait à être en proie : c'était encore une erreur. Avec la santé sont revenus ces flots d'esclaves qui, sur l'avis des médecins que le prince n'avait plus que quelques jours à vivre, s'étaient précipités hors des demeures royales, et qui reviennent, avec tout le tumulte du départ, au premier signe d'un retour à la vie. Charles, qui mesure la du-

rée des jours qui lui ont été donnés sur les démonstrations de ces esclaves, reprend les hauteurs, le faste, toute l'insolence d'un adolescent, et s'amuse à désoler ceux qui l'entourent pour prouver qu'il vit encore. Il appelle sa mère plusieurs fois dans la même journée, affecte, quand elle paraît, de se tenir debout, la tête haute et couverte, tâche de déguiser son tremblement par de fréquens mouvemens de corps, et jette dans la conversation des demi-mots qui inquiètent la pénétration des courtisans, et donnent des frissons à Médicis. On croit dans le palais avoir compris (car Charles s'explique à dessein d'une manière ambiguë) que le prince a l'intention de s'associer quelqu'un à l'empire; mais qui? Il est clair que ce ne peut être sa mère dont il a peur comme de la mort ou d'une vision; son frère, le duc d'Anjou, s'apprête à régner sur la Pologne; le duc de Guise serait un rival trop dangereux; reste le duc d'Alençon qu'on nomme déjà tout

bas; esprit remuant, avide de célébrité, mais faible, superstitieux, lâche et sans génie.

Ainsi donc, point de repos pour cette malheureuse Catherine. Il faut prévenir un projet funeste : la voilà qui pousse l'âme aventureuse du duc d'Alençon dans des complots dont il n'a pas même la force de supporter la pensée; elle envoie des réformés qui viennent tenter ce prince en lui disant : « Ces lances, ces chevaux, ces hommes armés, ces places fortes, ces familles de religionnaires, tout est à vous, dites un mot. » Le duc n'ose encore se déclarer, il demande quelques instans de délai, on a l'air de les lui accorder, et pendant cet intervalle, il visite quatre fois sa mère dans la journée; il consulte des astrologues, il va chercher jusque dans leur galetas des hommes du peuple qui font métier de prédire l'avenir, leur met dans la main une pièce de monnaie et leur demande : « Serai-je un jour lieutenant-général du royaume? » Tous répondent :

Vous serez un jour lieutenant-général du royaume. » Joyeux comme un enfant, il retourne dans son palais, fait les mêmes demandes à ses favoris, auxquels Catherine souffle des pensées de révolte qu'ils tâchent d'inspirer à leur malheureux maître. Le duc a déjà choisi sa cour; il a pris son parti, il s'est décidé : « Que le destin s'accomplisse, et s'il faut régner, qu'il règne. » Tout est en mouvement dans le palais du duc; tout est silence dans celui de la reine... Un courrier arrive « Monseigneur, voilà Guetry qui a paru devant Saint-Germain avec deux cents lances, les plus belles que l'on ait encore vues depuis celles qui ont fait les premières attaques à la bataille de Dreux. — Combien, dites-vous, a-t-on compté de lances? — Deux cents. — C'est trop pour escorte, trop peu comme secours. »

Alors le duc s'enfonce dans son palais, tremblant comme si l'instrument du supplice eût été dressé, et attend qu'on l'envoie chercher pour mourir. C'est en

ce moment que Catherine sort de ses appartemens où, cachée à tous les regards, elle dirige les fils d'une conspiration qu'elle-même a méditée, et, sur son passage, elle rencontre La Mole, qui croit sauver sa vie en venant révéler un complot où une main invisible l'a poussé malgré lui; mais il était trop tard. Catherine, du reste, feignant d'être effrayée, appelle ses gardes et court chez son fils dans un appareil qui glace toutes les âmes de terreur... On éveille Charles qui dort, et qui, en ouvrant les yeux, apprend que ce sommeil où il était plongé, pouvait être éternel, et que le génie de sa mère a sauvé une seconde fois l'empire. Coconas et La Mole, favoris du duc d'Alençon, sont arrêtés à l'heure même et interrogés, pendant que des hommes armés visitent leur habitation, fouillent leurs papiers et cherchent partout les indices de la conspiration. Ils allaient se retirer quand le pied de l'un des commissaires frappe un boite de

chêne; ils l'ouvrent et y trouvent une figure en cire percée de coups d'épingles. On envoie chercher La Mole qui, sans se troubler, explique l'usage de cette figure mystérieuse. « Cosme de Ruggeri, qui passe pour avoir commerce avec les démons, lui a fait don de cette figure enchantée. Il aimait une jeune demoiselle; las de languir d'amour, il est allé trouver le magicien qui lui a dit que chaque blessure qu'il ferait à cette image en cire, agirait par sympathie sur le cœur de la demoiselle. » Un des hommes armés jeta son mouchir sur cette image magique qu'il n'osait regarder en face, et la porta aux juges du procès qui dressèrent l'acte d'accusation, et décidèrent que cette figure matérielle représentait le monarque. On le mit à la question, on lui fit faire les épreuves de l'eau, du feu. « Par le Dieu vivant et sur ma damnation, répétait le malheureux gentilhomme, cette image de cire n'a point été faite pour le roi; je renie mon Dieu et veux qu'il me damne si

c'est pour autre chose que ce que j'ai dit. » Il fut condamné. Arrivé sur la place de Grève, le bourreau lui commanda de dire la vérité et de « décharger sa conscience. » Il répondit que ce qu'il avait dit était véritable ; alors le peuple entonna le *Salve regina*, pendant qu'on attachait La Mole à la croix, et un coup de hache coupa la tête du gentilhomme.

Mais la joie de Catherine de voir que, pour quelques gouttes d'un sang qui n'avait rien de glorieux, l'empire échappât au duc d'Alençon, fut tempérée par le départ de son fils bien-aimé le duc d'Anjou. Heureusement son génie savait les moyens de le rappeler de l'exil. La nouvelle d'un complot imaginaire, ou peut-être le secours d'une main vendue qui versa du poison dans la boisson du Roi, ou, selon d'autres, l'excès d'une débauche nocturne hâta la fin de Charles, en le jetant dans une espèce d'assoupissement dont le réveil devait être la mort. On connut que le prince était en danger,

au mouvement des grands de l'État, qui passèrent de son palais dans les appartemens de la reine mère. Les médecins, comme le reste des courtisans, s'éloignèrent quand ils comprirent que les ressources de leur art étaient inutiles. Il ne resta près du lit du monarque que la jeune reine, qui, rejetant le vain protocole des cours, servit son époux mourant comme une mère ou une amante. « Pendant les dernières semaines de sa vie, dit un vieil historien, tout son corps tressaillait et se roidissait avec une extrême violence, s'agitait et se remuait sans cesse, et le sang jaillissait par tous les pores, de sorte qu'on le trouva une fois baigné dedans. » Quelque tems avant le dernier soupir, il cessa de voir et d'entendre, et comme si la Providence eût voulu que la main qui avait signé le meurtre de ses sujets, fût punie même dans cette vie; cette main devint froide, et se dessécha comme celle d'un cadavre. Assis sur son séant, l'œil fixe et penchant la tête pour

écouter, des larmes épaisses roulent à travers ses paupières; il se tord les bras et crie : «Miséricorde ! Jésus! » Il tombe sur sa couche, et demande de l'eau pour apaiser la soif qui brûle ses entrailles; sa nourrice en fait couler sur ses lèvres, mais le feu allumé dans ses veines ne peut s'éteindre.

Tandis qu'un feu mystérieux le dévore ainsi intérieurement, tout son corps, par un inexplicable renversement des lois de la physiologie, souffre du froid et frissonne comme dans la fièvre. En vain sa nourrice jette sur sa couche d'épais vêtemens, il s'agite et tremble de tous ses membres. Alors on a recours à ces tardifs remèdes qu'on invoque pour les bons et les mauvaises princes : on allume des cierges bénits, on chante des messes, les cloches annoncent, à diverses heures de la nuit et du jour, des prières pour le malade, mais les églises sont désertes : les courtisans savent tous qu'il n'est plus de salut pour leur maître, et le sang de

la Saint-Barthélemy leur dit assez que Dieu ne fera pas de miracle en faveur de Charles. L'appartement de Vincennes, où est le lit du moribond, est désert comme les temples du Seigneur; d'intervalle en intervalle cet isolement est troublé par une vieille femme qui apporte des breuvages à celui qu'elle a nourri de son lait, et qu'elle voit mourir dans ses bras; c'est la seule voix qui réponde autour de lui quand il murmure : « Ma mie, ah! que » je souffre! mon Dieu! mon Dieu! »

Mais on entend au-dehors un grand bruit d'hommes et de chevaux; c'est Catherine qui arrive en litière à Vincennes. Elle monte les degrés du château suivie d'une troupe de soldats et de courtisans, elle entre chez son fils, et va s'asseoir sur un vieux coffre, qui sert de fauteuil à la mère et à la nourrice du monarque. Ce sont des lettres de régence qu'elle vient demander à son fils mourant. On dit qu'elle lui prit les mains, qu'elle glissa dans ses doigts une plume et l'aida

à signer. Munie de cet acte, elle replace la main de son fils sous le draps du lit et s'éloigne avec son cortége, laissant après elle un silence qui ne devait plus être interrompu. Charles vient de confier à sa mère la régence du royaume jusqu'à l'arrivée du roi de Pologne. « Mais quand reviendra le duc d'Anjou? Et si le parlement, l'armée, la noblesse, le clergé, refusaient de reconnaître la signature de son fils! » Avant qu'il descende dans la tombe, Médicis veut conduire tous les ordres du royaume au lit de Charles... Suivie des ducs d'Alençon, du roi de Navarre, du cardinal de Bourbon, du chancelier Birague, de Lansac et d'autres grands dignitaires elle entre de nouveau dans la chambre du roi : l'heure fatale approche. Amyot, l'évêque d'Auxerre, est auprès du lit de son élève, un crucifix à la main, qu'il penche sur les lèvres du prince; Sorbin, son prédicateur, récite à voix basse des prières; sa nourrice, à genoux, murmure ces mots qui échappèrent si souvent au

malheureux enfant : Jésus! miséricorde! Élysabeth joint les mains et pleure; Charles a les yeux attachés au ciel. Il n'avait pas perdu la parole; la reine mère dit quelques mots à voix basse au chancelier Birague, qui s'approcha du roi et sembla demander ses ordres. On comprit que le prince voulait parler : on le leva sur son séant, et les assistans se formèrent en cercle pour écouter : « Faites tout ce que la reine ma mère vous commandera, et lui obeissez comme à moi-même, » furent les seules paroles qu'il prononça distinctement....... Quelques hommes du 24 août affirmèrent avoir entendu les mots de *perturbateurs* et de *rebelles*. Ce fut le dernier acte de royauté qu'exerça le malheureux Charles : dès ce moment il perdit connaissance. Quelque tems avant de mourir, il se confessa de nouveau, reçut l'absolution, baisa le crucifix, prononça les noms de La Rochefoucauld et de Coligny, dit trois fois Jésus ! miséricorde ! et expira..

« Le roi est mort, » dit Amyot en ouvrant la porte de l'appartement. Quelques courtisans crièrent : Vive le roi ! la plupart : Vive la reine ! vive la régente. »

Catherine était déjà montée en litière pour aller à Paris presser les apprêts d'un nouveau règne. Tous les ordres du royaume la reconnurent et lui prêtèrent serment. Alors s'élevèrent de toutes parts de chants en l'honneur de Charles et du duc d'Anjou : l'un était représenté comme un monarque selon le cœur de Dieu, couronné de justice et de clémence ; l'autre comme un prince pieux, chaste et plein de gloire ; on mêlait aux louanges des enfans les louages de la mère, dont on demandait à Dieu de prolonger les jours. Enfermée avec ses astrologues, Catherine consultait les astres, et de la tour de son palais préparait à la fois le spectacle des funérailles et du couronnement des deux Valois.

PIÈCES

RELATIVES

A LA SAINT-BARTHÉLEMY.

LETTRES DV ROY *av Gouuerneur de Bourgongne, par lesquelles il charge ceux de Guise, du meurtre commis en la personne de Monsieur l'Amiral, et de la sédition advenue à Paris, et mande qu'il veut que l'edict de pacification soit entrenu.*

MON cousin, vous auez entendu ce que ie vous escriuis auant hier de la blessure de mon cousin l'Amiral, et comme i'estois apres à faire tout ce qu'il m'estoit possible, pour la vérification du faict et chastiment : à quoy il ne s'est rien oublié. Depuis il est adueuu que ceux de la maison de Guise, et les autres seigneurs et gentils-hommes leur adherans, qui n'ont pas petite part en ceste ville, comme chacun sait, ayant sceu certainement que les amis dudit Amiral vouloyent poursuiure sur eux la vengeance de ceste blesseure, pour les en soupçonner autheurs. A ceste cause et occasion se sont esmeus ceste nuict passee, si bien qu'entre les vns et les autres il s'est passé vne bien grande et lamentable sedition, ayant esté forcé le corps de garde qui auoit esté ordonné à l'entree de la maison dudit Amiral, pour sa seureté : l'ont tué auec quelques gentils-hommes, comme il en a esté aussi massacré d'autres en plusieurs endroits de la ville, ce qui a esté mené auec telle

furie, que l'on n'y a peu apporter le remede tel que l'ou eust peu desirer, ayant eu assez d'affaires à employer mes gardes et autres forces pour me tenir le plus fort en mon chasteau du Louure auec mes freres, pour apres faire donner ordre par toute la ville à l'appaisement de la sedition, qui est de ceste heure amortie la grâce à Dieu, estant aduenue par la querelle particulière, qui de long temps est entre ces deux maisons : de laquelle ayant tousiours preueu qu'il succéderoit quelque mauuais affaire, i'auoy cy deuant faict tout ce qu'il m'auoit esté possible pour l'appaiser, ainsi que chacun sait, n'y ayant en rien de la rupture de l'edict de pacification, lequel ie veux au contraire estre entretenu autant que iamais, ainsi que ie fais sauoir par tous les endroits de mon Royaume. Et d'autant qu'il est grandement à craindre que telle execution ne sousleue mes suiets les vns contre les autres, et ne se facent grands massacres par les villes de mon Royaume, de quoy i'aurois vn merueilleux regret, ie vous prie de faire publier et entendre par tous les lieux et endroits de vostre gouuernement, qu'vn chacun ait à demeurer en repos et seureté en sa maison, ne prendre les armes et offenser l'vn l'autre sur peine de la vie : faisant obseruer et soigneusement garder notre edict de pacification à ces fins. Et pour faire punir les contreuenans et courir sus à ceux qui voudroyent s'esleuer et desobeir à nostre volonté, vous assembliez incontinent le plus de forces que vous pourrez, tant de vos amis que de mes ordonnances et autres, auertissant les capitaines des villes et chasteaux de vostre gouuernement de prendre garde à la seureté et conseruation desdites place, de sorte qu'il n'en auienne faute, m'avertissant au plustost de l'ordre que vous y aurez donné, et comme toutes choses se passent, en l'estendue de vostre gouuernement. Sur ce ie prie Dieu, mon cousin,

qu'il vous ait en sa saincte garde. A Paris, ce 24 d'Aoust 1572. Signé, CHARLES. Et au-dessous, Brulard.

LETTRES DV ROY *aux officiers de Bourges sur mesme suiect que les precedentes.*

Nos amez et feaux, nous ne doutons point que vous n'ayez sceu à ceste heure la sedition qui est auenuë à nostre très-grand regret en ceste ville de Paris ces iours passez, en laquelle mon cousin l'Amiral et quelques autres de son parti ont esté tuez, comme aussi il en a esté massacré d'autres en plusieurs endroits de ceste dite ville, et que ceste nouuelle ne soit pour alterer le repos qui a esté insques ici en nostre ville de Bourges, depuis l'edict de pacification, s'il n'y est pourueu. Qui est cause que nous vous escriuons presentons presentement ceste lettre, par laquelle nous vous mandons et tres-expressement ordonnons à chascun de vous en ce qui est de vostre charge, qu'il ne se face ou s'eleue aucune emotion entre les habitans de ladite ville, ne s'y commette en icelle aucuns massacres, comme il est à craindre, par ceux qui se couurans du prétexte de rupture de l'edict de pacification, combien qu'il n'y en aye aucune en ce faict, voulans executer leur vengeances, dont nous aurions vn incroyable ennuy et fascherie : et à ceste fin que vous ayez à faire publier et entendre par tous les lieux et endroits de nostre dite ville et austres qui en dépendent. Que chacun ait à demeurer en repos en sa maison, sans prendre les armes ny offenser l'vn l'autre, sur peine de la vie, et faisant bien et soigneusement obseruer nostre dit edict de pacification, et s'il y a aucun de contreuenant à nostredite intention, les faire

punir et chastier rigoureusement par les peines indites en nos ordonnances, ayant l'œil ouuert au surplus à la seureté de nostredite ville, de maniere qu'il n'en auienne aucun inconuenient à nostredit seruice : si n'y faites faute, sur tant que vous desirez nous faire cognoistre que vous nous estes loyaux et obeissans subiects. Donné à Paris le 27. iour d'Aoust 1572.

Ainsi signé. CHARLES.

Et plus bas, De Neufville.

PAR lettres escrites du mesme iour à son thresorier des ligues, iceluy thresorier bon seruiteur de son maistre escriuit peu apres ce que s'ensuit.

LETTRES DU THRESORIER *des ligues, escrites ausdites ligues par le commandement du Roy, de mesme argument que les precedentes.*

MAGNIFIQVES Seigneurs, Monsieur de la Fontaine Ambassadeur pour le Roy, vostre tresbon et parfait amy, allié et confederé, et moy son thresorier en ce pays des ligues, auons commandement de sa Maiesté de vous communiquer comme à ceux qu'il tient ses meilleurs et parfaits amis, vn accident qui est, ces iours passez, aduenu dans la ville de Paris, sa personne et cour y estant, duquel elle sent autant ou plus grand desplaisirs et regret, comme le faict a esté exécuté en vn temps qu'il n'y auoit moins d'occasion de le craindre et penser. C'est que Monsieur l'Amiral sortant du chasteau du Louure le 22. iour du mois d'Aoust dernier, luy fut tiré vne harquebuzade, qui l'auroit attaint aux mains et aux bras, dont aduertie sa

Maiesté, elle auroit commandé que diligente perquisition et punition fust faite du malfaicteur et autheurs d'vne telle meschanceté. A quoy estant promptement mis la main par ses officiers, et pour cest effect constituez prisonniers les habitans de la maison d'où estoit sortie ladite harquebouzade, ceux qui auoyent (comme il est aisé à presumer) esté cause du premier mal, voulans preuenir ceste iustification, se seroyent, en aioustant crime sur autre, assemblez en grosse troupe la nuict d'entre le 23 et le 24 dudit mois, et ayant esmeu le peuple de ladite ville de Paris, à une grande sedition, auroyent assailly par grande fureur, la maison où estoit logé ledit sieur Amiral, forcé les gardes que sa Maiesté y avoit fait mettre pour sa seureté, et tué luy et quelques gentils-hommes qui se seroyent trouuez auec luy, comme le semblable auroit esté fait de quelques autres de la ville, estant la chose montee instant à vne telle rage et prompte esmotion que sa Maiesté y pensant pouruoir, auroit eu assez à faire auec toutes ses gardes, de garder sa maison du Louure (où elle estoit logee auec les Roynes ses mere et espouse, messeigneurs ses freres, le Roy de Nauarre et autres princes) d'estre forcee. Vous pouuez penser, magnifiqves Seignevrs, la perplexité en quoy s'est trouué ce ieune et magnanime Roy, lequel, par manière de dire, n'ayant manié que des espines au lieu de sceptre, depuis son aduenement à la couronne, pour les grands troubles qui ont quasi tousiours esté en son Royaume, estimoit auec le bon et prudent conseil et assistance de la Royne sa mere, et mesdits seignevrs ses freres, auoir establi vn ferme repos en sondit Royaume, et iouir d'vn regne plus heureux, tant pour luy que pour ses suiets à l'auenir, apres auoir osté (comme il luy sembloit) toutes causes de diuisions et deffiances d'entre sesdits suiets par le moyen de ses edicts de pa-

cification, et du mariage dudit Roy de Nauarre, auec madame sa sœur de sa Maiesté, celebre cinq iours auant cest inconuenient : at celuy de monseigneur le Prince de Condé auec madame de Neuers : ayant dauantage sa Maiesté (pour ne laisser rien en arrière de ce qui pouuoit seruir à la pacification de toutes choses, mesme à la seureté dudict feu Amiral) fait comme chacun sait, tout ce qu'il luy a esté possible, pour le reconcilier et pacifier auec ses principaux et plus dangereux ennemis. Aussi estant Dieu le vray iuge de la bonne et pure intention de sadite Maiesté, a voulu permettre que la rage de ce populaire estant passee, quelques heures apres se sont retirez en leurs maisons, n'ayant rien eu sadite Maiesté eu plus grande recommandation, que pouruoir incontinent à ce qu'aucune chose ne soit innouee à ses edicts de pacification et repos de ses suiets de l'vne et l'autre Religion. Auquel effect a despesché par deuers les gouuerneurs et officiers de ses prouinces, à ce qu'ils vsent de la diligence qui leur est commandee par lesdit edicts, auec commandement si expres d'y tenir la main, que chacun cognoistra cest accident estre adueuu pour querelle particulière, et non pour aucune chose altérer desdits edits de pacification, comme sa Maiesté est bien deliberee de ne le permettre en aucune manière. Qvi est principalement, Magnifiqves seigneurs, ce qu'elle nous a commandé de vous asseurer de sa part, et en apres vous faire entendre les dangers eminens à elle et ses voisins, non tant à cause de ladite sedition, car elle luy fera la grace qu'elle ne passera point plus auant, et que sadite Maiesté conseruera son royaume au bon repos qui a este depuis son dernier edit de pacification. Mais pour le regard des grandes leuees et assemblees de gens de guerre qui se font en diuers endroits, mesme és pays bas, où l'on ne sait encores de quel costé Dieu fera incliner la victoire,

ny où le victorieux voudra en apres employer ses forces. Au moyen de quoy sa Maiesté vous prie que continuans la bonne amitié et intelligence qui a tousiours esté entre la couronne de France et ses bons amis, alliez et confederez les seigneurs des ligues, vous vueillez bien de vostre part auoir tel esgard sur elle et son Royaume, au cas que besoin le requiere, qu'elle promet auoir sur vous et vostre estat l'occasion se presentant, employant cependant vos tresgrande et singulieres prudences à la conseruation de l'vnion et bon repos de la nation des ligues, comme c'est seule cause non seulement de la rendre secourable à ses amis, et de sa reputation et graudeur, mais de la faire craindre et admirer par ses voisins, quelques grands qu'ils soyent, vous promettant sa Maiesté en toutes vos occurrences toute l'amitié, faueur et assistance que vous sauriez desirez du meilleur et plus parfait et entier amy que vostre nation aye ny aura iamais.

Le Ieudi 28 d'Aoust fut celebre dans Paris vn Iubilé extraordinaire, auec la procession générale, à laquelle le Roy assista : ayant premièrement sollicité (mais en vain) le Roy de Nauarre par douces paroles, et le prince de Condé par menaces, de s'y trouuer.

Le mesme iour furent publiees des lettres, par lesquelles on cognoistra encor mieux les trahisons. Le titre et contenu d'icelles estoit tel.

Declaration dv Roy, *de la cause et occasion de la mort de l'Amiral, et autres adherans et complices, dernièrement aduenue en ceste ville de Paris le 24. iour du present mois d'Aoust 1572, auec tres expresses à tous gentils-hommes et autres de la religion pretendue reforme, de ne faire assemblees ne presches pour quelque occasion que ce soit.*

DE PAR LE ROY.

Sa Maiesté desirant faire sauoir et cognoistre à tous seigneurs, gentils-hommes et autres ses sujets, la canse et occasion de la mort de l'amiral, et autres ses adherans et complices, dernièrement aduenueet ceste ville de Paris, le 24. iour du present mois d'Aoust, d'antant que ledit fait leur pourroit auoir esté deguisé par son expres commandement, et non pour cause aucune de Religion ne contreuenir à ses edits de pacification, qn'il a tousiours entendu, comme encore veut et entend obseruer, garder et entretenir, ains pour obuier et preuenir l'execution d'vne malheureuse et detestable conspiration faite par ledict amiral, chef et authenr d'icelle, et lesdits adherans et complices, en la personne dudit seigneur Roy, et contre son estat, la Royne sa mere, Messieurs ses freres le roy de Nauarre, princes et seigneurs estans pres d'eux. Parquoy sadite Maiesté fait sauoir par ceste presente declaration et ordonnance à tons gentils-hommes et autres quelconques de la religion pretendue reformee, qu'elle veut et entend qu'en toute seureté et liberté ils puissent viure et demeurer auec leurs femmes, enfans et familles, en leurs maisons sous la protection dudit seigneur Roy, tout ainsi qu'ils ont par cydevant fait, et pouuoyent faire suiuant le benefice desdits

edites de pacification. Commandant et ordonnant tres expressement à tous Gouuerneurs et Lieutenans generaux en chacun de ses pays et prouinces, et autres ses iusticiers et officiers qu'il appartiendra, de n'attenter, permettre ne souffrir estre attenté ny entrepris en quelque sorte et maniere que ce soit, és personnes et biens desdits de la Religion, leurs dites femmes, enfans et familles, sur peine de la vie, contre les delinquans et coupables, scandales, soupçon et desfiance qui pourroyent auenir à cause des presches et assemblees qui se pourroyent faire, tans és maisons desdits gentils-hommes qu'ailleurs, selon et ainsi qu'il est permis par les susdits edits de pacification, Sa dite Maiesté fait tres expresses inhibitions et deffences à tous lesdits gentils-hommes et autres estans de ladite Religion, de ne faire assemblees pour quelque occasion que ce soit iusqu'à ce que, par ledit seigneur, apres auoir pourueu à la tranquillité de son Royaume, en soit autrement ordonné : et ce sur peine de desobeissance et de confiscation de corps et de biens. Est aussi expressement deffendu sur les mesmes peines, à tous ceux qui, pour raison de ce que dessus, auroyent ou retiendroyent des prisonniers, de ne prendre aucune rançon d'eux, et d'aduertir incontinent les gouuerneurs des prouinces, ou lieutenans generaux, du nom et qualité desdits prisonniers, lesquels sadite Maiesté ordonne estre relaschez et du tout mis en liberté, si ce n'est toutesfois qu'ils soyent des chefs, qui ont eu commandement pour ceux de la Religion reformee ou qui ayent fait pour eux des pratiques et menees pour aux, et lesquels pourroyent auoir eu intelligence de la conspiration susdite, auquel cas, ils en aduertiront incontinent sadite Maiesté, pour sur ce leur faire entendre sa volonté. Ordonnant aussi que doresnauant nul ne soit si hardi de prendre et arrester prisonnier aucun,

pour raison de ce que dessus, sans l'expres commandement dudit sieur, ou de ses officiers, et de n'aller courir ny prendre par les champs, fermes et metairies, aucuns cheuaux, iumens, bœufs, vaches et autre bestail, biens, fruits, grains, ny choses quelconques, et ne mesfaire ne mesdire aux laboureurs, mais les laisser faire et exercer en paix et auec toute seureté leur labourage et ce qui est de leur vocation, et ce sur les peines susdites. Fait à Paris le 28. iour d'Aoust 1572.

Signé, CHARLES. Et au-dessous, Fizes.

Lettre *du Roy du* 30 *Aoust.*

Noz amez et feaux, ayant aduisé que sous couleur de la mort dernierement aduenue de l'Amiral et de ses adherans et complices, aucuns gentils-hommes et autres nos suiects faisans profession de la Religion pretendue reformee, se pourroyent esleuer et assembler pour tascher à entreprendre quelque chose au preiudice du repos et tranquilité que nous auons tousiours desiree en nostre Royaume estant le fait de ladite mort desguisé et donné à entendre pour autre cause qu'il n'est aduenu. Nous auons fait la déclaration et ordonnance que presentement nous vous enuoyons, laquelle nous voulons et entendons que vous faciez publier incontinent à son de trompe et par affiches par tous lieux et endroits de vostredite iurisdiction accoustumez, à faire cris et proclamations, à ce qu'elle soit notifiee à vn chascun. Et encores que nous ayons tousiours voulu estre obseruateurs de nostredit edict de pacification : toutesfois voyans les troubles et seditions qui se pourroyent esleuer parmi nos suiets, à l'occasion de la mort susdite, tant du-

dit Amiral, que de ceux qui l'accompagnoyent : nous vou mandons et ordonnons faire deffences particulieres aux principaux de ladite Religion pretendue reformee en vostredite iurisdiction, qu'ils n'ayent à faire aucunes assemblees ny presches en leurs maisons ny ailleurs, afin d'oster toute doute et suspicion que pour ce lou pourroit conceuoir, et semblablement en anertir ceux des villes d'icelle vostre dite iurisdiction que vous iugerez estre à faire, à ce qu'ils ayent à suyure et obseruer en cest endroit nostredite intention : mais que chascun d'enx se retire en leurs maisons pour y viure doucement, comme il est permis par le benefice de nostredit edict de pacification, et ils y seront conseruez sonbs nostre protection et sauuegarde, autrement là où ils ne se voudroyent retirer après l'aduertissement que leur en aurez faict, vous leur courrez et ferez courir sus auec toutes les forces, tant des preuots, des mareschanx, des archiers et autres que vous pourrez mettre ensemble au son du toxin et autrement : tellement qu'ils soyent taillez en pieces comme ennemis de nostre Couronne. Au surplus qnelque commandement verbal que nous ayons peu faire à ceux que nous auons envoyé, tant deuers vous qu'en autres endroits de nostre Royaume, lors que nous auions iuste cause de craindre quelque sinistre enenement : ayant sceu la conspiration que faisoit à l'encontre de nous ledit Amiral, nous auons reuoqué et reuoquons tout cela, ne voulans que par vous ou autres en soit aucune chose executée, car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le 30. iour d'Aoust 1572. Ainsi

signé, CHARLES. et plus bas de Neufville.

Memoires et instructions *enuoyes par le Roy au Comte de Charny son lieutenant general au pays de Bourgongne.*

Le Roy considerant l'esmotion n'agueres aduenue en ceste ville de Paris, en laquelle a esté tué le feu Amiras de Chastillon et aucuns gentils-hommes qui estoyent auec luy, pour auoir malheureusement conspiré d'attenter à la personne de sa Maiesté, de la Royne sa mere, de messeigneurs ses freres, du Roy de Nauarre et autres princes et seigneurs estans près d'eux, et à son estat : et que ceux de la Religion pretendue reformee ne sachans au vray les causes et occasions d'icelle esmotion, seroyent pour s'esleuer et mettre en armes comme ils ont fait les troubles passez, faire nouuelles pratiques, menees et desseins contre le bien de sa Maiesté et repos de son Royaume, s'il n'y estoit par elle pourueue et fait cognoistre la verité aux gentils hommes et autres subiects de ladite Religion comme ce faict est passé, et quelle est en leur endroit son intention et volonté. Et estimant que pour y remedier il est tresgrand besoin que les gouuerneurs des prouinces de son Royaume aillent par tous les endroits de leurs gouuernemens, elle veut que pour ceste occasion monsieur le Comte de Charny, grand escuyer de France, son Lieutenant general au gouuernement de Bourgongne, aille diligemment par les villes et lieux dudit gouuernement. Où estant arriué il auisera les meilleurs moyens qu'il pourra de faire viure en paix, vnion et repos tous les suiets de sadite Maiesté tant de l'vne que de l'autre Religion. Et pour y paruenir fera doucement appeller deuant luy en public et en particulier, ainsi qu'il verra estre à faire pour le mieux et plus à propos, pour le bien et service de sa

Maiesté, les gentils-hommes des lieux où il ira, et aussi les bourgeois des villes d'iceluy gouuernement, qui seront de la Religion, ausquels il declarera et fera entendre la verité de ladite esmotion aduenue en ceste ville : pour ce que lon leur pourroit auoir desguisé le faict autrement qu'il n'est. Et leur dira que sadite Maiesté ayant descouuert, que sous ombre de la blessure dudit feu Amiral, de laquelle elle vouloit faire faire la iustice, selon le bon ordre qui y auroit ia esté donné : iceluy Amiral et les gentils-hommes de sa religion, qui estoyent en ceste ville auec luy sans attendre l'effect de ladite iustice, auroyent faict une meschante, malheureuse et detestable conspiration, contre la personne de sadite Maiesté, de la Royne sa mere, de messieurs ses freres, du Roy de Nauarre, et autres princes et seigneurs estans pres d'eux, et contre l'estat, ainsi mesmes que aucuns des principaux et adherans de ladite conspiration recognoissans leur faute, l'ont confessé: elle a esté contrainte à son grand regret, pour obuier et preuenir vn si meschant, pernicieux et abominable desseing, et non pour une cause de Religion, nipour contreuenir à son edict de pacification, de permettre ce qui est aduenu le Dimanche 24. iour du mois d'Aoust, en la personne dudit Amiral et ses adherans et complices. Entendant sadite Maiesté, que ce nonobstant lesdits de la Religion puissent viure et demeurer en toute liberté et seureté, avec leurs femmes, enfans et famille, en leurs maisons, sous sa protection et sauuegarde, comme elle les y maintiendra et fera maintenir, s'ils se veulent contenir doucement sous son obéissance comme elle desire. Voulans que à ceste fin ledit sieur Comte de Charny offre et baille ses lettres de sauuegarde en bonne et authentique forme, qui seront de telle force et vertu, que si elles estoyent emanees et prinses de sadite Maiesté : et qu'en vertu d'i-

celles, ils soyent conseruez de toutes iniures, violences et oppressions : auec inionctions et deffenses tresexpresses à ceux de ses subiets Catholiques quels qu'ils soyent sur peine de la vie, de n'attenter aux personnes, biens ne famille desdits de la Religion, qui se contiendront doucement en leurs maisons. Et si aucun estoyent si temeraires et mal auisez de faire choses contre lesdites deffenses et violer lesdites sauuegardes, sadite Maiesté veut que punition prompte, rigoureuse et exemplaire en soit faite, afin que cela serue pour contenir les autres de ne faire le semblable. Qui est le vray et seul moyen de l'assurance que sadite Maiesté peut bailler ausdits de la Religion, auec sa parolle et promesse qu'elle leur donne de leur estre bon prince et bening protecteur et conseruateur d'eux et de tout ce qui leur touche, quand ils demoureront et viuront sous son obéissance, sans entreprendre ou faire chose contre son seruice et volonté. Et par ce que sa Maiesté a souuent cogneu que les entreprises et deliberations faites par lesdits de la Religion contre son seruice, ont esté résolues entre eux aux assemblees des presches, que les gentils-hommes auoyent liberté de faire faire en leurs maisons et fiefs : Mondit sieur le Comte de Charny fera entendre particulierement aux gentils-hommes qui ont accoustumé faire lesdits presches, que sadite Maiesté considerant qu'il n'y a rien qui tant esmeue et anime les Catholiques contre ceux de la Religion, que les presches et assemblees, et que les continuans, il est tout certain que cela est cause d'empirer et augmenter lesdites esmotions : pour ceste occasion, sadite Maiesté desire qu'ils les facent cesser, jusques à ce qu'autrement par elle en soit ordonné, et qu'ils s'accommodent à cela comme chose qui sert grandement à l'effect de son intention, qui est de ramener doucement sesdits subiets à vne vraye et parfaite amitié, vnion et con-

corde les vns auec les autres, mettant toutes diuisions et partialitez en oubly. Et d'autant que cela leur pourra sembler dur au commencement, mondit sieur le Comte de Charny regardera à leur faire dire doucement, et sans qu'ils en puissent entrer en aucune mauuaise coniecture : car aussi sadite Maiesté veut proceder en toute vraye sincerité à l'endroit de ceux qui se conformeront à sa volonté et obeissance, en laquelle il les exhorte de viure, auec toutes les meilleures persuations qu'il pourra, et asseurera d'estre, en ce faisant, seurement maintenus et conseruez comme les autres suiets Catholiques, ainsi que sadite Maiesté veut qu'il face. Et afin que lesdits suiets Catholiques sachent comme ils auront à se conduire en ceci, mondit sieur le Comte de Charny leur dira que ce n'a iamais esté et n'est encores l'intention de sadite Maiesté qu'il soit fait aucun tort, iniure ou oppression à ceux de ladite Religion, qui comme bons et loyaux suiets se voudroyent contenir doucement sous son obeissance. Declarant ausdits Catholiques que s'ils s'oublient tant que d'offenser ceux de la Religion, qui se porteront tels enuers sadite Maiesté, et ceux aussi qui auront à ceste fin prins d'elle ou de mondit sieur le Comte de Charny, lettres de sauuegarde, elle les fera punir et chastier sur le champ comme transgresseurs de ses commandemens, sans aucune esperance de grace, pardon ou remission. Ce que iceluy Comte de Charny leur exprimera et declarera, auec les plus expresses paroles qu'il luy sera possible, et fera aussi executer bien estroitement. Et après que suyuant l'intention de sadite Maiesté, il leur aura par ceste voye douce, qui est celle qu'elle aime le mieux, cercher les moyens d'asseurer le repos entre sesdits suiets, et de mettre quelque asseurance entre les vns et les autres : ceux qui se conformeront en cela à la volonté de sadite Maiesté, elle les y confortera et leur fera

tous les meilleurs et plus doux traitemens qui luy seront possibles. Mais s'il y auoit quelques vns de la Religion, qui se rendissent opiniastres et rebelles à sadite Maiesté; sans auoir esgard auxdites remonstrances, et fussent assemblez en armes, faisant menees et pratiques contre le bien de son seruice : ledit sieur Comte de Charny leur courra sus, et taillera en pieces autant qu'ils ayent moyen de se fortifier et ioindre ensemble, et pour cest effect, assemblera le plus de force qu'il luy sera possible, taut des ordonnences du ban et arriere ban, qu'autres gens de guerre et soldats à pied des garnisons et habitans Catholiques des villes de soudit gouuernement : et assiegera ceux qui se tiendront et rendront forts et villes de l'estendue dudit gouuernement, de maniere que la force et authorité en demeure à sadite Maiesté. Fait à Paris le 30. iour d'Aoust, 1572. signé CHARLES,

et plus bas, Brulard.

LETTRES DV ROY *au gouuerneur du Dauphiné.*

MONSIEVR de Gordes, par vostre lettre du premier de ce mois, i'ay entendu l'ordre qu'auez donné en vostre gouuernement apres l'aduertissement qu'auez eu de l'execution faite en la personne de l'Amiral et ses adherans, et m'asseure que depuis vous n'aurez oublié aucune chose qu'aurez pensé pouuoir seruir à vous asseurer des lieux dont vous aurez occasion de vous douter. Et enfin, qu'ayez plus de moyens de vous faire recognoistre, i'ay ordonné que les compagnies de Corses que i'avois fait acheminer en Prouence retourneront deuers vous, l'ayant desia escrit à mon cousin la Comte de Tende, qui ne fera faute de les

vous enuoyer, d'autant qu'elles ne font maintenant aucun besoin audit pays. Il vous doit aussi aduertir du temps de leur partement, afin qu'ayez loisir de pouruoir à leur reception, et ordonner lieux où elles auront à tenir garnison. I'ay veu ce que m'auez escrit pour le payement des mortes payes du Dauphiné ce qui leur est deu de l'annee passee, et sur ce ie feray aduiser à mes finances le moyen qu'il y aura, et suiuant iceluy n'y aura faute qu'il leur sera pourueu. Quand à la reparation du pont de Grenoble, il faut que ceux du lieu aduisent les moyens desquels ils se pourront aider en cela, et m'en aduertissant ie leur octroyeray les prouisions necessaires. Et pour le regard des troupes du Baron des Adrez, estant l'occasion pour laquelle ie les auois mis sus maintenant cessee, ie luy escrits qu'il ait à les licencier : par ainsi ne sera besoin de l'ordonnance que desirez pour son regard, ny semblablement de vous dire autre chose sur les responses qu'auez faites aux memoires que ceux de la Religion auoyent presentez contre vous : car vos actes me sont assez clairs et notoires, et sur cela ie ne voudrois preuve que leur accusation. A ceste cause vous vous mettrez en peine de ce costé là. Au surplus, ie vous ay ci deuant enuoyé vne copie de la declaration que i'ay fait de la mort de l'Amiral et de ses adherans, et fait entendre que mon intention estoit qu'elle fust ensuyuie et obseruee, et tous meurtres, saccagement et violences cessees. Néantmoins i'ay plainte de plusieurs endroits qu'on ne laisse de continuer telles voyes extraordinaires, chose qui m'est par trop desplaisante. Au moyen de quoi i'ay aduisé vous en faire ceste recharge, à ce qu'ayez à donner ordre en l'estendue de vostre gouuernement de faire cesser toute hostilité, force et violence : et que ladite declaration soit exactement obseruee et entretenue, punissant ceux qui y contreuiendront, si

rigoureusement, que la demonstration en puisse seruir d'exemple, estant bien mon intention de les chastier comme il appartient, et de m'en prendre à ceux qui voudront vser de conniuence et dissimulation. La presente contiendra aussi aduis sur la reception de vos lettres du cinquiesme du present, par lesquelles vous me mandez n'auoir receu aucun commandement verbal de moy, ains seulement à quelques vns qui s'estoyent trouuez pres de moy. Qui est tout ce que ie vous ay à dire pour le present. Priant sur ce le Créateur (Monsieur de Gordes) vous auoir en sa saincte et digne garde. Escrit à Paris le 14. iour de Septembre.

Signé, CHARLES.

Et au bas, Fizes. Et au dessous, A Monsieur de Gordes, Cheualier.

MEMOIRES ENVOYEZ PAR *le Roy à tous les gouuerneurs et Lieutenans de ses prouinces, pour destituer et demettre de leurs estats et charges tous ceux de la Religion, encores qu'ils la voulussent abiurer; réserué ceux qui sont pourueus de menus estats et offices, ausquels sa Maiesté permet de continuer leurs dits estats, pourueu qu'ils abiurent ladite Religion, selon la forme d'abiuration qui est envoyee à ceste fin.*

LE ROY considerant combien ses officiers et magistrats de la iustice, et ceux qui ont le maniement et administraion de ses finances qui sont de la nouuelle opinion, se-

royent suspects, odieux, et mettroyent en grande desfiance ses subiects Catholiques, s'ils exercent à present leurs offices, apres esmotions fraischement aduennes, pour cause que lesdiets offices de instiee et finances demeurent à ceux qui les tiennent : et que cela pourroit ramener au peuple nouuelle occasion de s'esmonuoir, et mesmes ne seroyent par ce moyen iceux de la nouuelle opinion sans danger et inconuenient en leurs personnes encores qu'ils abiurassent ladite nonnelle opinion, et fissent profession de la saincte foy et religion Catholique Romaine, sa Maiesté desirant euiter et obuier aux maux et nonueaux tronbles qui seroyent pour en auenir, a auisé de faire deporter lesdits officiers de l'exercice de leursdits offices, iusques à ce que par elle en soit autrement ordonné. Et que néantmoins obeissans cependent iceux officiers à sa volonté et viuans paisiblement en leurs maisons, sans rien attenter, pratiquer et entreprendre contre son seruice, ils seront payez de leurs gages, et ceux qui voudront resigner leursdits offices à personnes Catholiques le retirans par deuers sa maiesté, elle lenr pouruoira fort honorablement. Et pour le regard des menus officiers sans gages, qui ne se trouuent fascheux, comme Notaires, Sergents, et ausquels leurs offices n'attribnent point d'auctorité, et ne peuuent estre si odieux ny en mesfianee au peuple que les antres : Sa Maiesté a aduisé que iceux menus officiers, qui voudront abiurer icelle nouuelle opinion, et faire profession de ladicte foy et religion Catholique Apostolique et Romaine, pour y viure doresnavant, seront constituez en l'exercice et iouissance de leurs estats, et que les autres menus officiers qui voudront persister en leur nouuelle opinion, se deportent de leursdits estats, iusques à ce qu'il ait esté autrement pourueu par sadite Maiesté : et ce pour les inconueniens qui leur pourroyent aduenir, s'ils

exercent leursdits estats à cause de la grande desfiance et soupçons qu'ont lesdits Catholiques de ceux qui sont de ladite nouuelle opinion. Et toutesfois sadite Maiesté ayant mis en consideration que la pluspart d'iceux officiers, n'ont autre moyen de viure, que de l'exercice de leursdits offices, elle veut qu'ils soyent en liberté de pouvoir resigner à personnes Catholiques et capable, et lors qu'ils se retireront vers elle pour cest effect, elle leur fera la plus grande grace et moderation de finances qu'il sera possible. Laquelle resolution, vouloir et suppression de sadite Maiesté, elle veut estre declaree ausdits officiers de ladite nouuelle pretendue opinion, tant pas ses Gouuerneurs et Lieutenans generaux de ses prouinces, que par ses gens tenant ses cours de parlements, chambre des comptes, cour de ses aides, gens du grand conseil, thresorerie de France, et generaux de ses finances, Baillifs, et Seneschaux, Preuosts, Iuges ou lieutenants, et chacun d'eux, si comme à luy appartiendra, et à ceste fin veut et entend sa dite Maiesté, qu'ils ayent chascun en leur regard à faire appeller par deuant eux particulierement et à part, chascun des officiers de ladite nouuelle opinion, qui seront de leurs corps, charges, siege, et Iurisdiction, et les admonnester de se conformer en cest endroit à l'intention de sadite Maiesté, tel qu'elle est cy dessus, et si aucuns desdits officiers de iustice et finances de ladite nouuelle opinion, ayans auctorité, à cause de leursdits estats, s'efforcent et voudroyent retourner au sein de l'eglise apostolique et Romaine, leur sera dit que sadite Maiesté l'aura tres-agreable, n'ayant rien en plus singuliere affection, et que cela luy donnera tant plus de fiance et d'asseurance de leur bonne volonté, et que sadite Maiesté ne les exclurra de se seruir d'eux à l'aduenir : mais leur pouruoira cy apres, selon que leurs deportemens le meriteront,

et cependant neantmoins veut pour les raisons dessus dites qu'ils se deportent de l'exercice de leurs dits offices, iusques à ce que par elle soit ordonné. Et par ce que en plusieurs lieux et endroits de ce Royanme, on a fait proceder par voye de saisie sur les biens de ceux de ladite nouuelle opinion, qui sont morts ou qui sont absens, et des autres qui sont cachez, et de ceux aussi qui estoyent demeurez en leurs maisons encores que sadite Maiesté ait desia fait entendre par sa declaration du 28. d'Aoust dernier, qu'elle vouloit et entendoit, que lesdits de la nouuelle opinion en entrassent en leurs biens, toutesfois afin qu'en cela il ne soit aucunement doûté de sadite intention, n'y fait chose contreuenante à icelle, elle veut et entend que suyuant la declaration du 28. Aoust, lesdits de la nouvelle opinion qui sont encores viuans, presens, ou absens, et ne se trouueront chargez et coupables, de la derniere conspiration, ny d'auoir attenté contre sa Maiesté ou son estat depuisson edict de pacification, soyent remis et restituez en leurs maisons, ensemble en la possession et iouissance de tous et chascun leurs biens, meubles et immeubles, et que les vefues et heritiers de ceux qui sont morts leur puissent succeder et apprehender tous et chascun leurs biens, et main leuee leur estre baillee de ceux qui sont saisis, et qu'en iceux ils soyent maintenus et gardez sous la protection et sauuegarde de sa Maiesté, sans qu'il leur soit mesfait ou mesdit en quelque sorte que ce soit. Voulant à ceste fin toutes les seuretez qui leur seront nécessaires leur estre baillees, et que les officiers, Magistrats, ensemble les Maires et Eschenins, et tout autres ayans charges publiques, les maintiennent en toute seureté : auec deffences à tontes personnes de quelque estat, qualité ou condition qu'ils soyent, de n'attenter ny offenser leurs personnes ny biens sur peine de la vie. Et

neantmoins veut sadite Maiesté, que ceux de ladite nouuelle opinion se soubmettent et promettent sur peine d'estre declarez rebelles et criminels de lese Maiesté, de viure doresnauant sous l'obeissance d'icelle, sans rien attenter ny adherer à ceux qui attenteront contre sadite Maiesté et son estat : ny pareillement pour choses contre ses ordonnances, ne recognoistre autre que sadite Maiesté, ou ceuy qui auront auctorité de commander sous elle. Et là où ils sauront que l'on attenteroit à l'encontre d'icelle sadite Maiesté, de son estat et seruice, de luy reueler incontinent, et à ses officiers, comme ses bons et loyaux suiets. Et pour oster tout doute et soupçon, tant à la noblesse qu'autre, à cause qu'en la declaration du 24. du mois passé, sont contenus ces mots (si ce n'est toutesfois qu'ils soyent des chefs qui ont eu commandement pour ceux de ladite nouuelle opinion, ou qu'ils ayent fait des pratiques ou menees pour eux, et lesquels pourroyent auoir eu intelligence de la conspiration susdite), Sadite Maiesté declare qu'elle n'entend des choses faites et passees durant les troubles precedentes l'edict de pacification du mois d'Aoust 1570, soit faite aucune recherche, ne qu'aucun en soit molesté en sa personne ne biens, ains que pour ce regard iouissent du benefice de l'edit : mais que les susdits mots s'entendent seulement de ceux qui se trouueront auoir adheré ou esté coulpables de la derniere conspiration faite contre la propre personne de sadite Maiesté, et son estat : et que les autres qui sont mis prisonniers, soyent mis en liberté. Et quant à ceux qui voudront faire profession de foy, et retourner à la religion Catholique : sadite Maieste desire que ses gouuerneurs et officiers les excitent et confortent le plus que faire se pourra à l'effect et execution de ceste bonne volonté. Que leurs parents et amis soyent aussi exhortez à faire le semblable de leur

part. Et si aucun les offensoit en leurs personnes ou leurs biens : Sadite Maiesté veut que prompte et rigoureuse punition en soit faite. Et afin que l'on suiue la forme qui a esté tenue en la profession de la foy que font ceux qui retournent en l'Église Apostolique et Romaine, il en est enuoyé autant auec ce present memoire. Fait à Paris le 22. Septembre 1572.

Signé, CHARLES. et plus bas, Pinart.

Forme d'abjuration *d'heresie, et confession de foy que doiuent faire les desuoyez de la foy, pretendans estre receus en l'Eglise.*

C'est l'abiuration qu'on fait faire à tous ceux de la Religion, qui sont demeurez en France, pour auoir leurs vies sauues. Imprimee à Paris, chez Nicolas Roffet, demeurant en rue Neufue-Nostre-Dame, à l'enseigne du Faucheur, auec priuilege du Roy.

Premierement, lesdits desuoyez voulans retourner au giron de nostre mere saincte Eglise, se doyuent presenter à leurs Curez ou Vicaires, pour estre instruits de ce qu'ils auront à faire. Ce fait, seront enuoyez par deuant le reuerend Euesque et Diocesain, son Vicaire ou official, pour faire ladite abiuration et confession, en la forme et manière qui s'ensuit.

Ie N. natif de, etc. Diocèse de, etc., et demourant, etc. reconnaissant par la grace de Dieu la vraye foy catholique et apostolique, de laquelle, par ma coulpe et faute, ie me suis desuoyé et separé depuis, etc., et desirant retourner au troupeau de la vray bergerie chrestienne, qui est l'eglise catholique, apostolique et romaine, confesse

auoir abiuré et anathematisé, encore à present par deuant vous Monsieur etsuperieur, i'abiure et anathématise toute erreur et heresie lutherieuue, caluiniste, hugueuotique, et toute autre heresie quelle qu'elle soit; de laquelle i'ai esté ci deuant entaché et diffamé, consens à la foy de nostre mere saincte Eglise: et vous supplie au uom de Dieu, de sou fils Iesus Christ, et de la glorieuse vierge Marie sa mere, et de tous les saiucts et saiuctes de paradis, qu'il vous plaise me receuoir an troupeau et bergerie du peuple de Dieu, qui vit sous l'obéissance du Pape, Vicaire ordouué de nostre Sauueur Iesus Christ en ladite eglise, me soubmettaut de porter patiemment et faire volontiers la penitence qu'il vous plaira m'ordonner, pour l'absolution de mes fautes que i'ay commises, peodant que i'ai vescu esdites sectes: dequoy ie demande et requiers pardon à Dieu, et à ladite eglise, et à vous qui estes ordonné pasteur de Dieu le createur, absolution auec telle penitence que iugerez estre salutaire pour la satisfaction de mes pechez et offences. Et à ce que cognoissez que de bon cœur i'ai fait et fais ladite abiuration, ie coufesse dauantage deuaut Dieu et vous, que ie croy ce qui est contenu au symbole des Apostres, celuy de saiuct Athanase, et autres confessions de foy faites et approuuees par les saincts conciles de l'eglise catholique, apostolique et romaiue, dont la saincte Eglise romaine vse eu la messe, asavoir: Ie crois eu uu seul Dieu le Pere tout puissaut, createur du ciel et de la terre, et toutes choses uisibles et iuuisibles, et en vu seul nostre Seigneur Iesus Christ, fils vnique eugendré de Dieu le Pere auant la coustitution du moude, Dieu de Dieu, lumiere de lumiere, vray Dieu engendré, uou pas creé, consubstautiel au pere, par lequel toutes choses ont esté faites, qui pour nous hommes, et pour nostre salut est descendu du ciel, et a esté fait

homme, a souffert, et a esté crucifié pour nous, sous Ponce Pilate, a esté enseuely, est descendu aux enfers, et le tiers iour est ressuscité, ainsi que les escritures l'auoyent tesmoigné et predict, puis est monté au ciel, et est assis à la dextre de Dieu son Pere, et derechef viendra glorieusement iuger les uifs et les morts, le Royaume duquel sera éternel. Ie croy pareillement au sainct Esprit, Seigneur et viuifiant, qui procede du Pere et du Fils, et qui auec le Pere et le Fils est ensemble adoré et glorifié, lequel a parlé par les Prophetes. De mesme foy ie recognois vne saincte eglise catholique et apostolique. Ie confesse vn baptesme, par lequel les pechez sont remis : et attens la resurrection des morts, et la vie éternelle. Ie croy pareillement, reconnois et confesse tout ce qui est contenu és liures tant du viel que du nouueau Testament, approuuez par ladite S. Eglise catholique, apostolique et romaine, selon le sens et interprétation des saincts docteurs receus par elle : reiettant toute autre interpretation comme fausse et errouee. Ie reconnois les sept sacremens de ladite Eglise catholique, apostolique et romaine auoir esté instituez par nostre Seigneur Iesus Christ, et qu'ils sont nécessaires pour le salut du genre humain, encores que tous ne doyuent de necessité estre à tous conferez : asauoir, ie reconnois que lesdits sept sacremens sont le Baptesme, la Confirmation, l'Eucharistie qui est le sainct sacrement de l'autel, Penitence, extreme Onction, Ordre et Mariage, et que lesdits sacremens conferent grace, et que d'iceux le Baptesme, la Confirmation et l'Ordre, ne peuuent estre reiterez sans sacrilege. Que lesdits sacremens ont l'effect que ladite Eglise enseigne, et que la forme et l'vsage ausquels ils s'administrent aux Chrestiens, est sainct et necessaire. Ie reconnois aussi que la S. Messe est vn sacrifice et oblation du vrai corps et

sang de Iesus Christ, sous les especes du pain et du vin meslé auec eau, lesquelles matieres de pain et de vin sous lesdites especes, sont en la Messe par les parolles seruans à la consecration, qui sont dites et prononcees par le prestre, transubstanciees et transmues en la substance dudit corps et sang de Iesus Christ, nonobstant que les qualitez et accidens demourent esdites especes apres ladite consecration : et que la messe est salutaire et profitable tant aux viuans que trespassez. Ie connois et confesse la concomitance, c'est à dire que receuant le corps de Iesus Christ sous l'espece de pain seulement, l'on reçoit pareillement le sang de Iesus Christ. Ie confesse que la prière et intercession des saincts pour les viuans et trespassez est saincte, bonne et salutaire aux Chrestiens, et n'est contraire en sorte que ce soit à l'honneur de Dieu. Que les prières faites en l'Eglise pour les fideles trespassez leur profitent à la remission de leurs pechez et diminution des peines encourues pour iceux. Qu'il y a vn Purgatoire ou les ames qui y sont detenues sont secourues par les prieres des fideles. Ie confesse qu'il faut honorer et inuoquer les saincts regnans auec Iesus Christ, et qu'iceux intercedent pour nous enuers Dieu, et leurs reliques deuoir estre reuerees. Que les commandemens et traditions de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, tant ceux qui appartiennent à la forme et ceremonies du seruice diuin, et d'assister à icelles, que ie croy estre pour attirer le peuple chrestien a pieté et conuersion à son Dieu : comme iesnes, abstinence de viandes, obseruations de festes, et autre police ecclesiastique, selon la tradition des Apostres et saincts peres, continuez depuis la primitiue Eglise iusques à ce temps, et depuis introduits en l'Eglise par l'ordonnance des Conciles receus en icelle de long-temps, ou de nagueres, sont saincts et bons : ausquels

ie veux et dois obeir, comme prescripts et dictez par le sainct Esprit autheur et directeur de ce qui sert à l'entretien de la Religion chrestienne et de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Ie crois pareillement et accepte tous les articles du peché originel, et de la iustification. I'affirme asseurement que nous deuons auoir et retenir les images de Iesus Christ, de sa saincte mere ot de tous les saincts, et leur faire honneur et reuerence. Ie confesse le pouuoir des Indulgences auoir esté laissé en l'Eglise par Iesus Christ, et l'vsage d'icelles estre grandement salutaire, comme aussi ie recognois et comme aussi ie le recognois et confesse l'Eglise de Rome et qu'elle est conduite par le sainct Esprit : et que toutes pretendues inspirations particulieres y contreuenantes sont suggestions du diable, prince de dissension, qui veut separer de l'vnion du corps mystique du sauueur du monde. Finalement ie promets estroitement garder tout ce qui a esté statué et ordonné par le S. Concile dernierement tenu à Trente : et promets à Dieu et à vous de ne me despartir iamais de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et où ie le ferois (ce que Dieu ne vueille), ie me soubmets aux peines des canons de ladite Eglise, faicts, statuez et ordonnez contre ceux qui retombent en apostasie. Laquelle abiuration et confession de foy i'ai signee.

ARREST DE LA COVR *du Parlement contre Gaspard de Coligny Amiral de France.*

VEV par la Chambre ordonnee par le Roy au temps des vacations, les informations faites à la requeste du Procureur du Roy, suiuant l'arrest donné par ledit seigneur Roy seant en son Parlement le 29. iour d'Aoust dernier, à

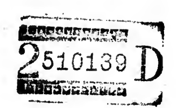
l'encontre de feu Gaspard de Coligny, en son viuant Amiral de France, pour raion de la conspiration n'agueres par luy faite contre le Roy et son Estat, tranquillité et repos de ses suiets : interrogations, confessions, et denegations d'aucun prisonniers és prisons de la Conciergerie du Palais, pour raison de ladite conspiration apportee au Greffe de ladite Cour, rescription, lettres missiues, mandemens, ordonnances, memoires, quittances et receptes dudit feu de Coligny, datee du 28. iour d'Aoust 1571, et autres iours et mois en suiuans iusqu'au 28. d'Aoust 1572. dernier passé, enqueste faicte d'offices sur la verification des escritures et seings dudit feu de Coligny apposez esdites missiues, rescriptions, mandemens, memoires, quittances, et recepissez, et autres pieces mises par ledit Procureur general du Roy, par deuers deux Conseillers de ladite Cour commis par ladite Chambre, pour l'instruction du proces criminel dudit Coligny, ses adherans et complices, Conclusions dudit Procureur general, et tout veu et consideré, dit a esté que ladite Chambre a declaré et declare ledit feu de Coligny auoir esté crimineux de leze Maiesté, perturbateur et violateur de paix, ennemy du repos, tranquillité et seureté publique, chef principal autheur et conducteur de ladite conspiration faicte contre le Roy et son Estat, a damné et damne sa memoire, supprimé et supprime son nom à perpetuite : et pour reparation desdits crimes, a ordonné et ordonné que le corps dudit de Coligny (si trouuer se peut), sinon, en figure, sera pris par l'executeur de la haute iustice, mené, conduit et traisné sur vne claye, depuis les prisons de la Conciergerie du Palais iusques en la place de Greue, et illec pendu en vne potence, qui pour ce faire sera dressee et erigee, deuant l'hostel de ville, et y demourra pendu par l'espace de vingt-quatre heures : ce faict porté au gibet de

Monfaucon, et pendu en iceluy au plus haut et eminent lieu : seront les enseignes, armes et armoiries dudit feu de Coligny traisnees à queuës de cheuaux par les rues de ceste ville, et autres villes, bourgs, et bourgades, où elles seront trouuees auoir esté mises à son honneur, et apres rompues, et brisees par l'exécuteur de haute justice, en signe d'ignominie perpetuelle : en chacun lieu et carrefour où l'on a accoutumé de faire proclamations publiques. Toutes les armoiries et pourtraitures dudit de Coligny, soit en bosse, ou painture, et tableaux, ou autres pourtraits en quelque lieu que soyent, seront cassez, rasez, rompus et lacerez : et est enioint à tous iuges Royaux faire executer le present arrest en ce regard, et chacun en son endroict, et à tous les sergens de ce ressort deffenses d'en garder ou retenir aucun. A declaré et déclare tous les biens feudaux qui furent audit feu dé Coligny tenus et mouuans immediatement de la couronne, remis, retournez et incorporez au domaine d'icelle : et les autres fiefs et biens, tant meubles qu'immeubles, acquis et confisquez au Roy. A declaré et declare les enfans dudit feu de Coligny ignobles, vilains, roturiers, intestables, indignes et incapables de tenir estats, offices, dignitez, et biens en ce Royaume : lesquels biens (si aucuns en ont) ladite Chambre a declaré et déclare acquis au Roy. Et en outre, a ordonné et ordonne que la maison seigneuriale et chastel de Chastillon sur le Loin, qui estoit habitation et principal domicile dudit de Coligny, ensemble la basse cour, et tout ce qui despend du principal manoir seront desmolis, rasez et abattus, et deffenses de iamais y bastir ny edifier: que les arbres plantez és entour de ladite maison et chastel, pour l'embellissement et decoration d'icelle, seront coupez par le milieu. Aussi a ordonné et ordonne, qu'en l'aire dudit chastel sera dressé et erigé vn pilier de pierre

de taille, auquel sera mise et apposee vne lame de cuyure, en laquelle sera graué et escrit le present arrest : et que doresnauant par chacun an le vingtquatriesme d'Aoust, iour et feste de S. Barthelemy, seront faictes prieres publiques, et processions generales en ceste ville de Paris, pour rendre graces à Dieu de la punition de ladite conspiration faicte contre le Roy et son estat. Prononcé et executé, lesdites armoiries traineés à queuës de cheuaux par les carrefours de ceste ville et fauxbourgs de Paris, les 27. et 29. d'Octobre, l'an 1572. Collation faite.

Signé, Malon.

FIN.



TABLE

DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.



